HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE,

BASÉE SUR SES

anciens documents et les monuments élevés par elle,

DEPUIS SA FONDATION,

EN L'AN 715 AV. J.-C., JUSQU'EN 1850;

PAR

EMMANUEL REBOLD,

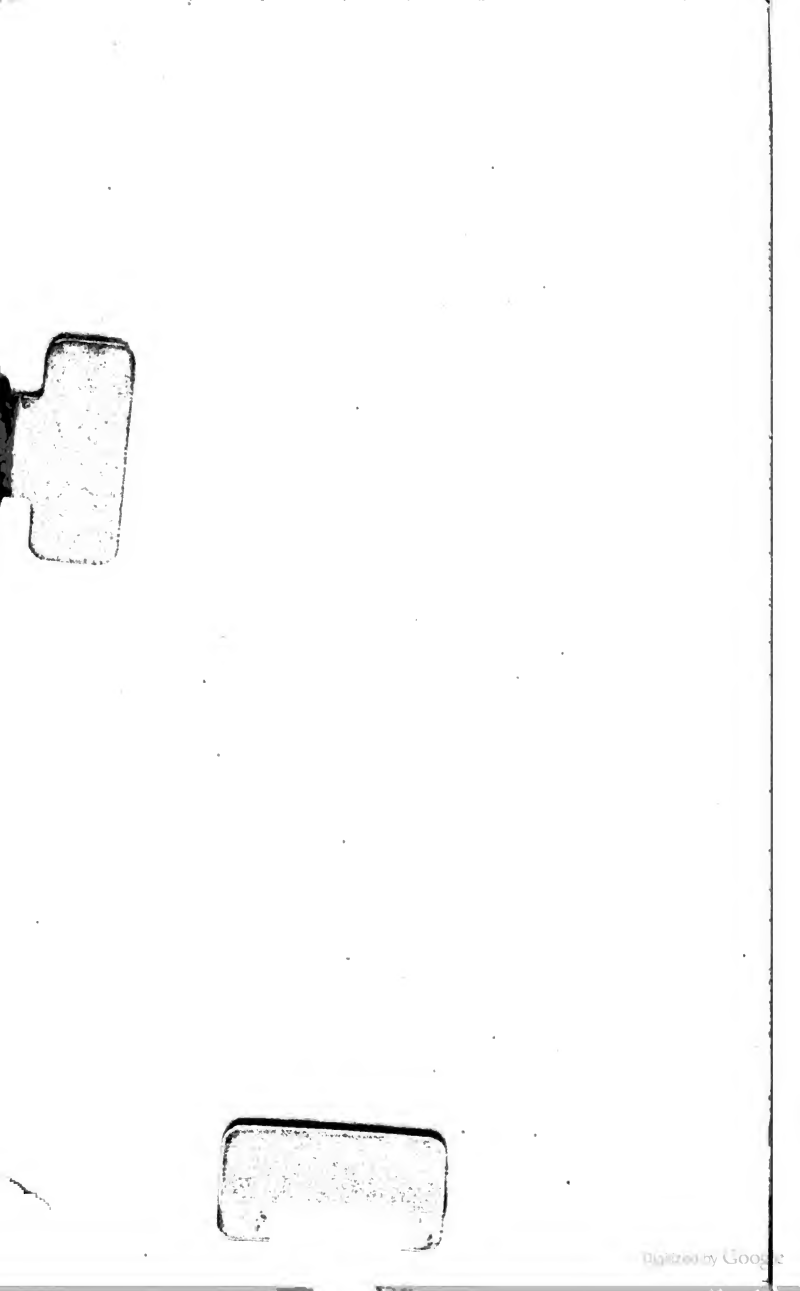
Membre actif et off. de la Loge les Trinitaires, affilié à celle de la Clémente Amitié,
Membre de plusieurs Sociétés philanthropiques.

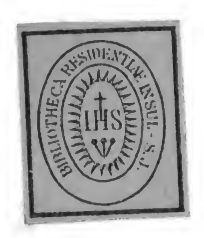
PARIS.

A. FRANCK, LIBRAIRE,

67, RUE DE RICHELIEU.

1851.





HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
36, RUE DE VAUGIRARD.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE,

BASÉE SUR SES

anciens documents et les monuments élevés par elle,

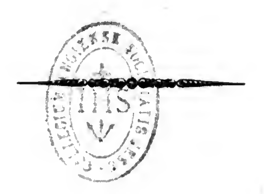
DEPUIS SA FONDATION,

EN L'AN 715 AV. J.-C., JUSQU'EN 1850;

PAR

EMMANUEL REBOLD,

Membre actif et off. de la Loge les Trinitaires, affilié à celle de la Clémente Amitié,
Membre de plusieurs Sociétés philanthropiques.



PARIS.

A. FRANCK, LIBRAIRE,

67, RUE DE RICHELIEU.

1851.

DÉDIÉ FRATERNELLEMENT

AUX

GRANDES LOGES DE L'ANCIENNE GAULE,

AU

GRAND ORIENT DE FRANCE, AU SUPRÊME CONSEIL
POUR LA FRANCE, A LA GRANDE LOGE NATIONALE DE FRANCE,
A L'O∴ DE PARIS,

AU

GRAND ORIENT ET AU SUPRÊME CONSEIL DE LA BELGIQUE,
A L'O∴ DE BRUXELLES,

A

LA GRANDE LOGE NATIONALE DE HOLLANDE,
A L'O∴ DE LA HAYE,

A

LA GRANDE LOGE NATIONALE ALPINA,
A L'O∴ DE ZURICH,

ET

A TOUTES LES LOGES DE LEUR ALLIANCE,

PAR L'AUTEUR.

AVIS AU LECTEUR.

Le texte de cet ouvrage a été composé par l'auteur en langue allemande, et ensuite traduit en français. La première partie, c'est-à-dire l'Histoire générale de la Franc-maçonnerie (p. 19 à 58), l'avait déjà été par lui il y a un an, époque à laquelle la langue française lui était moins familière qu'elle ne lui est aujourd'hui. L'auteur se trouvant malade au moment où cette partie de l'histoire devait être livrée à l'impression, il fut forcé de charger quelqu'un d'y faire les changements qu'elle exigeait, ainsi que de corriger les épreuves. Ce travail ne fut pas fait avec soin, de sorte que le manuscrit conserva quelques germanismes, etc. Cette circonstance oblige l'auteur à venir réclamer l'indulgence du lecteur.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.

Avant de faire connaître au lecteur le motif qui a inspiré cette histoire de la franc-maçonnerie, qu'il nous soit permis de donner ici une profession de foi succincte.

Depuis le moment où les principes de la maçonnerie nous furent enseignés, nous en avons fait une étude particulière, et nous nous y sommes voué avec d'autant plus de ferveur que les principes religieux qui nous avaient été inculqués dans notre jeunesse n'ont jamais pu nous satisfaire, parce qu'éclairé par la réflexion et l'expérience, nous y trouvions une foule de contradictions et de puérilités, tandis que les principes et les doctrines de la franc-maçonnerie ne nous offraient qu'harmonie et logique, avec l'idée d'une divinité clémente, essence de sagesse, de puissance et d'amour.

Lorsque des circonstances particulières nous appe-

lèrent à Paris [1], dans cette cité si célèbre, et que les temples maçonniques se rouvrirent, à la suite des secousses politiques de Février, notre cœur se retrouva alors naturellement attiré vers la sphère fraternelle où en d'autres lieux nous avions rencontré tant de jouissances morales.

Mais, nous devons l'avouer, les travaux des loges nous laissèrent beaucoup à désirer, et nous trouvâmes que les reproches adressés à la maçonnerie de Paris par les auteurs les plus sérieux, tels que Thory, Bazot, Chemin-Dupontés, Ragon, Clavel, Des Étangs, Juge, Moreau, n'étaient que trop justifiés.

Et pourtant il n'y a peut-être pas un lieu sur notre globe où la société maçonnique puisse produire des résultats plus puissants et plus efficaces qu'à Paris, où la concentration d'une soixantaine de loges dans un même local permettrait comme ici l'unité dans la gestion financière, et présenterait des ressources morales et intellectuelles aussi immenses pour accomplir de grandes choses, tant sous le rapport de l'édu-

---

[1] L'auteur de cet ouvrage est Français d'origine ; mais, né et élevé dans la Suisse allemande, il a rédigé cet ouvrage en langue allemande, qui lui est plus familière. En le traduisant il a cherché à éviter tout ce qui pouvait choquer les lecteurs français, en lui conservant toutefois, jusqu'à un certain point, cette physionomie qui décèle une composition originairement écrite dans une autre langue.

(*Note de l'éditeur.*)

cation du peuple que sous celui de la fondation et de la création d'institutions humanitaires; or, il faut le dire, il n'y a peut-être pas de lieu au monde où la dispersion des forces morales soit plus manifeste et où la société maçonnique fasse aussi peu pour l'humanité souffrante que dans ce même Paris, du moins en comparaison du grand nombre de maçons qu'elle renferme. Mais ce qui nous frappa surtout, en assistant aux travaux des loges de Paris, ce fut le manque total d'instruction maçonnique, reproche qui leur a, du reste, déjà été adressé par les auteurs mentionnés. A peu d'exceptions près, les travaux des loges se bornent aux cérémonies d'initiation, à quelques discours et aux affaires administratives. C'est à ces circonstances principalement qu'il faut attribuer l'indifférence qui se manifeste généralement pour la franc-maçonnerie dans les classes aisées et instruites de Paris; il faut ajouter à cela que la plupart des adeptes intelligents qui se font initier, se voyant trompés dans leur attente, n'y trouvant pas ce qu'ils y avaient cherché, s'en retirent peu de temps après, confirment malheureusement par là l'opinion trop répandue que la franc-maçonnerie n'a aucune signification morale, et justifient le peu de considération dont elle est généralement entourée.

Ces observations sont pénibles pour tout maçon convaincu de la haute et profonde signification de la franc-maçonnerie, et qui la croit destinée à devenir un jour

la religion de tous les peuples. Ces observations ne s'appliquent heureusement qu'à Paris ; car, dans le reste de la France, la maçonnerie est beaucoup mieux comprise et jugée, et aussi beaucoup plus considérée que dans la capitale.

Ce manque d'instruction que nous signalons avec douleur est plus sensible encore dans les initiations supérieures, appelées hauts grades, ou, à vrai dire, il n'en existe plus du tout. Partout cependant où la maçonnerie est comprise, l'instruction maçonnique est envisagée comme un devoir sacré à l'égard de ceux qu'elle reçoit dans son sein, et cette instruction ne s'étend pas seulement sur tout ce qui concerne l'histoire, le but et les doctrines de l'institution, mais elle s'étend à tout ce qui intéresse l'ami de l'humanité. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici un passage du F.·. César Moreau, de Marseille, qui s'exprime ainsi, dans son journal l'*Univers maçonnique* :

« De cet état de choses, il résulte qu'un ordre [1]
» qui embrasse l'universalité des nations, et qui compte
» dans son sein tant de notabilités en tous genres, est

---

[1] Le rédacteur de l'*Univers maçonnique* est le seul auteur français qui se soit arrêté à l'idée que l'*architecture matérielle* avait probablement donné naissance à l'*architecture morale*, et cependant il fait de la maçonnerie un ordre, et se trouve en cela d'accord avec tous ses prédécesseurs ; on s'explique facilement par là que cette opinion soit généralement celle des maçons français, et cependant elle est fort erronée, car la franc-maçonnerie n'a jamais été un ordre, elle

» réduit à ignorer son origine, sa nature, son esprit et » son but; que les traditions sont oubliées ou altérées; » qu'on leur substitue des nouveautés contraires au » génie maçonnique; que les initiés ne voient plus les » mystères que dans le cérémonial et les ornements, » sans soupçonner qu'il y ait un sens caché sous les » symboles. Aussi la maçonnerie est infidèle à sa haute » destination. Cette société, qui, selon la pensée du fon» dateur, doit se placer à la tête de la civilisation, se » laisse honteusement traîner à sa suite. Tout marche; » elle seule est stationnaire, si même elle ne rétrograde » pas. Les maçons ne savent point tirer parti, pour s'é» clairer et éclairer le reste des hommes, des puissants » moyens que leur offrent leur immense association et » les facilités multipliées de leur correspondance ! »

Tous les auteurs français, excepté Moreau que nous venons de citer, plaçant l'origine de la franc-maçonnerie dans les mystères de l'Orient, on s'explique que l'instruction historique que quelques orateurs et vénérables de loges cherchent à donner parte toujours de cette idée erronée. Les ouvrages maçonniques d'An-

---

a dès son origine été une confraternité. Sa transformation de corporation d'Arts en institution philosophique n'a point changé son caractère, ce qui d'ailleurs est prouvé d'une manière incontestable par sa constitution même, qui, adoptée en 1717, porte pour titre : *Constitution de l'ancienne et respectable confraternité des francs-maçons*, etc.

derson ([1]), de Lawrie ([2]), de Preston ([3]), de C. F. Krause ([4]), de Heldmann ([5]), de Bobrik ([6]), qui émettent des opinions plus fondées, sont fort peu connus en France.

Les ouvrages intitulés l'*Acta Latomorum*, par Thory, et l'*Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie*, par B. Clavel, qui ont puisé dans les trois auteurs anglais que nous venons de citer, peuvent être placés parmi les ouvrages les plus remarquables de la littérature maçonnique; mais ils sont néanmoins incomplets et fragmentés. Dans l'histoire de Clavel, il est bien fait mention des colléges d'architectes romains; mais, toujours préoccupé, comme la plupart de ses prédécesseurs, de faire remonter l'origine aux mystères, il ne s'est pas aperçu que c'était précisément dans ces colléges que se trouvait le berceau de l'institution.

---

(1) *The constitution of the ancient and honorable fraternity of free and accepted masson*, etc., par Jacques Anderson, en cinq éditions dont la première est de 1723.

(2) *The history of fr.-masonry, drawn from authentic sources of information*, from Alex. Lawrie, 1804.

(3) *Illustration of masonry*, by William Preston, 1772 et 1812.

(4) *Die drey ältesten Kunsturkunden der deutschen Freimaurer Brüderschaft* (les trois anciens documents de la confraternité des francs-maçons), par K. C. F. Krause.

(5) *Die drey ältesten geschichtlichen Denkmale der deutschen freymaurer Brüderschaft*, von prof. Heldmann.

(6) *Geschichte der Freymaurerey* (Histoire de la franc-maçonnerie), par Prof. Ed. Bobrick.

Les auteurs qui prétendent — et leur nombre est très-grand — que la maçonnerie a pris naissance à l'époque de la construction du temple de Salomon, se sont également laissé induire en erreur par le grand nombre d'allusions que nous trouvons dans les symboles et les allégories maçonniques; cette erreur leur sera démontrée par l'histoire même.

Ceux des auteurs qui croient la franc-maçonnerie sortie de la société des Rose-croix, fondée en 1616, par Valentin Andréa, philosophe profond (1), qui, en la fondant, avait le beau dessein de réformer le monde; société qui fut propagée par Christian Rose-croix (en allemand, Rosencreutzer) (2), renouvelée ensuite par le célèbre philosophe Bâcon, et mise en activité par le fameux antiquaire Élie Ashmole en 1646, société ressus-

(1) Voir son ouvrage, *La réformation universelle du monde entier avec la* Fama fraternitatis *de l'ordre respectable de la Rose-croix*, 1614.

(2) Il parut, en 1616, un nouvel ouvrage intitulé : *La noce chimique de Christian Rose-Croix* (Rosencreutzer). Ce nom de Rose-Croix est lui-même allégorique. La croix représente la sainteté de l'union, et la rose est l'image de la discrétion : ces deux mots réunis signifient une sainte discrétion; la rose en fut toujours le symbole, déjà chez les Égyptiens, témoin l'ancien proverbe, *sub rosa;* les trois roses sur le tablier des francs-maçons M.·. n'ont pas une autre signification. Ce symbole fut probablement emprunté à la société de Rose-Croix, à l'époque ou Élias Ashmole fit les rituels pour celle qui s'était formée à Londres en 1646, sur les idées de la nouvelle Atlantis de Bacon, époque à laquelle il réforma aussi les rituels des francs-maçons, dont il était membre. La distribution de roses aux fêtes de

citée en effet sous des formes maçonniques en Allemagne, en 1777; ces auteurs, disons-nous, sont aussi peu dans le vrai que le sont ceux qui attribuent sa fondation aux partisans des Stuarts ([1]), ou à Christophe Wreen, architecte, lors de la construction de la cathédrale de Saint-Paul, à Londres (1690).

Indépendamment des auteurs sérieux mentionnés ci-devant, il se trouve un certain nombre d'autres prétendus historiens, qui avancent à l'égard de la maçonnerie des assertions aussi absurdes que ridicules; dans ce nombre, nous en voyons qui représentent Dieu

---

saint Jean, qui est en usage dans beaucoup de loges, a la même signification; cette fleur est un symbole d'union et de discrétion, et l'usage mentionné n'a donc nullement trait, comme beaucoup de maçons le croient, à la réunion des maisons d'York et de Lancastre, dont beaucoup de leurs membres avaient été francs-maçons, et qui, pendant leurs guerres, en avaient compté un certain nombre dans les deux camps; ces deux maisons avaient dans leurs armoiries, l'une une rose blanche, l'autre une rose rouge, et cela donna lieu à l'opinion mentionnée.

([1]) Voir dans l'*Acta Latomorum*, par A. Thory : Le fragment sur l'origine de la société des francs-maçons, traduit du deuxième volume de l'ouvrage : *Versuch über die Beschuldigungen wider den Tempelherrenorden*, etc., par Nicolaï.

Ce fragment d'un ouvrage allemand, extrait et admis par Thory, prouve que lui-même n'avait aucune opinion arrêtée sur l'origine de la franc-maçonnerie et que les documents qu'il publiait n'avaient aucune valeur historique à ses yeux, car autrement l'on ne comprendrait pas que, pour donner à ses lecteurs une idée juste de cette origine, il eût fait choix d'un ouvrage de ce genre qui n'a aucune valeur historique sous ce rapport.

comme le premier maçon ([1]) et le paradis comme le premier sanctuaire de la loge ; nous en voyons d'autres qui prétendent que l'archange Michel était grand-maître de la première loge que les enfants de Seth ont tenue, après le meurtre fratricide de Caïn ([2]) ; d'autres qui soutiennent que Noé est le fondateur de la franc-maçonnerie, ou qui la font descendre de la Tour de Babel ; nous en trouvons encore qui assurent que le Christ fut initié par les Thérapeutes à la loge du désert ([3]), et une foule d'autres absurdités historiques du même genre, dont nous ne faisons mention ici que pour avertir les jeunes maçons dans les mains desquels tomberaient de pareils ouvrages.

Par cette masse si contradictoire d'opinions différentes sur l'origine et l'histoire de la franc-maçonnerie, l'on peut s'expliquer le jugement formulé par A. Thory, dans la préface de son ouvrage l'*Acta Latomorum*, où il s'exprime ainsi :

« Une opinion généralement répandue parmi les » maçons français, accréditée par des auteurs distin- » gués, c'est qu'il est impossible d'écrire une his- » toire générale de la franc-maçonnerie appuyée de » dates et de faits authentiques. M. de Bonneville a

---

([1]) *Voile levé pour les curieux*, par Lefranc.

([2]) *Le vrai Franc-Maçon*, par Enoch, 1773.

([3]) Voyez l'*Univers maçonnique*, 1837. Opinions diverses sur l'origine de la franc-maçonnerie, pages 1, 214, 225.

» prétendu que dix âges d'homme ne suffiraient pas
» à une pareille entreprise : d'autres l'avaient dit
» avant lui, d'autres encore l'ont répété depuis; de
» sorte que, jusqu'aujourd'hui, ceux des membres
» de l'association qui, par leurs talents ou leurs lu-
» mières, pouvaient avec succès se charger de remplir
» cette tâche ne l'ont pas même essayé, persuadés
» qu'elle était au-dessus de leurs forces.

» En recherchant quelles sont les véritables causes
» de ce découragement, nous avons cru les trouver dans
» l'extrême difficulté qu'on éprouve ordinairement à
» se procurer les ouvrages, les mémoires secrets ou
» publics, les écrits didactiques ou polémiques, enfin
» toutes les autres pièces imprimées ou manuscrites sur
» l'histoire de l'institution.

» Il est certain que si, cet obstacle n'est point insur-
» montable, il est du moins très-difficile à vaincre; et,
» nous en conviendrons franchement, jamais nous
» n'eussions entrepris cet ouvrage, si de nombreux
» manuscrits et les livres rares de la bibliothèque de
» la mère-loge du rit écossais philosophique n'eussent
» été entièrement à notre disposition. »

C'est en effet à l'insuffisance des matériaux qu'il faut attribuer la cause que, depuis le célèbre ouvrage d'Anderson, de 1723, réimprimé cinq fois, aucun historien n'a essayé d'écrire une histoire générale de la franc-maçonnerie; la considérant comme un pro-

blème insoluble, ils se sont bornés à la traiter sous le point de vue philosophique [1], en faisant toujours remonter son origine aux mystères de l'antiquité.

Voilà les raisons qui nous ont déterminé à faire un extrait des nombreux matériaux que nous avions rassemblés depuis nombre d'années avec l'intention de remplir un jour cette lacune dans la littérature maçonnique, et de publier une histoire de notre institution dégagée des superstitions dont on l'a constamment entourée; et dans ce but j'ai résolu de réunir en attendant dans un tableau synoptique tout ce qu'elle offre de plus intéressant, afin de détruire les opinions erronées sur son origine, tout en donnant aux jeunes maçons désireux de s'instruire une idée juste des principes et du but de la maçonnerie.

Comme déjà avant l'impression de ce tableau synoptique beaucoup de frères qui en ont eu connaissance nous ont manifesté le désir que son contenu fût aussi publié en forme de livre, nous nous empressons de leur offrir aujourd'hui ce travail.

Le temps ne nous a pas permis de donner plus d'extension aux deux divisions historiques [2], que le lec-

---

[1] Un nouvel ouvrage intitulé : *Histoire philosophique de la franc-maçonnerie*, par Kaufmann et Cherpin, vient de paraître et d'augmenter le nombre des livres de cette catégorie.

[2] Après que cette préface fut écrite et imprimée, nous avons dû repasser le manuscrit de l'histoire générale pour y faire disparaître quelques germanismes qu'on nous y avait signalés ; à cette occasion,

teur n'oublie donc pas que leur brièveté est due au cadre restreint pour lequel elles étaient destinées. Nous avons cependant augmenté celle de l'histoire générale de certains faits historiques, pour répondre à toutes les questions posées à différentes époques dans les divers congrès maçonniques, tant à Paris qu'à Wilhelmsbad, et qui n'ont jamais été résolues d'une manière positive; ces faits ont trait à l'expression de grand architecte de l'univers, à celle de vénérable maître, à la qualification de franc-maçon et de Loges de Saint-Jean, à l'origine des corps d'arts et de métiers et des sociétés de compagnonnage, dont l'origine est généralement peu connue. Nous avons ensuite augmenté la partie historique d'une table chronologique depuis la fondation de la Société jusqu'à nos jours, la plus complète, nous croyons, qui ait jamais paru sur cette matière, et qui à elle seule peut tenir lieu d'histoire générale.

Nous avons aussi donné un peu plus de développements au résumé des cultes et mystères, nous les avons surtout étendus en ce sens que nous les avons accompagnés, d'une part, de notices sur tous les

---

nous l'avons encore quelque peu complété en nous servant, pour une partie, du texte de l'ouvrage de notre ami et F.·. Bobrik, que nous avions sous la main, et avec lequel nous nous trouvons parfaitement d'accord sur ces points.

monuments anciens, sur les fondateurs de ces cultes; et de l'autre, de fragments tirés des livres sacrés des anciens peuples, indiquant l'origine de certaines idées religieuses. En appelant l'attention et l'examen des jeunes maçons sur ces matières graves, nous avons voulu leur démontrer :

Que l'Inde est non-seulement le berceau du genre humain, mais le pays où nous trouvons la source de toutes les religions du monde;

Qu'elle nous offre dans l'antiquité la civilisation la plus avancée, prouvée par ses monuments colossaux, qui ont au moins 6,000 ans d'existence;

Que de l'Inde nous sont venues les sciences et la philosophie;

Que nous trouvons dans ses livres sacrés, les Védas, une doctrine sublime pratiquée par les bouddhistes Samanéens, en tout semblable à la doctrine chrétienne;

Que ces mêmes Védas racontent la création du monde à peu près comme les livres sacrés des Perses et des Juifs, et que les récits qu'ils contiennent de la création du monde et du déluge, de la création des premiers hommes et de leur chute, que l'histoire du serpent, de Satan et de l'ange du paradis ne doivent point être pris à la lettre, mais dans un sens figuré, ce qui s'entend également d'une partie de l'histoire des Juifs antérieure à Moïse;

Que la religion des Indiens, leur philosophie et leurs sciences passèrent dans la Perse, en Chaldée, puis en Ethiopie, et de là en Egypte, d'où elles retournèrent ensuite, revêtues d'autres formes, en Perse et dans l'Inde.

Puissent nos lecteurs être bien persuadés que l'intention la plus pure nous a guidé dans ce travail, qu'elle seule a pu nous déterminer à communiquer ici à nos frères le résultat des recherches philosophiques de nos plus profonds penseurs; en soulevant ce voile, nous leur abandonnons le soin de mettre ces vérités en harmonie avec leurs idées religieuses et maçonniques. Rechercher la vérité, la répandre avec courage, voilà quel est le premier devoir du maçon.

En terminant nous dirons que nous croyons n'avoir rien omis dans cet ouvrage de ce qui doit intéresser un jeune maçon : il y trouvera l'origine des mystères de l'antiquité, celle des religions; les rapports qu'elles ont avec celles des modernes; les degrés de civilisation des anciens peuples; l'origine véritable de la franc-maçonnerie; son histoire sous tous les points de vue, et dans cette histoire aucun fait historique, aucun monument important de l'antiquité et du moyen âge qui ne leur appartienne, aucun document, aucun usage, aucun nom important dont il ne soit pas fait mention, laissant au lecteur après cela à juger de l'état actuel, de l'importance de cette institution

par le tableau des loges existantes sur le globe, des pays où elle est répandue et où ses doctrines sont pratiquées.

EMMANUEL REBOLD.

Orient de Paris, en novembre 1850.

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER L'OUVRAGE

DU FRÈRE REBOLD,

INTITULÉ

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA FRANC-MAÇONNERIE (1).

Le Frère Rebold nous ayant priés d'examiner son histoire de la franc-maçonnerie, et de lui en dire notre opinion, c'est avec le plus vif intérêt que nous avons rempli ses intentions.

Il est impossible, en effet, d'amasser d'une façon plus claire, plus instructive, autant de faits et de dates en si peu de pages. Tout est compris dans le travail du Frère Rebold, la partie historique, la partie géographique, chronologique; tout est savamment réuni, et l'on peut dire, sans exagération aucune, que c'est le premier ouvrage maçonnique vraiment digne de ce nom qui ait jamais paru en France.

Tous les ouvrages que nous possédons ont en effet, pour la plupart, parlé de la maçonnerie sous son côté prestigieux. Le Frère Rebold, au contraire, la prend à sa naissance, lui fait suivre les différentes phases de sa carrière conquérante à travers les nations et les siècles,

(1) Ce rapport a été fait sur le travail destiné au tableau synoptique; il ne contenait pas alors la grande table chronologique, ni l'histoire de la fr.-maç. dans les Gaules, ni celle de la maç. des Templiers, ni les notices sur les mystères de l'Orient, ni l'appendice.

et chacun de ses dires est appuyé par des dates, par des noms, par des édifications de monuments antiques.

Il faudrait de nombreuses pages pour analyser le trop court ouvrage du Frère Rebold et pour en faire ressortir tout le mérite; qu'il nous suffise de dire que chaque ligne est l'extrait d'un volume, que chaque mot porte avec lui son instruction. Nous avons lu et relu le manuscrit avec le plus immense intérêt; nous le relirons encore avec bonheur, car il comble la déplorable lacune qui existait dans les bibliothèques maçonniques.

Un immense succès est réservé à ce livre, nous allions dire à cette bibliothèque en quelques pages; succès d'enthousiasme, d'estime et de durée.

Quant à nous, nous ne saurions trop le recommander à tous les FF.·. qui, animés d'un vrai sentiment religieux, cherchent à s'instruire en puisant à la source des plus solides connaissances.

C'est après le plus consciencieux examen, après l'étude la plus attentive et la main sur notre conscience de maçons, que nous portons la présente opinion sur l'ouvrage du F.·. Rebold, et encore craignons-nous franchement de rester dans ces quelques lignes si méritées bien au-dessous de son mérite réel.

Orient de Paris, le 27 juin 1850.

Du Planty, Dr Méd.,
Vénérable de la loge les Trinitaires.

Auguste Humbert,
Vénérable de la loge l'Etoile (de Bethléem).

B. Limeth,
Vénérable de la loge les Commandeurs du Mont Liban.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE.

INTRODUCTION.

Lorsque l'homme, placé sur cette terre, se vit entouré de tant d'êtres différents dont la cause productrice et motrice lui était inconnue, tout dans l'univers dut nécessairement exciter en lui l'admiration.

Ne pouvant surprendre les causes, il s'attacha du moins à en bien saisir les effets. Il étudia la qualité physique des corps pour s'approprier ceux qui pouvaient lui être utiles, et éloigner au contraire de lui ceux qui ne pourront que lui être préjudiciables.

Mais ce qui dut le frapper surtout, ce fut le retour constant du jour et de la nuit, du froid et du chaud, des chaleurs brûlantes de l'été et des rigueurs de l'hiver; ce fut la terre ornée pendant six mois de fleurs et de fruits, durant six autres mois languissante et stérile. Il dut chercher à apprécier les causes des phé-

nomènes qui se reproduisaient sans cesse autour de lui. Peu à peu il en trouva l'explication dans les lois premières de la physique, de l'astronomie.

La nature existait, le soleil, la lune et la terre agissaient dans un commun accord, ils lui paraissaient incréés, immuables : il pensa qu'ils devaient être immortels. En effet, pendant que tout mourait autour de lui et mourait pour toujours, eux seuls paraissaient n'avoir pas eu de commencement et ne jamais devoir finir; à ces motifs d'admiration se joignait encore un motif de reconnaissance pour l'astre qui mûrissait ses fruits et le réchauffait, pour celui qui l'éclairait encore quand le premier disparaissait, pour la nourrice toujours attentive qui chaque année lui offrait ses produits.

De ces deux sentiments combinés à l'admiration il n'y avait qu'un pas. Ce qui n'était d'abord que gratitude ne tarda pas à devenir culte, et, dès lors, l'homme révère de bons et de mauvais génies, de bons et de mauvais principes, selon l'impression que lui laissaient les corps de la nature; il fit de la lumière et des ténèbres des êtres fictifs qui lui voulurent ou du bien ou du mal. C'est ce qu'on appela le *culte des astres* ou le *sabéisme*, que nous voyons répandu chez tous les peuples primitifs, aussi bien en Europe qu'en Asie, en Afrique et chez les Incas de l'Amérique.

C'est ainsi que les Indiens adoraient dans Brahma le soleil créateur, le génie du bien, et dans Schiva le soleil d'hiver, le génie du mal; que les Perses révè-

rent le bon principe dans Oromaze et le mauvais dans Ahrimane; que les Égyptiens adorèrent ces mêmes principes dans Osiris et Typhon, et les Israélites dans Jehovah et le serpent, sans s'aviser de penser que ce furent d'abord simplement ou des astres ou des époques de la nature. Partout, en effet, et chez tous les peuples, chez les Juifs eux-mêmes, nous trouvons, dès le principe, l'homme prosterné devant la nature matérielle, confondant sans cesse en un seul et même culte et l'être qui subit l'action, et le principe qui agit. Ce culte primitif ne fut pas entièrement aboli et se maintint chez un petit nombre d'élus, et fut, par la suite, le dogme fondamental enseigné dans les mystères de l'antiquité par les gymnosophistes de l'Inde et les hiérophantes de Memphis.

Les premières découvertes dans l'histoire des phénomènes de la nature obligèrent ces sages de chercher les moyens d'en fixer le souvenir et d'en perpétuer la connaissance; ils eurent besoin de signes pour rappeler aux nations le temps de leurs fêtes, l'époque où l'astre du jour allait ranimer et embellir la nature, celle où les premiers rayons de la paisible lune allaient guider le voyageur au milieu des ténèbres de la nuit, pour conserver enfin le souvenir des événements mémorables et se communiquer entre eux leurs doctrines, leurs sciences et leurs découvertes. Telle fut l'origine des *hiéroglyphes et symboles*, en usage chez tous les prêtres des anciens peuples.

Ces prêtres devenus les intercesseurs des peuples

auprès de la Divinité, devenus aussi leurs conseils et leurs guides, associèrent à leurs fonctions et à leurs études des hommes capables et dignes de les remplir; ils établirent par ces motifs des épreuves et des examens : telle fut l'origine des *initiations*, si célèbres dans l'antiquité.

Ces civilisateurs et premiers précepteurs du genre humain pensèrent qu'il était impossible de présenter la lumière pure à des hommes grossiers et cachèrent la vérité sous des emblèmes que la multitude prit à la lettre. De là deux religions, comme chez tous les peuples éclairés du monde moderne : la religion de la multitude, qui ne s'attache guère qu'aux objets extérieurs, et la religion des lettrés, qui ne regardent ces objets que comme des emblèmes allégoriques, sous le voile desquels sont cachés des vérités morales ou de grands effets de la nature.

Ces mystères et leurs initiations avaient tous le même fond de morale et de doctrine, et se ressemblaient dans leurs rites et dans leurs symboles; ils ne différaient que par le génie et les mœurs particulières de chaque peuple et d'après les lumières plus ou moins vives de leurs instituteurs et de leurs prêtres. Ceux des Chaldéens, des Éthiopiens, des Égyptiens, enseignaient secrètement les sciences et les arts, notamment l'architecture. Chez les Égyptiens, les prêtres formaient des classes séparées, qui toutes se livraient à l'enseignement d'une branche spéciale des connaissances humaines. Les élèves qui y étaient instruits étaient en

même temps initiés dans les mystères de la religion et formaient, en dehors du sacerdoce, une caste ou corporation qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiaient les temples et les autres monuments consacrés au culte des dieux. C'est cette caste qui donnait aux peuples des rois, des hommes d'État, des guerriers, de grands et d'utiles citoyens.

La faveur dont les prêtres de l'Égypte jouissaient auprès des peuples, ils la devaient bien en partie à leur sagesse, aux hautes sciences et à la haute morale qu'ils enseignaient, mais ils la devaient particulièrement à l'étude et à l'application d'une science occulte, pratiquée par les mages de la Perse, et à laquelle on donna le nom de magie; ils se créèrent par elle leurs *sibylles* et leurs oracles; c'est aux sibylles qu'ils devaient la connaissance d'un grand nombre de plantes et leurs propriétés thérapeutiques dont les prêtres affichaient les noms aux portes de leurs temples, les arcanes de la chimie, de l'anatomie, et grand nombre de secrets de la nature (1).

(1) Cette science occulte qualifiée par les anciens prêtres de feu régénérateur est celle à laquelle on donne de nos jours le nom de magnétisme animal; science qui fut pendant plus de trente siècles l'apanage des prêtres; à laquelle Moïse fut initié à Héliopolis, et que Jésus-Christ apprit plus tard chez les prêtres esséniens; et par laquelle ces deux grands réformateurs, le dernier surtout, ont produit une partie des miracles dont nous parle l'Évangile. (Saint Jean, CHAP. XIV, verset 12.) Nous y trouvons que le Christ a dit : « Celui qui croit en moi *fera* LUI-MÊME *les œuvres que je fais*, et en fera ENCORE de plus grandes. »

Aussi voyons-nous les hommes les plus illustres de la Grèce, Thalès, Solon, Pythagore, Démocrite, Orphée,

---

Cette science occulte, qu'un illustre dominicain appela « une parcelle brisée d'un grand palais; un rayon de la puissance adamique destinée à confondre la raison humaine et l'humilier devant Dieu; un phénomène appartenant à l'ordre prophétique!!..., » est cette même science qui a été ressuscitée par le frère Mesmer, traïté alors de charlatan, dont les disciples sont aujourd'hui répandus partout, et dont ils ont partout fait bénir les bienfaits en l'appliquant, comme agent thérapeutique, à la guérison des maladies.

Le magnétisme (principe de vie de tous les êtres organisés, âme de tout ce qui respire) faisait partie, sous divers noms, de l'enseignement secret des prêtres. Le véhicule de cette influence occulte, que les corps organisés exercent à distance l'un sur l'autre, fut appelé par eux : *feu régénérateur*, *feu vivant*, *magie;* l'initiation à cette science divine ne fut le partage que d'un petit nombre d'élus.

Nous croyons devoir en donner une définition à ceux de nos lecteurs qui n'en auraient qu'une idée imparfaite ou confuse, et nous choisissons à cet effet celle que nous trouvons dans l'ouvrage de notre ami et F.·. Henri Delage, intitulé « *Perfectionnement de la race humaine*, » où il s'exprime, à ce sujet, comme suit : « La connaissance » de ce fluide magnétique est le plus précieux bienfait de la Provi» dence, elle est la clef mystérieuse qui ouvre à l'intelligence éblouie » le monde de la vérité et de la lumière, et joint le fini à l'infini; » c'est la chaîne d'or si souvent chantée par les poëtes, la base de » la philosophie cachée que Démocrite, Pythagore, Platon et Apol» lonius ont été demander aux hiérophantes de l'Égypte, aux gymno» sophistes de l'Inde. Invisible aux yeux des sens, il faut pour l'étu» dier la vue de l'âme, partage du somnambule ou de l'extatique. » Autrefois, on entendait la vérité de la bouche d'un prêtre initia» teur; aujourd'hui, on la voit par les yeux d'une somnambule. Il » existe un fluide magnétique très-subtil, lien, chez l'homme, entre » l'âme et le corps, sans siége particulier; il circule dans tous les » nerfs, particulièrement dans le grand sympathique. Il est l'esprit de » vie; sa couleur est celle du feu ou de l'étincelle électrique. De là lui » vient le nom de feu vivant dans les ouvrages des mages de la » Perse, et d'astre intime dans ceux des alchimistes et astrologues du

Platon, Eudoxe, Épicure, Hérodote, Licurgue, ces grands génies de l'antiquité, se chausser leurs pieds de sandales solides, prendre le bâton de pèlerin et quitter leur patrie pour visiter les vastes sanctuaires de l'Égypte et se faire initier aux mystères d'Isis et d'Osiris.

Ces mystères furent transportés en Grèce, où Orphée fonda ceux de Samothrace, et Triptolème, ceux d'Éleusis. La riche imagination des Grecs puisa dans ces mystères et dans les initiations une partie de la *mythologie;* Homère y puisa ses fictions ingénieuses et les chanta en les enveloppant de l'allégorie. Le puits où descendaient les aspirants leur fit dire que la vérité était cachée au fond d'un puits. Les juges des morts conduits au delà d'un lac par le nautonier Caron, l'urne dont ils se servaient pour le scrutin leur donnèrent l'idée de l'Achéron entourant les enfers, de Caron qui seul avait le droit de les faire traverser, et des trois juges qui jugeaient les morts en examinant ce qui était dans l'urne. Les obscurs souterrains que parcouraient les initiés, les aboiements des chiens, les monstres, les spectres les plus hideux, tous ces objets que les Égyptiens et les Grecs avaient inventés pour les épreuves,

---

» moyen âge. Une de ses principales vertus est la puissance génératrice; aussi les livres sacrés lui donnent-ils le nom de *feu régénérateur.* Ame du monde, esprit universel répandu dans toute la nature, il est l'essence et l'esprit vital de tous les corps qu'il anime, » de tous les genres dans lesquels il s'incarne, et est profondément » modifié par tous les milieux qu'il traverse. »

leur firent imaginer les enfers, le cerbère, les furies, les ombres errantes. Les Champs-Élysées, éclairés par un autre soleil, sont évidemment le lieu où l'on conduisait l'initié au sortir des épreuves; le Tartare, où des ombres plaintives gémissaient de leurs faiblesses, est l'image du lieu où étaient enfermés ceux qui avaient succombé aux épreuves. Ces brasiers et ces flammes où l'on faisait passer les initiés pour les purifier firent dire que les hommes qui avaient été élevés au rang des dieux avaient auparavant passé par le feu, pour y être purifiés de tout ce qu'ils avaient d'impur et de terrestre. Descendre aux enfers ou se faire initier était chez les anciens la même chose.

Fondation des Colléges de constructeurs, berceau de la franc-maçonnerie.

Les mystères des Égyptiens passèrent d'abord par Moïse chez les Juifs, puis chez les Grecs et les Romains; chez ces derniers, ils s'introduisirent en partie dans les *colléges de constructeurs*, institués par Numa Pompilius l'an 715 avant notre ère (1). Ces colléges étaient à la fois confraternité d'arts et société religieuse, et leurs rapports avec l'État et le sacerdoce étaient déterminés avec précision par les lois. Ils avaient leur propre culte, leur

(1) Numa Pompilius institua, en outre, des colléges d'artisans (collegia artificum) au nombre de 131, en tête desquels étaient les colléges d'architectes ou de constructeurs. On les désignait sous le nom de confraternités (*fraternitates*).

propre organisation basée sur celle des architectes et prêtres dionysiens, que nous trouvons bien des siècles avant cette époque en Syrie, en Égypte, en Perse et dans l'Inde, et dont le degré de sublimité à laquelle ils avaient porté leur art nous est révélé par les ruines encore existantes des monuments qu'ils y élevèrent. Outre le privilége exclusif de construire les temples et les monuments publics, ils avaient une juridiction particulière et étaient affranchis de toutes contributions. Ces colléges se réunissaient ordinairement après les travaux du jour dans leurs loges respectives (maison de bois près l'édifice en construction), où ils se concertaient pour la distribution et pour l'exécution du travail; les décisions y étaient prises à la majorité des voix; les frères initiaient les nouveaux membres dans les secrets de leur art et dans leurs mystères particuliers. Ils étaient divisés en trois classes : apprentis, compagnons et maîtres, et ils s'engageaient par serment de se prêter réciproquement secours et assistance. Les présidents, élus pour cinq ans, se nommaient *magistri*, maîtres; leurs travaux en loge étaient toujours précédés de cérémomies religieuses, et comme ils étaient composés d'hommes de tous les pays, et par conséquent de croyances différentes, l'Être suprême devait nécessairement y être représenté sous une formule générale; ils le nommèrent *grand architecte de l'univers*, considérant l'univers comme le plus beau temple, comme la plus belle architecture.

Dans le principe, l'initiation à cette corporation privi-

légiée paraît s'être bornée, pour le premier et le second degré, à quelques cérémonies religieuses, à la communication des devoirs et obligations imposés à l'apprenti et à l'ouvrier, à l'explication de certains symboles, au signe de reconnaissance et à la prestation du serment; l'ouvrier apprit en outre à se servir de l'équerre et du niveau. Ce n'est que pour passer maître, en quelque art que ce fût, qu'une initiation solennelle paraît avoir eu lieu; l'aspirant y était soumis à des épreuves empruntées à l'initiation des Égyptiens, et dans laquelle il subissait un examen sérieux sur ses connaissances et ses principes.

Par la protection que les colléges des constructeurs accordaient aux cultes et aux institutions étrangères, il s'était développé chez eux des doctrines et maximes bien au-dessus des idées de leur époque, et qu'ils enveloppaient de symboles et d'emblèmes qui voilaient leurs secrets intérieurs; ils avaient, comme les Dionysiens, des mots et des signes de reconnaissance.

Ces colléges d'artisans, et principalement ceux qui professaient les métiers nécessaires à l'architecture religieuse et civile, navale et hydraulique, se répandirent d'abord de Rome dans la Gaule cisalpine (Venise et Lombardie), puis dans la Gaule transalpine (France, Belgique, Suisse et Bretagne); plus tard, dans l'Orient, en Arabie, d'où ils se répandirent en Espagne. Un grand nombre de ces colléges ou corporations, qu'on appelait déjà, à cette époque, des confraternités, suivaient les légions romaines. Celles-ci

avaient la mission de tracer les plans de toutes les constructions militaires, telles que camps retranchés, routes stratégiques, ponts, aqueducs, arcs de triomphe, etc. Ils dirigeaient aussi les soldats et les simples ouvriers dans l'exécution matérielle de ces ouvrages. Composées d'artistes et de savants, ces corporations répandirent le goût et la connaissance des mœurs, de la littérature et des arts des Romains partout où cette nation porta ses armes victorieuses. Comme elles se devaient, par leurs travaux mêmes, plutôt à la paix qu'à la guerre, elles apportèrent aux vaincus et aux opprimés l'élément pacifique de la puissance romaine : l'art et la loi civile.

Ces colléges subsistèrent jusqu'à la chute de l'Empire dans toute leur vigueur. L'irruption des peuples appelés barbares les dispersa et les réduisit à un petit nombre ; ils continuèrent à décliner tant que ces hommes ignorants et féroces conservèrent le culte de leurs dieux ; mais, lorsqu'ils se convertirent au christianisme, les corporations fleurirent de nouveau.

Les corporations maçonniques en Bretagne.

Plusieurs des brigades d'ouvriers constructeurs qui se trouvèrent avec les légions romaines dans les pays bordant le Rhin furent envoyées, l'an 43, par l'empereur Claude, dans les îles britanniques pour garantir les Romains contre les incursions des Écossais. Avant leur arrivée dans le pays, on n'y trouvait ni villes, ni

bourgs. Les corporations maçonniques avaient mission de construire pour les légions des camps, qu'ils entourèrent de murs et de tours fortifiées. Peu à peu l'intérieur de ces colonies militaires se garnit de vastes monuments, de bains, de ponts, de temples et de palais, qui pouvaient, en quelque sorte, rivaliser avec ceux de Rome, leur capitale.

Partout où les légions établirent des camps retranchés, ils donnèrent naissance à des cités plus ou moins importantes. C'est ainsi que York (alors *Eboracum*), célèbre dans l'histoire de la franc-maçonnerie, fut une des premières qui acquit de l'importance et fut élevée au rang de cité romaine.

Les indigènes aidèrent les Romains dans ces différentes constructions et se firent incorporer dans les brigades d'ouvriers pour apprendre leur art. En peu de temps on vit s'établir dans toutes ces contrées des villes et des bourgades. Les riches habitants du pays imitèrent les Romains et firent également construire de somptueuses habitations. Les architectes romains ornaient leurs temples, leurs palais et leurs habitations avec les mêmes sentiments de l'art qu'ils avaient élevé les palais et les temples des puissants de Rome. Journellement en contact avec les besoins les plus élevés de tant de peuplades différentes, ils acquéraient une tolérance humanitaire pour les mœurs étrangères et pour les idées religieuses toutes différentes des leurs. Ils apprenaient à découvrir ce qu'il y a de vraiment humain dans chaque

peuple, et ils le trouvaient même à travers le voile sous lequel un sort heureux ou malheureux semblait le cacher et à travers l'enveloppe dont le couvraient les mœurs et les opinions locales et nationales.

Les irruptions et invasions continuelles des montagnards de l'Écosse obligèrent les Romains à élever au nord du pays, en trois reprises différentes, des murailles immenses ([1]), dont l'une à travers le pays, de la côte orientale à l'occidentale. Les corporations romaines ne pouvant suffire à une œuvre aussi gigantesque, les Bretons, qui s'étaient formés à leurs services, les aidèrent dans ces travaux, et obtinrent par là de partager avec eux tous les avantages et priviléges dont jouissaient les sociétés de constructeurs. Leur contact réciproque et constant durant l'exécution de la même entreprise, et notamment en pays étranger, rapprochait les individus toujours davantage, et la jouissance commune des mêmes priviléges achevait ce rapprochement. Le même art, l'unité de plan, l'action combinée des forces employées, tout cela les engageait encore davantage à exercer dans leur intimité la plus grande tolérance pour les sentiments religieux et nationaux. Une fraternité universelle naquit et se développa parmi eux. L'*ensemble* de tous les ouvriers

---

([1]) Le premier grand mur fut construit par les corporations maçonniques, sous les ordres du général Agrippa (90 apr. J.-C.); le second sous l'empereur Adrien (120 apr. J.-C.), qui allait de la Tyne au golfe de Solway, et traversa le pays de la côte orientale à l'occidentale; et le troisième, plus au nord, par Septime Sévère (207 apr. J.-C.).

employés dans une entreprise, puis dans une seconde et même dans une troisième, *depuis le premier maître jusqu'au dernier apprenti*, s'appela une *loge*. On était logé et on prenait ses repas dans des bâtiments ressemblant à des tentes, qui étaient élevés, pour la durée de la construction, dans le voisinage du local où l'édifice devait s'élever.

Toutes ces circonstances avaient contribué à élever l'architecture à un degré de perfection qu'elle n'avait atteint dans aucune des autres provinces romaines, de manière que déjà, dans le troisième siècle, la Bretagne était célèbre par le grand nombre et le savoir de ses architectes et de ses ouvriers, ce qui les fit appeler pour toutes les grandes constructions qu'entreprirent les Romains sur le continent.

Le christianisme se répandit de bonne heure dans la Bretagne, et donna aux loges maçonniques ce caractère particulier qui les distingua à travers toutes les époques. Ces mêmes routes militaires bâties par les corporations, d'une étendue si immense, sur lesquelles Rome, la capitale conquérante du monde, envoyait des chaînes aux peuplades les plus éloignées, servirent maintenant à porter à l'humanité fatiguée de son existence la nouvelle liberté prêchée par le Christ. Les hommes qui, remplis de la nouvelle foi, se sentaient la vocation de l'annoncer à tous les peuples, parcouraient ces routes, de l'orient à l'occident. Bien que les nouveaux convertis fussent exposés aux persécutions les plus sanglantes dans les villes et dans les

bourgades, il était cependant permis aux messagers de la vérité de suivre en confiance les corporations maçonniques qui, tantôt seules, tantôt suivant les légions, parcouraient sans cesse et dans toutes les directions l'immense empire.

La Grande-Bretagne, par un sort favorable, avait eu plus de gouverneurs doux et humains qu'aucune autre province romaine. L'exemple partant d'en haut fut facilement suivi par le peuple. Si, par conséquent, dans les autres provinces les persécutions contre les chrétiens, d'après l'ordre des empereurs, s'exécutaient avec une rigueur qui fait frissonner, un asile sûr fut offert aux persécutés en Angleterre, et notamment au milieu des loges.

Outre cela, il arriva que beaucoup d'entre ceux qui annonçaient l'Évangile étaient devenus compagnons pour être sûrs de l'entretien de leur vie dans tout pays. C'est donc parmi leurs associés qu'ils rencontrèrent les auditeurs les mieux disposés pour leur doctrine si humaine et si pure.

L'égalité de tous et l'amour de l'humanité dans le vrai christianisme répondirent entièrement au génie qui s'était déjà répandu parmi les ouvriers cultivés.

Lorsque, pourtant, quelque gouverneur humain croyait ne pas pouvoir se dispenser d'exécuter les ordres impériaux, ceux qui en étaient menacés se réfugiaient en Écosse, aux Orcades ou en Irlande, d'où ils revenaient lorsque la tempête était apaisée. C'est en Écosse où l'on fit le meilleur accueil à ces réfugiés,

qui y apportèrent, comme témoignage de reconnaissance, l'*architecture* et le *christianisme;* c'est de cette époque que date la construction de ces magnifiques châteaux forts, d'un style particulier, que ces maçons chrétiens bâtirent pour les chefs de la nation et dont les restes grandioses bravent encore aujourd'hui la main destructive du temps, et attestent la hardiesse et le génie artistique de leurs fondateurs.

Lorsque Carausius, commandant de la flotte romaine qui se trouvait sur la côte de la Belgique, se révoltant et faisant voile pour la Bretagne, s'en empara en 287, il se déclara indépendant de Rome et prit le titre d'empereur. Mais Carausius, craignant toujours une attaque de l'empereur Maximien (que Dioclétien avait choisi pour co-empereur en lui donnant l'empire occidental), chercha surtout à se concilier la faveur de la société la plus importante et la plus influente du pays, celle des corporations maçonniques. Elles étaient alors composées non-seulement de Romains et de Grecs, mais particulièrement d'indigènes. Dans ce but, Carausius confirma aux corporations, à Vérulam (aujourd'hui Saint-Alban), lieu de sa résidence, par l'intermédiaire d'Albanus, chevalier romain, et de l'architecte grec Amfiabulus, qui représentaient ces confréries, leurs anciens privilèges, tels qu'ils furent établis par Numa Pompilius, et qui, depuis lors, leur avaient en partie été restreints par les derniers empereurs; il y ajouta le droit de juridiction. C'est cette indépendance de tout autre tribunal qui est principalement exprimée

dans le nom de *free-masons* (francs-maçons), qui leur fut donné depuis cette époque pour les distinguer des maçons non privilégiés, qui ne faisaient pas partie des corporations.

Affranchi de la puissance des empereurs, Carausius employa tous ses trésors pour augmenter le bien-être du pays; il occupa principalement les corporations maçonniques à la construction de magnifiques édifices publics, qui pouvaient rivaliser avec ceux des autres résidences impériales.

Après la mort de Carausius, qui fut assassiné par ses propres partisans (295), à l'approche de la flotte qui portait Constance Chlore (sous-empereur choisi par Maximien et investi du gouvernement de la Gaule et de la Bretagne), celui-ci prit possession de la Bretagne et choisit *Eboracum* (aujourd'hui York) pour résidence, où se trouvait alors les plus anciennes et les plus importantes loges du pays. Cette ville resta dès lors le centre de toutes les loges britanniques.

Après la mort de Constance, appelé le Grand (mort à York, 306), son fils Constantin lui succéda dans la dignité de césar. Il fit cesser les persécutions contre les chrétiens et se déclara leur protecteur. Après sa victoire sur son rival Licinius, il adopta le christianisme bien plus par politique que par conviction, et le déclara religion de l'État.

Du sein des premières communes chrétiennes, où les doctrines charitables du Christ se répandaient immédiatement dans la vie de leurs membres, les pre-

miers apôtres de l'Évangile vinrent en Bretagne au milieu des corporations maçonniques. Ces prêtres de la religion du Christ étaient restés étrangers à toute pensée de domination, et les disputes funestes des quatre principaux archevêques de la chrétienté n'avaient pas encore altéré la doctrine primitive et la parole du Christ, qui disait : que celui-ci parmi eux serait le premier qui servirait avec le plus de dévouement. De même que le corps de l'homme et son âme sont faits l'un pour appartenir à l'autre, et pour se pénétrer l'un l'autre ; de même s'unirent et se pénétrèrent mutuellement les loges et ceux de leurs membres qui prêchaient le Christ. L'esprit confiant et adouci de l'artiste se montrait impressionnable à cette morale qui embrassait l'humanité tout entière. Le sentiment de l'art repoussait loin de lui tout sophisme. La vie sociale des loges ressemblait déjà depuis longtemps aux premières associations chrétiennes. Ainsi, ces premiers apôtres de l'Évangile ne faisaient qu'ajouter plus d'intimité à la vie des loges. Mais, de son côté, la vie contemplative et patiente des premiers chrétiens prit dans celles-ci l'accroissement d'une force robuste et virile. L'architecture indispensablement nécessaire dans ces temps leur assurait des libertés partout où les menaient leurs pèlerinages créateurs.

Les compagnons qui vinrent annoncer le christianisme restèrent affranchis des tentatives d'une ambition ridicule. Leur doctrine, par conséquent, reçut une simplicité particulière et resta compréhensible à

tout cœur humain. S'ils voulaient rester intelligibles et chers à leurs compagnons de loge, ils n'avaient qu'à développer devant eux les premières ordonnances du christianisme primitif. Aussi souvent encore qu'ils furent obligés de se réfugier en Écosse, en Irlande ou sur les Orcades et de vivre en Couldéens ([1]), il leur fallait encore retrouver l'interprétation la plus simple de leurs doctrines pour les mettre à la portée de cette race magnanime des héros du Nord, si près encore de la vie de nature. C'est donc ainsi que le christianisme se conserva avec plus de pureté dans la Grande-Bretagne que partout ailleurs.

L'influence des corporations augmenta en même temps que celle du christianisme fut augmentée par Constantin. Partout s'élevèrent alors des églises chrétiennes pour la construction desquelles on les appelait. Constantin lui-même, qui, à l'exemple de son père, habitait York dans les premiers temps de son règne, connut personnellement les principaux membres des corporations. Beaucoup, parmi eux, l'accompagnèrent en Orient. Les tendances envahissantes des peu-

([1]) Un grand nombre de chrétiens qui s'étaient réfugiés en Irlande, dans le pays de Galle et aux Orcades, habitués à toutes les privations durant les voyages et leurs excursions apostoliques, vivaient en solitaires dans ces mêmes grottes des côtes rocailleuses, dans lesquelles les druides avaient tenu, avant eux, leurs assemblées religieuses et secrètes, et ils ne les quittaient que pour prêcher le christianisme. C'est de ces habitations solitaires que les chrétiens reçurent le nom de Couldéens, ce qui signifie, en langue calédonienne, des hommes vivant solitairement.

ples germaniques contre l'empire romain furent de jour en jour plus menaçantes. Ils ne se contentaient plus du pillage des provinces conquises, qu'autrefois ils abandonnaient après les avoir envahies, mais ils commencèrent à s'y établir définitivement. Des peuples venus de plus loin poussaient toujours de nouveau les premiers, qui pénétraient plus en avant dans les possessions romaines, et c'est ainsi que la Grande-Bretagne se trouva de plus en plus isolée du continent romain.

Depuis le commencement du troisième siècle, les Romains avaient eu à combattre presque sans relâche les montagnards de l'Écosse. Se trouvant embarrassés de tous côtés, ils ne jugèrent plus prudent d'employer à la défense de la Bretagne la force dont ils avaient besoin ailleurs. Attaqués par les Goths au cœur même de leur empire, ils retirèrent peu à peu leurs légions de la Bretagne et la quittèrent enfin entièrement (l'an 426).

Les Bretons appelèrent à leur secours, contre les Écossais et les pirates qui infestaient les côtes, les Saxons et les Angles païens. Ces auxiliaires cependant leur devinrent funestes. Ils repoussèrent les Écossais, mais ils s'emparèrent aussi eux-mêmes du pays d'Angleterre et fondèrent les *sept royaumes Anglo-Saxons*. La grossière barbarie de ces conquérants en fit les ennemis de toute civilisation : villes et villages furent détruits, et le bien-être florissant de l'Angleterre disparut. Ce qu'il y avait d'habitants chrétiens ou civilisés

s'enfuit dans les montagnes du pays de Galles, qui ne fut jamais conquis par les Anglo-Saxons, ou en Écosse, ou dans les îles. Ce fut là que se conservèrent l'ancienne langue britannique, le christianisme des Couldéens et l'architecture des loges, avec leurs antiques institutions.

Après que la première impétuosité des Angles et des Saxons fut calmée, et que l'agriculture plus paisible remplaça les guerres de brigandages, quelques Couldéens isolés sortirent de leurs lieux de refuge, et en convertirent plusieurs parmi le peuple ou les nobles, mais ne réussirent pas près de leurs rois. Cependant, vers la fin du sixième siècle, la douce lumière de la doctrine primitive du Christ commença à se répandre peu à peu jusqu'au centre des sept royaumes.

Les moines de l'ordre des Bénédictins, que le pape Grégoire Ier envoya en Angleterre pour convertir les Anglo-Saxons et qui avaient à leur tête Austin, célèbre architecte, avaient réussi peu à peu à convertir et baptiser tous les rois des sept pays. Bien que ces moines s'efforçassent de toute manière de fortifier le pouvoir du pape, en faisant valoir autant que possible les dogmes du catholicisme, ils trouvèrent cependant l'influence des Couldéens trop grande pour pouvoir la supprimer immédiatement. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer cet esprit mieux caractéristique et plus libre qui fut dans les couvents de l'Angleterre et de l'Irlande infiniment plus favorable à la prospérité des sciences que dans ceux du continent.

Pour s'assurer une influence durable, beaucoup de moines bénédictins étudièrent et exercèrent à cette époque l'architecture. Ce sont eux, et principalement Austin, prêtre architecte, l'apôtre de l'Angleterre et son premier archevêque de Cantorbéry, qui firent renaître les anciennes corporations maçonniques, réduites alors à un bien petit nombre, insuffisant pour les immenses constructions que ces nouveaux apôtres du christianisme projetaient. En Angleterre, comme sur le continent, les loges se lièrent aux couvents, et les institutions monacales y dominèrent plus ou moins, selon que les maîtres étaient des abbés et des moines, et les architectes des frères laïques. Aussi les loges tenaient-elles alors leurs réunions presque exclusivement dans les couvents, et si un abbé était préposé ou surveillant de la loge, on l'appelait communément *vénérable maître* ou *vénérable frère;* c'est de là que dérive ce titre resté en usage dans les loges.

Depuis la fin du septième siècle, les évêques et les abbés firent de fréquents voyages à Rome, en partie pour en rapporter des statues ou des tableaux, mais surtout pour y engager des architectes et artistes à venir se fixer en Angleterre. Ces architectes, qui élevèrent aux nobles leurs châteaux, au clergé ses couvents et ses églises, furent traités avec les plus grandes attentions, et les grands du pays se réunirent à eux pour concerter d'un commun accord les moyens d'opérer le rétablissement des arts et du bon goût. Mais ici l'on trouve que le sentiment profond de l'art

ancien du siècle d'Auguste, comme Vitruve l'avait enseigné, s'était mieux conservé chez les maîtres de l'Écosse et du pays de Galles que dans ceux du continent.

Par suite de ces circonstances, il se fit un nouveau pas dans le développement des loges britanniques. Elles ne se composaient plus exclusivement des compagnons architectes et maçons, mais les hommes puissants et les hommes civilisés qui protégeaient et qui aimaient les arts commencèrent à en faire partie comme maçons *libres et acceptés*. La loge d'York redevint et demeura la loge la plus importante. Depuis le septième siècle les hommes *libres* seulement pouvaient être reçus dans la société des francs-maçons (*free-masons*), de sorte que personne ne pouvait d'aucune manière les empêcher de jouir des priviléges maçonniques. Ensuite, celui qui voulait passer comme maître devait faire *trois voyages en pays étranger*, et avoir prouvé aux chefs, après chaque voyage, qu'il s'était perfectionné dans l'architecture. Le style et l'expression dans les édifices britanniques devaient se rapporter à l'*architecture écossaise*, qui, au commencement du huitième siècle, s'était élevée à un haut degré de perfection.

Cette obligation produisit une modification particulière dans la constitution des loges. Pendant que les assemblées générales s'occupaient de l'architecture sous les rapports généraux, il se formait des sections particulières qui prirent surtout à cœur de s'occuper des

modèles écossais. Mais, pour chaque décision importante, il fallait presque rigoureusement contempler ces modèles admirables. Depuis York on fit donc de fréquents voyages en Écosse.

Il fallait de plus un rendez-vous fixe pour délibérer sur les observations qu'on faisait, et l'on choisit pour cela la *vallée de Glenbeg*, à la côte nord-est de l'Écosse, vis-à-vis de l'île de Sky. Là il y avait deux vieux châteaux bâtis d'une manière remarquable en pierre, sans chaux ni mortier. Ils paraissaient avoir servi de lieu de refuge dans les guerres des temps les plus anciens. C'était dans ces châteaux où le conseil des maîtres s'assemblait; on leur donna le nom de *maîtres de la vallée* ou *maîtres écossais*. Ils formèrent une espèce d'élite vis-à-vis de tous les autres membres de la loge. C'était à eux qu'on confiait le génie intime de l'architecture, c'est-à-dire la culture consciencieuse de l'étude des *modèles écossais*.

Cette institution des corporations maçonniques, en relation avec les couvents, sut conserver le trésor de la science et des arts, après la chute de Rome, dans une si grande estime, que les membres de ces associations, malgré l'infériorité politique de la Grande-Bretagne d'alors, parvinrent à se créer, par cette force irrésistible et par leur hardiesse, un cercle d'activité et d'influence qui embrassait la presque totalité de l'Occident. Quel nombre d'apôtres du christianisme n'est-il pas sorti seulement des couvents irlandais de Sky et de Bangor? Et tous étaient, ou suivis, ou accom-

pagnés de compagnons maçons pour assurer sur-le-champ la prospérité de la nouvelle semence par la construction d'églises et de couvents.

Pendant l'invasion et la guerre avec les Danois (835-870), presque toutes les églises et tous les couvents furent dévastés ou incendiés, et avec eux tous les anciens documents des loges, conservés dans les archives des couvents. Le roi Adelstan, pour réédifier ces monuments religieux, fit réunir à York, l'an 925, par son fils cadet Edwin, qui apprit l'architecture, toutes les loges disséminées dans le pays pour les reconstituer d'après leurs anciennes lois. Il leur confirma tous les priviléges dont avaient joui les plus libres colléges romains au temps de la République. La constitution que le roi Adelstan fit présenter à l'assemblée des maçons, qu'on appelle la charte d'York, est pénétrée de l'esprit des premières communautés chrétiennes, et elle prouve par son introduction l'indépendance des corporations maçonniques et le peu d'influence que le clergé catholique romain exerçait sur elles (1).

Tous les monuments destinés au culte de Dieu étaient alors voués et consacrés à un saint, et toutes les corporations de cette époque en choisirent un pour patron. Les francs-maçons prirent *saint Jean-Baptiste* pour le leur, parce que sa fête tombait au 24 juin, jour du solstice d'été; cette époque était toujours célébrée,

(1) Voir le texte de la const. d'York.

par les peuples de l'antiquité et par les maçons depuis la fondation de la confrérie, comme époque solsticiale où le soleil est au plus haut degré de sa splendeur et où la nature est parée de toutes ses richesses. Comme successeurs des anciens colléges des Romains, les maçons d'Angleterre conservèrent ces fêtes chéries; mais, pour ne pas armer contre eux le clergé, ils furent obligés de leur donner une forme analogue à des mœurs nouvelles et à la religion dominante. Depuis lors ils se nommèrent, non exclusivement, francs-maçons, mais le plus souvent, confraternité ou *loges de Saint-Jean*, et plus tard *frères de Saint-Jean*. C'est sous cette dernière dénomination qu'ils furent le plus répandus sur le continent.

Les Corporations maçonniques dans les Gaules.

Pendant que les corporations maçonniques prirent un développement extraordinaire dans la Bretagne, elles s'établissaient et augmentaient avec non moins de succès dans toutes les provinces de la Gaule transalpine, et ensuite, après l'abandon de ces provinces par les Romains (486), dans tous les pays qui s'étaient soustraits à leur domination, dans toute la France notamment; ces confréries y étaient appelées corporations franches, leurs membres frères maçons [1]. Des débris

[1] Voir, pour tout ce qui est relatif à l'histoire de la société en France, d'abord la table chronologique, et puis le précis de l'histoire de la franc-maçonnerie dans les Gaules.

des anciens colléges de constructeurs romains s'étaient maintenus avec leur antique organisation en Lombardie, où Côme était une école célèbre d'architecture; elles s'y multiplièrent tellement (de 1000 à 1100) qu'elles n'y trouvèrent plus d'occupation. Ces corporations, après avoir obtenu des papes le renouvellement des anciens priviléges, en un mot *le monopole* exclusif pour toute la chrétienté d'élever les monuments religieux, se répandirent dans tous les pays chrétiens. Bien qu'une partie des membres de ces corporations fût de communion opposée aux papes, ces monopoles leur furent néanmoins confirmés et renouvelés depuis Nicolas III (1277) jusqu'à Benoît XII (1334), qui leur accordèrent en plus des diplômes spéciaux. Ces diplômes les affranchissaient de tous les statuts locaux, édits royaux, règlements municipaux, concernant soit les corvées, soit toute autre imposition obligatoire pour les habitants du pays.

Les diplômes leur concédaient en outre le droit de relever directement et uniquement des papes, de fixer eux-mêmes le taux de leurs salaires et de régler exclusivement dans leurs assemblées générales tout ce qui appartenait à leur gouvernement intérieur. Défense fut faite à tout artiste qui n'était pas admis dans la société d'établir aucune concurrence à son préjudice, et à tout souverain de soutenir ses sujets dans une telle rébellion contre l'Église.

Nous retrouvons ces corporations ou confréries à toutes les époques, mais surtout au moyen âge, dans

toutes les contrées de l'Europe, en Angleterre, en Allemagne, dans les Gaules, en Italie, en Espagne et en Portugal, où, sous la dénomination de frères de Saint-Jean, de fraternité maçonnique ou corporations d'ouvriers constructeurs, ils élevèrent tous ces sublimes monuments et toutes ces basiliques gigantesques qui feront à tout jamais l'admiration de la postérité.

Dans tous les lieux où ces corporations se fixèrent, elles y créèrent des foyers de propagande en prenant pour patrons des hommes éminents et en continuant d'en recevoir d'autres qu'elles initièrent à leurs secrets intérieurs. Ceux-ci, laissant de côté l'objet matériel, ne s'attachaient qu'à son sens mystique et fondaient en dehors des corporations maçonniques des loges pour travailler à son but philosophique. Les dangers des persécutions dans ces siècles d'ignorance les forcèrent à s'entourer du plus profond secret. Leurs doctrines ayant plus ou moins pénétré dans le corps social, ils furent accusés par les prêtres de chercher à introduire des schismes dans l'Église, des troubles et des séditions dans les dominations temporelles, des haines contre le pontife suprême et tous les souverains, enfin de vouloir rétablir l'ordre des Templiers et venger la mort du dernier grand-maître sur les descendants des princes et des rois qui furent coupables de ce fait. Il résulterait d'un document dont l'authenticité n'est pas encore complétement prouvée, que les représentants de dix-neuf loges de tous les pays auraient eu une assemblée à Cologne, en 1535, sous la présidence de

l'évêque Hermann V (1). Dans cette réunion ils auraient rédigé, pour leurs successeurs, un acte (2) dans lequel sont énoncés les doctrines et le but de la société, afin que, si l'intolérance, y est-il exprimé, de leurs concitoyens les accablait et les empêchait de se maintenir, ils pussent porter ces doctrines dans d'autres parties du globe.

Les persécutions du clergé ultramontain forcèrent ces loges à se dissoudre.

Les Corporations maçonniques en Allemagne.

Outre les loges dont il vient d'être fait mention, et qui s'étaient formées en dehors des corporations maçonniques, il existait, à cette époque, en Allemagne,

(1) Hermann V, évêque de Cologne, fut, quelques années après, mis au ban de l'Église pour avoir présidé cette assemblée.

(2) Ce document, appelé Charte de Cologne, est daté du 24 juin 1535, et signé de dix-neuf personnes portant des noms illustres, tels que Philippe Melanchton, Bruce, Coligni, Falk, Virieux, Stanhope, Jacobus Prepositus, van Noock, Nobel; ces signataires sont présentés comme délégués par les loges maçonniques de Londres, Édimbourg, Amsterdam, Hambourg, Paris, Vienne et autres villes, pour assister à une assemblée générale convoquée à Cologne. Cette Charte est écrite sur une feuille de parchemin, en caractères maçonniques; elle est rédigée en langue latine du moyen âge; l'écriture en est si altérée, que souvent il a fallu ajouter des lettres à des mots devenus incomplets. Cette Charte avec un second document de 1637, de la loge la Vallée de la paix, avec leurs procès-verbaux depuis 1519, tombèrent, après la mort du frère Boetzelaer, entre les mains du prince Frédéric, grand-maître des loges d'Hollande, qui en envoya des copies à toutes les loges d'Europe.

un très-grand nombre de loges qui, à l'instar de celles d'Angleterre, avaient accordé et reconnu à quelques-unes d'entre elles une supériorité, et en conséquence, donné le titre de grande loge (*Haupthutte*). Ces grandes loges étaient au nombre de cinq, et se trouvaient à Cologne, à Strasbourg, à Vienne, à Zurich et à Magdebourg. La première était d'abord la plus importante de toutes, et le maître de l'œuvre de la cathédrale de Cologne était reconnu le chef de tous les maîtres et ouvriers de la basse Allemagne, comme celui de Strasbourg l'était de ceux de la haute Allemagne. Plus tard, il s'établit une maîtrise centrale, et Strasbourg, où les constructions furent plus longtemps continuées, disputa cette prééminence à Cologne et devint le siége de la grande maîtrise. Elle comptait dans son ressort les loges d'une partie de la France, de la Hesse, de la Souabe, de la Thuringe, de la Franconie et de la Bavière. A la grande loge de Cologne étaient subordonnés les ateliers de la Belgique et d'une autre partie de la France; de la grande loge de Vienne, relevaient les loges de l'Autriche, de la Hongrie et de la Styrie. Celles de la Suisse étaient soumises à la grande loge de Berne, pendant le temps que dura la construction de sa cathédrale, et plus tard, à celle de Zurich, où son siége fut transféré en 1502. Les loges de la Saxe, qui reconnaissaient d'abord la suprématie de la grande loge de Strasbourg, furent placées plus tard sous celle de Magdebourg.

Ces cinq grandes loges avaient une juridiction in-

dépendante et souveraine, et jugeaient sans appel toutes les causes qui leur étaient portées, selon les statuts de la société. Ces anciens statuts, revisés le 25 avril 1459, par les chefs des loges assemblés à Ratisbonne, et imprimés pour la première fois en 1464, avaient pour titre : *Statuts et règlements de la Confraternité des tailleurs de pierre de Strasbourg.*

Cette constitution, sanctionnée par l'empereur Maximilien (1498), fut confirmée par Charles-Quint (1520), Ferdinand (1558) et leurs successeurs.

Déjà vers la fin du quinzième siècle, les abus criants du clergé et des papes avaient refroidi la ferveur religieuse, ébranlé la foi, et, par là, rendu impossible l'achèvement d'un certain nombre d'églises en construction. Il en résulta dans beaucoup de pays, et en France notamment, la dissolution et la dispersion des corporations maçonniques. Vint ensuite la *réforme de Luther*, qui ébranla jusque dans ses fondements la puissance papale, et, en arrêtant pour toujours la construction de ces vastes monuments du culte catholique, porta le coup mortel aux corporations maçonniques de tous les pays. Une grande partie des corporations d'Allemagne s'étant peu à peu dissoutes (celles de la Suisse le furent déjà en 1522, par un arrêté de la diète helvétique), la juridiction des quatre grandes loges en Allemagne se trouvait considérablement restreinte, et n'ayant plus rien à construire et rien à juger, la diète de l'Empire, siégeant à Ratisbonne, les abrogea par une loi du 16 mars 1707, et ordonna que les con-

testations entre les constructeurs seraient à l'avenir soumises à la décision des tribunaux civils.

Pendant les troubles qui désolèrent l'Angleterre, vers le milieu du dix-septième siècle, et après la décapitation de Charles Ier (1649), les maçons d'Angleterre, et particulièrement ceux de l'Écosse, travaillèrent en secret au rétablissement du trône, détruit par Cromwell; ils imaginèrent et créèrent dans l'intérêt de leur parti plusieurs *grades supérieurs*, et donnèrent en un mot à la maçonnerie un caractère entièrement politique. Les dissensions auxquelles le pays était en proie avaient déjà produit une séparation des maçons artistes d'avec les maçons acceptés. Ceux-ci étaient des membres honoraires que, selon l'usage immémorial, on avait agrégés à la société; ils étaient des hommes influents et de haute position; c'est par leurs efforts que Charles II, reçu maçon pendant son exil, fut élevé sur le trône en 1660, et c'est par lui que la franc-maçonnerie fut appelée l'*art royal*, parce que c'était elle particulièrement qui avait contribué à la restauration du trône. Déjà, à cette époque, les loges de la Grande-Bretagne étaient composées, en majeure partie, de maçons acceptés et de fort peu de maçons artistes, et elles ne s'occupèrent plus guère de l'objet matériel de l'association; c'est surtout pendant les troubles qui désolèrent l'Angleterre que son but fut entièrement abandonné. Malgré la restauration des Stuarts protecteurs de la franc-maçonnerie, le nombre des loges alla toujours en diminuant, et le peu qui restèrent étaient désertes.

Transformation de la franc-maçonnerie matérielle en institution philosophique.

C'est alors (1703) que la loge de Saint-Paul, la plus ancienne des quatre loges existant à cette époque, à Londres, prit une décision importante, ayant pour but d'augmenter le nombre toujours décroissant des membres de la confraternité, et de lui rendre son importance morale; elle arrêta qu'elle continuerait cette belle association en conservant religieusement les symboles traditionnels et ses doctrines humanitaires, et que désormais les « *priviléges de la maçonnerie ne seraient plus* » *le partage exclusif des maçons constructeurs, que des* » *hommes de différentes professions seraient appelés à en* » *jouir, pourvu qu'ils fussent régulièrement approuvés et* » *initiés dans la confraternité.* » Cette importante décision changea entièrement la face de la société et la transforma en ce qu'elle est aujourd'hui; mais bien des obstacles durent être aplanis, bien des années s'écouler encore avant qu'elle pût être mise en exécution; d'abord par manque d'union, ensuite par les troubles politiques, mais plus particulièrement par les infirmités du grand-maître J. Wreen. C'est après sa mort (1716) que les quatre loges se réunirent et convoquèrent en assemblée générale tous les francs-maçons de Londres et des environs, dans le but d'abord d'élire un nouveau grand-maître, ensuite pour se détacher de la grande loge d'York presque en somnolence, et enfin pour mettre en vigueur la décision de la loge Saint-Paul. C'est dans

cette assemblée qu'on jeta les bases de cette constitution qui, plus tard, fut acceptée, sanctionnée et imprimée sous le titre de *Constitution de l'ancienne et respectable confraternité des francs-maçons*. C'est de cette époque qu'il faut dater l'ère de la franc-maçonnerie moderne.

Le principe civilisateur renfermé dans les doctrines de la franc-maçonnerie, après avoir brisé les entraves qui le contenaient et l'étouffaient dans les bornes étroites d'une association mécanique, s'abandonna à toute sa puissance d'expansion et pénétra en un instant dans les entrailles du corps social et l'anima d'une vie nouvelle. La nouvelle franc-maçonnerie se répandit dans l'espace de vingt-cinq ans d'une manière miraculeuse dans presque toutes les parties du monde. Elle passa de l'Angleterre en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Amérique, puis en Portugal, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Suède et en Pologne, et déjà en 1740 nous trouvons des loges en Danemark, en Bohême, en Russie, aux Antilles, en Afrique et dans l'Inde.

Si la franc-maçonnerie a cessé de construire des temples, si elle a cessé, à l'aide de ses constructions architecturales, d'élever tous les cœurs vers la Divinité, tous les yeux et toutes les espérances vers le ciel, elle n'en a pas moins continué son œuvre d'édification morale et intellectuelle, et ses succès ne justifient que trop son point de départ et surtout son noble but de fraternité qu'elle s'est proposé dans le monde.

Il est certain qu'elle a dans tous les temps exercé

une puissante et heureuse influence sur le progrès social, et si, aujourd'hui, au lieu de se tenir à la tête de la société profane, elle marche, dans certains pays, à la remorque du siècle, c'est en grande partie à la destruction de l'uniformité, qui était une de ses bases fondamentales, qu'il faut l'attribuer. Cette destruction est due aux innovations introduites, pendant le dernier siècle, par des membres que de fausses lueurs avaient égarés.

De là, la naissance de plusieurs rites, la mésintelligence, la division des forces; graves inconvénients, neutralisés toutefois par l'excellent esprit de la grande majorité des maçons, qui, malgré les distinctions qu'on a établies entre eux, ne s'en regardent pas moins comme des égaux et des frères.

Cette société unique dans les fastes de l'histoire, venue d'âge en âge, à travers mille périls, jusqu'à nous, pour passer aux générations futures, a été encore dans le courant du dernier siècle, par suite des schismes qui viennent d'être signalés, violemment calomniée, persécutée par les rois et les prêtres; ses membres ont été spoliés, chargés de fers, mis à mort.

Opinions diverses sur l'origine de la franc-maçonnerie, ses doctrines, son but, son avenir.

L'origine de la franc-maçonnerie a présenté fort longtemps beaucoup d'obscurité et de vague, car de quelque côté qu'on cherchât à pénétrer dans ses régions,

toujours on se trouvait sur un champ ténébreux. L'on doit aux recherches scientifiques de quelques historiens maçons, qu'aujourd'hui cette obscurité a disparu en grande partie. C'est à cette obscurité dans l'histoire de la franc-maçonnerie, augmentée par la multiplicité des systèmes introduits, qu'il faut attribuer la diversité d'opinions émises par un grand nombre d'auteurs sur son origine. Par les rapports et les formes d'initiations qu'elle présente avec les mystères de l'Égypte et avec plusieurs sociétés et écoles philosophiques de l'antiquité, les dionysiens, les thérapeutes, les esséniens, les pythagoriciens, les uns ont cru devoir y placer l'origine de la franc-maçonnerie, tandis que d'autres, induits en erreur par des symboles et mots d'origine hébraïque, ont prétendu qu'elle avait pris naissance lors de la construction du temple de Salomon, dont les Paralipomènes et le livre des Rois nous donnent des détails précieux. Ce temple, élevé l'an 1012 avant notre ère, par le roi Salomon, initié aux mystères de son pays, et consacré par lui neuf ans plus tard à la gloire d'un Dieu unique et vivant, était la première manifestation publique d'un seul Dieu. Sous ce rapport et comme chef-d'œuvre d'architecture, représentant dans tout son ensemble l'image et l'harmonie de l'univers, il symbolise dans la franc-maçonnerie l'édifice moral auquel chacun doit apporter sa pierre. La maçonnerie conservant en outre religieusement les anciennes traditions et les allégories sublimes qui lui ont été léguées (dont une surtout a trait à la con-

struction dudit temple), l'on peut facilement par là s'expliquer l'erreur dans laquelle sont tombés tant d'auteurs en prenant ces allégories pour des faits. Beaucoup d'entre eux ont cherché et cru reconnaître son origine dans les usages et les mystères des premiers chrétiens, chez lesquels l'initiation était semblable à celle des païens; d'autres encore la placent dans le moyen âge, dans la chevalerie, dans l'ordre des templiers et dans ceux de Saint-Jean de Palestine, et d'autres enfin dans les corporations maçonniques de cette époque. La dernière de ces opinions était, d'après ce qui précède, la plus juste, puisque ces corporations étaient effectivement les successeurs des anciens colléges romains.

Une autre particularité qui a surtout contribué à induire en erreur dans les recherches sur l'origine de la société, c'est la différence que présentent les deux formes d'initiations; celle au premier grade étant empruntée aux mystères égyptiens, tandis que celle au deuxième et troisième appartient en entier à ceux des Hébreux. En voici l'explication. Lors de la fondation des colléges de constructeurs par Numa Pompilius, comme confraternité d'arts et en même temps comme société religieuse, la plupart des artistes se trouvant être des Grecs, et en partie initiés aux mystères de leur pays, ils imitèrent dans leurs cérémonies religieuses la forme de l'initiation pratiquée dans leurs mystères; lorsque plus tard un grand nombre d'artistes hébreux furent affiliés aux colléges, ils introduisirent,

à leur tour, une partie de l'initiation juive avec ses belles allégories.

Bien que les formes de l'initiation usitées de nos jours ressemblent probablement fort peu à celles qui étaient en usage chez les colléges de constructeurs, et que ces formes aient souvent été changées ou modifiées selon les pays et les hommes qui se trouvaient à la tête de la confrérie, il paraît cependant qu'un fond et certaines formes ont toujours religieusement été conservés. Les rituels qui furent établis à Londres vers 1650 (voir la chronologie générale), et qui ont de nouveau été modifiés en 1717, doivent avoir été formulés sur des documents anglo-saxons. La confrérie des maçons ayant déjà à cette époque abandonné le but matériel de l'association, paraît avoir reporté à l'initiation première les épreuves auxquelles on avait précédemment soumis le maître, conservant toutefois, pour ce grade, l'allégorie d'origine juive qui en a toujours formé la base ([1]).

Malgré tous les rapports qui existent entre les an-

([1]) Les historiens qui attribuent aux partisans des Stuarts l'établissement de la franc-maçonnerie, et qui par conséquent ne voient dans cette allégorie qu'une allusion à la mort de Charles Ier, sont dans l'erreur, et il faut bien peu posséder l'histoire ancienne pour ne pas voir dans Hiram, le maître des maçons, l'Osiris des Egyptiens, le Mithra des Perses, le Bacchus des Grecs, l'Atys des Phrygiens, dont ces peuples célébraient la passion, la mort et la résurrection, comme les chrétiens célèbrent aujourd'hui celle de Jésus-Christ. C'est d'ailleurs le type éternel de toutes les religions qui se sont succédé sur la terre.

ciens mystères et la franc-maçonnerie de nos jours dans ses formes d'initiations, celle-ci ne doit être envisagée que comme une *imitation* et non comme une *continuation*, car l'initiation aux anciens mystères était une école où l'on enseignait les arts, les sciences, la morale, la législation, la philosophie et la philanthropie, le culte et les phénomènes de la nature, tandis que la franc-maçonnerie est le résumé de la sagesse divine et humaine, c'est-à-dire de toutes les perfections qui peuvent le plus approcher l'homme de la Divinité. Elle est la morale universelle qui convient à l'habitant de tous les climats, à l'homme de tous les cultes. Comme ces derniers, elle ne reçoit pas la loi, elle la donne, parce que sa morale une et immuable est plus étendue et plus universelle que celle des religions natives, toujours exclusives, puisqu'elles classent les individus en païens, en idolâtres, schismatiques, sectaires, infidèles, tandis que la maçonnerie ne voit dans ses religionnaires que des frères auxquels elle ouvre son temple pour les affranchir des préjugés de leur pays ou des erreurs de la religion de leurs pères, en les portant à s'aimer et à se secourir les uns les autres; car la maçonnerie plaint et fuit l'erreur, mais elle ne hait ni ne persécute; son but se résume donc en ces mots : effacer parmi les hommes les préjugés de caste, les distinctions conventionnelles de couleur, d'origine, d'opinion, de nationalité, anéantir le fanatisme et la superstition, extirper les haines nationales et avec elles le fléau de la guerre, en un mot arriver par le progrès

libre et pacifique à formuler le droit éternel et universel selon lequel chaque individu doit librement et intégralement développer toutes ses facultés et concourir dans toute la plénitude de sa puissance au bonheur de tous, et faire ainsi de tout le genre humain une seule et même famille de frères, unis par l'amour, la science et le travail.

L'humanité accomplit lentement et péniblement sa grande révolution autour de l'axe brillant de la vérité, marche longue durant laquelle bien des peuples, bien des civilisations ont eu, comme les jours, leur lever et leur coucher; mais lorsque l'idée sera dépouillée du symbole et se montrera à l'intelligence parée de sa splendide nudité, que le flambeau de la vérité aura éclairé le monde et que la doctrine maçonnique sera devenue la religion de tous les peuples, alors sera réalisé l'idéal sublime renfermé mystérieusement dans les symboles de la franc-maçonnerie.

Ce temps est sans doute bien éloigné encore, mais il arrivera, il est marqué par le destin et dans l'ordre des siècles.

Déjà dans sa balance sacrée l'éternelle justice voit diminuer chaque jour la somme des erreurs populaires, et s'accroître la masse des lumières, des principes et des vérités qui préparent son triomphe et doivent un jour assurer son règne.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR LES

CORPORATIONS MAÇONNIQUES DANS LES GAULES,

DEPUIS LEUR INTRODUCTION, L'AN 60 AVANT JÉSUS-CHRIST [1], JUSQU'A LEUR DISSOLUTION AU XVI[e] SIÈCLE.

Après dix années de luttes et de combats, la vieille nationalité gauloise périt. Tout devait céder et se soumettre devant le vaste génie des Césars, les plus beaux dévouements comme les plus indomptables courages. C'est en vain que les 350 peuplades des Gaules, les Bellovaques et les Carnutes, les Éduens et les Bituriges, les Trévires et les Arvernes, lui auront disputé pas à pas leur territoire, les légions romaines surmontent tous les obstacles, elles comblent les marais, se frayent des routes à travers les forêts séculaires, s'emparent à peu près de toutes les villes dont elles font le siége, gagnent presque toutes les batailles qu'elles livrent. Après s'être épuisée en vains efforts pour la défense d'Alise et d'Uxellodunum, la Gaule forcée dans ses derniers retranchements fut obligée de subir le joug du vainqueur; elle devint une des plus belles et une des plus riches provinces du vaste empire romain.

---

(1) Bien antérieurement à cette époque, des brigades de compagnons constructeurs, leurs maîtres en tête, avaient accompagné les légions romaines dans le midi de la Gaule et en Espagne, et y avaient fondé des villes : Cordoue, par exemple; mais ce n'est que sous César que des colléges complets y furent appelés par lui pour reconstruire les villes détruites.

César, au dire de Plutarque, pour mener à bonne fin sa longue et périlleuse entreprise, avait pris plus de 800 villes, soumis plus de 3 millions d'hommes, desquels 1 million aurait péri en bataille, 1 autre million réduit en captivité; mais enfin l'œuvre de la conquête est accomplie (60 ans avant J.-C.).

César traita les pays conquis avec une extrême douceur; il laissa à la Gaule ses terres, ses habitations et la forme essentielle de son gouvernement. Il lui accorda même des titres et des droits de cité romaine; seulement il lui fit payer un tribut.

Les vieux Gaulois abandonnent peu à peu leurs mœurs rudes et sauvages pour des mœurs douces et polies. Ils quittent leurs antiques *oppida*, d'un accès difficile, pour des cités élégantes et embellies par de nombreux monuments. A côté des places de guerre on voit surgir des villes semblables à celles d'Italie. Augustodunum remplace Bibracte; Augusto-Nemetum est bâtie près de Gergovia. Les nouvelles villes construites sous la direction des corporations de constructeurs attachés en partie aux légions romaines prennent des noms latins, reçoivent de Rome des magistrats, des pontifes. Bientôt de somptueux édifices s'élèvent sur l'emplacement des lieux sacrés; les belles statues de l'art gréco-latin sont substituées aux informes simulacres des divinités celtiques; les marécages remplis de roseaux et les landes couvertes de bruyères sont convertis en champs et en prairies; les forêts s'éclaircissent, et le sol est cultivé comme les plus belles campagnes qui

s'étendent au delà des Alpes. Des routes nombreuses ouvrent des communications de toutes parts; les fleuves sont sillonnés de bateaux; les navires affluent dans les ports de l'Océan comme dans ceux de la Méditerranée; le commerce prend de l'extension, des fabriques s'organisent; enfin les divers produits du pays sont portés dans toutes les provinces du vaste empire.

Déjà, du temps de César, la Gaule était sillonnée de routes dans tous les sens; mais c'est au règne d'Auguste que se rapportent celles qui ont été exécutées dans les provinces. Il fit sans cesse venir de la Gaule cisalpine (Venise et la Lombardie) des artisans, membres des colléges de constructeurs, pour les travaux immenses que cette conquête réclamait, de même qu'il appela de Rome tous les constructeurs et ingénieurs dont elle pouvait se passer. Ces corporations conservant leurs importants priviléges et leur organisation s'augmentèrent considérablement dans les Gaules. Une partie fut occupée à la construction des routes, et guida les soldats romains dans ces travaux. Une autre était chargée plus particulièrement des fortifications, des camps retranchés; celle-ci était généralement attachée aux légions; d'autres colléges composés d'artistes constructeurs en bois et mécaniciens construisent à Massilia, à Fréjus, des bateaux et navires pour le service de l'État; une autre catégorie s'occupe exclusivement de l'édification des temples et monuments publics; une autre enfin, des ponts et aqueducs. — C'est Agrippa qui fit construire la plus belle chaussée

pavée qui couvrait la Gaule. On y comptait la via Domitia qui traversait la Savoie et la Provence; la voie faite par les ordres de Pompée (45 av. J.-C.) qui s'étendait depuis l'Italie jusque dans les Gaules, à travers les Alpes; la via Aurelia qui allait de Civita-Vecchia (Forum Aurelii) à Arelate (Arles); celle d'Emporium près des Pyrénées, jusqu'au passage du Rhône; enfin la voie qui aboutissait à Lugdunum (Lyon), après avoir passé la vallée d'Aosta, fut continuée par Agrippa dans quatre directions principales qui conduisaient : 1° dans l'Aquitaine par l'Auvergne; 2° au Rhin par l'embouchure de la Meuse; 3° à Laon par la Bourgogne et la Picardie; 4° à Marseille par Narbonne. Ce sont là les voies principales; il y en avait un grand nombre d'autres qui mettaient les villes et les bourgs en communication. Lugdunum (Lyon) était pour la Gaule ce que Rome était pour le reste de l'univers, le centre où aboutissaient toutes les grandes voies du pays. Comme à Rome, on y voyait la colonne milliaire dorée, qui était le point de départ pour mesurer toutes les distances. Les grands chemins romains étaient espacés de distance en distance par des bornes (milliari lapides) de 5 à 8 pieds de hauteur, sur lesquelles se trouvait l'indication numérique de la colonne, donnant plusieurs distances, soit en milles, soit en lieues.

Un moyen de pacification employé par les empereurs romains, fut de fonder une foule de colonies militaires. Chargées de contenir les nations les plus remuantes et

de défendre les frontières contre les agressions des peuples germaniques, ces colonies, qui ont donné naissance dans la plupart des provinces à des villes, étaient en rapports journaliers avec les habitants du pays, leur imposaient leur goût et leurs usages; elles étaient d'ailleurs composées de citoyens romains jouissant des mêmes droits et des mêmes priviléges que s'ils eussent habité l'Italie.

L'empereur Auguste, après avoir réglé lui-même à Narbo-Martius (Narbonne) (27 av. J.-C.) la répartition des impôts et l'administration intérieure, après avoir créé des écoles, s'occupa à faire construire dans beaucoup de villes du Narbonnais et du Lyonnais, et à Lyon principalement, par les colléges d'architectes, des voies, des aqueducs, des camps retranchés, etc. C'est de là que date la prospérité de Lugdunum (Lyon). Sous la domination romaine, cette ville devint la capitale des Gaules (caput Galliarum), le siége du gouvernement, la résidence impériale pendant les voyages d'Auguste et ceux de la plupart de ses successeurs.

César et Auguste acceptèrent en outre le patronage d'une foule de villes qui prirent le titre de Juliennes et d'Augustales, et qui jouirent de plusieurs priviléges.

Les anciennes villes, telles que Massilia (Marseille), Arelate (Arles), Aqua Sextia (Aix), Narbo-Martius (Narbonne), furent considérablement agrandies et ornées de monuments; mais un grand nombre d'autres villes, bâties sur l'emplacement des anciennes villes

gauloises détruites dans cette lutte, se relèvent de leurs décombres par l'activité prodigieuse des colléges constructeurs, aidés dans ces immenses travaux par les soldats romains et les populations gauloises.

Parmi cette foule de villes, telles que Gergovia, Xelodunum, Genabum, Bibracte, Alesia, Durocortorum, Agendicum, Autricum, Avernio, Avansio, Calaro, Tectavi, Averni, Nevernum, les cités les plus importantes par la suite furent Remi (Reims), Rothomagus (Rouen), Cæsarodunum (Tours), Avaricum (Bourges), Senones (Sens), Burdigala (Bordeaux), Vesontia (Besançon), Lugdunum (Lyon), Vienna (Vienne), Tolosa (Toulouse), Lutetia (Paris), Treveri (Trèves), dont cette dernière fut plus tard choisie pour résidence par les préfets de la Gaule.

Ces villes s'organisèrent exactement sur le plan de celle de Rome, qui resta le centre du gouvernement. Chacune d'elles avait son forum, son Capitole, ses théâtres, ses amphithéâtres, ses temples, ses basiliques, des voies, des aqueducs, des écoles où les belles lettres étaient enseignées avec un succès presque égal à celui qu'elles obtinrent à Athènes sous Périclès, et à Rome sous Auguste.

Le spectacle que présente la Gaule pendant la domination des douze Césars est du plus haut intérêt. Les colléges d'architectes, composés en général d'artistes et d'hommes versés dans toutes les sciences, avaient contribué à ce haut degré de splendeur, autant par le grand nombre de monuments qu'ils avaient élevés dans

les principales villes de la Gaule, sous le règne d'Auguste, que par leurs connaissances et leurs principes humanitaires. Aussi cette confraternité était-elle entourée d'une telle considération que déjà, à cette époque, beaucoup d'hommes distingués s'y firent agréger comme membres d'honneur. Auguste lui-même, dit-on, y avait été reçu. On voit alors les plus illustres patriciens préférer le séjour dans les Gaules à celui d'Italie. Agrippa, Drusus, Tibère et les plus riches Romains ambitionnent tous des charges dans les Gaules. En un mot, les institutions romaines, les mœurs romaines, les lettres et les arts romains sont transportés sur un sol nouveau, où ils sont appelés à acquérir un développement aussi admirable que dans les années les plus florissantes de l'Italie.

Nous devons noter que toutes ces productions de l'intelligence ont suivi, dans les deux pays, à peu près les mêmes phases et subi également l'influence des bons et des mauvais empereurs, qui les uns ont travaillé à la prospérité de la province, les autres l'ont accablée d'impôts et de vexations.

Jusqu'au quatrième siècle, les arts et notamment l'architecture furent très-florissants dans les Gaules. Depuis Constantin jusqu'à la défaite de Syagrius, les empereurs continuent à visiter le pays pour le défendre contre les invasions incessantes des Germains, Saxons, Burgondes, Hérules, qui fondent sur les Gaules avec un acharnement infatigable; mais les Francs paraissent être les plus redoutables de tous.

Aucune défaite ne peut les dompter; Julien cependant parvient à les soumettre (355). C'est après sa victoire sur cette nation qu'il séjourne à Lutèce, où il s'était fait bâtir un vaste palais dont nous voyons encore les thermes en ruines ([1]). Sous les empereurs qui lui ont succédé, les agressions deviennent plus actives et plus audacieuses, les ravages plus terribles. La puissance impériale perd chaque année, chaque jour de sa force et de son prestige. Stilicon soutient encore le pouvoir d'Honorius dans les Gaules, mais, après lui, les Slaves, les Alains, les Huns pillèrent et dévastèrent le pays sans pitié ni merci. Les Visigoths et les Burgondes purent même y fonder des établissements. Ataulphe, roi des Goths, combattit les hordes germaniques pendant quelques temps, mais il fut à son tour chassé de Narbonne, repoussé du midi par Constance, général de l'armée d'Honorius. C'est dans cette guerre que la plupart des beaux monuments élevés par les colléges romains furent détruits; monuments dont nous pouvons encore juger par quelques vestiges qui restent des amphithéâtres d'Arles, de Fréjus, de Nîmes, de Saintes, des aqueducs du pont du Gard, de ceux de Lyon, de Fréjus, de Saintes, de Luynes, de Vienne, de Néris.

Honorius réorganisa les Gaules, et Arles en devint la capitale. Dans une proclamation, il invite les peuples à reconstruire vingt-quatre de leurs villes détruites

---

([1]) A Paris, rue de la Harpe.

et à rétablir leurs ponts et les routes. Dans ce but il envoya dans toutes les contrées ravagées des artistes constructeurs pour les guider dans ces travaux, mais toutes ces améliorations, toutes ces institutions durèrent peu, car les nations barbares poursuivirent leurs envahissements, et les Francs finirent par triompher. C'est en vain qu'Aétius battit les Visigoths, repoussa les Burgondes, défit Attila; c'est en vain que Majorien reprit Lyon sur Théodoric; les Francs s'emparèrent de Mayence, de Trèves, de Cologne, détruisirent les édifices, amoncelèrent décombres sur décombres; ils s'établirent à Tournay, et de là s'avancèrent peu à peu sur le territoire de l'empire. Enfin Clovis apparut, et la Gaule échappa pour jamais à la domination romaine. Ce fut alors qu'un art nouveau s'éleva sur les ruines de l'ancien, se constitua sur une nouvelle base, et se développa, empruntant des éléments matériels au passé, mais les revêtant d'un autre symbole.

Les corporations maçonniques qui s'étaient formées en dehors des légions fixées dans les Gaules, et le nombre en était considérable, restèrent dans le pays après la retraite des Romains (486); ils avaient depuis des siècles admis dans leur sein beaucoup de Gaulois. Une grande partie des membres de ces corporations embrassèrent le christianisme, qui déjà depuis le commencement du troisième siècle avait de nombreux partisans dans les Gaules. N'étant plus exclusivement employés par les gouvernements, leurs priviléges n'étant plus les mêmes que sous les Romains, un changement

s'opéra dans leur organisation : les différents arts et métiers, qui jusqu'alors s'étaient trouvés réunis en une seule confrérie, se séparèrent et formèrent des corporations à part; ce sont là ces corporations que nous retrouvons plus tard organisées en corps d'arts et métiers dont les statuts et le caractère, bien que dégénérés, avaient plus ou moins conservé des vestiges des anciens collèges romains : leur organisation avait aussi servi plus tard de modèle à l'établissement des communes au moyen âge. Les corporations des maçons les plus considérables et les plus importantes sous tous les rapports, conservent seules leur organisation primitive et leurs priviléges; elles continuèrent à se vouer particulièrement à la construction d'édifices religieux : elles avaient déjà été chargées par les nouveaux apôtres venus de Rome, en 257, institués en qualité d'évêques, des édifices qu'ils faisaient construire à Amiens, Beauvais, Soissons, Reims et Paris. Ces maçons chrétiens, guidés par ces apôtres qui leur inspiraient de l'horreur pour les temples païens, travaillèrent partout à détruire l'énorme quantité d'édifices et ouvrages d'arts que les guerres et les invasions n'avaient pas encore détruits, et dont il restait encore quelques vestiges debout; après eux ce sont les barbares qui ravagent l'Orient et l'Occident, laissant des ruines partout où ils avaient passé : la terre offrit pour ainsi dire un sépulcre à tous ces débris de l'art.

Sous le règne de Childéric (460-481), de Clovis (481-511), de Clotaire (511-561), beaucoup d'églises

furent construites et bâties sur les débris des temples païens, et à la fin du sixième siècle on en comptait déjà un grand nombre dans le pays. Pendant les guerres internationales, les invasions des peuples barbares et les luttes sociales, l'étude des sciences et la pratique de diverses branches de l'art s'étaient réfugiées dans les monastères; on y cultivait surtout l'architecture, la sculpture et la peinture. Dès qu'il s'agissait de bâtir une église, c'était le plus souvent un ecclésiastique élève et membre des corporations maçonniques qui en fournissait le plan, et celles-ci en exécutaient les travaux sous sa direction. Saint Éloi, évêque de Noyon (659), saint Férol de Limoges, Dalmac, évêque de Rodez, Agricola, évêque de Châlons (680-700), furent de célèbres architectes. Mais les corporations avaient également formé un grand nombre d'habiles architectes laïques, dont la renommée avait passé en Angleterre, car déjà au commencement du septième siècle, l'évêque de Wermouth vint dans les Gaules pour en chercher, étant devenus fort rares en Angleterre, par le grand nombre d'édifices en construction. Plus tard encore Charles Martel (740), qui régna sur la France sous le titre de maire du palais, y envoya beaucoup d'ouvriers et de maîtres sur la demande des rois anglo-saxons.

L'invasion des Arabes (718) arrêta l'essor que les arts avaient pris au septième siècle, et ce n'est que sous Charlemagne (768-814), qui fit venir de la Lombardie des tailleurs de pierre, que l'architecture fut de nouveau cultivée avec succès. La qualification de

tailleur de pierre ou maître de l'œuvre était alors donnée aux plus grands architectes de l'Europe, et quiconque voulait devenir architecte se faisait recevoir dans la corporation pour apprendre à tailler la pierre, ce qui était envisagé comme la base de l'art; il n'était reçu maître qu'après avoir passé par les divers degrés d'apprentissage. Ce fut dans le style latin que tous les édifices de ces époques étaient élevés. Le style roman et roman-ogival, ou dit de transition, lui succéda ([1]).

L'an mil si redouté arriva; il devait amener le règne de l'Antechrist et la fin du monde; mais nul cataclysme n'avait ébranlé notre planète sur son axe; la terreur du monde chrétien dura cependant jusqu'en 1003, alors les peuples saluèrent avec joie l'aurore d'un monde nouveau. L'art, comme la société, sortit de sa longue léthargie et se transforma. L'élan fut général pour réparer tous ces désastres. Il se fit un renouvellement presque général de tous les édifices

---

([1]) Tous les monuments construits par les corporations maçonniques ont été élevés d'après de certaines formes et règles qu'on appelle *style* : il était adopté par les chefs, et tous les maîtres avaient à s'y conformer. On compte quatre périodes dont chacune est marquée par une forme (style) différente de l'autre.

Dans la 1re période, c'est le style latin qui domine du IVe au XIe siècle, puis le style romain du XIe et première moitié du XIIe siècle.

Dans la 2e période, c'est le style roman-ogival ou roman de transition de 1150 à 1200.

Dans la 3e période, c'est le style ogival primaire qui domina au XIIIe siècle, le secondaire au XIVe et le tertiaire à la fin du XIVe et au XVe siècle.

Dans la 4e période, c'est le style dit de la Renaissance, ancien latin, qui prévalut à la fin du XVIe et au XVIIe siècle.

religieux du monde chrétien. Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre (1054), déversa en quelque sorte par torrents de la Normandie les prélats et les architectes normands élevés à l'école des Lombards, un Manserius, un Lanfranc, un Robert de Blois, un Remy de Fécamp et une foule d'autres architectes français qui abattirent, pour les réédifier, les plus grandes et les plus belles cathédrales de l'Angleterre. Un grand nombre de maçons s'étaient formés à cette époque à l'école italienne en Lombardie, qui fut au dixième siècle un centre actif de civilisation, où des débris des anciens colléges d'architectes romains s'étaient maintenus avec leur antique organisation et leurs priviléges, sous le nom de Corporations franches. Les plus célèbres étaient celles de Côme, qui avaient acquis une telle supériorité, que le titre de « magistri comacini » maîtres de Côme, était devenu le nom générique de tous les membres des corporations d'architectes. Elles avaient toujours leur enseignement secret et leurs mystères, leurs juridictions et leurs juges particuliers.

Pendant que ces corporations avaient couvert la Lombardie d'édifices religieux, leur nombre s'était tellement multiplié que le pays ne suffit plus pour les occuper toutes. Un certain nombre se réunirent et se constituèrent en une seule et grande confrérie, dans le but d'aller dans tous les pays où le christianisme manquait encore d'églises et de monastères. Les papes secondèrent ce dessein et conférèrent aux corporations et à celles qui se formèrent dans la suite avec le même but,

un monopole exclusif (voir l'*Histoire générale*) qui fut respecté et sanctionné par tous les rois.

Nous les retrouvons en France, au onzième siècle, où on les désignait sous les noms de frères maçons, de frères pontifes, et quelquefois aussi sous celui de francs-maçons. Ils étaient employés presque exclusivement par les ordres religieux et étaient dirigés par eux. Les abbés et prélats tenaient à honneur d'entrer dans cette confrérie et de participer à ses secrets, ce qui ajoutait infiniment à la considération et à la stabilité de cette institution. Tous les frères maçons étaient liés entre eux par un contrat solidaire d'hospitalité, de secours et de bons offices, ce qui leur permettait de faire à peu de frais et en sûreté les plus longs voyages.

Les frères pontifes, qui formaient une communauté civile et religieuse semblable à celles des anciens colléges romains, s'occupaient plus particulièrement de ce qui concernait les ponts. Ce furent eux qui bâtirent le pont d'Avignon (1180) et presque tous les ponts de la Provence, de la Lorraine et du Lyonnais.

L'architecte en chef de la corporation, qui, dans le commencement, se trouvait souvent être un frère bénédictin, était suivi d'une réunion d'artistes ou d'artisans italiens, anglais, français, hollandais, allemands et grecs, et ils voyageaient d'un pays à l'autre, surtout lorsqu'il s'agissait de la construction de quelque grand monument.

Les compagnons vivaient dans des baraques qu'ils établissaient habituellement auprès de leur construc-

tion et de préférence en des lieux élevés. Le maître dirigeait tout. Dix hommes étaient toujours sous la surveillance d'un chef, et ce n'était que les véritables francs-maçons qui participaient à l'œuvre; leur besogne achevée, ils allaient chercher fortune ailleurs.

Le plus souvent ils étaient secondés par les populations, qui charriaient les matériaux, et par les seigneurs, qui leur donnaient des gratifications en argent ou en objets de consommation nécessaires à la vie. Les principales villes avaient leurs ouvriers réunis en corporation, ayant leurs statuts fondamentaux et particuliers, et jouissant, à côté de tous les priviléges attachés à leur art, des droits de citoyen.

C'est sous les règnes de Philippe-Auguste (1180-1223) et de saint Louis (1226-1270) qu'ont été conçues toutes ces magnifiques cathédrales, qu'on peut appeler des sanctuaires sublimes du Dieu tout-puissant, des conceptions grandioses du génie chrétien, des poëmes immortels écrits par la foi de ces maçons philosophes.

Aux yeux du vulgaire, ces monuments ne sont qu'une masse de pierres régulièrement amoncelées; leurs formes ne sont pour lui que l'expression d'une idée, celle d'indiquer un temple, un palais ou toute autre destination; mais, aux yeux du philosophe, cette forme a une mission plus noble et d'une plus haute portée, celle de transmettre aux générations futures les idées, les mœurs, les progrès civilisateurs de la génération présente, et d'être l'image fidèle des sentiments et des connaissances religieuses et civiles des

peuples. Aussi les divers génies qui ont conçu et exécuté les temples anciens et ceux du moyen âge semblent-ils encore habiter leur enceinte, et chacun de ces monuments paraît animé de l'âme de son auteur.

Sans entrer dans les détails de ces conceptions gigantesques, tels que nous les représentent les cathédrales de Cologne, de Strasbourg, de Paris et de tant d'autres, nous nous y arrêtons un instant pour jeter un regard sur leur ensemble; nous y trouvons, à part la hardiesse dans la conception, la plus harmonieuse réunion d'éléments qui semblaient d'abord diamétralement opposés, et le premier sentiment qu'elles nous inspirent est celui de l'étonnement; mais lorsqu'on s'aperçoit qu'un principe unique, original, ingénieux, disposant jusqu'aux moindres parties et descendant aux plus petits détails, règle et donne à tout la force et la grâce, l'âme se sent ravie jusqu'à l'admiration.

Le principe de répétition et de variation régulière d'une forme fondamentale, qu'on observe dans l'intérieur de ces monuments, a été également suivi dans la formation de tous les autres membres tenant à l'extérieur de l'édifice. Partout le type de l'ensemble se représente en petit [1]. Et ainsi nous retrouvons dans la composition de ces architectes philosophes un merveilleux principe de développement d'un petit nombre de formes fondamentales, procédant du simple au composé, tel que Haüy [2] l'a démontré dans les mi-

---

[1] Boissérée, *Histoire de la cathédrale de Cologne.*

[2] Traité de minéralogie.

néraux, comme étant le principe de la cristallisation, et tel que Gœthe l'a trouvé dans les plantes comme principe de la métamorphose végétale (1).

Les liens de la fraternité qui unissaient tous les membres de la société des francs-maçons expliquent comment il arrive que bien des monuments élevés dans divers pays de l'Europe, offrent une analogie, pour ne pas dire une identité frappante, surtout à partir du treizième siècle. Les maîtres de l'œuvre (architectes) de tous les édifices religieux de l'Église latine avaient puisé leur science à une même école centrale; ils obéissaient aux lois de la même hiérarchie, se dirigeaient dans leurs constructions d'après les mêmes principes et entretenaient ensemble, partout où on les envoyait, une correspondance assidue, en sorte que toutes les modifications et tous les perfectionnements devenaient immédiatement la propriété du corps entier. Les francs-maçons étaient obligés de s'astreindre au plan général adopté pour les édifices religieux, ils n'avaient droit de suivre leurs idées et leurs propres inspirations que pour ce qui regardait les détails, ornements, etc. Voilà ce qui nous explique encore comment les monuments contemporains de l'Alsace, du Poitou, de la Normandie, de la Bourgogne, de la Provence et de l'Auvergne présentent, surtout au point de vue de leur décoration, une physionomie particulière, qui tient d'ailleurs aussi

---

(1) Naturwissenschaft et morphologie.

à certaines circonstances locales et à la nature des matériaux.

Les sacrifices énormes que les populations avaient faits pour élever ces églises joints aux abus criants du clergé et des papes avaient, au quinzième siècle, ralenti l'ardeur et ébranlé la foi, à un tel point qu'il ne se construisait plus de nouvelles églises, et que même beaucoup de celles en construction ne pouvaient être achevées. Les progrès de la réformation achevèrent de détruire la puissance papale et arrêtèrent à jamais la construction de ces vastes édifices religieux.

Les corporations maçonniques ne jouissant plus alors de la protection des papes, et leurs priviléges étant devenus sans valeur, puisqu'ils n'avaient plus d'édifices religieux à construire, elles furent en grande partie dispersées et dissoutes en France, au commencement du XVIe siècle, où leurs débris s'allièrent aux corporations des villes. François Ier suspendit enfin, en 1539, toutes les corporations d'ouvriers. C'est ainsi que la franc-maçonnerie, d'après l'ancienne signification du mot, s'éteignit en France.

Depuis cette époque, les architectes se sont faits entrepreneurs de bâtiments et ont pris les autres à leur solde en qualité d'ouvriers. Le lien de la fraternité qui avait jusqu'alors uni le maître, l'ouvrier et l'apprenti fut peu à peu rompu, et les ouvriers formèrent par la suite des sociétés séparées, qui furent imitées par les autres corps de métiers. C'est là l'origine des sociétés de *compagnonnage*.

Les conséquences de la dissolution des sociétés francs-maçonniques furent telles, que quelque temps après on avait oublié complétement la manière de bâtir ces arcs pointus et ces voûtes élevées qui caractérisent les grandes cathédrales du moyen âge. Le style gothique dominant du treizième au quinzième siècle fit dès lors place au style dit de la renaissance (seizième au dix-septième siècle), et c'est de cette dernière école que sont sortis les célèbres architectes Delorme et Bullant (Tuileries, 1577), Lescot et Goujon (Louvre, 1571), Lemercier (Palais-National et Saint-Roch, 1660), Blondel et Bullet (portes Saint-Denis et Saint-Martin, 1674 et 1686), Mansart (château de Versailles et les Invalides, 1700 à 1725), J. Soufflot (Panthéon). Ces architectes n'appartenaient plus à la franc-maçonnerie.

Les corporations maçonniques n'ont jamais présenté en France ce caractère particulier qu'elles avaient en Angleterre, en Écosse surtout, et leur influence sur le progrès de la civilisation y a été beaucoup moins grande que dans ledit pays. L'usage adopté par ces corporations d'affilier en qualité de patron ou membre honoraire des hommes éminents, avait cependant eu en France le même résultat que dans d'autres pays, c'est-à-dire la formation de loges en dehors des corporations qui avaient pour but la propagation des doctrines humanitaires de l'institution; car il est certain que pendant que les corporations maçonniques se trouvaient dissoutes en France, depuis le commencement du

seizième siècle, il existait à cette époque des loges de cette nature à Marseille, à Lyon et à Paris, comme il en existait à Anvers, à Gand, à Bruxelles, à Amsterdam et à Florence. Toutes ces loges paraissaient avoir entretenu des relations avec celles des autres pays; mais, depuis le milieu du seizième siècle, nous n'en trouvons plus aucune trace, aussi peu que de celle que Jacques II, après sa fuite d'Angleterre (1688), doit avoir fondé dans le collége dit de Clermont, à Paris, qu'il habitait avant d'aller à Saint-Germain-en-Laye [1].

La transformation de cette confraternité d'arts en institution morale, telle qu'elle s'opéra à Londres en 1717, et qui en fit ce qu'elle est de nos jours, la ramena en France en 1721 [2].

---

[1] Le chapitre portant aujourd'hui ce nom a été fondé par le chevalier de Bonneville, en 1764.

[2] Voyez la Chronologie de l'histoire de la franc-maçonnerie en France.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE

L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE,

BASÉE SUR LES ANCIENS DOCUMENTS
ET SUR LES PRINCIPAUX MONUMENTS ÉLEVÉS PAR ELLE,

DIVISÉE EN TROIS ÉPOQUES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

De 715 avant J.-C. à 1000 après J.-C.

Avant J.-C.

715 Fondation des colléges de constructeurs romains (*collegia fabrorum*), composés de tous les arts et métiers nécessaires à l'architecture religieuse, civile, navale et hydraulique, avec des lois et des juges particuliers ; lois basées sur celles des prêtres-architectes dionysiens répandus, à cette époque, dans tout l'Orient. Numa Pompilius, en fondant ces colléges, les constitua à la fois comme société civile et religieuse, avec le privilége exclusif d'élever les temples et les monuments publics; leurs rapports avec l'État et le sacerdoce sont déterminés avec précision par les lois [1] ; ils ont leur propre juridiction, leur propre culte : à leur tête se trouvent des présidents appelés *magistri* (maîtres), des surveillants, des censeurs, des trésoriers, des gardes du sceau, des archivistes, des secrétaires, etc.; ils ont des médecins particuliers, des frères servants ; ils payent des cotisations

---

[1] Consultez, au sujet de ces associations, le *Corps du Droit romain; Cicéron*, l. II *Epist. ad Quint. frat.;* de Bugny, *Pollion;* Schoell, *Archit. hist.* t. I; *Aperçu de l'état actuel de la franc-maçonnerie*, par de Hammer; *Encyclopædie der Freymaurerey*, par Lenning; *Die drey ältesten Kuntsurkunden der Freymaurerey*, par C. Krause; *Mémoire sur l'état de l'architecture au moyen âge*, par de Widekind; *Histoire de la franc-maçonnerie*, par Heldmann.

mensuelles. Le nombre des membres de chaque collége est déterminé et fixé par la loi. Composés principalement d'artistes grecs, ils entourent les secrets de leur art et de leurs doctrines des mystères de leur pays et les enveloppent dans les symboles empruntés à ces mêmes mystères et à leurs mystères particuliers dont un des traits caractéristiques forme l'emploi symbolique des outils de leur profession.

En vertu de ses priviléges, tous les monuments publics qui furent construits depuis cette époque jusqu'au règne de Constantin-le-Grand, 330 après J.-C., dans Rome et les provinces soumises à sa domination ont été exclusivement élevés par eux ou sous leur direction; de tous les monuments dont il est fait mention dans cette chronologie, il existe des ruines plus ou moins importantes.

710 Numa, le grand législateur, qui fonda les colléges, leur assigna immédiatement de grands travaux : d'abord l'agrandissement du Capitole (forteresse); ensuite l'achèvement des temples consacrés au Soleil, à la Lune, à Saturne, à Rhéa, à Vesta, à Mars et autres divinités païennes, commencés sous Romulus et le roi des Sabins. Ces monuments terminés, Numa leur fait construire des temples à la Foi, à la Fidélité, à Romulus et à Janus, le dieu de la paix, que Numa adorait particulièrement; il fait fortifier la ville et l'entoure de murs. Numa fait continuer le fameux temple que Romulus éleva à Jupiter Stator, sur la place où son armée, prête à prendre la fuite, se résolut à combattre sur la prière que Romulus adréssa à Jupiter.

Le grand nombre de temples qui s'élevèrent par la suite dans Rome sont dus à l'usage qui s'établit à Rome depuis Romulus, que le général en chef élevât un temple au dieu qu'il invoqua pendant le combat d'une bataille gagnée; cette coutume explique le grand nombre de monuments élevés *à la même divinité*.

650 La population de Rome s'accroît considérablement sous Ancus Marcius, il fortifie la ville et l'entoure de nouveaux murs; un aqueduc considérable, qui prend son nom, est construit par ses ordres; il fait bâtir et construire par les colléges de constructeurs, un port à Ostie, pour favoriser le commerce maritime; ils y construisent des navires.

610 Sous le règne de Tarquin l'Ancien, des temples sont élevés à Jupiter, sur le Capitole; à Junon et à Minerve : il fait

élever un mur d'enceinte en pierre de taille (614), un canal souterrain (la Cloaca maxima) pour l'assainissement de la ville, et grand nombre d'autres monuments publics. Le premier cirque est construit par ses ordres.

580 Rome est encore agrandie sous le règne de Servius Tullius en l'augmentant des monts Virinal, Quirinal et Esquelin, qu'il fait également entourer de murs; il élève un temple à la Fortune virile et un autre à Diane.

530 Les monuments et temples commencés sont continués et achevés sous Tarquin le Superbe, il fait également continuer le fameux canal souterrain (la Cloaca maxima), dans lequel on peut aller en bateau; le temple de Jupiter Capitolin est achevé, de même le cirque commencé par son prédécesseur. Un autre cirque, dédié aux exercices athlétiques de la jeunesse romaine, est construit par ses ordres.

500 Construction des temples de Vesta et d'Hercule Aventin. Les temples de Pallas et de Minerve Medica sont élevés sous Junius Drusus.

490 Les consuls Sempronius et M. Minucius font élever, toujours par les colléges de constructeurs, deux temples, l'un dédié à Saturne, l'autre à Mercure; ils établissent les *fêtes saturnales.*

480 Construction des temples de Castor et Pollux, sous le dictateur Posthumius, qui en fait élever encore deux autres, après sa victoire sur les Latins, en l'honneur de Cérès et de Bacchus; le plus remarquable de tous est celui qu'il fit construire et consacrer à la Fortune muliebris.

451 Création des lois des Douze-Tables, dont la VIIIe renferme des dispositions concernant les colléges.

396 Furius Camillus fait également élever des temples : un à Junon la Reine, après une bataille gagnée; un temple à Jupiter et un à la Concorde sont encore élevés sous son consulat.

390 Destruction d'une partie des monuments publics lors de la prise de Rome par les Gaulois.

385 Les monuments incendiés se relèvent, de nouveaux temples sont construits sous F. Quintus, qui en dédie un à Mars,

un à Junon Moneta; deux autres sont encore consacrés à Salus (la Santé) et à la Concorde.

312 Le première chaussée pierrée est construite par les colléges. Appius Claudius la fait continuer jusqu'à Capoue. Le premier grand aqueduc fut construit à cette époque.

290 On élève le temple de Quirinus, qui reçut le premier cadran solaire; il est dû au consul Spur. Carvilius, qui fait également construire un temple à Fortis-Fortuna du butin pris sur les Étrusques. Un temple en l'honneur d'Esculape est bâti sur l'île du Tibre.

285 Les confréries de constructeurs, comme on les appelle à cette époque, attachées aux légions romaines, se fixent dans une partie de la Gaule Cisalpine (Venise et la Lombardie actuelle), à la suite de la conquête de ce pays par les Romains : ces confréries, dont une brigade est attachée à chaque légion, qui les accompagne partout, ont pour mission de tracer les plans de toutes les constructions militaires, telles que camps retranchés, routes stratégiques, ponts, aqueducs, habitations, etc.; elles dirigent les soldats et les simples ouvriers dans l'exécution matérielle de ces ouvrages, et ce sont elles aussi qui confectionnent les instruments de guerre. Elles sont soumises aux généraux ou aux chefs des légions pour ce qui se rapporte directement aux choses de la guerre, mais sous tous les autres rapports elles restent dans la jouissance de leurs priviléges. Composées d'artistes et de savants, ces confréries répandent le goût et la connaissance des mœurs, de la littérature et des arts des Romains, partout où cette nation porte ses armes victorieuses; elle impose en même temps aux vaincus et aux opprimés l'élément pacifique de la puissance romaine : l'art et la loi civile.

280 De nouveaux temples s'élèvent sous le consulat de C. Duilius, qui en fait construire et consacrer un à Janus après avoir vaincu sur mer les Carthaginois. Un autre temple est élevé, par Actilius, à l'Espérance.

275 La conquête de presque toute la Gaule Cisalpine (États Sardes) y fixe également les confréries de constructeurs, qui

ne restent jamais inactifs et relèvent partout, et toujours en mieux, ce que les légions avaient détruit.

250 Pendant que la Gaule Cisalpine se couvre de colonies militaires entourées de fortifications exécutées par les confréries des constructeurs, qui élèvent dans leur enceinte des habitations et des palais aux chefs militaires, d'autres légions poussent leurs conquêtes au delà des Alpes, dans la Gaule Transalpine et en Espagne. La première grande chaussée se construit de Rome à travers la Gaule à la vallée d'Aoste.

225 Les confréries de constructeurs qui suivent les légions dans la Gaule et l'Espagne remplissent leur mission : en Espagne, elles fondent *Cordoue;* dans la Gaule, *Empodorum.* Celles de Rome y construisent le fameux cirque Flaminien, auquel le consul C. Flaminius attache son nom.

220 Les Romains, attaqués eux-mêmes par Annibal, élèvent après sa retraite, en mémoire de ce fait, un temple au dieu ridicule. Une grande route stratégique se construit, sous la direction des colléges, par les soldats romains. Le censeur Flaminius élève dans Rome un cirque.

210 Pendant la seconde guerre punique les colléges n'étant pas occupés à Rome, où rien ne se construit, se portent dans les provinces conquises; plus tard, les fondements de nouveaux temples sont posés : celui dédié à Vénus Eurycina, un autre à la Concorde (216); Marcellus y fait construire les deux temples portant les noms de Virtus (205) et celui de Junon Nospita (195).

200 Le peuple romain décide (202) d'élever un temple au dieu Mars et un autre aux fondateurs de Rome, à Romulus et à son frère Rémus. Ces deux temples sont presque achevés en cette année.

148 Le premier temple en marbre est dû au général Métellus, qui le consacre à Jupiter Stator, après sa victoire sur le roi de Macédoine : il fait bâtir un second temple, à ses frais, qu'il dédia à Junon, et un sépulcre remarquable qui porte son nom.

125 Les légions, s'étant rendues maîtresses de l'Helvétie s'y fortifient et y fondent peu à peu, par l'agrandissement des

camps, plusieurs villes, *Augusta Basilia* et *Aventicum* (Avenche), dont la dernière devient importante.

121 Une colonie romaine, commandée pas Marsius, fonde *Narbo Marsius* (Narbonne), qui devient la principale place de guerre des Romains jusqu'au temps d'Auguste. Le consul Opimius fait construire à Rome la première basilique. L'élévation d'un temple à la *Concorde* est encore due à Opimius.

101 Après la victoire sur les Cimbres et les Teutons, vaincus par Marius, il fait élever dans Rome, sous la direction spéciale de l'architecte C. Musius, un temple en l'honneur des divinités Honor et Virtus.

L'architecture conservait jusqu'ici toujours le caractère étrusque, le caractère primitif, et les tentatives faites pour l'embellissement des temples et des édifices publics ne consistaient qu'à les orner de statues et d'autres objets enlevés aux pays conquis, à la Grèce particulièrement; mais, dès cette époque, la prédilection des Romains pour les arts et l'architecture grecque devient dominante, et l'architecture étrusque est abandonnée.

79 Herculanum, ville antique dans laquelle s'élevaient de nombreux monuments dus à l'art des confréries de constructeurs, est renversée et ensevelie sous la lave d'une éruption du Vésuve.

Les monuments grandioses dont Pompéi, ville non moins célèbre qu'Herculanum, avait été ornée par les constructeurs romains, égalant en tous points ceux de Rome, s'écroulent et disparaissent à la suite d'un tremblement de terre en 79, et ce qu'il en reste encore est couvert entièrement par les cendres et la lave d'une éruption du Vésuve de cette année.

75 Grand nombre de villes naissent dans la Gaule Narbonnaise. Des colonies militaires sont établies partout pour maintenir le pays conquis contre les peuplades les plus remuantes, et principalement dans les environs de l'antique *Massilia* (Marseille), fondée par des Phocéens en 599, et de *Arelate* (Arles), dont l'origine remonte à 2000 ans avant J.-C.

Parmi elles sont : *Aqua Sextia* (Aix) et *Nemausus* (Nîmes), qui deviennent des cités importantes. *Arelate* (Arles), plus tard la capitale du royaume d'Arles, s'élève au rang d'une ville puissante; les confréries maçonniques y construisent de somptueux monuments.

Les ruines d'un amphithéâtre, d'un obélisque, d'un temple, d'un arc de triomphe, d'un aqueduc, nous révèlent l'ancienne importance de la résidence de Constantin dans cette ville.

60 Jules César s'est rendu maître de toute la Gaule Transalpine (France, Belgique et Suisse actuelles), après dix années de combats et de luttes, pendant lesquelles, au dire de Plutarque, près de 800 villes gauloises furent dévastées. César occupe les nombreuses confréries de constructeurs dans les Gaules et en appelle un grand nombre d'autres des autres provinces pour relever ces villes avec l'aide de ses soldats et les rendre plus belles en les ornant de monuments de tous genres. Par ses ordres et ceux de ses successeurs, les villes dont les noms suivent deviennent des cités importantes : *Treviri* (Trèves), *Remi* (Reims), *Rothomagus* (Rouen), *Cæsarodunum* (Tours), *Avaricum* (Bourges), *Senones* (Sens), *Burdigala* (Bordeaux), *Vesontio* (Besançon), *Lugdunum* (Lyon), *Vienna* (Vienne), *Tolosa* (Toulouse), *Lutetia* ou *Parisii* (Paris). Un grand nombre d'autres sont également relevées par les colléges, telles que : *Gergobia*, *Xelodunum*, *Avarium*, *Genabum*, *Bibracte*, *Alesia*, *Durocortorum*, *Agendicum*, *Autricum*, *Avenio*, *Arausio*, *Calaso*, *Picavi*, *Averni*, *Nivernum* : mais celles-ci ne peuvent atteindre l'importance des premières; quelques-unes changent de nom. *Treveri* (Trèves) est plus tard choisie pour résidence par les préfets des Gaules.

55 La Bretagne, conquise en partie à cette époque, a déjà reçu des renforts en constructeurs qui lui sont envoyés pour établir des fortifications plus étendues. Sous le commandement de Jules César une de ces légions pousse plus en avant dans le pays et, pour s'y maintenir, forme un camp retranché avec des murailles dont l'enceinte renferme

bientôt, comme ailleurs, des habitations, des temples, des aqueducs, etc., et donne naissance à *Eboracum* (York), ville célèbre dans l'histoire de la franc-maçonnerie.

50 Pendant que Jules César poursuit ses conquêtes et détruit tous les monuments celtiques, les autels des druides, Pompée fait élever dans Rome de nombreux temples et le fameux amphithéâtre, exécuté en marbre blanc, pouvant contenir trente mille personnes; il fait aussi achever, sous la direction des confréries d'architectes, la non moins fameuse *via* (chaussée) qui conduit de l'Italie à travers les Alpes jusque dans les Gaules. Jules César, de retour à Rome, y fait également élever et construire des temples; on lui doit ceux dédiés à Mars, à Apollon et à Vénus Genitrix. Tous les colléges fixés dans les villes de la Gaule Cisalpine (Italie actuelle) sont appelés par lui et envoyés à Carthage et à Corinthe pour relever ces villes de leurs ruines.

45 Le sénat romain fait élever par les colléges, après la guerre civile, beaucoup de monuments de divers genres en l'honneur de Jules César, entre autres quatre temples, ceux de la Liberté, de la Concorde, de la Félicité et de la Clémence.

Les triumvirs font édifier (42) à Rome un temple à Isis et un à Sérapis.

41 Une colonie militaire s'établit près d'un bourg gaulois, au confluent du Rhône et de la Saône, et y fonde *Lugdunum* (Lyon).

Elle fut incendiée; relevée par Néron et beaucoup embellie sous Trajan; Lugdunum devint plus tard capitale de la Gaule (caput Galliarum), le siége du gouvernement et la résidence impériale pendant les voyages d'Auguste et de la plupart de ses successeurs.

37 Les légions romaines stationnées le long du Rhin pour garantir la Gaule contre les agressions continuelles des peuples germaniques forment dans plusieurs points des camps retranchés qui deviennent de fortes colonies. *Colonia Agrippina* (Cologne) prend naissance; elle est agrandie à cette époque, et investie des droits de cité romaine sous l'empereur Claude.

35 Le Panthéon, à Rome, est achevé sous Marcus Agrippa, qui fait aussi construire de superbes thermes qui portent son

nom. La grande chaussée à travers la Gaule cisalpine et la vallée d'Aoste jusqu'à Lyon est continuée, par ses ordres, sous la direction des confréries de constructeurs; dans quatre directions principales qui conduisent: 1° dans l'Aquitaine, par l'Auvergne; 2° au Rhin; 3° à Laon, par la Bourgogne et la Picardie; 4° à Marseille, par Narbonne.

32 Les légions romaines qui se fixent à *Lutetia* (Paris), sous Jules César, y élèvent à côté des autels gaulois consacrés à Teutatès des temples à Isis et à Mithra.

30 Le règne d'Auguste est fertile en constructions grandioses. Les confréries d'architectes augmentent considérablement; un certain nombre se forment en colléges spéciaux pour les branches qui s'occupent plus essentiellement de l'architecture navale et hydraulique. Les connaissances étendues de ces hommes initiés dans tous les arts, les principes humanitaires qu'ils professent, leur tolérance et leur mystérieuse organisation les entourent d'une telle considération, que tous les hommes distingués se font agréger dans leurs confraternités. Les monuments les plus considérables de cette époque élevés par elles sont, à Rome, le temple de Jupiter Tonnant, le théâtre commencé sous le consulat de Claudius Marcellus, le mausolée qui porte le nom d'Auguste, deux arcs de triomphe qui portent également son nom, deux obélisques égyptiens : dans les provinces romaines, nous ne citerons, des monuments qui y furent élevés, que le temple de Clitum à Foligni, de Jupiter à Pouzzole, de Cybèle à Tivoli, l'arc de triomphe à Suze. Dans la Gaule, un grand nombre de monuments moins somptueux ornent également les villes relevées ou fondées par les Romains. Une partie des grandes chaussées, et notamment celle d'Emporium, près des Pyrénées, jusqu'au passage du Rhône, sont dues aux ordres d'Auguste. Les amis de cet empereur rivalisent avec lui pour l'édification de monuments grandioses : Statilius Taurus fait construire un amphithéâtre, Marcus Philippus un temple à Hercule Musagète; Munatius Plancus, un à Saturne; Lucius Carnifucius en consacre un à Diane; Lucius Cornélius Balbus achève son grand théâtre en pierre.

1 Auguste fait élever à Nîmes, dans la première année de l'ère chrétienne un temple en l'honneur de ses amis Caïus et Lucius.

Les vestiges de ce temple sont connus sous le nom de la Maison carrée.

5 Les architectes juifs sont protégés à Rome, où ils ont été autorisés, sous Jules César, à établir des synagogues. Admis au sein des colléges de constructeurs, qui à cette époque étaient le théâtre de toutes les initiations étrangères, ils y transmettent également les mystères hébreux.

10 Le célèbre architecte Vitruvius-Pollio constate dans ses écrits sur l'architecture (ouvrages traduits dans toutes les langues), l'état brillant où cet art se trouvait, à cette époque, à Rome; il dépeint les doctrines humanitaires qui, à côté du but matériel de la confraternité, forme la base de leur enseignement, enveloppé de symboles et d'emblèmes.

14 Le palais des Césars est commencé pendant le règne de Tibère; il est continué sous celui de Caligula (37), et achevé sous Domitien (81). Tibère fait élever un arc de triomphe en l'honneur de son frère Claudius Drusus, un autre en l'honneur d'Auguste. Celui consacré à Castor est également dû à ses ordres.

Les villes de Pergame, Nicomédie, Mylassa, Césarée, Pouzzole, Pola, font venir des architectes et compagnons de Rome pour élever des temples en l'honneur d'Auguste.

25 Le pont de Rimini, commencé par Auguste, est achevé sous Tibère, qui fait encore élever des temples en l'honneur de Proserpine, de Junon, et de la déesse Concorde.

41 Un superbe aqueduc est construit sous le règne de Claude; il porte son nom.

43 Des brigades de constructeurs sont détachées des confréries qui stationnent au bord du Rhin et envoyées par l'empereur Claude en Bretagne, où les légions ont peine à se maintenir contre les incursions des Calédoniens (Écossais); ils construisent dans ce but, à distance des camps fortifiés, un certain nombre de châteaux forts.

50 L'architecture a atteint à cette époque son point culminant à Rome; les colléges de constructeurs, privés d'encourage-

ments sous le despotisme des empereurs, qui, tour à tour, leur enlèvent de leurs priviléges, ont perdu dans leurs conceptions architecturales. Les monuments de ces temps sont loin d'atteindre le degré d'élévation de caractère qui les plaçait sur la ligne des créations les plus sublimes de l'intelligence humaine. La même décadence s'observe dans les monuments de la Grèce, à laquelle les Romains avaient emprunté ses plus beaux modèles. Ce qui contribue à amener cette décadence de l'architecture à Rome, c'est que tous les hommes à grands talents que les colléges de constructeurs avaient produits et qui étaient devenus célèbres dans l'une ou l'autre branche de leur art, avaient été envoyés par Jules César et par Auguste dans les provinces conquises pour y élever des monuments grandioses, afin de donner aux peuples conquis une haute idée des sciences et des arts des vainqueurs; en un mot, leur inspirer l'admiration. Les colléges de constructeurs qui concentraient dans leurs membres une grande partie des connaissances humaines acquises à cette époque, ont contribué par leur science et la magnificence de leurs monuments autant que les armes à la gloire de Rome et à la consolidation de sa puissance.

Parmi les architectes ou *magistri,* comme ils sont appelés, tels que Cossutius, Caïus, Marcus Stallius, Menalippus, Cyrus, Clautius, Chrysippe, Corumbus, qui appartiennent à ces temps, il y en avait un certain nombre qui s'occupaient spécialement de faire connaître dans des écrits, à leurs confrères éloignés du centre de l'école principale d'architecture, la théorie et les règles de leur art : les plus célèbres de ce genre sont : Vitruvius Pollio, Fulfitius, Varron, Publius, Septimus.

L'ouvrage du premier seul est arrivé jusqu'à nous.

54 Le temple de Bellone, celui de la Charité romaine, ainsi que des aqueducs, des thermes, se construisent à Rome, sous le règne de Néron ; les thermes et les aqueducs portent son nom.

Cet empereur, après avoir fait incendier sa capitale, où

beaucoup des plus beaux monuments furent détruits, se fait construire son fameux palais, appelé palais d'or, duquel les deux magistri Severus et Celler dirigent les travaux. Sous le règne de l'empereur Claude, qui l'a précédé, Rome fut beaucoup agrandie : il éleva un arc de triomphe en l'honneur de Tibère ; un bel aqueduc, qui reçut son nom, fut commencé de son temps.

70 Le fameux temple de la Paix et le Colysée ou l'amphithéâtre Flavien, pouvant contenir 110,000 personnes, et auquel on fait travailler 12,000 Juifs amenés esclaves à Rome, après la prise de Jérusalem, sont construits sous le règne de Flavius Vespasien. Cet amphithéâtre n'est achevé que sous Titus (80).

80 Des thermes publics sont établis sous l'empereur Titus, qui leur donne son nom ; il fait construire des palais, restaurer nombre des anciens monuments : les maisons et les édifices publics détruits par l'incendie de l'année précédente ne sont relevés que sous le règne de son frère Domitien.

85 L'empereur Domitien fait considérablement agrandir et embellir le palais des Césars ; un nouveau théâtre et plusieurs temples s'élèvent par ses ordres, à Rome ; un grand nombre d'autres dans les Gaules ; il fait achever la fameuse *via* (chaussée) qui traverse la Savoie et la Provence.

90 Les confréries de constructeurs, en Bretagne, construisent, par ordre du général Agricola, des fortifications aux golfes de Forth et de Clyde, jusqu'où il a pénétré en repoussant les indigènes (Écossais), et il s'y fixe avec ses légions pour les maintenir.

98 De nombreux temples célèbres, entre autres ceux de Faunus et de Diane, celui de Quirinus avec ses soixante-seize colonnes, sont construits, à Rome, sous le règne de Trajan ; un grand nombre d'autres dans les provinces romaines. A Amone, on élève un arc de triomphe en son honneur ; lui-même en fait construire un en l'honneur de Vespasien Auguste, un autre à Pantane : il bâtit des thermes et le fameux cirque pouvant contenir 260,000 personnes.

120 De nouveaux temples sont élevés, à Rome, sous le règne

d'Adrien, celui de Vénus entre autres; il fait élever la colonne Trajane en l'honneur de cet empereur, et se fait construire un mausolée (connu sous le nom d'Adrien ou de château Saint-Ange) : le célèbre architecte Apollodore, à qui on en doit les plans, est banni pour lui avoir dit la vérité. Cet empereur, génie infatigable, visite les provinces les plus éloignées de son vaste empire. En Bretagne, il fait élever par les confréries d'architectes un mur immense qui va de la Tyne jusqu'au golfe de Solway, à travers tout le pays, de la côte orientale à la côte occidentale, pour protéger les colonies militaires contre les invasions continuelles des Écossais. En Espagne, il fait achever des temples commencés par Auguste; c'est par ses ordres que de nombreux temples s'élèvent en Afrique, notamment où se trouvent aujourd'hui Alger et Tunis. L'Asie lui doit également de nombreux monuments publics; mais c'est particulièrement la Grèce qui est favorisée par son génie constructeur, et à qui elle doit ses temples les plus célèbres: ceux de Jupiter Panhellénien, le Panthéon, le temple de Jupiter Olympien avec ses 122 colonnes.

130 Après la chute de la république romaine toutes les autres corporations fondées en même temps que celles des colléges de constructeurs, par Numa Pompilius, ont perdu leurs anciens priviléges, que le despotisme méfiant des empereurs se hâtait de détruire. Ceux des constructeurs sont également restreints par Trajan et Adrien, mais l'amour de la gloire et du luxe fait cependant qu'ils leur laissent ces priviléges presque en entiers; car il fallait ménager la fierté des artistes constructeurs afin de voir s'élever leurs palais, leurs temples et leurs monuments gigantesques, et afin de s'assurer que la postérité joindrait leur nom à son admiration pour leurs ouvrages.

140 Le temple de Mars et celui d'Antonin et de Faustine s'élèvent, à Rome, sous le règne d'Antonin, à côté du grand nombre qui y existent déjà. On lui doit la construction de trois temples et d'un amphithéâtre à Pesto. Il ordonne la construction d'une autre muraille en Bretagne, où les légions sont

sans cesse menacées par les Écossais. Ce mur immense, qui joint le Forth à la Clyde, exige le concours des indigènes; beaucoup se font incorporer dans les confraternités des Romains et apprennent leur art. Mais ce qui distingue surtout le règne d'Antonin, ce sont les édifices magnifiques et de dimensions colossales qu'il fait construire à *Bal-Beck* (Héliopolis), dont les deux grands temples dédiés au soleil sont des merveilles inexplicables. C'est par les confréries maçonniques, débris des anciens colléges romains qui du temps des persécutions contre les chrétiens, ordonnées par Néron, Domitien et Trajan, s'étaient réfugiés dans les provinces les plus éloignées de Rome administrées alors par des gouverneurs plus humains, que ces chefs-d'œuvre de l'art sont élevés.

166 La fameuse chaussée qui conduit de *Civita Vecchia* (forum Aurelii) jusqu'à Arles est commencée par les colléges de constructeurs sous les ordres de Marc-Aurèle, et terminée pendant son règne. La plus grande partie des membres des colléges de constructeurs, dont le nombre s'est considérablement augmenté à Rome comme dans toutes les provinces, embrassent le christianisme. L'empereur Marc-Aurèle irrité des progrès de cette nouvelle doctrine, et voulant par force la détruire, suit l'exemple de ses prédécesseurs, et ordonne cette année de nouvelles persécutions contre les chrétiens, par suite desquelles beaucoup de ceux fixés dans les Gaules et autres provinces se réfugient dans la Bretagne, où ils trouvent un asile au sein des corporations maçonniques, qui y sont beaucoup plus protégées que partout ailleurs.

Les maçons chrétiens qui se trouvent à Rome cherchent dans les catacombes un asile secret pour se soustraire aux édits sanglants portés contre eux, et échapper au supplice auquel ils sont condamnés. C'est au sein de ces ténébreux souterrains, où ils se réunissaient souvent en secret avec leurs coreligionnaires dans des agapes fraternelles, qu'ils trouvent un refuge. Pendant les dix années que durent les persécutions contre les chrétiens, sous Marc-Aurèle, et

qu'ils habitent ces catacombes, elles sont transformées par eux en églises ornées de sarcophages et de peintures à l'encaustique; la foi qui inspire ces artistes chrétiens les porte à y élever des chapelles sur la sépulture des martyrs, et le tombeau qui couvrait les restes précieux en devient l'autel. Le nombre de ces martyrs augmentant, ils remplacent alors les chapelles par de riches sarcophages qui marquent la place où ils reposent.

180 Quelques temples et des thermes se construisent encore sous l'empereur Tite. Il fait élever en l'honneur de Marc-Aurèle et d'Antonin une colonne (on l'appelle, de nos jours, colonne Antonine). Les membres des corporations de constructeurs sont de nouveau atrocement persécutés pour leur doctrine, ceux qui échappent au fer et au supplice s'enfuient en Orient; et comme il ne reste plus à Rome que le très-petit nombre de ceux qui n'ont encore pu se détacher de leurs dieux, l'architecture tombe en décadence.

193 Sous le règne d'Alexandre Sévère, qui protége l'architecture et secrètement les chrétiens, quelques nouveaux monuments s'érigent à Rome; il fait restaurer beaucoup d'anciens édifices et élever une basilique et des thermes magnifiques. Il voulut aussi consacrer un temple au Christ; mais il en fut empêché par les représentations qu'on lui fit, qu'alors les autres temples resteraient déserts.

200 Un temple à Minerve, un arc de triomphe à Rome et un à Valabro, en l'honneur de Septime Sévère, sont les seuls monuments importants élevés à Rome sous le règne de cet empereur. En Bretagne, il fit commencer en 207 une troisième muraille, plus au nord, toujours dans le même but de garantir les légions; mais les confréries ne se trouvant pas assez nombreuses pour entreprendre un travail aussi gigantesque, elles accordent, pour s'assurer la coopération des Bretons qui avaient appris leur art, les mêmes avantages et les mêmes priviléges dont elles-mêmes jouissaient.

La plus importante de leurs colonies militaires est à cette époque Eboracum, aujourd'hui York, qui devint célèbre dans l'histoire de la franc-maçonnerie.

211 La construction de plusieurs temples, celle de thermes et du fameux cirque marquent le règne de Caracalla.

235 De nombreux temples s'élèvent de nouveau dans Rome et les provinces, sous Maximien et Gordien, dont le premier fait construire des amphithéâtres à Bresse, à Quila, à Vérone, à Plaisance et à Milan. Le second empereur fait élever les thermes qui portent son nom.

250 Aucune construction importante ne signale le règne des empereurs Décius et Valérius, excepté les thermes que fait élever le premier. Les nouvelles persécutions dirigées par eux contre les chrétiens diminuent beaucoup les colléges de constructeurs en dispersant grand nombre de leurs membres qui ont adopté la nouvelle doctrine prêchant le dogme de la fraternité; ils se réfugient dans les pays où ils sont moins persécutés : dans les Gaules et la Bretagne, où cette doctrine compte déjà de nombreux partisans. Un certain nombre se retire dans les catacombes, l'asile des chrétiens.

260 Époque de réforme des colléges ou confraternités de constructeurs dans la Gaule et la Bretagne. La nouvelle doctrine, bien qu'en rapport avec celle que ces artistes professaient eux-mêmes, produit cependant des scissions parmi eux; une partie appartenant à différents métiers se sépare de l'*association générale*, telle qu'elle avait existé jusqu'alors, pour former des associations séparées, composées d'un seul art ou d'un seul métier.

Ce sont ces associations que nous retrouvons plus tard organisées sous le nom de *Corporations d'arts et métiers*, dont les statuts ont gardé plus ou moins de vestiges de l'ancienne constitution des colléges romains, desquels ils descendaient. La confraternité des maçons conserva seule son antique organisation, ses secrets artistiques et humanitaires et ses priviléges, bien que considérablement modifiés.

270 Les confraternités maçonniques dans les Gaules comme dans la Bretagne, dont les membres ont généralement adopté la doctrine chrétienne, se vouent, dans les Gaules particulièrement, à la construction d'édifices religieux et entreprennent de bâtir les nouvelles églises que les apôtres venus de Rome, en 257, font élever à Amiens, Beauvais, Soissons, Reims et Paris, où ils sont institués en qualité d'évêques.

275 Cette époque est marquée dans l'histoire de l'architecture par une des conceptions les plus sublimes du génie artistique des constructeurs philosophes, exécutée sous le règne et par les ordres de l'empereur Aurélien : ce sont les deux temples d'Hélios à Palmyre (Tadmor), qui surpassent en beauté et en grandeur ceux d'Héliopolis. Le plus considérable de ces temples a 464 colonnes, dont beaucoup sont d'un seul bloc de marbre. Le nombre total des colonnes qui ornent les deux temples et les galeries qui les rattachent s'élève à 1,450. Aurélien emploie les temps de paix pour relever les arts et l'architecture à Rome; il est puissamment secondé dans ses projets par les architectes Cléodamas et Athénacus, élèves des écoles d'architecture de Byzance.

280 Des architectes de la Bretagne, qui ont acquis de la célébrité, sont appelés par Dioclétien pour les grandes constructions qu'il projette dans les Gaules.

287 Carausius, commandant de la flotte romaine, s'empare de la Bretagne et se fait empereur. Pour se concilier les confréries maçonniques, alors d'une immense influence dans le pays, il leur confirme à *Verulam* (Saint-Alban), lieu de sa résidence, l'an

290 leurs anciens priviléges, tels qu'ils furent établis par Numa Pompilius (715 avant J.-C.) et restreints en partie par ses successeurs. Dès cette époque on commence à appeler les maçons privilégiés, pour les distinguer de ceux qui ne le sont pas, Free-Masons (Francs-Maçons).

293 Albanus, architecte et premier grand inspecteur des maçons en Bretagne, qui fut le représentant des sociétés maçonniques auprès de Carausius lors du renouvellement des priviléges, est d'origine païenne; converti au christianisme, il prêche cette doctrine à l'empereur, qui le fait, pour cela, décapiter. Un grand maître des francs-maçons est donc le premier martyr de l'Angleterre.

296 La ville d'York (*Eboracum*), où se trouvent les plus importantes loges du pays, est choisie pour résidence par Constance, sous-empereur, venu en Bretagne pour en prendre possession après la mort de Carausius, qui fut

assassiné par ses propres partisans à l'approche de la flotte romaine commandée par ledit empereur.

300 A cette époque, Rome compte dans son enceinte plus de 500 temples, 37 portes et arcs de triomphe, 6 ponts, 17 amphithéâtres et théâtres, 14 aqueducs, 5 obélisques, des colonnes monumentales en grand nombre : telles que colonnes militaires, belliques, statuaires, zoophoriques, honorifiques, légales (sur lesquelles on gravait les lois), lactaires (au bas desquelles on déposait les enfants trouvés); enfin, des palais, des mausolés, des thermes, des sépulcres en nombre proportionné : tous ces monuments sont élevés, sans exception, par les confréries ou colléges d'architectes.

303 L'empereur Dioclétien, sous le règne duquel on éleva encore dans les provinces romaines des temples, des aqueducs, et des thermes, se distingue particulièrement par la plus atroce des persécutions contre les chrétiens, exécutée avec cruauté dans les provinces les plus éloignées. Malgré l'humanité du gouverneur de la Bretagne, les chrétiens, dont grand nombre font partie des confraternités maçonniques, doivent se réfugier en Écosse et aux îles Orcadiennes; ils y portent le christianisme et l'architecture. C'est par eux que ces admirables châteaux forts, d'un style tout particulier, sont élevés pour les clans écossais. Les artistes constructeurs attachés aux colléges établis à Rome s'enfuient dans l'Orient ou se cachent dans les catacombes, leur refuge ordinaire pendant les tempêtes religieuses ou sociales; un nombre effroyable y périt.

Les derniers monuments de quelque importance qui furent encore élevés dans Rome sont dus à Dioclétien, les thermes qu'il fit bâtir surpassent ceux d'Alexandre Sévère pour la grandeur et la magnificence; le plus remarquable monument du temps de cet empereur est le palais qu'il fit construire à Salona en Dalmatie, où il passa le reste de ses jours après avoir résigné l'empire.

313 Fin des persécutions contre les chrétiens par l'édit de Milan rendu par Constantin-le-Grand, qui déclare le christianisme religion de l'État; religion formulée ensuite par le concile

de Nicée en 325. Les corporations maçonniques renaissent partout.

325 Les confraternités, n'étant plus persécutées dans leurs membres, se multiplient à Rome et y déploient une activité extraordinaire pour la construction d'églises chrétiennes ordonnée par Constantin. La première église est bâtie (en 323) sur le Latéran, et successivement s'élèvent sur les débris des temples païens les basiliques (1) de Saint-Laurent, de Sessomanca, de Saint-Marcella, de Sainte-Agnès, de Sainte-Constance. Constantin fait élever l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran et fait construire, sur le Vatican, une église, dédiée à saint Paul, en forme de croix (2), en commémoration de celle qui lui apparut dans les airs, et à laquelle il attribua sa victoire sur Maxentius. Le peuple lui fait élever un arc de triomphe.

---

(1) La première basilique élevée à Rome le fut par Porcius Caton le Censeur, en 204 avant J.-C. La deuxième, par Marcus Fulvius Nobilior, en 179. La troisième, par le censeur Tibère Sempronius, en 169. La quatrième fut érigée par le consul Opimus, en 121. La cinquième fut édifiée par Æmilius Lepidus, en 78. La sixième a été donnée à Rome par Pompée. La septième et la plus belle de toutes fut élevée par Æmilius Paulus, en 54. La basilique de Julie, la huitième, fut construite par Auguste, en 29. Titus en fit établir trois autres sur le Forum. La treizième fut placée par Domitien sur le mont Palatin ; et c'est ainsi que pendant six siècles les basiliques se succédèrent continuellement à Rome.

(2) La croix grecque qui servait aux architectes chrétiens comme base des édifices du culte chrétien, fut choisie par eux non parce que Constantin avait prescrit cette forme, mais parce que cette croix se rattachait mystérieusement au culte de tous les peuples et faisait partie du symbolisme de leur art, dont la connaissance formait également une partie de l'enseignement secret des colléges. Cette croix renferme tous les nombres sacrés ; elle est la base de la géométrie. Ce fut aussi la forme et la base du lieu très-saint du temple de Jérusalem ; en un mot, elle représente l'unité et la trinité. Pour les autres dispositions, proportions et détails des édifices, le temple de Salomon (dont les livres sacrés des Hébreux contenaient les détails), leur servait toujours de modèle, comme chef-d'œuvre reconnu de l'architecture et comme le premier temple élevé et consacré à un dieu unique. C'est ce temple qui est encore de nos jours le symbole le plus significatif des francs-maçons. Les plans des églises chrétiennes dès le IVe siècle sont nés, d'après ce qui précède, du mélange des éléments juifs et païens.

La forme de croix fut adoptée plus tard pour presque tous les édifices religieux du monde chrétien.

330 Byzance, nom changé en celui de *Constantinople* par l'ambitieux Constantin, que les chrétiens appelèrent le Grand, est élevée au rang de capitale de l'empire romain par l'empereur mentionné. Les confréries s'y concentrent pour les immenses constructions qu'il projette : l'église Sainte-Sophie (commencée en 326) est la première église chrétienne que Byzance voit élever dans ses murs. Les fondements d'un grand nombre d'autres sont posés. Une nouvelle école d'architecture se forme, les styles latin et grec se marient avec le style arabe et donnent naissance au style byzantin, qui ne se développa distinctement qu'au VIII[e] siècle.

L'empereur Constantin, qui avait proclamé le signe de la croix comme devant orner l'étendard impérial, continua néanmoins à sacrifier aux dieux du paganisme. Il fit dépouiller Rome, Athènes, Rhodes, Chios, Chypre, la Sicile de leurs richesses, de leurs monuments d'arts des temps passés; les villes d'Italie, de la Grèce et de l'Asie mineure lui fournirent des œuvres d'arts en tous genres pour orner la nouvelle capitale de l'empire.

Les confréries maçonniques, qui, pendant les persécutions contre les chrétiens, s'étaient réfugiées en Syrie et dans la Palestine, sont occupées à élever dans ces provinces, par les ordres de Constantin, des églises. Héliopolis, Jérusalem et Bethléem sont les villes où les premières furent construites. Plus tard, il ordonna la construction de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem; il en fit encore élever à Antioche, à Nicomédie et à Mambré. Les corporations maçonniques augmentent dans la Syrie et la Palestine et se répandent jusque dans l'Arabie et les pays hors de la domination romaine.

340 Les confréries maçonniques continuent à se multiplier à Byzance; tout ce qui a acquis quelque célébrité dans l'architecture religieuse, tels que : constructeurs, sculpteurs, peintres, se porte vers cette grande cité qui, depuis les dix

ans qu'elle est capitale de l'empire, a vu 23 églises s'élever dans ses murs.

355 à 360 L'empereur Julien, qui commandait à cette époque dans les Gaules, se fait construire, à Parisii, devenue capitale des Parisii, un magnifique temple avec de vastes thermes (dont on voit les ruines rue de la Harpe); il y vient habiter après sa victoire sur les Francs et fait construire un grand nombre d'églises sur les débris des temples païens.

380 Pendant les invasions incessantes des Germains, Saxons et Burgundes d'abord, des Alains et des Huns ensuite, qui pillèrent et dévastèrent le pays, les confréries se dispersent; les arts, et surtout l'architecture, se réfugient dans les monastères, où les ecclésiastiques, affiliés aux confréries d'architectes, l'étudient et en conservent les secrets artistiques et humanitaires.

410 Les Écossais et les Pictes continuent à inquiéter les Romains en Bretagne, détruisent leurs fortifications et leurs murailles; elles sont de nouveau réparées par le concours des maçons de tous les pays, mais elles ne suffisent plus à la sécurité des Romains; attaqués de tous côtés et leurs forces affaiblies par les légions appelées sur le continent, ils jugent prudent d'abandonner sa défense, et ils la quittent entièrement (en 411 d'après les uns, en 426 d'après les autres). Après leur retraite, les confréries, qui se trouvent déjà composées d'un certain nombre de maçons indigènes, se réfugient, n'étant plus protégées par les Romains, dans le pays de Galles et en Écosse. Comme du temps des premières persécutions contre les chrétiens, ils y propagent de nouveau le christianisme et l'architecture, tout en conservant religieusement l'antique organisation des loges.

430 Les confréries maçonniques, dispersées ou dissoutes depuis les invasions continuelles des peuples appelés Barbares, qui dévastèrent d'abord la Gaule, ensuite l'Italie et Rome même, ont beaucoup de peine à se relever à Rome, malgré les encouragements des pontifes. On commence cependant à réparer et à reconstruire quelques églises, en renversant

ce qui reste debout des beaux temples païens pour en prendre les matériaux.

455 Nouvelle invasion des Barbares, sous Genséric, dont le vandalisme détruit partout les monuments publics, et arrête pour longtemps, dans Rome et l'Italie, toute nouvelle construction.

476 Rome est envahie pour la sixième fois dans ce siècle. Pendant ces invasions : celle d'Alaric en 410, de Genséric en 455, et celle-ci par Odoacre, les villes sont saccagées et brûlées, leurs temples et monuments détruits : ceux-ci pour ne jamais se relever. Les chefs-d'œuvre de l'art sont ensevelis sous leurs décombres. Les confréries de constructeurs, se trouvant, dans ces temps de guerre, sans occupation et n'étant plus protégées à l'occident par la puissance romaine, se dispersent. Un certain nombre passe dans l'Orient : en Grèce, en Égypte ; beaucoup se fixent dans la Syrie.

Tous les chefs-d'œuvre de l'art ensevelis sous les décombres des temples renversés ou détruits, servirent plus tard à orner les églises chrétiennes, les palais des riches et les musées de tous les pays.

500 L'apparition à Rome de quelques débris des anciennes confraternités maçonniques qui s'étaient réfugiées dans d'autres pays, fait revivre cette antique institution à Rome. L'architecture reprend vigueur ; on répare et construit quelques églises.

525 L'exemple de Rome est imité dans les Gaules ; on détruit partout les admirables temples élevés aux dieux des Romains qui ont échappé aux dévastations des différentes invasions et des guerres internationales, pour élever à leur place et avec leurs débris des églises consacrées à des saints. Sous les règnes de Childéric (460-81), de Clovis (481-511), de Clotaire (511-561), qui ont encouragé l'architecture et protégé les corporations maçonniques, on élève un certain nombre d'églises. Les confréries d'architectes romaines et gauloises, restées dans le pays après la défaite et la retraite des Romains (486), sont reconnues et confirmées dans leurs anciens priviléges, etc.

530 Des confréries de constructeurs, débris des anciens colléges

romains organisés comme dans l'Occident, répandues dans les grandes cités de la Syrie, sont appelées, à différentes époques, par des rois de la dynastie des Sassanides en Perse. Les monuments qu'elles y élèvent portent le caractère et le goût persans. Les styles latin, grec et byzantin se modifient et y reçoivent la pompe et le faste de la décoration persane.

550 La basilique de Sainte-Sophie, à Constantinople, est construite par une confrérie d'architectes grecs, sous le règne de Justinien Ier, sur les débris de celle bâtie par Constantin-le-Grand, qui a été incendiée ([1]).

Ce monument (aujourd'hui Aïa-Sofia), converti par les Turcs en mosquée impériale, est le plus magnifique et le plus grandiose de cette époque. C'est aussi celle où l'empire de Byzance est à sa plus florissante période, où l'architecture reçoit une nouvelle et puissante impulsion. Les confréries maçonniques de Byzance et des autres provinces de l'empire se répandent de nouveau dans l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, la Corse et une partie de l'Afrique, soumises encore une fois au sceptre de ses anciens maîtres. Ces pays affranchis de la domination des Goths et des Vandales y élèvent des monuments religieux auxquels la basilique de Sainte-Sophie servit de modèle. Tous ces monuments ont été détruits pendant les émeutes et les révolutions continuelles sous les empereurs iconoclastes) (726).

557 Austin, prêtre bénédictin et architecte, aborde en Angleterre pour convertir les Anglo-Saxons; il se met à la tête

---

([1]) Justinien Ier relevant la basilique de Sainte-Sophie, confia la direction supérieure de cet édifice à deux architectes grecs; ils avaient sous leur direction 100 maîtres maçons, qui avaient chacun 100 ouvriers sous leurs ordres; 5,000 ouvriers étaient distribués sur le côté droit et 5,000 sur le côté gauche. Elle fut achevée 16 ans après, et inaugurée en tuant 1,000 bœufs, 10,000 moutons, 600 cerfs, 1,000 porcs, 10,000 poules, 10,000 poulets, qui, avec 30,000 mesures de grains furent distribués au peuple. Justinien, ayant dépensé des sommes énormes pour la construction de cette basilique, fut forcé de créer des impôts pour la continuer; il avait, dit-on, payé 452 quintaux d'or, quand les murs ne s'élevaient encore qu'à un mètre au-dessus du sol.

des confréries maçonniques, et les tire de la longue agonie dans laquelle les avaient plongées les dernières guerres.

580 Les confréries des francs-maçons se relèvent dans la Bretagne, mais elles sont encore en trop petit nombre pour satisfaire aux immenses constructions que projettent les nouveaux apôtres du christianisme. Ceux-ci, dans leurs voyages à Rome, où ils vont chercher des statues et des tableaux pour orner les églises, reviennent continuellement avec des artistes constructeurs, des peintres et des sculpteurs. L'évêque Wermuth allant dans les Gaules, en ramène un grand nombre en Bretagne.

600 Fondation de la cathédrale de Cantorbéry et de celle de Rochester (602).

605 Fondation de la cathédrale de Saint-Paul, à Londres (604), de Saint-Jean de Winchester (605).

610 Mort d'Austin, grand inspecteur des francs-maçons, canonisé plus tard sous le nom de saint Augustin.

620 Les corporations maçonniques de cette époque, bien que régies par les mêmes lois et les mêmes principes, ne se donnent pas partout les mêmes qualifications, ou plutôt elles sont appelées différemment : c'est ainsi qu'en Italie on les appelle colléges d'architectes ou de constructeurs, ou simplement confraternités maçonniques ; dans les Gaules, frères maçons et frères pontifes ou corporations franches ; dans la Bretagne, on les nomme francs-maçons en raison de leurs priviléges. Toutes ces corporations sont à cette époque occupées exclusivement par les ordres religieux, dirigées par eux, et par cela même attachées aux monastères. L'abbé ou tel autre ecclésiastique, s'il est en même temps architecte, préside la loge (assemblée générale de tous les artistes et ouvriers) ; alors il est communément appelé *vénérable maître.*

Ce titre est resté dès lors en usage dans les loges et se donne à celui qui est choisi pour présider les travaux.

660 Les arts et l'architecture se réfugient dans les monastères chaque fois que leur essor est arrêté ou paralysé par les guerres internationales. C'est là qu'ils sont cultivés avec

succès par les ecclésiastiques les plus distingués, admis comme membres de la confraternité des maçons. C'est aussi en grande partie sur leurs dessins et plans que les corporations exécutent les monuments religieux de cette époque. Les écoles d'architecture des couvents avaient produit des architectes célèbres, tels que saint Éloi, évêque de Noyon (659); saint Férol de Limoges; Dalmac, évêque de Rodez; Agricola, de Châlons (680-700); mais elles avaient aussi formé des architectes laïques non moins distingués, sous la direction desquels de nombreux monuments s'élèvent dans les Gaules et en Bretagne.

680 Les francs-maçons de la Bretagne étant restés sans chef depuis la mort d'Austin, le roi de Murcie, grand protecteur de la confrérie, nomme Bennet, abbé de Wiral, inspecteur général et surintendant de la maçonnerie. Les travaux languissent néanmoins pendant un siècle.

685 Les confréries maçonniques d'origine romaine, qui s'étaient portées à l'Orient, et dont une partie se trouvait à Constantinople, acquièrent une grande réputation; elles sont appelées en Perse, en Arabie, en Syrie. Le calife Walid, entre autres, leur confie la construction de mosquées à Médine, Damas et Jérusalem.

700 L'architecture a atteint un haut degré de perfection en Angleterre; le style et l'expression dans les édifices britanniques se rapportent exclusivement à l'architecture écossaise. Des sections particulières s'étaient formées dans ce but dans les loges, qui s'occupaient essentiellement à conserver et perfectionner les modèles écossais. Pour mieux les étudier, les maîtres maçons d'York se réunissent souvent dans la vallée de Glenbeg, à la côte nord-est de l'Écosse, vis-à-vis de l'île de Sky, où se trouvent deux vieux châteaux bâtis d'une manière remarquable en pierre, sans chaux ni mortier. C'est dans ces châteaux que le conseil des maîtres s'assemble; on les appelle maîtres écossais, et ils forment un corps d'élite vis-à-vis de tous les autres membres des loges.

720 L'essor que l'architecture avait pris dans le courant du der-

nier siècle et le commencement de celui-ci dans les Gaules, est arrêté par l'incursion des Arabes (718), et reste pour longtemps paralysé.

740 Beaucoup d'architectes et ouvriers maçons passent en Bretagne, sur la demande des rois anglo-saxons adressée à Charles Martel, qui règne sur les Gaules.

750 L'architecture et généralement tous les arts atteignent à Bagdad, sous le règne des califes Abbassides, un grand degré de perfection. L'Arabie offre à cette époque la civilisation la plus avancée de l'Asie et de l'Afrique. Les confréries d'architectes qui, après la chute de l'empire d'Occident, se fixèrent dans la Syrie et l'Arabie, contribuent beaucoup par leur science à la splendeur et à la réputation dont Bagdad jouissait.

775 L'architecture arabe est introduite en Espagne sous la domination des califes d'Orient, et dirigée, comme partout ailleurs, par des associations maçonniques. Ces corporations, appelées de Bagdad par les vice-rois des califes à Cordoue (fondée par les Romains 252 av. J.-C.), y ont successivement élevé une série de monuments merveilleux, inspirés de l'art byzantin. L'organisation de ces corporations est inconnue et a dû subir, comparée à celle des Romains dont elles descendent, des modifications selon les mœurs et le caractère des peuples où ces associations se sont maintenues; mais il est assez probable qu'elle n'en différait pas essentiellement. Les musulmans étaient à cette époque plus avancés que les chrétiens dans la civilisation et les arts en général, et ils exerçaient une influence considérable dans les diverses provinces de la Péninsule.

Sous le calife Abdérame Ier, vice-roi des califes d'Orient (*Damas*) en Espagne, qui se déclara indépendant, la capitale du califat de Cordoue parvint également à cette époque à un haut degré de splendeur, tant par ses richesses immenses, l'éclat de ses écoles et la réputation de ses savants, que par la *magnificence de ses monuments.* Cordoue devint une école célèbre d'architecture, où des ar-

tistes de tout pays allaient puiser des connaissances et s'inspirer des merveilles de l'art mauresque.

780 L'architecture fleurit de nouveau en France sous le règne de Charlemagne, qui encourage les arts et fait venir beaucoup d'architectes et ouvriers de la Lombardie, qu'on appelle alors généralement tailleurs de pierres.

850 Plusieurs édifices religieux brûlés ou dévastés par les Danois sont reconstruits par les corporations sous le règne d'Éthelwolf, roi saxon, sous la direction du prêtre et architecte Swithin (saint Swithin). Les frères tiennent de nouveau leurs assemblées interrompues pendant un siècle.

875 Sous le règne du plus illustre des rois saxons, Alfred-le-Grand, les arts et particulièrement l'architecture reprennent vigueur. Les confréries rétablissent les villes, les châteaux, les monastères et les églises incendiés pendant la guerre contre les Danois.

900 Le successeur d'Alfred, Édouard, roi de Murcie, nomme son frère Ethelward, et son beau-frère Ethred, devenus d'habiles architectes à l'école des francs-maçons, grands inspecteurs de la confraternité.

925 A cette époque, toutes les villes un peu importantes en Bretagne ont leur loge de francs-maçons ; mais il existe, malgré la conformité de leurs lois et principes, peu de rapports directs entre eux ; ce qui s'explique par les guerres internationales et par la division du pays, pendant cinq siècles, en sept royaumes distincts ([1]). Pendant l'invasion et la guerre des Danois, où tous les monastères furent incendiés, la confrérie fait une perte irréparable par

([1]) Lorsque Honorius abandonna la Bretagne en 411, incapable de la défendre contre les Pictes, les Bretons appelèrent alors à leur secours les Saxons (447); ceux-ci accoururent et fondèrent, après s'être rendus maîtres du pays, quatre royaumes (453 à 527). Les Angles, qui les suivirent, en élevèrent trois autres (542 à 584) se réunissant en un seul sous le Saxon Egbert (Ethelbert) (827). Dès 835 les Danois ou Normands désolèrent l'Angleterre par leurs ravages. Alfred-le-Grand les força à la paix (871-901). Mais peu après ils dévastèrent le pays de nouveau, et presque tous les monuments publics, églises, monastères, devinrent alors la proie des flammes.

la destruction de tous ses documents écrits en différentes langues et apportés dans le pays à diverses époques par les Romains, les Grecs, les Syriens, les Lombards et les Gaulois. Le roi Adelstan, petit-fils d'Alfred-le-Grand, élevé par des prêtres architectes, et lui-même architecte avant son avénement au trône, ayant également fait élever son fils cadet, Edwin, dans cet art, le nomme chef ou grand maître de la confraternité; celui-ci convoque toutes les loges disséminées dans le pays, en assemblée générale à York, pour y apporter les titres et documents sauvés, afin de reconstituer de nouveau la confraternité des francs-maçons d'après ces écrits et ces lois. C'est à cette assemblée que la constitution, qui lui est soumise par le roi, est discutée, acceptée par les représentants des loges, et fait désormais loi. York est dès lors le siége de la grande maîtrise.

Cette constitution est appelée la charte d'York. Promulguée en 926, elle forme la base de toutes les constitutions maçonniques.

930 Des corporations de francs-maçons sont appelées d'Angleterre en Allemagne, par Henri Ier (l'Oiseleur), pour la construction de plusieurs édifices qu'il projetait d'élever, tels que les cathédrales de Magdebourg, de Meissen, de Mersebourg.

Ces édifices ne furent élevés que sous le règne de son fils Othon-le-Grand.

936 Les confréries maçonniques et artistiques arabes, d'origine romaine, commencent cette année la construction du fameux château royal Alcazar, que fait bâtir, à Zara près Séville, le calife Abdérame, palais orné de quatre mille trois cents colonnes d'un marbre précieux. Ce prince fait appeler les plus habiles architectes de Bagdad et de Constantinople pour diriger et aider les confréries du pays dans les travaux de cet important et magnifique édifice.

940 La reine Berthe de Bourgogne, qui veut faire renaître la prospérité dans son pays que les guerres avaient dévasté et démoralisé, appelle d'Angleterre des maîtres et des ouvriers maçons, qui, sur ses ordres et sous la direction de Mackenbri, maître d'œuvre écossais, entreprennent une série de

constructions d'églises et de couvents qui sont exécutés avec une diligence étonnante et un goût admirable. L'abbé Majolus de Cluny avait la haute direction de ces grandes entreprises, qui commencèrent en 930. La plus grande et la plus magnifique des constructions fut l'abbaye et l'église des Bénédictins, à Payerne. Dès cette époque, les corporations maçonniques d'Angleterre se répandent sur le continent sous le nom de frères de Saint-Jean.

960 Les confréries de francs-maçons sont de nouveau dispersées à la mort du roi Adelstan. Quelques constructions peu importantes sont cependant entreprises pendant le règne d'Edgard, sous la grande maîtrise de Dunstan (saint Dunstan), archevêque de Cantorbéry. Une grande partie des francs-maçons passent en Allemagne, et s'y fixent pour toujours, sous le nom de frères de Saint-Jean et de confrérie de Saint-Jean.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

De 1001 à 1717.

1001 Dans le courant du x[e] siècle, les populations chrétiennes de l'Occident, se trouvant sous l'influence du funeste découragement qui avait saisi tous les esprits, par suite des prédictions de la fin du monde pour cette époque, avaient même abandonné et laissé périr tous les monuments en construction ; les artistes, notamment les confréries de maçons, condamnés à l'inaction, tombent dans les misères et les malheurs du temps. Les écoles d'architecture de la Lombardie, à Pavie et à Côme, ne sont cependant pas entièrement désertes ; les savants architectes de ces écoles, initiés dans les secrets de la nature et étudiant l'astronomie, comme l'avaient fait les anciens architectes égyptiens, ne partagent heureusement pas cette terreur générale, inventée par des prêtres et propagée par eux ; ils continuent à enseigner l'art comme dans le passé.

1003 Nul cataclysme n'ayant ébranlé notre planète sur son axe, les peuples saluent avec joie l'aurore d'un monde nouveau. C'est de cette époque qu'il faut dater la civilisation moderne. La terreur du monde chrétien dura jusqu'à l'an 1003, car on croyait que le règne de l'antechrist, qui devait commencer en l'an 1000, serait de deux années et demie. L'art, comme la société, sortit de sa longue léthargie et se transforma.

1005 Il se fait un renouvellement presque général de tous les édifices religieux du monde chrétien. Les églises, jusqu'à cette époque en majeure partie exécutées en bois ou plafonnées en charpente, sont abattues et réédifiées.

1010 Un grand nombre d'ecclésiastiques se rendent en Lombardie pour y étudier l'architecture religieuse et se former à l'école italienne. La Lombardie est à cette époque un centre actif de civilisation, où des débris des anciens colléges de constructeurs se sont maintenus, à travers les guerres internationales, avec leur antique organisation et leurs priviléges sous le nom de corporations franches. La plus célèbre était celle de Côme, qui avait acquis une telle supériorité que le titre *magistri Comacini,* maîtres de Côme, était devenu le nom générique de tous les membres des corporations d'architectes; elles avaient toujours leur enseignement secret et leurs mystères, leurs juridictions et leurs juges particuliers. Des architectes de tous les pays, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Orient viennent à cette époque s'instruire à leur école, y puiser de nouvelles connaissances, apprendre de nouvelles combinaisons; le style latin et le style grec se modifient sous l'influence du style qui s'est développé au IXe siècle à Constantinople; il en résulte une nouvelle combinaison architecturale plus appropriée au culte, combinaison qui donne naissance au style dit roman.

C'est dans ce style que furent élevés les édifices religieux du XIe et une partie du XIIe siècle pour ensuite faire place à une nouvelle combinaison, appelée style roman ogival, qui domina seulement de 1150 à 1200 à peu près.

1040 Les corporations maçonniques couvrent l'Italie et surtout la Lombardie d'édifices religieux, et ils se multiplient tellement que le pays ne suffit plus pour les occuper toutes; elles forment des associations particulières pour se rendre en pays étranger. Un grand nombre se réunissent et forment une association générale, et se constituent en une seule et grande confrérie dans le but d'aller dans tous les pays où le christianisme manque d'églises et de monastères; ils demandent, dans ce but, au pape la confirmation des anciens privilèges attachés aux corporations et la protection nécessaire à une aussi belle entreprise. Les papes secondent ce dessein et leur confèrent le monopole exclusif pour toute la chrétienté d'élever des monuments religieux, les affranchissant de toutes les lois, statuts locaux, édits royaux, règlements municipaux concernant les corvées, soit de toute autre imposition obligatoire pour les habitants du pays où ils se fixeront. Ces monopoles sont respectés et sanctionnés par tous les rois et tous les gouvernements.

1060 Les confréries maçonniques de la Lombardie se répandent en Allemagne, en France, en Normandie et en Bretagne. Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre (1054), envoie de la Normandie une foule de prélats et d'architectes, élevés à l'école des Lombards, tels qu'un Manserius, un Lanfranc, Robert de Blois, Remy de Fécamp et beaucoup d'autres, pour abattre et réédifier les plus grandes et les plus belles cathédrales d'Angleterre. Tous les pays chrétiens présentent à cette époque le même spectacle, partout le même élan pour la reconstruction des édifices religieux.

1080 Des corporations maçonniques se fixent dans les Pays-Bas et y élèvent des monastères et des églises. L'évêque d'Utrecht veut y faire construire une grande cathédrale, et il s'en fait dresser les plans par un architecte frison nommé Plebel. L'évêque, voulant passer pour être lui-même l'auteur des plans et diriger les travaux sans être initié dans les secrets de l'art, parvient, par toutes sortes de me-

naces et de promesses, à arracher au fils de l'architecte, jeune maître maçon, les secrets et la manière (*arcanum magisterium*) de jeter les fondements. Ces règles, appliquées à la construction des monuments religieux, étaient tenus dans le secret le plus inviolable par tout membre de l'association des francs-maçons; secret imposé par leur serment. L'architecte, indigné de la perfidie de l'évêque qui avait rendu son fils parjure, résolut de prévenir la divulgation des secrets; il tue l'évêque ([1]).

1100 Les cathédrales et églises les plus remarquables dont les corporations maçonniques ont jeté les fondements, ou qui ont été en partie terminées dans le courant du XIe siècle, sont : en *Angleterre*, les cathédrales de Rochester, de Durham, de Lincoln; les églises de Shmithfield, de Barfelston, de Rochester, de Saint-Alban, de Malmesbury, de Winchester; le château de Rochester, la tour de Cliffort à York. En *France*, la cathédrale de Trèves, les basiliques de Tours, de Dijon, de Cluny; les églises d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Pierre, à Sauvigny; de Saint-Cernin, à Toulouse; de Saint-Julien, à Brioude; de Saint-Georges, à Bocherville, de Saint-Étienne, à Caen; les abbayes de Moissac, de Bocherville, de Saint-Trophime, à Arles; de Saint-Sauveur, à Aix; l'hôtel de ville de Fontenay, ceux de Douai, de Dreux et d'Évreux. En *Belgique*, la cathédrale de Tournay; les églises de Saint-Piat, celle de la Madeleine, à Tournay; l'église Saint-Jacques et celle de Saint-Jean, à Gand. En *Allemagne*, les dômes de Bamberg et de Mayence, de Wurzbourg, de Wezlar, de Mersebourg, de Meissen, de Constance; les cathédrales de Bonn, d'Andernach, de Spire, de Worms; les églises des Apôtres et celle de Saint-Géréon, à Cologne; celles de Mersfeld, de Foulda, de Bacharach, de Sinzing; la rotonde d'Aix-la-Chapelle (bâtie par Charle-

---

([1]) *De episcopis ultraject. illustratis ab Buchelio.* Ultrajecti, 1643, p. 43.

magne et reconstruite en 983). En *Italie :* basilique de Saint-Eustonge, à Milan (IXe siècle); basilique byzantine de Saint-Marc, à Venise; le dôme de Pise; les églises de Saint-Michel, à Pavie (VIIIe siècle); de Saint-Pierre, à Grado; de Saint-Pierre, de San-Miniato, de Saint-Sauveur, à Florence; celles de Borgo, Vincoli, Lucques, Pise; le palais de la Scala, à Venise. En *Suisse*, la cathédrale de Bâle (1).

1125 De nouvelles corporations maçonniques se répandent de l'Angleterre en Allemagne, appelées toujours frères de Saint-Jean, ou confraternité de Saint-Jean, et donnant à leurs réunions ou assemblées le nom de Loges de Saint-Jean. Cette qualification, qui leur fut donnée en Angleterre, remonte au VIe siècle, et en voici l'origine : Les francs-maçons fêtaient alors, suivant l'antique usage des colléges romains, les solstices, celui d'été surtout; la nouvelle religion leur imposa de revêtir ces fêtes d'une autre forme, plus analogue aux exigences du clergé. Ils choisirent, par cette raison, saint Jean pour patron de la confraternité, parce que c'était l'ancien Janus, dieu des Romains et celui des corporations, que sa fête tombait au 24 juin, qui était aussi l'époque du solstice d'été, et qu'ils pouvaient ainsi continuer de la célébrer sous le nom de Saint-Jean : c'est de ces réunions qu'ils furent appelés frères ou con-

(1) Il nous est impossible de citer ici tous les ouvrages que nous avons dû consulter, tant sur les monuments anciens que sur ceux du moyen âge, le nombre en étant trop considérable. Nous nous bornerons à indiquer celui de ces ouvrages où nous avons le plus puisé de données sur ceux de cette dernière époque. La nomenclature des édifices religieux du moyen âge, dont nous ne donnons que les principaux et les plus remarquables, est en grande partie tirée de l'*Art monumental*, par Batissier, où nous avons en outre trouvé des notes intéressantes sur l'architecture dans l'ancienne Gaule. Ce même auteur, qui n'appartient pas à la société des francs-maçons, reconnaît et indique positivement dans cet ouvrage, page 466 à 469, que c'est par la franc-maçonnerie qu'ont été élevés tous les monuments religieux du moyen âge. J. Boisseré, dans son *Histoire de la cathédrale de Cologne*, émet la même opinion, partagée d'ailleurs par beaucoup d'autres comme un fait hors de doute.

fraternité de Saint-Jean, nom sous lequel ils furent le plus répandus sur le continent.

1150 Une confrérie de maçons appelée directement de la Lombardie en Angleterre sous le règne d'Alexandre III élève, sous ce prince et ses successeurs, un grand nombre de beaux monuments (aujourd'hui en ruines), et entre autres, la tour et l'abbaye de Kilwinning, où par la suite ils tiennent leurs assemblées générales.

1155 Le grand maître des templiers, Richard Cœur-de-Lion, est élu par les loges d'Angleterre à cette même dignité, et il administre les deux confraternités jusqu'à sa mort. Une confrérie maçonnique d'origine syrienne, attirée en Europe par les immenses constructions qui s'y faisaient, construisent aux templiers une église dans Fleet street; cette confraternité doit avoir conservé intacte l'ancienne initiation pratiquée chez les Romains.

1175 Une confrérie maçonique, à laquelle on donne le nom de Frères Pontifes, et qui s'occupe particulièrement de la construction des ponts et chaussées, se fixe dans le midi de la France; elle y construit le pont d'Avignon (1180), et ensuite tous les ponts de la Provence, de la Lorraine et du Lyonnais.

1200 Les monuments les plus remarquables commencés ou construits dans le courant du XII[e] siècle par les corporations maçonniques, sont: en *Angleterre*, la métropole de Canterbury, la cathédrale de Salisbury, l'église abbatiale de Shoreham; en *France*, les cathédrales de Langres et de Clermont-Ferrand; les églises de Semur, d'Autun, de Châlons; Notre-Dame, à Beaune; en *Belgique :* les églises de Saint-Jean, à Tournay; Notre-Dame, Saint-Sauveur, à Bourges; en *Allemagne*, les dômes de Ratzbourg, d'Augsbourg, de Brunswick; les églises de Bospard, de Heimsheim, de Schwerin, de Gozlar, de Wechselbourg, de Bamberg, de Ratisbonne, de Hildsheim, de Moosburg; en *Italie,* les cathédrales de Saint-Lô, de Ferrare, de Ravenne, de Gênes, de Plaisance, de Crémone; les églises de San-Spirito, de San-Giovanni, de San-Anto-

nio, à Rome; de Saint-Salvator et Saint-André, à Ravenne; Saint-André, à Pise; San-Bernardino, près Milan; Sainte-Marie, à Bergame; la tour de Carisondi et la tour penchée, à Pise; et *Espagne*, les monastères las Huelgas, de Bennevivenne, de Zamora, de Toro.

1225 La Lombardie est toujours en Europe l'école principale d'architecture où, de tous les pays, les maîtres maçons vont puiser de nouvelles idées, de nouvelles connaissances. Les architectes écossais, les artistes byzantins, ceux de l'école de Cordoue, qui penchent pour la pompe et le faste dans la décoration, y modifient leur art; les Lombards, de leur côté, reconnaissent les beautés de ces différentes formes, les marient avec le style roman-ogival; il en résulte une nouvelle combinaison appelée improprement gothique (1), qui se distingue par la plus harmonieuse réunion d'éléments opposés, par la hardiesse dans la conception et la solidité dans l'exécution. Ce style est immédiatement adopté dans tous les pays chrétiens, et il opère un changement total dans presque tous les plans établis jusqu'alors pour les édifices projetés.

1250 Époque remarquable, dans laquelle ont été conçus par ces maçons philosophes les plans de toutes ces magnifiques

---

(1) Nous trouvons dans un ouvrage fort remarquable, intitulé : *Histoire générale de l'Architecture*, par Daniel Ramée, 1843, un passage (tom. II, p. 234) relatif au style ogival, appelé gothique, que nous croyons devoir citer ici. L'auteur, après avoir énuméré les différentes opinions sur l'origine de l'ogive, veut à son tour en revendiquer l'invention pour la France; et, à la suite des raisons dont il appuie son opinion, il dit : « Peut-être l'emploi de l'ogive et le style qui » en fut le résultat furent-ils communiqués libéralement par une loge française » aux loges des autres pays, par *ces francs-maçons savants*, *modestes*, *pieux et* » *véritablement chrétiens*, à leurs confrères d'Allemagne et d'Angleterre, d'Es- » pagne et d'Italie. » — En citant l'opinion de cet auteur sérieux et impartial, nous devons faire observer ici qu'il ne paraît pas être franc-maçon.

Nous regrettons sincèrement de n'avoir eu connaissance de cet ouvrage qu'après que le nôtre fut déjà sous presse; car nous l'aurions souvent cité à l'appui de nos indications sur les monuments anciens, et notamment à l'endroit (p. 264 à 292) où il parle des francs-maçons du moyen âge, de ceux de la Grande-Bretagne, et de leur constitution d'York de l'an 926.

cathédrales, de ces sanctuaires du Dieu tout-puissant, dont la postérité admire l'ensemble dans leurs dimensions gigantesques et l'harmonie de leurs proportions : les plans des cathédrales de Strasbourg, de Cologne, de Paris, de Reims, de Rouen, de Beauvais, de Bourges, d'Amiens et de tant d'autres, dont les fondements furent jetés à la fin du XIIe siècle, mais qui ensuite furent exécutées sur des plans plus vastes, dans un style différent des plans primitifs.

L'analogie frappante qu'offrent tous les monuments de cette époque et de celles qui suivent jusqu'au XVe siècle, s'explique par le lien de la fraternité qui unissait les frères maçons de tous les pays, lesquels avaient puisé leurs connaissances à une même école centrale, celle de la Lombardie, continuée à Cologne et à Strasbourg ; elle s'explique encore par l'obéissance de ses membres aux lois hiérarchiques qui les dirigeaient dans leurs constructions d'après les mêmes principes, invariables pour les édifices religieux : n'ayant le droit de s'affranchir de cette obéissance qu'en ce qui concernait les détails de l'ornementation. Les nombreuses marques symboliques et satiriques qu'ils apposent à ces monuments expriment d'une part la pureté de leurs idées religieuses, de l'autre leur critique sévère des abus et de l'ignorance du clergé de ces époques.

1251 L'architecte Eudes de Montreuil est appelé par Louis IX (saint Louis) pour fortifier le port et la ville de Jaffa ; un certain nombre de frères maçons l'accompagnent.

1272 L'abbaye de Westminster est achevée cette année, sous la direction du grand maître Giffard, archevêque d'York.

1275 Congrès maçonnique, convoqué par Erwin de Steinbach (1), pour la continuation des travaux, longtemps interrompus, de la cathédrale de Strasbourg, sur un plan plus vaste que celui pour lequel les fondements avaient été posés en 1015, et une partie de l'église élevée dès lors. Les architectes de tous les pays, arrivés à Strasbourg, y constituent, comme en Angleterre, et selon les anciens usages, une grande

---

(1) Depuis le XIIIe siècle, l'histoire nous retrace quelques-uns des architectes les plus célèbres qui ont commencé ou conduit les travaux des cathédrales les plus remarquables du moyen âge ; mais, pour la plupart, les noms sont restés inconnus, et cela s'explique facilement : ces monuments étant la création d'une association générale, un seul nom propre ne pouvait s'y attacher.

loge, et prêtent serment d'observer les lois et règlements de la confraternité. Près de la cathédrale est construit un bâtiment en bois (loge), où se tiennent les assemblées, et où tout ce qui a rapport aux travaux se discute et se décide. Erwin de Steinbach est élu, par les architectes et directeurs de la construction, président (maître en chaire); en signe de la juridiction conférée à la confraternité, il tient, en présidant, un glaive dans la main et est assis sous un dais. On crée des mots et des attouchements auxquels les membres puissent se reconnaître et se distinguer les uns des autres. Une partie de ces mots et de ces signes sont adoptés d'après les usages anglais. Apprentis, compagnons et maîtres sont reçus avec des cérémonies particulières et symboliques, sous lesquelles se trouvaient ou cachées ou indiquées les doctrines les plus profondes de l'architecture.

1300 Le nombre de monuments commencés ou achevés dans le courant du siècle passé est beaucoup plus grand que dans les précédents. Parmi les plus remarquables de cette époque sont à citer : En *Angleterre*, les cathédrales de Lichtfield et d'Exeter, l'abbaye de Westminster, à Londres; en *France*, les cathédrales de Paris (1), de Reims, de Chartres, de Rouen, d'Amiens, de Bourges, de Beauvais, de Strasbourg; la Sainte-Chapelle, à Paris; l'église et l'abbaye de Saint-Denis; en *Allemagne*, les cathédrales de Cologne, de Fribourg en Brisgau; les dômes de Magdebourg, de Halberstadt; les églises Notre-Dame de Cologne et Sainte-Éli-

---

(1) Cette cathédrale fut bâtie (selon Jean Morin, *De sacram. pœnit.*, l. VII, c. XIV-XX) avec l'argent que Maurice, évêque de Paris, obtint des indulgences, avec le secours desquelles il put encore élever quatre abbayes. Les évêques français, suivant l'exemple donné, en 1016, par l'évêque Pontius d'Arles, qui fut le premier à prêcher cette matière, érigèrent en principe : Que quiconque consacrerait une petite somme d'argent à l'exécution ou à la restauration d'une église ou d'une chapelle, recevrait, *au nom du Seigneur*, la rémission du tiers ou du quart de la pénitence qu'on lui infligerait. Lorsque le pape Jules II voulut bâtir Saint-Pierre de Rome, il suivit l'exemple donné par les évêques français et promulgua les indulgences : la réformation en fut le résultat.

sabeth, à Marbourg; Sainte-Catherine, à Oppenheim; en *Belgique*, les églises de Saint-Jean, à Tournay; celles des Dominicains, à Gand et à Louvain; de Saint-Paul, de Sainte-Croix, à Liége; de Sainte-Walpurge, à Audenarde; de Saint-Martin, à Ypres; de Sainte-Gudule et Notre-Dame-de-la-Chapelle, à Bruxelles; en *Italie*, les cathédrales de Vicence, de Naples; les dômes d'Arezzo, d'Orviète; les églises de Saint-François, à Assise, à Padoue; de Campo-Santo et Sainte-Marie della Pina, à Padoue; de Sainte-Marguerite, à Cortone; de Sainte-Marie-Nouvelle, de Sainte-Croix, de Sainte-Marie-del-Flore, à Florence; de Saint-Jean et Saint-Paul, à Venise; de Saint-François, à Bologne; la Loge du palais public, à Padoue; le palais vieux, à Florence; le palais ducal, à Venise; en *Espagne*, les cathédrales de Burgos, de Tolède; le monastère de Pobelt; les églises de Saint-Thomas et de Sainte-Marie-Blanca, à Tolède.

1310 La construction de la magnifique cathédrale de Cologne commencée en 1248, donne à sa loge une supériorité et en fait une école où, de tous les pays, on vient pour étudier ce chef-d'œuvre. Les loges de l'Allemagne, reconnaissant cette supériorité, lui donnent le titre de Grande-Loge (*Haupthutte*), et le maître de l'œuvre est envisagé comme le maître de tous les maçons de l'Allemagne.

1312 Un petit nombre de Templiers échappés aux persécutions de Philippe, roi de France, aidé par le pape Clément V, se réfugient en Écosse, avant la mort de leur vénérable grand maître Jacques de Molay (1314), et y trouvent un asile au sein des loges maçonniques.

L'ordre même parut se reproduire dans la retraite qui lui fut offerte au milieu des montagnes de l'Écosse (patrie de plusieurs templiers), jusqu'au moment où les francs-maçons d'aujourd'hui se séparèrent des anciennes corporations maçonniques.

1314 La loge de Kilwinning, en Écosse, fondée lors de la construction de l'abbaye de ce nom, en 1150, est élevée au rang de *Grande Loge royale de Hérodom*, par Robert Bruce, roi d'Écosse, qui fonde à cette occasion l'ordre de

ce nom en faveur des francs-maçons qui ont combattu pour lui. Le roi se réserve à perpétuité pour lui et ses successeurs, 1° le titre de grand maître de l'ordre; 2° que son représentant présidant les assemblées générales des maçons soit choisi dans le clergé ou la noblesse, et le choix soumis à son approbation.

1350 La charte d'York, de 926, est soumise à une révision sous le règne d'Édouard III. Dans un appendice à cette charte revisée et sanctionnée par le roi, il est prescrit, entre autres choses, qu'à l'avenir, à la réception d'un frère, la constitution et les vieilles instructions (*the ancient charges*) lui seront lues par le maître de la loge.

1360 A cette époque, il n'y a presque pas de ville en Allemagne qui n'ait sa loge; car partout où l'on construisait des édifices religieux, la confrérie s'y fixait. Ces loges avaient accordé et reconnu à quelques-unes d'entre elles une supériorité, et, en conséquence, donné comme en Angleterre le titre de grandes loges. Celle de Cologne fut d'abord la plus importante de toutes et resta la loge centrale encore longtemps après que celle de Strasbourg fut élevée au même rang; et le maître de l'œuvre fut également reconnu chef des maçons de la haute Allemagne, comme celui de Cologne l'était de ceux de la basse.

L'Allemagne compte à cette époque cinq grandes loges : *Cologne*, *Strasbourg*, *Berne*, *Vienne* et *Magdebourg*. Cologne comptait dans son ressort celles d'une partie de la *France* et celles de la *Belgique;* à la grande loge de Strasbourg étaient subordonnées celles de la *Hesse*, de la *Suabe*, de *Thuringe*, de la *Franconie*, de la *Bavière* et une partie de la *France;* de la grande loge de Vienne relevaient les loges de l'*Autriche*, de la *Hongrie* et de la *Styrie*. Celles de la *Suisse* furent soumises à celles de Berne pendant le temps que dura la construction de sa cathédrale; et plus tard à celle de *Zurich*, où son siége fut transféré en 1502. Les loges de la Saxe, qui reconnaissaient d'abord la suprématie de la

grande loge de Strasbourg, furent placées plus tard sous celle de Magdebourg.

1380 La forteresse et le palais de l'Alhambra, à Grenade, capitale du royaume de ce nom, fondés par les Maures sous Mahomet Ier, auteur de la dynastie des Alhamarides, en 1235, commencés en 1248, sont achevés en cette année.

Ce monument merveilleux est le plus beau que l'architecture mauresque ait produit en Espagne. Si l'on examine cet édifice dans tous ses détails, aucun monument existant ne semblera pouvoir surpasser en éclat, égaler pour le luxe et le goût le palais de l'Alhambra. Cette merveille d'architecture est due au concours d'un grand nombre d'artistes en tout genre, tels que les colléges romains seuls en possédèrent jusqu'au IIIe siècle de notre ère, et fait supposer que ce monument, comme tant d'autres, en Grenade, sont également l'œuvre d'associations maçonniques et artistiques, organisées et dirigées comme celles d'autres pays à la même époque, desquelles cependant l'histoire ne nous a laissé aucun document. Ce que l'on sait de positif, c'est que déjà précédemment des architectes andaloux passèrent en Castille et y édifièrent des églises auxquelles ils conservèrent le plan des basiliques, mais qu'ils décorèrent dans le goût arabe.

1400 Les monuments les plus remarquables qui ont été élevés, commencés ou achevés par les confréries maçonniques, dans le courant du siècle passé, sont, en *Angleterre*, la cathédrale d'York, celle d'Exeter, le King's College, à Cambridge; en *France*, les cathédrales de Perpignan, Meaux, Auxerre, Toul, Tours, Metz, les églises Saint-Ouen, à Rouen; de Saint-Jacques, à Dieppe; en *Belgique*, le Beffroi, la Halle-aux-Draps, l'Hôtel-de-Ville, l'Académie des Beaux-Arts, à Tournay; les églises des Dominicains et la Halle-aux-Draps, à Louvain; l'Hôtel-de-Ville, à Bruxelles; la Halle, à Ypres; cathédrale de Malines; en *Allemagne*, le dôme d'Erfurth, celui de Prague et d'Ulm, l'église Notre-Dame, à Nuremberg; celle de Saint-Nicolas, à Stralsund; en *Italie*, les cathédrales de Luc-

ques, celle de Côme, de Milan, le dôme, à Orviète; les églises de Saint-Anastase et San-Pietro, à Vérone; de Sainte-Marie, à Rome; de Saint-Étienne, à Venise; le palais ducal, à Venise; ceux de Florence et de Bologne; en *Espagne*, les cathédrales de Séville, de Barcelone; l'église Sainte-Marie, à Tolède; en *Suisse*, les cathédrales de Berne, de Lausanne, de Fribourg, de Zurich.

1425 Le parlement anglais donne un bill qui supprime les assemblées des maçons, « attendu, y est-il dit, que par ces con» grégations et confédérations formées chaque année par les » maçons, dans leur assemblée, le bon ordre est dérangé, le » travail des ouvriers publiquement interrompu, » etc. Une grande assemblée qui a lieu à York à la Saint-Jean de 1427, proteste contre ce bill, et la défense reste sans effet.

Le registre manuscrit en langue latine, de cette assemblée, où sont inscrits les noms des maîtres, surveillants et ouvriers des loges réunies, se trouve à la bibliothèque d'Oxford, daté de 1429.

1437 Sous le règne de Jacques II, roi d'Écosse, les assemblées générales se tiennent à Kilwinning, et il y est décrété que le grand maître élu payerait un impôt à l'État de quatre livres, monnaie d'Écosse, à prendre sur chaque maître maçon, ainsi qu'un droit de réception sur chaque nouveau membre. Le grand maître exerce une juridiction sur tous les maçons. Des tribunaux particuliers sont institués dans les principales villes de l'Écosse. Le roi, en conséquence du droit auquel les maçons d'Écosse avaient renoncé en sa faveur, concède à Guillaume Sinclair, baron de Roslin, et à ses héritiers, le titre et les droits de grand maître.

Cette dignité resta en effet à la famille Roslin jusqu'en 1736, époque de la fondation de la grande loge d'Edimbourg. Le document ou la charte qui investit William Saint-Clair de Roslin de cette dignité, se trouve dans la bibliothèque des Avocats, à Edimbourg.

1442 Le roi Henry IV, d'Angleterre, se fait admettre dans la confrérie et étudie l'architecture; son exemple est suivi par tous les seigneurs de la cour. Les maçons expliquaient alors, dans leurs rituels de réception, que le *but matériel* de la franc-maçonnerie était : « La connaissance de

» la nature, de sa puissance et de ses différentes opéra-
» tions; en particulier, dans la science du calcul, des
» poids et des mesures, ainsi que la véritable manière de
» façonner toutes choses à l'usage de l'homme, surtout
» les habitations et les édifices de toute espèce, et toutes
» autres choses utiles. »

Il existe un fragment de rituel de cette époque, attribué au roi Henri IV, qui doit l'avoir écrit de sa propre main.

1459 Congrès maçonnique à Ratisbonne (siége de la diète germanique), convoqué par Jobs Dotzinger, maître de l'œuvre de la cathédrale de Strasbourg, en sa qualité de maître des maçons d'Allemagne. Des rapports y sont faits sur l'architecture en général, mais particulièrement sur les difficultés que rencontre l'achèvement de nombreux édifices en construction; on y discute et sanctionne la nouvelle constitution élaborée à Strasbourg, en 1452, basée sur les lois des Anglais et des Italiens; elle porte pour titre: *Statuts et règlements de la confraternité des tailleurs de pierre de Strasbourg.*

1464 Congrès de maçons à Ratisbonne, où de nouveaux rapports sont faits sur les édifices religieux achevés ou en construction dans toutes les parties de l'Europe; on y détermine les droits réciproques des cinq grandes loges, Cologne, Strasbourg, Berne, Vienne et Magdebourg, et leurs juridictions respectives. Conrad Kuyn, maître de l'œuvre de la cathédrale de Cologne, est élu à la grande maîtrise de Cologne.

1469 Congrès de maçons à Spire. La grande loge de Cologne rend compte et fait plusieurs rapports sur l'état de la confraternité dans les différents pays, les édifices religieux dont l'achèvement est arrêté, etc. On y discute les droits et les attributions des différentes loges entre elles, etc.

1480 Les sacrifices inouïs que les populations avaient faits pour élever toutes ces magnifiques églises, joints aux abus criants du clergé et des papes de cette époque, a ralenti l'ardeur religieuse et ébranlé la foi à un tel point que non-seulement il ne se construit plus de nouvelles églises, mais

que beaucoup de celles en construction ne peuvent être achevées faute de fonds : de sorte que malgré le renouvellement des anciens priviléges et de la sanction de la constitution de 1459 donnée par l'empereur Maximilien (1498) le nombre des corporations établies dans toutes les contrées décline de jour en jour, leurs priviléges étant devenus sans valeur ; et, n'ayant plus d'églises à construire, elles s'allient dans bien des localités aux corporations ordinaires des villes ou elles sont dissoutes et dispersées à cette époque, notamment en France ; celles de l'Allemagne conservant de la consistance et des rapports entre elles, ne partagent ce sort que plus tard ; en Angleterre, elles continuent à se maintenir et à fleurir.

Ce n'est qu'au milieu du XVIIe siècle que les corporations maçonniques de l'Angleterre abandonnèrent le but matériel de l'association, mais sans la dissoudre, étant composées en majeure partie de membres non artistes, acceptés en qualité de membres honoraires ; ils la continuèrent en pratiquant purement et simplement son but philosophique.

1500 Les monuments les plus remarquables élevés encore dans le courant du siècle écoulé par les sociétés maçonniques, et dont les fondements d'une partie d'entre eux furent déjà posés à la fin du XIVe siècle, sont, *en France*, les cathédrales d'Evreux, d'Aix, d'Alby, de Limoges, de Moulins, les églises de Saint-Remy à Reims, de Saint-Gervais, de Saint-Germain l'Auxerrois et de Saint-Méry à Paris, de Notre-Dame à Saint-Lô, de Saint-Jacques à Orléans, de Saint-Madou et de Saint-Vincent à Rouen, de Saint-Antoine à Compiègne, de Saint-Jean à Caen, de Saint-Pierre à Senlis, de Saint-Wulframe à Abbeville et celle de Than ; *en Belgique*, les églises de Saint-Michel à Gand, de Saint-Jean à Bruxelles, de Saint-Pierre à Louvain, de Saint-André à Mons, de Saint-Michel, de Saint-Jacques et de Notre-Dame à Anvers, des Hôtels-de-ville à Gand, à Louvain, à Mons, à Courtrai ; *en Allemagne*, le dôme de Francfort et celui de Cassel, les églises Notre-Dame à Munich, de Saint-Martin à Landshut, de Saint-Marc à Zwickau, la tour de Saint-Étienne à Vienne ; *en Espagne*, les ca-

thédrales de Séville, de Saragosse, les églises de Saint-Hildefonse à Alcala, de Saint-Étienne à Bourges, les monastères de Minaflora, de San-Salvador à Ona, celui à Huerta, le collége à Valladolid et le palais de l'Infantado à Guadalaxara.

1502 Une grande loge de maîtres se réunit le 24 juin sous la présidence de Henri VII, qui va en procession poser la première pierre de la chapelle de Westminster, connue sous le nom de chapelle de Henri VII.

Id. Le siége de la grande loge de Berne est transféré à Zurich.

1510 Fondation de loges dans différents pays, composées de savants et d'hommes marquants admis comme membres honoraires ou patrons dans les confréries maçonniques qui se constituent en dehors de ces associations, laissant de côté l'objet matériel, et ne s'attachant qu'à son but mystique. Les dangers des persécutions dans ce siècle d'ignorance les forcent à s'entourer du plus profond secret.

1535 Les lumières répandues par les sociétés secrètes ou loges formées en dehors des corporations maçonniques réveillent les soupçons et la haine du clergé ultramontain; il les accuse secrètement et ouvertement des progrès que fait la réforme de Luther, qu'on dit faire partie de ces associations. Beaucoup d'ecclésiastiques qui sont partisans de la réforme passent également pour leur appartenir. Ils sont accusés par les prêtres de chercher à introduire des schismes dans l'Église et des séditions dans les dominations temporelles, de haine contre le pontife suprême et tous les souverains, enfin de vouloir rétablir l'ordre des Templiers et venger la mort du dernier grand maître sur les descendants des rois qui furent coupables de ce fait. D'après un document (dont l'authenticité n'est pas encore complétement prouvée), il résulterait qu'une assemblée de représentants de ces associations aurait eu lieu à Cologne, le 24 juin de cette année, sous la présidence de Hermann V, évêque de Cologne, qui auraient rédigé pour leurs successeurs un acte dans lequel sont énoncés les doctrines et le but de la société, afin que si l'intolérance de leurs concitoyens les

accablaient et les empêchaient de se maintenir, ils puissent porter ces doctrines dans d'autres parties du globe (c'est l'acte que l'on appelle la charte de Cologne).

1539 Les corporations privilégiées des francs-maçons en France s'étaient dissoutes à la fin du dernier siècle par manque d'occupation, et leurs débris s'étaient alliés aux corporations ouvrières des villes. Comme d'une part ces corporations voulaient faire revivre les priviléges des anciennes corporations, et que de l'autre des associations maçonniques s'étaient formées secrètement depuis dans un but de réforme et de philanthropie qui donnèrent ombrage au clergé, elles sont suspendues par un édit du roi François Ier, qui défend en général toute corporation d'artisans.

1540 Thomas Cromwell, comte d'Essex, grand maître des francs-maçons, est décapité. — Lord Andley est élu à sa place.

Id. La réforme de Luther, ayant ébranlé jusque dans ses fondements la puissance papale, frappa de mort les corporations maçonniques, en arrêtant pour toujours la construction de ces vastes monuments religieux. Le nombre de ces confréries se réduit considérablement dans le courant de ce siècle dans tous les pays, excepté l'Angleterre, et leur dissolution entraîne aussi celle des loges non artistiques formées sous leur protection. Les conséquences de cette dissolution de presque toutes les corporations maçonniques et des écoles de Cologne et de Strasbourg furent telles, que quelque temps après on avait complétement oublié la manière de bâtir ces arcs pointus, ces voûtes élevées qui caractérisent les cathédrales du moyen âge. Le style gothique fit dès lors place à celui dit de la renaissance.

1550 Le duc de Sommerset, grand maître des francs-maçons, est décapité, victime de son attachement aux Stuarts.

1561 La reine Élisabeth d'Angleterre, ayant conçu des soupçons contre les réunions maçonniques, envoya le 27 décembre un détachement d'hommes armés pour dissoudre l'assemblée annuelle des maçons réunis à York. Les officiers qui y conduisent ce détachement font à la reine un rapport si favorable de l'objet de ces réunions, qu'elle révoque ses

ordres. Élisabeth devint par la suite la protectrice des maçons.

1562 Les corporations maçonniques qui s'occupent particulièrement de la construction des ponts et chaussées, qu'on appelle toujours frères pontifes, et dont le siége principal est à Lucques, se donnent un grand maître dans la personne de Jean de Médicis.

1563 Congrès des maçons d'Allemagne et de la Suisse à Bâle convoqué par la grande loge de Strasbourg, devenue le siége de la grande maîtrise centrale, après en avoir longtemps disputé la prééminence à Cologne. On y entend les divers rapports sur l'état de l'architecture et des monuments religieux, et on cherche à aplanir des difficultés qui se sont élevées entre les vingt-deux loges du ressort direct de la grande loge de Strasbourg ; les statuts de 1459 qui furent soumis à une révision sont discutés, acceptés et sanctionnés définitivement.

1564 Congrès des maçons à Strasbourg : après les rapports habituels, l'Assemblée décide, pour couper court aux différends entre plusieurs loges, que les contestations qui pourraient surgir à l'avenir entre elles, seraient soumises à la grande loge de Strasbourg et jugées par elle sans appel.

1575 Depuis le commencement de ce siècle, où la majeure partie des confréries fut obligée de se dissoudre faute de travail (ce qui eut lieu d'abord en France), les architectes riches se firent entrepreneurs de bâtiments, et prirent les autres à leur solde en qualité d'ouvriers. Le lien de fraternité qui avait jusqu'alors uni le maître et les ouvriers fut peu à peu rompu ; et ces derniers formèrent par la suite des sociétés séparées, comme il en existait déjà dans d'autres corps de métiers depuis l'époque où ils se séparèrent des colléges romains (IVe siècle). (C'est là l'origine du compagnonnage.)

1600 Dans le siècle écoulé les confréries n'ont pas eu de nouveaux édifices à construire, ou du moins le nombre en a-t-il été peu considérable. Ceux qui furent achevés ont pour la plupart été commencés à la fin du XVe siècle.

Parmi les plus importants, sont à citer : en *Belgique*, le palais épiscopal, à Liége ; l'Hôtel-de-Ville, à Audenarde ; les églises des Dominicains, à Anvers, de Saint-Jacques, à Liège ; de Notre-Dame, à Audenarde ; en *Allemagne*, aucun nouveau bâtiment n'est entrepris ; on achève les dômes d'Ulm, de Magdebourg et de Francfort ; on travaille toujours quelque peu aux cathédrales de Cologne et de Strasbourg ; en *Angleterre*, en *France*, en *Espagne*, en *Italie*, en *Suisse*, la construction des monuments religieux est complétement arrêtée, et ceux qui n'ont pu être achevés, manque de fonds, restent abandonnés. Les confréries sont partout dissoutes ou dispersées, excepté en Angleterre.

1607 La franc-maçonnerie est toujours florissante en Angleterre, où, sous le règne de Jacques Ier, qui se déclara leur protecteur, elle reçut beaucoup d'éclat et d'importance ; nombres de gentilshommes et de personnes marquantes se font initier. La haute considération dont elle jouit à cette époque est encore augmentée par l'élection du célèbre architecte Inigo-Jones à la dignité de grand maître. La direction qu'il imprime aux loges anglaises produit un tel développement spirituel dans la vie maçonnique, que les ateliers ressemblent à des académies d'Italie. Depuis ce temps aussi grandit la prépondérance des maçons *acceptés* sur les maçons *libres*, et elle augmente tellement que la séparation en devient inévitable.

Les maçons acceptés prirent une part active à la politique du pays : d'abord dans les démêlés des deux Roses (rose blanche ou maison d'York, rose rouge ou maison Lancaster), au milieu du XVe siècle, et plus tard dans la lutte contre Cromwell; leur sympathie continuelle pour la famille royale des Stuarts dura jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

1630 Les maçons d'Écosse confirment et constatent par un acte (charte) signé par leurs représentants aux successeurs de William Saint-Clair, baron de Roslin, la dignité et les droits héréditaires de grand maître (patron) des loges d'Écosse, dignité à lui donnée par Jacques Ier en récompense de ses services.

Ce document est également dans la bibliothèque des Avocats, à Edimbourg.

1646 Les corporations maçonniques en Angleterre se trouvent, depuis longtemps composées, en majeure partie, de savants, d'artistes, d'hommes éminents par leur science et leur position, qui furent agrégés comme membres honoraires et qu'on appelait membres acceptés. La société ne s'occupe plus guère de l'objet matériel et primitif de l'association. C'est à cette époque que le célèbre antiquaire Elias Ashmole, qui fonda le musée d'Oxford, initié à la confrérie, rectifie et compose les formules de la société des frères Rose-Croix, qui s'était formée à Londres d'après les idées de la nouvelle Atlantis de Bacon, et s'assemblait dans la salle de réunion des francs-maçons. Aux rituels de réception des frères rose-croix, qui consistaient en quelques cérémonies basées sur un fond d'histoire et la communication de signes de reconnaissance à peu près semblables à ceux usités parmi les francs-maçons, Ashmole en substitue d'autres. Ce travail lui inspire l'idée de composer aussi de nouveaux rituels pour les francs-maçons; il compose et substitue aux rituels en usage un autre mode d'initiation, calqué en partie sur des anciens manuscrits et des rituels des Anglo-Saxons et des Syriens, en partie sur les anciens mystères de l'Égypte, et tel qu'il supposait que l'initiation avait eu lieu dans l'origine chez les architectes romains. Ces rituels sont adoptés par les loges de Londres et bientôt par toute l'Angleterre.

1650 La franc-maçonnerie prend en Angleterre une tendance politique; après la décapitation de Charles Ier, les maçons d'Angletere, et particulièrement ceux d'Écosse, partisans des Stuarts, travaillent en secret au rétablissement du trône détruit par Cromwel. Ils se servent du mystère qui entoure les assemblées des maçons pour se réunir avec sécurité et se concerter. Ne pouvant initier tous les maçons à leurs projets, ils composent plusieurs grades supérieurs (le grade de templier et celui de maître écossais), dans lesquels seuls on était initié à leurs plans.

C'est par les efforts de ces maçons, hommes influents et d'une haute position, que Charles II, reçu maçon pendant son exil, fut élevé sur le trône (en 1660), et c'est par ce roi que la franc-maçonnerie fut appelée l'*art royal*, parce que c'était elle principalement qui avait contribué à la restauration du trône.

1663 Assemblée générale des maçons d'Angleterre, à York, présidée par le roi Charles II, qui confirme le grand maître Henry Jermyn, comte de Saint-Alban, dans sa dignité et le décore de l'ordre de Bath. L'assemblée crée une série de règlements tous conformes aux événements qui viennent de se passer. Les grades supérieurs sont maintenus.

La prépondérance des maçons acceptés sur les autres est toujours plus manifeste; mais, n'ayant plus à lutter contre les tempêtes politiques, les grades supérieurs se tournent de plus en plus vers les tendances universelles et humanitaires. Le culte général des arts et des sciences et la sociabilité sous des formes nobles et élevées devinrent peu à peu ses points de réunion.

1666 L'incendie de Londres, qui détruisit 40,000 maisons et 86 églises, donne un élan tout nouveau à l'architecture. Les maçons de la localité ne suffisant pas à la reconstruction, on est obligé d'en appeler de tous les côtés. Les maçons apportèrent leur institution particulière et se mirent sous l'autorité de la loge centrale, dirigée par Christophe Wreen, architecte de l'église Saint-Paul, sur les plans duquel la ville fut rebâtie.

1670 La maçonnerie, dont les progrès avaient été suspendus par les guerres civiles qui désolaient l'Angleterre à cette époque, et pendant lesquelles le nombre des loges alla toujours en diminuant, reprend quelque vigueur sous la protection de Charles II. Les deux grades supérieurs, créés dans l'intérêt du roi, sont maintenus.

L'incendie de Londres (arrivé en 1666) avait donné de nouveau quelque activité aux loges, dont il n'existait plus alors que sept à Londres.

1685 Le roi Jacques II, grand maître de l'ordre de Hérodom de Kilwinning, fondé par Robert Bruce, roi d'Écosse, en 1314, en faveur des francs-maçons qui avaient combattu pour lui, rétablit l'ordre des chevaliers de Saint-André,

qui avait été supprimé et dont les biens furent confisqués pendant la réformation. Cet ordre devait être, selon l'intention du roi, un signe de distinction et de récompense, pour les francs-maçons surtout; et il est probable qu'il lui aurait rendu ses biens si le sort lui eût été favorable.

Lorsque le roi Jacques II (monté sur le trône en 1683, et dont le penchant pour le catholicisme mit le pays en agitation) accorda une liberté de conscience complète à tous les partis religieux, ceux-ci, ainsi que les francs-maçons, se divisèrent ouvertement en deux camps complétement opposés, dont chacun exploita les affaires politiques. Le parti écossais des francs-maçons, ayant à sa tête les chevaliers de Saint-André, tint pour Jacques II, c'est-à-dire pour les jésuites. Le parti anglais des maçons était décidé pour l'éloignement du roi catholique. Ce dernier parti l'emporta et Jacques II prit la fuite accompagné de beaucoup de Jésuites et de nobles.

Le rétablissement de l'ordre de Saint-André engendra les systèmes templiers (appelés *stricte observance*), qui se sont infiltrés dans la nouvelle franc-maçonnerie pendant le courant du dernier siècle, avec les formes hiérarchiques des templiers et les anciens titres de grand commandeur, etc (¹).

1695 Les révolutions et les fatales agitations de l'Angleterre, pendant l'époque qui vient de s'écouler, avaient complétement suspendu les travaux de l'institution ; le roi Guillaume III en se faisant initier lui donne de nouveau, pour un moment, quelque relief : il préside très-souvent la loge de Hampton-Court.

1700 Les corporations maçonniques se trouvent partout dissoutes, sauf en Angleterre, où elles ne s'occupent plus de constructions. La période du XVIIᵉ siècle n'a plus aucun monument à signaler dont l'exécution ou le plan soit dû aux

---

(¹) Voir l'origine des différents systèmes maçonniques, surtout celui des templiers.

francs-maçons ; ils ont cessé de construire ces temples, ces cathédrales et ces églises sublimes ; ils ont cessé, à l'aide de leurs constructions architecturales, d'élever tous les cœurs vers la divinité, tous les yeux et toutes les espérances vers le ciel ; mais ils ne continuent pas moins leur œuvre d'édification morale et intellectuelle, qui leur donne une puissante et heureuse influence sur le progrès social.

Les architectes, les protecteurs, les amis des arts et de l'humanité, qui, depuis quatorze siècles, ont contribué le plus à donner à la franc-maçonnerie, dans la Bretagne, cette influence morale, ce caractère particulier qu'elle y a toujours conservé, qui ont développé et raffermi la haute signification que cette institution a pour l'humanité entière ; ces hommes méritent à tous égards d'être signalés à la postérité.

Noms des grands maîtres d'Angleterre

(de 290 à 1700 [1].)

292 Albanus, architecte, premier grand inspecteur de la franc-maçonnerie dans la Bretagne.
557 Austin, architecte et prêtre (saint Augustin), archevêque de Cantorbéry.
680 Benoît, abbé de Wirral.
856 Swithin, prêtre architecte (saint Swithin).
872 Le roi Alfred.
900 Ethred, roi de Murcie.
» Le prince Ethelvard.
924 Le roi Athelstan.
926 Le prince Edwin, fils du précédent.
960 Saint Dustan, archevêque de Cantorbéry.
1041 Le roi Édouard le Confesseur.
1066 Roger de Montgommery, comte d'Arundel.
» Gundulph, évêque de Rochester.
1100 Le roi Henri VI.
1135 Gilbert de Clare, marquis de Pembroke.
1154 Richard Cœur-de-Lion, le grand

[1] Les noms de tous les grands maîtres qui ont été à la tête des grandes loges de l'Europe depuis 1717, époque de la fondation de la franc-maçonnerie moderne, se trouvent intercalés dans la nomenclature des maçons illustres aux époques dans lesquelles ils ont fonctionné en cette qualité.

maître, en même temps, des Chevaliers du Temple.
1199 Pierre de Colechurch.
1212 Guillaume Almain.
1216 Pierre de Rupibus, évêque de Winchester.
» Geoffroy-Fitz-Peter.
1272 Gautier - Giffard, archevêque d'York.
» Gilbert de Clare, comte de Glocester.
» Raoul, lord de Mount-Hermer.
1307 Gautier Stapleton, évêque d'Exeter.
1327 Le roi Edouard III.
1350 Jean de Spoulée.
1357 Guillaume de Wikeham, évêque de Winchester.
1375 Robert de Barnham.
» Henri Yevele (nommé *Roi des Francs-Maçons*).
» Simon Langham, abbé de Winchester.
1399 Thomas Fitz-Allen, comte de Surrey.
1413 Henri Chicheley, archevêque de Cantorbéry.
1443 William Wainfleet, archevêque de Winchester.
1471 Richard Beauchamp, archevêque de Salisbury.
1485 Le roi Henri VII.
1493 Jean Islip, abbé de Winchester.
1502 Sir Reginald Bray, chevalier de Carter.
1515 Cardinal Thomas Wolsey.
1539 Thomas Cromwell, comte d'Essex.
1540 Jean Fouchet, lord Audley.
1549 Edouard Seymour, duc de Sommerset.
1551 Jean Poynet, évêque de Winchester.
1561 Sir Thomas Sackeville.
1567 François Russel, comte de Bedford.
1567 Sir Thomas Gresham.
1579 Charles Howard, comte d'Effingham (1).

---

(1) Voici, pour compléter la liste des grands maîtres d'Angleterre, la nomenclature de ceux qui ont été élus à cette dignité depuis 1717 jusqu'à ce jour:

1717 Antoine Sayer, écuyer.
1718 Georges Payne, écuyer.
1719 J. T. Desaguiliers LL. D. F. R. S.
1722 Philippe, duc de Warton.
1723 François Scott, comte de Dalkeith.
1724 Charles Lenox, duc de Richemond.
1725 Jacques Hamilton, lord Paisley.
1726 Guillaume Obrien, comte d'Inchiquin.
1727 Henri Hare, lord Coleraine.
1728 Le roi Jacques, lord Kingston.
1729 Thomas Howard, duc de Norfolk.
1731 Thomas Coker, lord Lovel, depuis comte de Leicester.
1732 Antoine Brown, lord vicomte Montagne.
1733 Jacques Lyon, comte de Strathmore.
1734 Jean Lindsey, comte de Crawford.
1735 Thomas Thynne, lord vicomte de Weymouth.
1736 Jean Campbell, comte de Loudon.
1737 Edouard Bligh, comte de Darnley.
1738 H. Bridges, marquis de Caernarven.
1739 Robert, lord Raymand.
1740 Jean Keith, comte Kingston.
1741 Jacques Douglas, comte de Morton.
1742 Jean, lord vicomte Dudley.
1744 Thomas Lyon, comte de Strathmore.
1745 Jacques, lord Cranston.
1747 Guillaume Byron, lord Byron.
1752 Jean Proby, lord Carysford.
1754 Jacques Bridges, marquis de Caernarven, depuis duc de Chandos.
1757 Sholto Douglas, lord Aberdour.
1762 Washington Shirley, comte Ferrers.
1764 Cadwallader, comte Blancy.
1767 H. Sommerset, duc de Beaufort.
1772 Robert Edward, lord Petre.
1777 G. Montagne, duc de Manchester.
1782 Le duc de Cumberland.
1791 Georges, prince de Galles.
1813 Duc de Sussex.
1850 Comte de Zetland.

1588 Georges Hastings, comte de Huntingdon.
1603 Le roi Jacques Ier.
1607 Inigo-Jones.
1618 William Hubert, comte de Pembroke.
1625 Le roi Charles Ier.
1630 Henri Danvers, comte de Danby.
1633 Thomas Howard, comte d'Arundel.
1635 François Russel, comte de Bedford.
1635 Inigo-Jones.
1660 Le roi Charles II.
1663 Henry Jermyn, comte de Saint-Alban.
1666 Thomas Savage, comte Rivers.
1674 Georges Villiers, duc de Buckingham.
1679 Henri-Benoit, comte d'Arlington.
1685 Sir Christophe Wreen.
1695 Charles Lennox, duc de Richemond.
1698 Sir Christophe Wreen.

Après J.-C.

1703 Malgré le zèle que déploie le grand maître Christophe Wreen, le nombre des maçons diminue toujours. Les fêtes annuelles sont complétement négligées. Les quatre loges qui restent à Londres sont désertes. Dans cette occurrence, la loge de Saint-Paul (aujourd'hui de l'Antiquité), dans le but d'augmenter le nombre toujours décroissant des membres de la confraternité et lui rendre plus tard son importance et son activité, prit une décision qui changea entièrement la face de la société. Elle arrêta « que les priviléges de la maçonnerie ne seraient « plus désormais le partage exclusif des maçons construc« teurs, que des hommes de différentes professions se« raient appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulière« ment approuvés et initiés dans l'ordre. »

Cette innovation eut des conséquences que ses auteurs étaient loin de prévoir. Le principe civilisateur renfermé dans les doctrines de la franc-maçonnerie, après avoir brisé les entraves qui le contenaient et l'étouffaient dans les bornes étroites d'une association mécanique, s'abandonna à toute sa puissance d'expansion, pénétra en un instant dans les entrailles du corps social, et l'anima d'une vie nouvelle. En un mot, le génie universel et humanitaire de la franc-maçonnerie s'affranchit à jamais et s'élança hors de la sphère étroite qui jusqu'alors l'avait retenu.

Cette importante décision qui transforma la franc-maçonnerie en ce qu'elle est de nos jours ne put être exécutée immédiatement, d'abord par le manque d'union, ensuite par les infirmités et l'âge avancé du grand maître

Wreen, et, plus tard, les révoltes en faveur de Jacques Stuart y mirent des entraves. (Ce n'est qu'après la mort de Christophe Wreen, qui eut lieu en 1716, qu'elle put être mise en exécution.)

1707 Les juridictions des trois grandes loges de l'Allemagne établies avec elles existaient encore à cette époque, et elles jugeaient les différends entre les entrepreneurs de bâtiments et les particuliers, mais elles n'avaient plus aucune importance. La diète de l'empire siégeant à Ratisbonne les abroge par une loi du 16 mars de cette année (celle de Zurich le fut déjà en 1522, où la grande loge même fut dissoute par un arrêté de la diète helvétique).

TROISIÈME ÉPOQUE.

De 1717 à 1850.

1717 Après la mort du grand maître Christophe Wreen, les quatre loges existantes à Londres prennent la résolution, d'abord, d'élire un nouveau grand maître, puis de se détacher de la grande loge d'York de laquelle elles tenaient leurs constitutions pour former une nouvelle grande loge, afin de mettre en exécution l'arrêté pris par la loge Saint-Paul en 1703. Ces quatre loges convoquent dans ce but, en assemblées générales, tous les maçons de Londres et des environs, et y constituent une autorité centrale sous le titre de grande loge d'Angleterre, ne reconnaissant que les trois grades symboliques résumant tous les principes de la maçonnerie.

C'est de cette époque qu'il faut dater l'ère de la franc-maçonnerie moderne.

Georges Payne, élu grand maître, réunit une grande quantité de manuscrits et d'anciennes chartes, des rituels et des documents sur les anciens usages concernant la confraternité qui, joints aux anciens registres et titres

anglo-saxons en écritures gothiques que possède l'ancienne loge de Saint-Paul, devaient être réunis pour en former un corps de lois et de doctrines, pour ensuite en publier ce que l'on jugerait à propos.

1720 La grande loge d'Angleterre constitue depuis son installation un certain nombre de loges dans lesquelles beaucoup de personnes de distinction se font initier. La grande loge d'York se montre jalouse de cette autorité rivale, et, reniant les principes de la fraternité, proscrit les membres qui en font partie.

L'institution fait une perte irréparable; une partie des anciens manuscrits les plus importants sont livrés aux flammes par quelques membres scrupuleux de la loge de Saint-Paul, effrayés et alarmés de la publicité qu'on se proposait de leur donner.

1721 La franc-maçonnerie commence à se répandre sur le continent. La grande loge y constitue plusieurs ateliers; une loge est formée à Dunkerque et une autre à Mons. La grande loge prend plusieurs arrêtés concernant le gouvernement intérieur des loges et la régularité des travaux; les droits du grand maître sont déterminés; on lui concède celui de désigner son successeur, en cas de démission ou non-réélection qui aura lieu tous les ans; le choix de ce successeur est également soumis à la sanction des frères en assemblée générale. George Payne étant réélu comme député grand maître, réunit de nouveau plusieurs anciennes chartes et règlements, et rassemble ce qui a échappé aux flammes l'année précédente. Fondé sur ces documents, il fait l'historique de la société et le soumet à la grande loge avec des statuts. Sur le rapport d'une commission d'examen composée de quatorze frères, à laquelle le travail du F. ·. Payne fut soumis, elle charge le F. ·. Anderson, savant très-distingué, pasteur anglican, de reviser ce travail et de refondre l'œuvre du F. ·. Payne pour en former, ainsi qu'il a été décidé, un corps de lois et de doctrines à l'usage des loges d'Angleterre.

1722 Des frères élèvent vis-à-vis de la grande loge d'Angleterre

1722 des prétentions, et s'annoncent comme possédant des hauts grades supérieurs à ceux adoptés par elle. Ces prétendus hauts grades sont ceux qui furent créés du temps de Charles II dans un but politique, et qui, dès lors, ont encore été augmentés de deux autres grades adoptés par la loge Saint-André d'Édimbourg qui s'arrogea le droit de les conférer aux loges d'Écosse en constituant dans ce but des chapitres. (L'uniformité et l'égalité, base de l'institution, fut de là détruite, et le premier germe dès ce moment planté, duquel sont éclos tous ces malheureux schismes que la franc-maçonnerie a eu à déplorer plus tard.)

— Le manuscrit du livre de constitution est présenté à la grande loge d'Angleterre par le F.·. Anderson; il est adopté sur le rapport de la même commission des quatorze frères, et l'on ordonne son impression sous le titre *The Book of constitutions for the free massons, containing the history, charges, regulations... Of that most ancient and reight worship ful fraternity for the use of the lodges* (Constitution de l'ancienne et respectable confraternité des francs-maçons).

A partir de ce moment, l'organisation de la nouvelle maçonnerie fut assise sur des bases solides et sa prospérité croissante. D'après cette constitution, qui est, pour le fond, basée sur celle d'York de 926, la nouvelle grande loge anglaise se pose *comme autorité légitime et unique de la confrérie maçonnique tout entière*, et excite par là beaucoup de contradictions dans les anciennes loges anglaises constituées antérieurement. Cette constitution porte en effet atteinte aux anciennes libertés des francs-maçons, en défendant, entre autres, la formation de toute loge qui n'aurait pas reçu la confirmation de celle de Londres. Aussi des protestations contre cette nouvelle autorité sont faites par les anciennes grandes loges d'York et d'Édimbourg.

1725 Introduction de la nouvelle franc-maçonnerie à Paris, où plusieurs loges se constituent dans peu d'années.

1728 Le baron Ramsay, Écossais, un partisan des Stuarts, cherche

à poser à Londres les fondements d'une nouvelle maçonnerie, qu'il faisait descendre des croisades et qu'il attribuait à Godefroy de Bouillon, dont la loge Saint-André, d'Édimbourg, était le chef-lieu du véritable ordre des frères maçons; il eut peu de succès.

1729 L'activité déployée par les loges anglaises et l'éclat qui entoure leurs travaux stimule le zèle des maçons de l'Irlande et de l'Écosse, qui ne s'assemblaient auparavant qu'à des époques irrégulières et éloignées. Les temples maçonniques s'ouvrent de toutes parts dans les deux royaumes et les réceptions se multiplient à l'infini; elles ont pour résultat la convocation d'une assemblée générale des maçons d'Irlande, faite par les loges de Dublin, à l'effet d'organiser la franc-maçonnerie sur les mêmes bases que celle de Londres. Un pouvoir central y est constitué sous le titre de grande loge d'Irlande.

1730 Beaucoup de loges se constituent tant en Angleterre que sur le continent, à Hambourg et La Haye. Un grand maître provincial est institué dans la personne de l'écuyer Pemfrees, pour le Bengale, où il fonde, dans peu de temps, onze loges; un autre est nommé pour Hambourg. Un comité central de charité est institué et organisé pour secourir les frères dans la détresse. Les fonds s'alimentent par des dons volontaires et une contribution annuelle de 4 schellings (5 francs), sur chaque maçon du district de Londres, et de 2 schellings sur chaque membre des loges de l'extérieur. (Cette institution dispose de sommes considérables.)

1732 La grande loge d'York, à laquelle tenaient les maçons de l'ancien système, et dont les statuts sont plus conformes aux anciens systèmes libres des corporations maçonniques, reconnaît la nécessité d'y apporter quelques changements analogues au but nouveau de la franc-maçonnerie moderne, but qui est plus clairement exprimé dans la constitution de Londres.

1733 Fondation, à Boston, de la première grande loge provinciale constituée en Amérique. Des loges sont fondées dans

le courant de cette année, à Rome, à Florence, à Malte, à Gibraltar et en Russie. Les loges formées dans le midi de l'Inde envoient d'abondants secours à la caisse de charité.

1734 Assemblée générale des maçons hollandais à La Haye, pour poser les bases d'une organisation régulière de la franc-maçonnerie ; elle constitue une grande loge provinciale des provinces réunies, régularisée en 1735 par lettre patente de la grande loge d'Angleterre.

1735 La grande loge nomme des grands-maîtres provinciaux pour l'Amérique du Sud et pour l'Afrique. Des loges sont fondées à Madrid, à Lisbonne, en Pologne.

1735 Époque de la première persécution dirigée contre les francs-maçons modernes par les états généraux de Hollande, qui interdisent les assemblées maçonniques.

1736 La grande loge écossaise, à Édimbourg, considérant la prospérité et l'agrandissement des nouvelles loges anglaises comme une suite de la constitution de sa grande maîtrise, elle désira l'introduire dans son système; mais la charge héréditaire de patron, dont Jacques Ier avait concédé la dignité à la famille de Roslin en 1430, y était un obstacle. Le baron Sinclair de Roslin, alors grand maître, accéda au vœu exprimé d'y renoncer; les quatre plus anciennes loges à Édimbourg convoquent à cette fin en assemblée générale, pour le 24 novembre, toutes les autres loges et tous les maçons de l'Écosse, pour y fonder un autre pouvoir maçonnique. Après lecture de l'acte de renonciation de G. Sinclair, baron de Roslin, à la dignité de grand maître héréditaire et à tous les priviléges y attachés, l'assemblée, composée des représentants de 32 loges, se constitue en grande loge de Saint-Jean d'Édimbourg, et nomme Sinclair son premier grand maître pour 1737.

— Fondation de la grande loge anglaise de France constituée par les quatre loges existantes alors à Paris, qui adoptent le rite appelé écossais (de 7 grades alors), que le docteur Ramsay, Écossais, réussit à faire adopter à Paris, après avoir échoué dans ce dessein à Londres. Le docteur

Ramsay, converti au catholicisme par le vénérable Fénélon, et qui avait été à Rome l'instituteur du fils du prétendant Jacques III, n'avait d'autre but en fondant cette maçonnerie que de pouvoir, sous ces formes, travailler avec plus de sûreté au rétablissement des Stuarts; ces efforts n'eurent pas de succès.

— La grande loge d'Angleterre nomme le comte de Scheffer grand maître provincial pour les loges de la Suède.

1737 Fondation d'une grande loge provinciale à Genève, par Hamilton, grand maître provincial d'Angleterre.

— Fondation à Hambourg d'une grande loge provinciale pour la Saxe (élevée plus tard au rang de grande loge indépendante).

— La grande loge d'Angleterre nomme le prince Guillaume de Prusse grand maître provincial pour les loges de la basse Saxe.

1738 Le pape Clément XII lance une bulle d'excommunication contre les francs-maçons, qui est suivie d'un édit de l'empereur Charles VI, qui interdit les assemblées de francs-maçons dans les Pays-Bas autrichiens.

1738 Initiation de Frédéric II, roi de Prusse, à Brunswick, dans la nuit du 15 août.

1739 La grande loge d'Angleterre est accusée par beaucoup de frères d'avoir supprimé des cérémonies, altéré les rituels, introduit des innovations; plus, d'avoir nommé des députés provinciaux avec pouvoir d'établir des ateliers maçonniques dans les villes de la juridiction de la grande loge d'York, mesure dont celle-ci dut se trouver offensée; il en résulte de nouvelles divisions entre les loges du nord et du sud de l'Angleterre. Beaucoup de frères mécontents se séparent de la grande loge et déclarent retourner sous la bannière de la grande loge d'York; ils forment une nouvelle grande loge d'Angleterre sous le titre distinctif de « *maçons anciens et acceptés.* » Les grandes loges d'Écosse et d'Irlande se déclarent pour cette dernière autorité du rite *ancien*, et refusent de correspondre avec celle du rite *moderne.* (Nonobstant, cette

grande loge augmente d'importance et de considération; tandis que celle du rite *ancien* reste dans l'obscurité et fut à peine connue hors du territoire de Londres.)

1739 Le cardinal Firrao, dans son édit de publication du 14 janvier, voulant éviter, y est-il dit, toute équivoque dans l'interprétation de la bulle d'excommunication du saint-père, lancée contre les francs-maçons le 27 avril de l'année précédente, explique la défense dans les termes suivants : « Que personne n'ose se réunir, s'assembler et » s'agréger, en aucun lieu, dans ladite société...., ni se » trouver présent à de telles assemblées, sous *peine de* » *mort* et de confiscation des biens, à encourir *irrémis-* » *siblement et sans espérance de grâce.* » Par le même édit, il est « défendu à tous propriétaires de rece- » voir des réunions maçonniques, sous peine de voir leurs » maisons démolies, d'être frappés d'une amende de » mille écus d'or et d'être envoyés aux *galères.* »

1739 Fondation de la grande loge ou directoire des maçons de la Lombardie, à Chambéry (dissoute en 1794).

1740 La grande loge d'Angleterre (moderne) nomme un grand maître provincial pour les loges fondées en Russie.

— La France compte, à cette époque, plus de 200 loges. Paris seul en possède 22.

— Les grandes loges provinciales instituées jusqu'à ce jour, dans les différents pays, par la grande loge d'Angleterre (rite moderne), en constituent à leur tour; leur nombre augmente de jour en jour.

1741 Fondation de la grande loge provinciale du Hanovre, à Hanover.

1741 Fondation de la grande loge provinciale de Saxe, à Dresde, par le comte Rutowski, qui est élu grand maître (devient grande loge indépendante en 1755).

1742 Fondation de la grande loge du Soleil, à Beyreuth.

1742 Fondation d'une grande loge provinciale, à Antigoa (Antilles anglaises).

1744 La loge aux Trois Globes, de Berlin, fondée en 1740 par le baron de Bielefeld, est élevée au rang de grande loge

par Frédéric le Grand, roi de Prusse ; dont il est élu grand maître (dignité qu'il exerça jusqu'en 1747). Cette grande loge compta deux ans plus tard 14 loges constituées par elle.

1746 Lord Derventwater, premier grand maître des loges françaises, périt sur l'échafaud, victime de son attachement au prétendant.

1747 La grande loge d'Écosse constitue à Copenhague une grande loge provinciale du Danemarck, qui, peu de temps après, se proclame indépendante.

1747 Charles Édouard Stuart fonde le chapitre d'Arras, et délivre aux maçons artésiens une bulle d'institution de chapitre primordial, sous le titre distinctif d'Écosse jacobite.

1751 La franc-maçonnerie est répandue à cette époque dans presque tous les pays civilisés. Les doctrines humanitaires, les principes civilisateurs qu'elle renferme, le dogme de liberté, égalité, fraternité qu'elle prêche, effrayent les rois et le clergé; ils cherchent à en arrêter les progrès. Déjà on avait rendu des édits contre la société en Russie, en 1731, et défendu leurs réunions en Hollande (1735) et à Paris (1737, 1738, 1744, 1745), arrêté et persécuté ses membres à Rome et à Florence, interdit leur réunion en Suède, à Hambourg, à Genève (1738) : la sainte-inquisition les fait jeter en prison, fait brûler par la main du bourreau des livres qui traitaient des doctrines maçonniques. Cette sainte-inquisition fait exiler à Malte (1740), à perpétuité, des chevaliers qui avaient assisté à une réunion maçonnique ; en Portugal, des cruautés inouïes sont exercées contre eux, on les condamne aux galères; à Vienne, (1743), on les met en prison pour s'être assemblés; ils sont aussi persécutés à Marseille et dans le canton de Berne (1743) ; le sultan lui-même veut les anéantir (1748). Mais pour couronner dignement les persécutions du passé contre cette sublime institution, Charles, roi de Naples, vient de prohiber la maçonnerie dans ses états ; Ferdinand VII, roi d'Espagne, rend un édit qui défend les assemblées de maçons, sous peine de mort ; et le pape Benoît XIV renouvelle (1751) la bulle d'excommunication

de Clément XII de 1738, contre les francs-maçons, qui les interdit sous peine de mort, et la confirme en tous points. Mais toutes ces violences n'entravent pas le progrès de la maçonnerie, qui se propage sur toute la surface du globe avec une rapidité que rien ne semble pouvoir arrêter. Malgré la bulle de Benoît XIV, la franc-maçonnerie est pratiquée à cette époque ouvertement en Toscane, à Naples, et dans plusieurs autres parties de la péninsule italienne; à Rome même, il y a des loges qui ne prennent que faiblement le soin de se cacher.

1753 Fondation de la maison de secours des jeunes orphelins maçons, à Stockholm, créée et alimentée des produits des collectes spéciales faites dans les loges suédoises. (Cette institution est aujourd'hui fort riche.)

1754 Constitution de la grande loge provinciale de Suède, par patente de la grande loge d'Écosse. (Peu de temps après, elle prend le titre de grande loge nationale de Suède, et se proclame indépendante.) La grande loge d'Angleterre délivre des constitutions à des loges de la Caroline du Sud, de la Guadeloupe, de Gibraltar, et à un grand nombre de loges en Angleterre, etc.

— Un chapitre de hauts grades est fondé à Paris, par le chevalier de Bonneville, qui prend le titre de chapitre de Clermont. On y fait revivre le système des Templiers, créé par les partisans des Stuarts.

1755 La grande loge d'Angleterre établit l'usage de constater par des diplomes les qualités maçonniques des membres de la confraternité.

1756 La grande loge anglaise de France, fondée en 1836, et qui prit ce titre en 1743, se détache de la grande loge de Londres et prend celui de grande loge de France. Les grands désordres produits sous la grande maîtrise du Prince de Clermont, se prolongent et augmentent même. Par des constitutions délivrées à des maîtres de loges, tant par elle-même que par la loge de Saint-André d'Écosse, à Édimbourg, des autorités maçonniques s'établissent en France, des mères-loges et des chapitres surgissent de

toutes parts; des constitutions illégales sont délivrées par des prétendus maîtres de loges; de faux titres sont fabriqués, des chartes antidatées qui s'attribuent une origine mensongère, et tout cela sans que la grande loge anglaise de France semble s'en occuper. En secouant le joug de la grande loge d'Angleterre et en se proclamant grande loge du royaume de France, elle déclare dans ses constitutions conserver l'usage consacré par la grande loge d'Écosse, de donner des titres personnels à des maîtres inamovibles, et met par là le comble aux désordres existants; car il en résultait que ces maîtres gouvernaient leurs loges selon leurs caprices, et se permettaient de délivrer des constitutions à d'autres maîtres de loges, tant à Paris que dans la province; ceux-ci en constituèrent à leur tour; d'autres corps rivaux de la grande loge se formèrent sous les titres de chapitres, colléges, conseils et tribunaux, à Paris et ailleurs. Ils établissaient également des loges et des chapitres; il en résulte une telle confusion, qu'à cette époque (et longtemps après) on ignorait en France même quel était le véritable corps constituant.

1756 Fondation de la grande loge nationale d'Italie, à Naples (dissoute en 1790).

1756 Les loges de la Hollande, qui tiennent leurs constitutions des grandes loges de l'Angleterre, de l'Allemagne, et de la France, existent isolées et indépendantes. Dans le but de les lier plus intimement, la loge l'Union Royale à La Haye convoque une assemblée générale pour organiser une grande loge nationale; les députés des treize loges y représentées constituent une grande loge des Provinces unies, dont le baron d'Aersen-Beyeren est nommé grand maître national.

1758 La grande loge d'Écosse, à Édimbourg, adoptant et conférant les hauts grades, et établissant des rituels pour chacun de ces grades, se rend par là coupable du fait dont elle avait indirectement cherché à accuser la grande loge d'Angleterre (Londres), c'est-à-dire d'avoir changé la base de la franc-maçonnerie, et d'avoir altéré les rituels. Ces hauts

grades l'entourent cependant d'un certain prestige, et elle sait imprimer un nouvel élan aux loges de l'Écosse. Voyant la prospérité toujours croissante de sa sœur à Londres et l'influence immense qu'elle avait acquise au dedans comme au dehors, par l'établissement des grandes loges provinciales dans presque toutes les parties du globe, elle veut également étendre son pouvoir hors de l'Europe, et nomme dans ce but le frère colonel Young grand maître provincial pour toutes les loges de l'Amérique et des Indes orientales, avec pouvoir d'introduire la maçonnerie écossaise dans ces contrées.

1760 Fondation à Avignon de la mère-loge du rite Swedenborg (appelés *illuminés d'Avignon*), par le bénédictin Dom Pernetti et le staroste polonais Grabianca. Le but du fondateur du rite, le philosophe Swedenborg, un des maçons les plus savants et les plus illustres de cette époque, était de réformer la religion catholique romaine ; ses dogmes sont adoptés par un grand nombre de personnes en Suède, en Angleterre et en Allemagne, où il se forme des sociétés qui adoptent son système religieux.

1760 Introduction dans les loges de l'Allemagne des hauts grades français de tous les systèmes; ceux des chapitres des empereurs d'Orient et d'Occident en 25 grades, fondé à Paris en 1758, greffé sur celui du chapitre de Clermont, qui en ont engendré plusieurs autres, sont introduits par le marquis de Berny, gentilhomme français, dans la grande loge aux Trois Globes, à Berlin. Cette loge propage ce rite par son député Rosa, prêtre luthérien, qu'elle envoie dans les États-généraux, où il fonde en peu de temps 17 loges (plus tard elle constitue des chapitres à Hambourg, Brunswick et Copenhague). D'autres systèmes (Rose-Croix, stricte observance, etc.), avec une multiplicité de grades, sont successivement introduits par les officiers de l'armée de Broglie, et y engendrent les mêmes désordres qu'ils ont déjà produits en France.

1762 La franc-maçonnerie fait d'immenses progrès, et les diffé-

rentes grandes loges de l'Europe et de l'Amérique constituent des ateliers dans toutes les parties du monde.

— Le baron de Hund introduit en Allemagne le régime de la stricte observance (système templier) qu'il étudia à Paris, où il fut initié dans les hauts grades du chapitre dit de Clermont.

1763 Les deux fractions dans lesquelles s'était divisée la grande loge de France en 1761, par suite de la mauvaise gestion du grand maître, comte de Clermont, se réunissent de nouveau en 1762, après avoir pendant la séparation constitué chacune de son côté des loges amovibles et des maîtres inamovibles. L'action de cette grande loge est paralysée par les vices qu'elle a introduits elle-même dans l'institution, et elle ne peut plus empêcher que les chapitres de Clermont, les conseils et les colléges des grades supérieurs ne délivrent des constitutions. Le désordre et la confusion continuent, et les hauts grades s'infiltrent dans toutes les loges non-seulement en France, mais partout où il en a été fondé.

1764 Un nommé Johnson, agent secret des jésuites, qui se dit envoyé plénipotentiaire des supérieurs de la stricte observance, établit également de son côté des chapitres du système templier à Iéna notamment, où il assembla, dans ce but, un convent maçonnique le 25 décembre 1763. Johnson y prétend avoir seul le droit de créer des chevaliers en raison des pouvoirs dont il se dit muni des supérieurs inconnus résidant en Écosse. Un deuxième convent maçonnique est convoqué par lui à Iéna pour le 11 juin 1764, espérant d'y faire prévaloir son système sur tous les autres. Le baron de Hund, convoqué à ce congrès, croit d'abord à la mission de Johnson, ne connaissant pas lui-même ces supérieurs; mais celui-ci refusant d'exhiber ses pleins pouvoirs, il est enfin démasqué par Hund lui-même, comme imposteur. Dans un troisième convent réuni en 1765 à Altenberg (près Iéna), le baron de Hund est élu grand maître des templiers.

1765 Fondation de la grande loge royale York à l'Amitié, à Ber-

lin, qui, constituée en 1752 par la grande loge aux Trois Globes, se détacha d'elle en 1762, et se déclara indépendante. Elle prend à cette époque le titre ci-dessus après avoir initié le duc d'York.

Ce n'est cependant qu'en 1796 qu'elle est réellement constituée en grande loge indépendante.

1766 La grande loge de France rend un décret par lequel elle supprime toutes les constitutions délivrées par les conseils, tribunaux, chapitres et colléges, des hauts grades; de nouvelles divisions en sont la conséquence.

1766 Fondation d'une grande loge provinciale pour le haut et bas Rhin, constituée par la grande loge d'Angleterre (éteinte à la mort du grand maître Gogel, 1782).

1770 Fondation du Grand Orient de Pologne à Varsovie (dissous 1780).

1770 Fondation à Avignon de la grande loge écossaise du comtat Venaissin, qui adopta le rite hermétique, fondé sur les doctrines de Swedenborg (dissoute).

1770 La grande loge provinciale des Provinces-Unies, siégeant à La Haye, se proclame grande loge nationale de Hollande, conformément au concordat avec la grande loge d'Angleterre, et notifie cet événement à toutes les grandes loges de l'Europe.

1772 Fondation du Grand Orient de France par une fraction de la grande loge nationale de France tombée en léthargie sous le grand maître Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres.

Le Grand Orient adopte d'abord le rite anglais moderne (3 grades, symboliques), et l'appelle rite français. Dans sa circulaire (¹) du 3ᵉ jour du 8ᵉ mois 1777, il expose tout ce qu'il y avait de dangereux et d'antimaçonnique dans les hauts grades, et refuse de les reconnaître; mais plus tard (1786) il est obligé, peut-être malgré lui, de constituer des chapitres de hauts grades.

— Congrès maçonnique à Kohlo (terre du comté de Bruhl), convoqué dans un but d'union entre les loges des différents systèmes. Ferdinand, duc de Brunswick, est élu grand maître des loges de la stricte observance.

(¹) État du Grand Orient de France, t. II, part. 2, pages 5-16.

1773 Fondation de la grande loge nationale d'Allemagne, constituée par lettres patentes de la grande loge d'Angleterre. Cette grande loge, fondée d'abord en 1770, par le concours de 12 loges et par les efforts de Zinnendorf, chirurgien en chef, adopta le rite créé par ce dernier.

1775 Fondation d'une grande loge à Bâle, sous le titre de Directoire écossais helvétique. (En 1777, il se divisa en deux, l'un pour la partie allemande, siégeant à Bâle (et plus tard alternativement à Zurich), et l'autre pour la partie romande, siégeant à Lausanne.)

— Congrès de Brunswick, convoqué par le grand maître Ferdinand, duc de Brunswick, dans le but d'opérer une réforme et la fusion des différents rites, dont chacun prétendait posséder seul la vraie science maçonnique. Le baron de Hund et les représentants de 22 loges du système qu'il avait fondé au congrès d'Altenberge y assistaient; on discuta, du 23 mai au 6 juillet, sans aucun résultat.

1776 Fondation de la mère-loge du rite écossais philosophique, sous le titre de Contrat social, constituée par la grande loge du Comtat Venaissin. (A cessé ses travaux en 1826.)

1778 Congrès des Gaules à Lyon, convoqué par la loge des chevaliers bienfaisants (du système templier), sous prétexte de réformer la franc-maçonnerie, d'en éclaircir quelques points obscurs et de corriger les rituels; mais le but était de faire prévaloir le système des martinistes sur celui des templiers, car un seul des objets qu'on devait y traiter fut abordé. On y changea les rituels.

— Congrès de Wolfenbüttel, convoqué par Ferdinand, duc de Brunswick, grand maître, dans le même but que celui réuni par lui à Brunswick en 1775. Il dura du 15 juillet au 27 août; et l'assemblée, ne voyant plus comment sortir du chaos dans lequel tous ses systèmes mystiques avaient plongé l'institution de la franc-maçonnerie, décida qu'il serait fait un appel général à toutes les lumières, et de convoquer en congrès, à Wiesbaden, tous les maçons d'Europe.

1778 Fondation de la grande loge de Russie Asträa, à Pétersbourg (dissoute en 1794).

1779 Institution, à Londres, de la réunion dite Bienfait de la société maçonnique, dont l'objet est de procurer des secours aux infirmes, aux vieillards et aux prisonniers, ainsi que de protéger leurs veuves, enfants ou orphelins. Cette institution est fondée par une partie des membres de la grande loge d'Angleterre.

1780 Un conseil de hauts grades, appelé les empereurs d'Orient et d'Occident, prend le titre de sublime mère loge écossaise du grand globe français, souveraine grande loge de France. Cette autorité maçonnique, rivale de la grande loge nationale et du Grand Orient, fait un commerce ignoble des grades maçonniques. (Elle n'a pas existé longtemps.)

1782 Congrès de Wilhelmsbad convoqué par Ferdinand, duc de Brunswick, grand maître, au nom de toutes les grandes loges écossaises de l'Europe, d'abord pour le 15 octobre 1781, renvoyé ensuite à Pâques 1782, et enfin fixé définitivement au 16 juillet 1782. Dans ce congrès, préparé par ceux de Wolfenbuttel et de Lyon, où une réforme générale avait été reconnue urgente, un grand nombre de questions furent proposées, dont les principales tendaient à savoir : 1° si la franc-maçonnerie était une société récente? si au contraire elle dérivait d'une société plus ancienne? dans ce cas, quelle était la société dont elle formait la continuation? si la franc-maçonnerie avait des supérieurs inconnus? quelles étaient leurs attributions? etc., etc.

Toutes ces questions et d'autres d'une moindre importance, soumises à l'assemblée pendant ses trente séances, restèrent sans solution. Ce congrès eut cependant pour résultat le changement d'un certain nombre de systèmes mystiques et l'extinction de beaucoup d'autres.

— Fondation à Lyon de la mère-loge du rite égyptien sous le titre de Sagesse triomphante, par Jos. Balsamo (Cagliostro).

1783 Fondation de la grande loge du rite éclectique, à Francfort, par la réunion des deux grandes loges provinciales de Francfort et de Wezlar, qui eut lieu à la suite du congrès de Wilhelmsbad. Cette grande loge forma un nouveau rite de ce qui lui parut de plus rationnel dans les différents systèmes maçonniques et elle l'appela par conséquent rite éclectique. Dans la circulaire que cette grande loge adresse aux loges de l'Europe pour leur annoncer cette réforme, elle déclare renoncer à toute espèce de spéculation magique, cabalistique, templière et autres folies de la stricte observance, pour s'en tenir à la franc-maçonnerie dans la pureté de son institution et aux règlements de la grande loge d'Angleterre décrétée en 1723.

1784 Fondation d'un nouveau Grand Orient de Pologne, à Varsovie. (En 1790, il comptait quatre-vingt-dix loges qui relevaient de lui) (éteint en 1814).

— Fondation d'une grande loge d'Autriche à Vienne (dissoute en 1794).

— Fondation à Paris d'une loge-mère d'adoption de la haute maçonnerie égyptienne, dont le prince de Montmorency Luxembourg accepte la dignité de grand maître. Cette loge est fondée par le même comte de Cagliostro.

1785 Congrès de Paris convoqué par les Philalètes de la loge des Amis réunis de Paris, faisant appel à toutes les lumières pour débrouiller l'inextricable chaos produit par les nombreux systèmes introduits dans la franc-maçonnerie, pour discuter et éclaircir les points les plus essentiels de la doctrine, de l'origine et de l'affiliation historique de la science maçonnique. Ce congrès dura du 15 février au 26 mai et n'eut aucun résultat.

1786 Fondation du Grand Orient de Genève par les sept loges existant à Genève. (Il fut dissous en 1790 par l'incorporation de cette ville à la France.)

— Fondation d'une grande loge provinciale à Rouen, constituée par la grande loge Saint-Jean d'Écosse d'Édimbourg, avec un chapitre de l'ordre de Herodom de Kil-

winning; Matheus, négociant, en est élu grand maître provincial.

1787 Deuxième congrès de Paris convoqué également par les Philalètes de la loge des Amis réunis, pour reprendre et continuer les discussions ouvertes au premier congrès sur plusieurs points dogmatiques et historiques qui furent déjà soumis à celui de Wilhelmsbad. Aucune des questions qui avaient motivé la réunion ne furent résolues, *et l'origine, la nature et le but de la maçonnerie continuèrent d'être un problème insoluble pour la plus grande partie des maçons du continent.*

1789 Édit de l'empereur Joseph II, qui après avoir restreint en 1785 l'exercice de la franc-maçonnerie à un petit nombre de loges dans une localité, puis les avoir supprimées, à l'exception de trois loges à Bruxelles en 1786, les interdit cette année dans toute l'étendue de ses États, et cela sous des peines sévères.

— Époque de sommeil ou de dissolution d'un grand nombre de loges de la France, de la Belgique et de la Suisse.

1792 Les deux grandes loges de Boston, fondées l'une en 1733, l'autre en 1756, se réunissent pour n'en former qu'une, et nomment à cette occasion le F.·. Washington, président des États-Unis, grand maître général de la maçonnerie dans toute l'Union américaine.

1799 La franc-maçonnerie a encore été persécutée dans la dernière moitié de ce siècle en Autriche, en Espagne, à Naples, à Dantzick, à Aix-la-Chapelle, à Berne, à Monaco et en Bavière.

1800 Les rites et systèmes à hauts grades introduits dans la franc-maçonnerie dans le courant du siècle écoulé, qui ont eu le plus de succès sont :

1° Le *rite écossais en sept grades*, créé et apporté d'Angleterre par le Dr baron de Ramsay en 1736;

2° Le *rite Swedenborg*, appelé aussi Illuminés d'Avignon, système établi par ce célèbre philosophe; il fut propagé et d'abord introduit par le bénédictin don Pernetti

et le staroste polonais Grabianca dans la loge qu'ils fondèrent à Avignon en 1760;

3° Le *système de la stricte Observance*, par le baron de Hund, en 1762;

4° Le *système Schroeder* (ancien rose-croix rectifié), avec une école de magie, de théosophie et d'alchimie, par Schroeder, à Berlin, en 1766 (ce rite fut modifié plus tard par lui et adopté par la grande loge de Hambourg).

5° Le *système des Clercs de la stricte observance*, dans lequel le catholicisme et le jésuitisme dominent, par le pasteur de Starck, en 1767;

6° Le *rite suédois, système templier*, par Zinnendorf, chirurgien en chef de l'état-major à Berlin, en 1767;

7° Le *système des Illuminés* de Bavière (société politique ayant emprunté les formes maçonniques), par Jean Weisshaupt, professeur en droit, en 1776;

8° Le *système Martinisme*, un rite écossais réformé, par Martinez Paschalis, en 1775;

9° Le *système de Rose-croix d'or*, fondé en 1616 par Valentin Andréa, philosophe profond, et ressuscité, sous des formes maçonniques, en Allemagne, en 1777;

10° Le *rite écossais en neuf grades*, par Fessler, professeur en droit, en 1796.

Tous ces rites ou systèmes, ainsi que ceux qu'ils ont produits, sont éteints ou ont subi de grandes modifications. Ceux des rites pratiqués encore aujourd'hui sont les *rites écossais* et les rites modernes; les premiers subdivisés comme suit :

Rite rectifié,	en 5 grades.
— Swedenborg,	6
— ancien réformé,	7
— Zinnendorf,	7
— français,	7
— Schroeder (Hambourg),	7
— Fessler (royal York à Berlin),	9
— de la grande loge aux trois globes,	10
— suédois,	12

Rite écossais philosophique,	12
— de Kilwinning,	25
— ancien et accepté,	33

Rites modernes.

Rite des maçons libres et acceptés (Anglais),	3
Rite éclectique de Francfort (1),	3
— *Misraïm.*	90

1800 Les grandes loges établies en Europe dans le courant du siècle écoulé sont mentionnées nominativement aux dates respectives de leur fondation; celles constituées aux États-Unis d'Amérique depuis 1774, à ce jour sont : la grande loge de Wermuth à Montpellier, en 1774; celle de Virginie à Richemond, en 1778; de Maryland à Baltimore, en 1783; de Pensylvanie à Philadelphie, en 1786; de Georgie à Milletgeville, en 1786; de New-Jersey à Trenton, en 1786; de New-York à New-York, en 1787; de Rhode-Island à Providence, en 1791; de Massachusett à Boston, en 1792; de Canada à Québec, en 1792; de Colombie à Washington, en 1793.

1801 Reprise des travaux d'un grand nombre de loges en sommeil ou dissoutes depuis le commencement de la révolution française.

1804 Fondation de la grande loge centrale de France avec un suprême conseil, par le comte de Grasse-Tilly.

1805 Fondation du Grand Orient Lusitanien de Portugal, à Lisbonne (dissous en 1814, réveillé depuis lors).

(1) Le rite éclectique sera, nous l'espérons, un jour généralement adopté et remplacera tout le système maçonnique encore en usage, comme le seul en harmonie avec les principes et l'histoire de l'institution. Ceux parvenus au degré de maître dans ce rite sont avancés au dernier échelon des connaissances adoptées par ce rite; mais ils sont ensuite admis à connaître, étudier, approfondir l'immense quantité de grades maçonniques dont les loges sont inondées. C'est ce rite que la plus jeune des grandes loges de l'Europe, la loge nationale de France, fondée en 1848, avait dans le principe l'intention de suivre et entendait adopter en le baptisant : *Rite unitaire.*

1805 Fondation du Grand Orient d'Italie à Milan (dissous en 1814.)

1806 Fondation d'une grande loge pour toutes les Espagnes, à Xérès, par la grande loge d'Écosse (dissoute en 1814).

— Fondation du Grand Orient de Bade, à Mannheim (dissous en 1814).

1807 La grande loge de Hérodom de Kilwinning, fondée en 1150, se réunit avec toutes les loges de sa dépendance à la grande loge de Saint-Jean d'Édimbourg.

1809 Fondation du Grand Orient de Naples sous la présidence du prince Joachim, duc de Berg (roi de Naples), (dissous en 1814).

— Fondation d'un grand Orient d'Espagne à Madrid, dans le local de l'inquisition (dissous en 1814).

1811 Fondation du Grand Orient de Westphalie à Cassel (dissous en 1814).

— Fondation de l'ordre civil en faveur des francs-maçons par Charles XIII, roi de Suède.

1813 Réunion des deux grandes loges d'Angleterre, celle de l'ancienne grande loge d'York fondée en 926, et qui avait pris le titre de grande loge de toute l'Angleterre (anciens maçons), et celle de la grande loge d'Angleterre fondée en 1717 sous le titre des anciens maçons libres et acceptés. Par la réunion de ces deux grandes loges se terminent les schismes qui existaient depuis si longtemps entre elles. Elles prennent désormais le titre de grandes loges unies d'Angleterre. Dans l'acte de réunion daté du 1er décembre 1813, les anciennes lois tant écrites que traditionnelles y sont explicitement reconnues, prises pour base, et il est rédigé dans l'esprit qui a dicté la charte d'York de 926. Il y est également reconnu et proclamé que l'ancienne et véritable franc-maçonnerie ne se compose que de trois grades : celui d'apprenti, de compagnon et de maître.

1814 Édit de Pie VII, rendu à la date du 15 août contre la société des francs-maçons, prononçant des peines corporelles infamantes, jusqu'à celle de mort, la confiscation des biens de tout individu qui en fait ou en ferait partie. Cet édit est

suivi immédiatement de ceux des États dont les noms suivent : de la régence de Milan, du prince Henri XV de Reuss, gouverneur de Venise, de Maximien-Joseph, roi de Bavière, du roi de Sardaigne, de l'empereur d'Autriche, du roi d'Espagne, du grand-duc de Bade, et enfin du duché de Parme. Tous ces édits répètent à leur tour les accusations portées contre les francs-maçons dans celui de Pie VII, et interdisent dans leurs États, également sous des peines plus ou moins sévères, toutes les réunions maçonniques, sous quelque nom que ce soit : toutes les loges existantes dans ces divers pays sont immédiatement fermées. (Elles le sont encore, car ces édits sont restés en vigueur jusqu'à ce jour 1850.)

Le fameux édit du pape Pie est un document aussi curieux qu'il est incompréhensible pour l'époque dans laquelle il a été rendu, car les accusations qu'il contient contre les francs-maçons n'ont pas une ombre de fondement. La société maçonnique tendant constamment à l'amélioration de la condition morale et matérielle des peuples, se trouve être l'auxiliaire naturelle, mais libre, des gouvernements éclairés qui veulent le progrès, et le veulent sans secousse. Le même pape rétablit l'ordre des Jésuites aboli par Clément XIV. (Voir l'édit à la suite des chronologies.)

1816 Fondation d'une mère-loge du rite Misraïm ou égyptien sous le titre de l'*arc-en-ciel*.

1817 Traité d'union de toutes les loges septentrionales et méridionales du royaume des Pays-Bas, pour la fondation de deux grandes loges, indépendantes du Grand Orient, siégeant à la Haye, à la suite duquel se constituent :

La grande loge d'administration des provinces septentrionales, ayant dans son ressort les loges des Indes orientales, séant à la Haye ;

La grande loge d'administration des provinces méridionales, avec la juridiction des loges des Indes occidentales, séant à Bruxelles.

1818 Le grand maître des loges des Pays-Bas, le prince Frédéric,

interdit par une circulaire (18 novembre) l'exercice du rite Misraïm, à la suite d'un arrêt du Grand Orient de France qui le frappait d'anathème.

1822 Fondation de la grande loge nationale suisse à Berne. (Dissoute en 1844, par sa fusion avec la nouvelle grande loge Alpina, à Zurich.)

— Ukase de l'empereur de Russie contre la société des francs-maçons. Interdiction de leurs réunions dans toute l'étendue de ses États.

1824 Édit du roi de Portugal contre les réunions des francs-maçons.

1825 Magnifique solennité maçonnique à Boston, à l'occasion du voyage du frère général Lafayette, donnée en son honneur par plus de cinq mille frères et en présence d'un million de citoyens. A cette occasion on posa la première pierre d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de la défense des droits et des libertés de l'Amérique.

1826 Renouvellement, par le pape, de l'édit de Pie VII contre les francs-maçons.

1827 Le congrès du Mexique, et par suite les États-Unis d'Amérique, prennent des mesures restrictives contre la société des francs-maçons, provoquées d'une part par les calomnies du clergé catholique du Mexique, de l'autre par la grande multiplicité des loges, auxquelles le clergé, et par suite le gouvernement, supposent une grande influence sur les affaires politiques intérieures et extérieures, influence à laquelle ils attribuent les crises et les agitations toujours croissantes du Mexique, tandis que celles-ci n'ont véritablement leur source que dans les intrigues et les machinations espagnoles, qui se signalent continuellement par des conspirations sacerdotales ou mystiques. Les États-Unis, par relation d'amitié et de bon voisinage, ont cru prudent de prendre quelques précautions analogues dans l'intérêt des Mexicains.

1828 Édit du roi d'Espagne qui renouvelle la défense contre les francs-maçons.

1832 Fondation du Grand Orient belge à Bruxelles.

— Reconstitution de l'autorité maçonnique sous le titre de : suprême conseil pour la Belgique.

— Fondation d'une loge juive à Francfort, sous le titre : l'Aigle francfortois, constituée par le Grand Orient de France. Les ateliers de l'Allemagne, obéissant aux injonctions des autorités dont ils dépendent, ne veulent pas admettre ses membres, et leur ferment, contrairement aux principes de la maçonnerie, les portes de leurs temples.

1836 Des contestations et des discussions s'élèvent de nouveau entre les loges de l'Allemagne, principalement à Berlin, à l'égard de l'admission des Israélites dans les ateliers maçonniques. Le refus de beaucoup de loges de les admettre ou d'ouvrir leurs temples à ceux qui ont été régulièrement initiés à l'étranger, produit des controverses sans nombre. Dans une sorte de congrès des maçons juifs de la Prusse, tenu à Berlin, ils rédigent une adresse aux trois mères-loges de Berlin, et les adjurent, au nom des principes maçonniques, au nom de la justice et de la raison, de ne pas les repousser de leurs travaux, etc. Cette importante question, soulevée et discutée à diverses reprises entre les grandes loges de Berlin, de Dresde, de Francfort, n'a eu jusqu'ici aucun résultat satisfaisant. Aux loges qui leur refusent l'entrée, sous prétexte que la maçonnerie est une institution essentiellement chrétienne, dont le premier symbole est la Bible, sur laquelle l'Israélite ne peut prêter le serment exigé, les autres opposent : que l'association est au contraire une institution universelle, qui a pour but de rallier et d'unir ce que les religions et les préjugés ont séparé ; que la maçonnerie ne suit l'étendard d'aucun prophète, aussi peu celui de Moïse que celui de Mahomet ou du Christ, bien qu'elle adopte la doctrine sublime de ce dernier, puisqu'elle résume le dogme de la fraternité, qui est aussi celui de la franc-maçonnerie ; que conformément à ce dogme, elle ouvre son temple aux hommes de tous les pays, de tous les cultes, pour les affranchir des préjugés de leurs nations ou des erreurs de la religion de

leurs pères, en les portant à s'aimer et à se secourir les uns les autres.

Les vrais principes de la franc-maçonnerie, les préceptes de fraternité et de charité universelles n'ont pas encore entièrement triomphé sur d'absurdes et gothiques préjugés, puisqu'à l'heure qu'il est (1850) les maçons Juifs ne sont pas admis dans beaucoup de loges de l'Allemagne.

1840 Les grandes loges hors de l'Europe qui se sont constituées elles-mêmes par le concours d'un certain nombre de loges, ou qui ont été élevées à ce rang en vertu de patentes ou constitutions des grandes loges de l'Europe depuis 1801, à ce jour, sont : *Dans les États-Unis de l'Amérique*, un suprême conseil dans la Caroline du sud, à Charlestown, 1800; la grande loge de la Warre, à Douvers, 1806; celle du Kentuchy, à Louisville, 1810; de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, 1812; du Missouri à Saint-Louis; de l'Ohio à Lancaster; de Maine à Augusta; du Mississipi à Natchez; des Florides à Tallehassée; d'Indiana à Indianapolis; de Tennessée à Nashville; d'Alabama à Tascalovsa; de Jova à Blounington; de Michigan à Détroit; d'Arkansas à Liltte-Roch; de Wisconsin à Maural-Point. *Au Mexique*, la grande loge provinciale du Mexique à Mexico, 1825. *Au Texas*, la grande loge provinciale du Texas, à Austin, 1837. *A New-Brunswick*, la grande loge provinciale de New-Brunswick à Friedrichstown. *En Arcadie*, la grande loge provinciale de la Nouvelle Écosse, à Yarmouth. *Dans l'Amérique méridionale et les Antilles*, le Grand Orient du Brésil à Rio-Janeiro, 1822; le Grand Orient d'Haïti à Port-au-Prince, 1823. *Aux Indes*, la grande loge du Bengale à Agrah.

1844 Formation de la grande loge Alpina à Zurich, par la réunion des deux autorités maçonniques de la Suisse : le directoire écossais helvétique à Zurich et la grande loge nationale suisse à Berne, réunion préparée dans les assemblées générales des maçons suisses qui eurent lieu en 1836, 38 et 40, à Zurich, à Berne et à Bâle. La nouvelle grande loge s'est constituée conformément à la charte acceptée et signée par 14 loges à Zurich, le 22 juin 1844.

1845 Assemblée de maçons à Steinbach (30 août), lieu de naissance d'Erwin, architecte de la cathédrale de Strasbourg, provoquée par la loge les *frères réunis* de Strasbourg, dont le but principal est l'inauguration de la statue d'Erwin, premier grand maître des maçons d'Allemagne et de France. Avant la consécration de la statue, il fut arrêté, en séance générale qui eut lieu à l'hôtel-de-ville disposé en temple maçonnique, qu'un congrès maçonnique aurait lieu alternativement dans chaque ville, dont les loges représentées auraient adhéré à la décision.

1847 La loi d'exclusion (1841) dont les trois grandes loges de Berlin avaient frappé certains membres de la famille humaine, loi qui méconnaissait les sentiments de fraternité dont les préceptes sont prêchés dans nos chaires et qui violait les lois de l'institution, est rapportée par lesdites loges. La déclaration formelle de la grande loge d'Angleterre de cesser toutes relations avec elles, si le paragraphe relatif à l'exclusion des Israélites n'était pas effacé de leurs statuts, produisit ce résultat.

1848 Fondation de la grande loge nationale de France, conformément à la constitution discutée et votée en décembre 1848, dans un congrès maçonnique auquel ont été convoquées, par une fraction des membres du suprême conseil, toutes les loges de la France. Cette grande loge, dont la constitution est basée sur le système démocratique le plus large, adopte le rite anglais moderne et lui donne le nom de rite unitaire. Elle notifie sa fondation et la réforme qu'elle projette à toutes les loges de l'Europe.

1849 La franc-maçonnerie philosophique, fondée en 1717, répandue aujourd'hui dans presque toutes les contrées du globe, fut introduite dans les différents pays aux époques désignées ci-après :

Europe.

Angleterre,	1717	Sardaigne,	1737
Irlande,	1720	Saxe,	1738
Ecosse,	1721	Bavière,	1738
France,	1721	Prusse,	1738
Belgique,	1721	Autriche,	1738
Hollande,	1725	Turquie,	1738
Gibraltar,	1726	Pologne,	1739
Espagne,	1728	Malte,	1741
Hambourg,	1730	Danemark	1742
Suède,	1731	Rome,	1742
Naples,	1731	Bohême,	1744
Toscane,	1732	Hongrie,	1744
Russie,	1732	Norvège,	1747
Florence,	1733	Guernesey,	1753
Portugal,	1733	Jersey,	1753
Suisse,	1736	Hanovre,	1754

Asie.

Bengale,	1727	Surate,	1771
Bombay,	1728	Iles du Prince de Galles,	1780
Turquie,	1738	Carnate,	1780
Madras,	1752	Perse,	1800
Ceylan,	1771	Pondichéry,	1820

Océanie.

Java,	1730	Nouvelle-Galles du Sud,	1828
Sumatra,	1772	Nouvelle-Zélande,	1840

Afrique.

Cap de Bonne-Espérance,	1733	Ile Sainte-Hélène,	1798
Cap Coast,	1736	Sierra-Leone,	1819
Gambie,	1736	Sénégal,	1822
Ile Bourbon,	1774	Iles Canaries,	1823
Ile de France,	1778	Algérie,	1830

Amériques.

Canada,	1721	Saint-Vincent,	1745
Massachusets,	1733	Porto-Ricco,	1746
Georgie,	1734	Saint-Domingue,	1746
Caroline du Sud,	1736	Pennsylvanie,	1753
New-York,	1737	Barbades,	1750
Saint-Christophe,	1738	Guadeloupe,	1751
Martinique,	1738	Saint-Eustache,	1753
Antigoa,	1742	La Trinité,	1760
Jamaïque,	1743	Nouvelle-Ecosse,	1762
Ile Royale,	1745	Grenade,	1764

Virginie,	1764	Cuba,	1821
Terre-Neuve,	1765	Dominique,	1822
Guyane hollandaise,	1770	Brésil,	1822
Bermudes,	1771	Haïti,	1823
Louisiane,	1780	Colombie,	1824
Maryland,	1781	Mexique,	1825
Caroline du Nord,	1778	Guyane française,	1827
Vermont,	1770	Nouvelle-Galles du Sud,	1828
Saint-Thomas,	1815	Nouvelle-Zélande,	1840
Honduras,	1819		

La franc-maçonnerie fut interdite ou défendue à différentes époques dans les pays et les villes désignées ci-après :

Russie,	1731, 1794, 1797, 1801. 1822.	Etats d'Autriche,	1742, 1764, 1811, 1814.
Hollande,	1735, 1737.	Turquie,	1748.
Paris,	1737, 1738, 1744.	Espagne,	1751, 1814, 1825, 1828.
Suède,	1738.		
Hambourg,	1738.	Naples,	1752, 1775.
Genève,	1738.	Dantzig,	1763.
Etats-Romains,	1739, 1751, 1814, 1826.	Aix-la-Chapelle,	1779.
		Monaco,	1784.
Portugal,	1739, 1742, 1776, 1792, 1824.	Basle,	1785.
		Francfort,	1811.
Florence,	1739.	Duché de Bade,	1813.
Marseille,	1742.	Sardaigne,	1814.
Vienne,	1743.	Duché de Parme,	1814.
Canton de Berne,	1743, 1770, 1782.	Venise,	1814.

1849 Après les secousses politiques de l'année précédente, qui ont ébranlé une grande partie de l'Europe, la nécessité de réformes dans l'institution maçonnique se fait ressentir plus que jamais. Déjà à différentes époques, depuis 1820 notamment, des vœux ont été formulés par grand nombre de loges et soumis aux grandes loges qui les régissent, pour obtenir des changements dans les statuts, et particulièrement dans l'organisation trop aristocratique de ces mères-loges; elles demandaient aussi à être représentées auprès d'elles d'une manière plus en harmonie avec l'antique devise maçonnique de liberté, égalité et fraternité. Ces vœux furent jusqu'alors peu considérés et restèrent, à peu d'exceptions près, sans résultats.

Les événements politiques, joints aux symptômes de mécontentement qui se manifestèrent généralement et qui

pouvaient aussi conduire à une révolution complète en franc-maçonnerie, déterminèrent quelques grandes loges à entrer dans des voies de réformes. Ces réformes ont eu lieu en partie; mais n'ont pas partout répondu à celles qu'on demandait et qu'on attendait.

1850 La franc-maçonnerie se trouve, à cette époque, répandue dans les cinq parties du monde. En *Europe*, elle est presque partout florissante, protégée et respectée, hors quelques pays où elle n'est que tolérée. L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Suède, le Danemark, la Hollande, la Prusse, la Saxe, les petits États d'Allemagne, la France, la Suisse et une partie de la Bavière protestante, comptent environ 3,000 loges régies par 21 grandes loges.

Elle est, par contre, prohibée en Russie, en Autriche et dans les États qui en dépendsnt; dans les royaumes de Naples et de Sardaigne, à Rome, en Toscane, en Espagne et en Portugal.

En *Afrique* nous trouvons des loges en Algérie, à Alexandrie, au Sénégal, dans la Sénégambie, la Guinée, au cap de Bonne-Espérance, aux Mozambiques, aux îles Canaries, Marquises, Sainte-Hélène, Bourbon et Maurice; il n'en existe pas à Tunis, ni au Maroc.

En *Amérique* elles prospèrent partout; il existe peu d'États dans la grande Union américaine qui n'aient pas de grande loge. La franc-maçonnerie moderne a pénétré jusqu'aux extrémités de ce vaste continent. La nouvelle Écosse, New-Brunswick, les îles de Terre-Neuve, lui ont ouvert des temples. Le Texas, le Mexique, la Californie, qui vont faire partie de la grande Union, comptent plus de 100 loges. Parmi les grandes Antilles, Cuba, Porto-Ricco et la Jamaïque ont chacune quelques loges, et la dernière, Haïti, possède une grande loge de laquelle relèvent 15 ateliers. Aux petites Antilles, il en est peu qui n'aient une ou plusieurs loges. Dans l'Amérique méridionale, où la franc-maçonnerie a pénétré beaucoup plus tard, elle se répand non moins rapidement, car non-seulement les Guyanes française, anglaise et hollandaise,

les républiques de Vénézuela, du Guatimala, de la Colombie, de Bolivie, du Pérou, des provinces unies de la Plata, de l'Uruguay, du Paraguay, possèdent aujourd'hui des loges maçonniques; mais Rio-Janeiro, capitale de l'empire du Brésil, a une grande loge qui compte déjà une vingtaine d'ateliers constitués par elle.

En *Asie*, la franc-maçonnerie a pénétré depuis plus d'un siècle dans l'Hindoustan. On trouve des loges à Bombay, Pondichéry, Allahabad, Bejapoor, Chazepoor, Carnate, Darrely, Concan, Futtehgur, etc. A Agra s'est formée la grande loge du Bengale; nous en trouvons encore en Chine, à Canton, aux îles de Ceylan, du Prince de Galles, en Perse et en Turquie. Il n'existe pas de loges au Japon.

Dans l'*Océanie*, la franc-maçonnerie fut introduite en 1730 dans l'île de Java. Aujourd'hui les îles de Sumatra, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Galles du Sud, de la Nouvelle-Zélande, celle de Diémen, ont toutes des ateliers maçonniques.

Le nombre des loges sur notre globe peut être évalué à environ 5,000, dont 3,000 en Europe, 1,400 en Amérique, et 600 dans l'Asie, l'Afrique et l'Océanie.

C'est ainsi que, dans le cours d'un siècle, la franc-maçonnerie s'est propagée sur toute la surface de la terre, répandant sur son passage des semences de civilisation et de progrès, au milieu même de ses plus grands écarts. Toutes les améliorations qui se sont produites dans les idées et traduites dans les faits, depuis un pareil nombre d'années, ont leur source dans les prédications mystérieuses de la maçonnerie, et dans les habitudes contractées dans les loges et reportées au dehors par les maçons. Qu'on ne s'étonne donc pas que les partisans d'un vieil ordre de choses, dont la maçonnerie opère insensiblement et pacifiquement la transformation, se soient opposés de tout leur pouvoir à l'établissement et au développement de cette institution.

L'influence de la maçonnerie sur le progrès social aurait été bien autrement grande si elle n'avait pas été pa-

ralysée dans le siècle dernier par l'introduction dans son sein d'une foule de systèmes incohérents, lesquels, essentiellement contraires à son essence, ont détruit l'uniformité et l'égalité qui formaient une de ses bases. Ces systèmes imprimèrent à la franc-maçonnerie une autre tendance, une autre marche que celle qu'elle avait à suivre selon ses doctrines, et la rendirent par là suspecte aux gouvernements; ils furent, en partie, cause des persécutions dont elle a été l'objet. Elle a souvent été abusée, et son but assimilé à celui d'autres sociétés secrètes, politiques et religieuses, qui prirent ses formes ou se couvrirent de son manteau pour atteindre un but qu'elles n'osaient avouer, telles que les Rose-Croix et les Illuminés. Mais lorsque la société se sera débarrassée entièrement des éléments hétérogènes dont l'introduction dans ses constitutions a semé le désordre, nui à son action, à sa considération et à son influence, rien ne pourra mettre obstacle aux bienfaits qu'elle est appelée à répandre sur le monde.

CHRONOLOGIE

DE

L'HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE MODERNE,

DEPUIS SON INTRODUCTION

DANS LES PAYS DE L'ANCIENNE GAULE

(FRANCE, PAYS-BAS, SUISSE).

FRANCE.

1721 Fondation de la première loge à Dunkerque, sous le titre *Amitié et Fraternité;* constituée par la grande loge d'Angleterre (reconstituée en 1756 par la grande loge de France).

1725 Fondation de la première loge à Paris par lord Dervent Waters et deux autres Anglais, qui en créèrent plusieurs autres dont les noms sont demeurés inconnus.

1726 Fondation de la loge *Saint-Thomas* à Paris, constituée par la grande loge d'Angleterre le 12 juin.

1729 Fondation de deux autres loges à Paris, l'une sous le titre de *Louis-d'Argent*, l'autre sous celui des *Arts-Sainte-Marguerite*, constituées : la première, le 7 mai ; la seconde, le 1er décembre.

1732 Fondation de la loge de *Bussy*, connue sous celui d'*Aumont*, constituée le 29 novembre.

1736 Fondation à Paris d'une loge provinciale, constituée par la réunion de quatre loges sous le rite écossais; introduit par le baron de Ramsay, un partisan des Stuarts. Lord Harnouester, en possession de constitution, est choisi pour grand maître.

1737 Le cabaretier Chapelot, chez lequel une réunion de francs-maçons avait eu lieu, est condamné, par la police du Châtelet, à 1,000 francs d'amende, et son cabaret muré.

1738 Des maçons qui s'étaient réunis à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, pour célébrer la Saint-Jean, sont dispersés par la police et plusieurs d'entre eux enfermés au fort l'Évêque.

1743 Une grande loge provinciale, qui s'était formée en 1736, et de laquelle lord Harnouester fut grand maître jusqu'en 1738, époque où il fut remplacé par le duc d'Antin, prend le titre de *Grande loge anglaise* de France. Les maîtres de loge, qui étaient à cette époque inamovibles et par conséquent indépendants, composent cette autorité. Ils nomment pour grand maître le duc Louis de Bourbon, comte de Clermont.

1744 La chambre de police du Châtelet rend une sentence (5 juin) renouvelant les défenses faites aux francs-maçons de se réunir en loge.

1745 L'hôtelier le Roy est condamné à 3,000 francs d'amende pour avoir donné place dans son hôtel, rue des Deux-Écus, à une réunion de francs-maçons.

1747 Fondation d'un chapitre à Arras, par Ch.-Edouard Stuart, sous le titre d'Écosse Yacobite.

— A cette époque l'on compte à Paris 22 loges et environ 200 dans les provinces, constituées par différentes autorités maçonniques.

1751 Fondation à Marseille d'une mère-loge de Saint-Jean-d'Écosse, qui institue beaucoup d'ateliers; elle devient la rivale de la grande loge anglaise.

1754 Une troisième autorité maçonnique se constitue sous le titre de *Chapitre de Clermont*, fondé par le chevalier de Bonneville, partisan des Stuarts, chapitre qui acquit un haut degré de puissance et d'action.

1756 La grande loge anglaise de France, composée des présidents des loges de Paris, se sépare de la grande loge d'Angleterre, et, se déclarant indépendante, prend le titre de *Grande loge de France.*

1758 Établissement du Chapitre des empereurs d'Orient et d'Occident à Paris.

1760 Période de l'infiltration des hauts grades dans toutes les

loges, de l'établissement de mères-loges, de chapitres, conseils, tribunaux; des constitutions illégales, des chartes antidatées; en un mot, l'époque qui a détruit le système d'unité maçonnique et a donné naissance aux malheureux schismes produits en partie par la mauvaise gestion de la grande loge de France (voy. la Chronologie de l'histoire générale).

1760 Fondation à Avignon de *la mère-loge du comtat Venaissin* au rite Swedenborg (rite philosophique).

1762 De funestes mésintelligences s'étant élevées l'année passée dans le sein de la grande loge de France, produites par l'insouciance du grand maître, duc de Clermont, elle se divisa en deux fractions, dont chacune délivra des constitutions à qui en demanda. Une réconciliation a lieu cette année, et les deux fractions se réunissent de nouveau.

1764 A cette époque la France compte 167 loges en activité, dont 71 à Paris, constituées par différentes autorités.

1766 Fondation d'une grande loge provinciale du Haut et Bas-Rhin, constituée par la grande loge d'Angleterre.

1767 Des troubles déplorables ont lieu au sein de la grande loge de France, occasionnés par des frères qu'elle avait cru devoir en bannir; à la suite desquels elle reçut l'ordre du gouvernement de cesser ses assemblées.

1772 La grande loge, restée pendant cinq ans dans l'inaction la plus complète, se réveille après la mort du comte de Clermont, en 1771. Plusieurs des frères bannis se réunissent et convoquent à Paris des députés des ateliers de la province. A cette réunion, présidée par le duc de Luxembourg, on décida que la grande loge prendrait le titre de *Grand-Orient* de France. Le duc de Chartres (duc d'Orléans) succéda à son oncle, le comte de Clermont et fut proclamé grand maître à vie. Le Grand Orient publie un nouveau code maçonnique, où il se déclare seul législateur et régulateur de l'ordre.

1773 La grande loge de France avait nommé, l'année dernière, huit commissaires pour lui faire un rapport sur des abus introduits dont on demandait la répression. Les huit com-

missaires s'étant joints à plusieurs des frères bannis de son sein, pour former un autre pouvoir maçonnique, sous le nom de Grand-Orient, la grande loge déclare le nouveau corps qui s'est formé auprès d'elle sous ce nom, subreptice, schismatique et illégalement formé par une poignée de factieux. Les huit commissaires sont déclarés déchus de tous priviléges maçonniques, dégradés du titre de maçons et dénoncés à toutes les loges de France, etc. (De là des arrêtés de part et d'autre, des divisions qui durèrent près de trente ans, et ne prirent une fin qu'en 1799, où les deux autorités se réunirent en une seule.)

1773 Fondation de la loge des *Amis Réunis*, qui prit le nom de *Régime des Philalètes*, ou chercheurs de la vérité. (C'est par cette loge que les deux congrès de Paris, de 1785 et 1787, furent convoqués et dirigés.)

1774 Le système templier, appelé en Allemagne Stricte Observance, élaboré dans le chapitre de Clermont, à Paris, et propagé en Allemagne par le baron de Hund et autres émissaires, est établi en France; des directoires de province, tels que le système les prescrivait, sont formés; par suite duquel s'établissent quatre nouvelles autorités maçonniques : à Besançon, à Bordeaux, à Lyon et Montpellier, sous le titre de *Directoires écossais* de Bourgogne, de l'Occitanie, de l'Auvergne et de la Septimanie, dont le duc de Bouillon fut nommé grand maître. Ces autorités maçonniques constituent à leur tour un certain nombre d'ateliers.

1776 Fondation de la mère-loge du rite écossais philosophique, sous le titre de *Contrat social.*

1777 Fondation de la loge des *Neuf Sœurs*. (Cet atelier a initié Franklin, Helvétius, Lalande, Voltaire et grand nombre d'autres hommes éminents.)

1778 Congrès des Gaules, à Lyon (voy. la Chronologie de l'histoire générale).

1779 Le Grand Orient de France compte, cette année, 296 loges dans sa juridiction [1].

1782 Il existe à cette époque, à côté des deux principales autorités maçonniques, la grande loge de France et le Grand Orient de France, un grand nombre de corps constituants dont les principaux sont :

La grande loge écossaise du comtat Venaissin (1766), séant à Avignon.

La mère-loge du rite écossais philosophique (1776), séant à Paris.

Les quatre directoires écossais du système templier (mentionnés à la date de 1774).

Le Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, qui prend aujourd'hui le titre de sublime *mère-loge écossaise du grand Globe français*, etc.

La mère-loge du rite égyptien séant à Lyon, établie cette année.

Le grand chapitre général de France, à Paris (réuni plus tard au Grand Orient).

Le grand chapitre de l'ordre de Hérodom de Kilwinning, séant à Rouen.

Le chapitre de Clermont et celui d'Arras, séant à Paris. Chacune de ces autorités a constitué un plus ou moins grand nombre de loges symboliques ou chapitrales et continue à délivrer des constitutions.

1785 Le Grand Orient se trouve, cette année, à la tête de 598 loges, tant symboliques que chapitrales, dont 30 dans les colonies et 15 à l'étranger. En 1783 il ne comptait que 352 ateliers.

— Congrès de Paris (voy. la Chronologie de l'histoire générale).

1787 Deuxième congrès de Paris (voy. la Chronologie de l'his- générale).

1789 A cette époque, et avant que la Révolution éclatât, la franc-

---

(1) *État du Grand Orient de France*, t. Ier, ive part., p. 27.

maçonnerie comptait, tant à Paris que dans les pays étrangers et dans les colonies, 689 loges symboliques et chapitrales.

1790 Toutes les loges sont fermées et les travaux suspendus. Ce que le service de mer et de terre, les affaires publiques n'enlevèrent pas à la maçonnerie, ou que les clubs et les discussions parlementaires n'ont pas déjà complétement désorganisé, est achevé par les divergences d'opinion et l'échafaud.

1793 Le grand maître duc d'Orléans, ayant, dans une lettre qu'il fit insérer dans un journal, déclaré qu'il ne voulait plus en rien se mêler ni du Grand Orient, ni des assemblées des francs-maçons, et par là, en quelque sorte, renié l'association philanthropique dont il était le chef, le Grand Orient assemblé à cette fin extraordinairement, déclare la grande maîtrise vacante, brise l'épée du grand maître et en fait jeter les fragments au milieu du temple (1).

1796 Le Grand Orient reprend ses travaux et fait appel à tous les vénérables de loge pour se reconstituer : dans peu de temps 18 ateliers sont mis en vigueur.

— La grande loge de France se réunit également et reprend ses travaux ; la hache révolutionnaire avait éclairci ses rangs et le nombre des membres qui existaient encore était très-petit.

1799 Une négociation entamée pour réunir les 2 grandes loges a un plein succès. Les commissaires de la grande loge de France et du Grand Orient de France concluent un traité d'union qui fait cesser les divisions qui existaient depuis 30 ans entre ces deux corps, qui, désormais, n'en forment plus qu'un seul.

1802 Le Grand Orient, qui a ranimé l'ardeur de ses ateliers, fait renaître et augmenter le nombre de ceux qui ont repris leurs travaux, compte aujourd'hui 150 loges en activité.

1804 La grande loge générale du rite ancien et accepté, qui

---

(1) *Histoire du Grand Orient*, par Thory.

venait de se fermer, est réunie au Grand Orient par concordat du 5 décembre.

1804 Fondation, par le comte de Grasse-Tilly, du suprême conseil, pour la France, des souv.·. GG.·. JJ.·. GG.·., 33e degré du rite ancien et accepté.

1805 Le concordat entre le Grand Orient et la grande loge du rite ancien et accepté n'ayant pas été exécuté par le Grand Orient, on convient le 16 novembre que le suprême conseil du 33e degré aura une existence indépendante et séparée du Grand Orient, qui ne connaîtra du rite ancien et ne délivrera de constitutions aux loges qui voudront adopter ce régime que jusqu'au 18e degré, la collation des degrés et la constitution des chapitres des grades supérieurs étant exclusivement réservées au suprême conseil.

— Fondation de la loge la *Clémente amitié.*

Cet atelier s'est toujours distingué par son zèle, son esprit d'indépendance et sa composition; il institua un comité de récompense pour les belles actions profanes et maçonniques, et distribua des médailles à leurs auteurs.

1806 La nomination de Joseph-Napoléon à la dignité de grand maître, du général Cambacérès et du prince Murat en qualité de grands maîtres adjoints, donne de l'éclat à la franc-maçonnerie et la relève. Des généraux, des ministres, des fonctionnaires publics, des magistrats, enfin des hommes de lettres de tous les mérites, de toutes les illustrations, s'empressent de faire partie de la société.

1809 La franc-maçonnerie prend un essor extraordinaire; le Grand Orient, après avoir constitué pendant les trois dernières années 253 nouveaux ateliers, réveillé d'autres en sommeil, compte, à cette époque, 741 loges symboliques et chapitrales qui relèvent de lui.

— Le prince Cambacérès, après avoir accepté la dignité de grand maître adjoint du Grand Orient, en 1805, la même auprès du suprême conseil pour la France, celle de grand maître d'honneur de la grande loge de Hérodom de Kilwinning, séant à Rouen, en 1806, puis encore la même dignité à la mère-loge du rite philosophique, en 1807,

est nommé, cette année, grand maître des quatre directoires écossais séant à Besançon, Lyon, Bordeaux et Montpellier.

1812 Fondation d'un autre suprême conseil de 33e, sous le titre de conseil d'Amérique, en rivalité avec celui de France.

1813 Le nombre de loges existant en France à cette époque ne peut être évalué au juste, mais, depuis deux ans, il en a été de nouveau constitué près d'un cent. Le nombre de celles qui travaillent sous les auspices du Grand Orient est de 887, en y comprenant les loges chapitrales. A part ce nombre, il existe encore en France 375 loges qui se trouvent en sommeil : dont 58 à Paris et 317 dans les départements et dans les colonies.

1814 Les événements politiques, l'occupation du territoire français par des armées ennemies, ralentissent les travaux des loges et beaucoup se ferment. Le Grand Orient déclare la grande maîtrise vacante, et nomme trois conservateurs pour régir l'administration de l'ordre. Ce furent le maréchal Macdonald, duc de Tarente; le général de Beurnonville et le général comte de Valence.

1815 Un grand nombre d'ateliers ont repris leurs travaux; la statistique des loges présente cependant un résultat bien différent de celui de la fin de 1813, puisque seulement 653 loges y compris les chapitrales figurent sur le tableau qui est dressé à ce jour. Toutefois cette année est une époque malheureuse pour la France et la franc-maçonnerie, qui se signale surtout par la violence du clergé à l'égard de cette institution; il réagissait avec énergie contre tout ce qui lui avait fait obstacle. Les prêtres désignaient les maçons de toutes les manières à la haine publique, du haut des chaires, jusque dans le confessionnal; la croisade était vive, ardente : elle suait la haine. Les réactions sanglantes qui affligèrent et épouvantèrent la France créèrent une société infâme, animée d'un esprit infernal, qui eut l'indigne pensée de faire servir la franc-maçonnerie aux vengeances du parti royaliste; elle fut repoussée et désavouée par tous les maçons. Cette société, qui prit le nom de

Francs-Régénérés, avait son pouvoir central à Paris, des soi-disant loges provinciales dans les départements, qui se livraient aux investigations les plus minutieuses sur les opinions des individus, etc. ; elle ne vivait qu'en faisant des victimes. Le gouvernement, comprenant enfin que de pareils amis le poussaient à sa perte, ferma leurs loges sans bruit.

1816 Fondation ou reconstitution du rite misraïm, à Paris, par la constitution d'une mère-loge sous le titre de l'*Arc-en-ciel*.

Cette loge fut signalée en 1821 à l'autorité, par le Grand Orient, sans motif fondé, et il provoqua par là, de la part de celle-ci, des mesures rigoureuses contre ses ateliers, qui eurent pour résultat que la police les fit fermer et fit condamner ses principaux membres pour infraction à l'article 291 du Code pénal; elle suspendit ses travaux dès lors et ne les reprit qu'après la révolution de 1830.

— Fondation à Paris de la loge les *Trinosophes*.

Cet atelier a brillé longtemps du plus vif éclat; il institua en 1821 un jury littéraire, philanthropique et maçonnique, et distribua des prix pour divers sujets donnés au concours.

1817 La franc-maçonnerie ne peut recouvrer son ancienne splendeur; le nombre des loges est encore réduit de 157 ateliers qui se sont mis en sommeil cette année.

1819 Fondation à Paris, par le chevalier de Zénon, d'une nouvelle autorité maçonnique sous le titre de *Conseil secret supérieur du rite philosophique*, par lettre patente d'une mère-loge établie à Erzerum. (Dissoute.)

1820 Le nombre des loges en activité à cette époque qui travaillent sous les auspices du Grand Orient, n'est plus que de 302 y compris les chapitrales. Parmi celles constituées par cette autorité et en vigueur avant 1814, il en est 429 qui sont en sommeil.

1821 Le suprême conseil pour la France, qui avait cessé ses travaux en 1814, se remet en activité et se reconstitue en s'unissant aux débris du suprême conseil d'Amérique, qui avait également été en sommeil.

— Fondation à Paris de la loge les *Trinitaires*.

Cet atelier a conservé un rang distingué parmi les loges de la capi-

tale; il se sépara du suprême conseil, en 1848, pour se ranger sous la bannière de la nouvelle grande loge nationale, autorité fondée par des membres appartenant à cet atelier.

1826 Des démarches entamées pour rapprocher les deux principales autorités maçonniques en France, le Grand Orient et le suprême conseil, n'ont aucun résultat. Le Grand Orient comptait à cette époque 315 ateliers dans sa correspondance. Le suprême conseil n'en régit qu'un petit nombre.

1830 Fête maçonnique et nationale à l'Hôtel-de-Ville (16 octobre) en mémoire des journées de juillet, où 180 loges de France, des colonies et de l'étranger sont représentées.

1832 Fondation à Paris de la loge *Isis-Monthyon*.

Cet atelier, formé des débris des trois loges des Fidèles Écossais, des Écossais Indivisibles, et d'Isis, fondées antérieurement, a acquis de la célébrité par l'institution d'un prix de vertu, d'un prix de bonne conduite et d'un troisième prix pour actes de dévouement.

1833 La franc-maçonnerie est toujours dans un état de stagnation sans être précisément en décadence. Le nombre de loges en activité qui travaillent sous le Grand Orient est de 263, auxquelles sont attachés 134 chapitres, 21 conseils et 1 tribunal de grand-juge.

1836 La franc-maçonnerie se répand sur la rive africaine; plusieurs loges y sont fondées. Malgré le nombre des nouvelles constitutions et des reprises de travaux accordées par le Grand Orient, il éprouve encore une perte dans le total des loges de son administration; car elles se réduisent cette année au chiffre de 238 avec 114 chapitres.

1840 Fondation de la maison de secours en faveur des maçons malheureux par le Grand Orient de France.

1841 L'éternelle querelle des deux pouvoirs qui se partagent la direction de la maçonnerie française se ranime; la prétention à une direction exclusive provoque de la part du Grand Orient l'ordre aux loges de son obédience de ne pas recevoir dans leurs ateliers les frères qui reconnaissent l'autorité du suprême conseil: de là des rivalités, des discussions sans fin. Les efforts de plusieurs membres pour les faire cesser restent encore sans résultat.

1845 La franc-maçonnerie reste stationnaire, bien que le nombre des loges se soit augmenté depuis dix ans ; car il s'élève à plus de 300 ateliers pour la France et ses colonies, parmi lesquels 280 loges symboliques avec 165 chapitres et conseils appartiennent à la juridiction du Grand Orient et 23 ateliers avec 15 loges chapitrales à celle du suprême conseil pour la France.

— Assemblée de maçons à La Rochelle, convoquée par la loge *l'Union parfaite*, dans le but de s'occuper de questions d'intérêts maçonniques et sociaux. On y traita : 1° la question du paupérisme et des moyens d'y remédier ; 2° des améliorations à introduire dans la franc-maçonnerie.

1846 (7 juin.) Assemblée de maçons à Rochefort, dans le but de réunir en un faisceau les efforts épars des ateliers isolés et travailler en commun à la réalisation du but de l'institution. Toutes les questions qui touchent à l'humanité, à la régénération et au bien-être des masses, sont déclarées être du domaine de la franc-maçonnerie, et y sont agitées et discutées.

— (18 août.) Congrès de maçons à Strasbourg, auquel beaucoup de loges de l'Allemagne et de la France prennent part en y envoyant des députations. On y traite entre autres questions : 1° Quel est le but de la franc-maçonnerie eu égard aux libertés sociales et aux progrès de la civilisation ; 2° quelles améliorations la maçonnerie peut-elle tenter de produire en faveur de la classe ouvrière. D'autres questions graves y sont encore traitées ; on conclut, on arrête et on vote — mais on n'exécute pas.

1847 Les loges de plusieurs départements se réunissent en congrès à Saintes (5, 6 et 7 juin) dans la loge Monthyon. Des orateurs d'un mérite éminent s'étant laissé entraîner par l'ardeur de leur éloquence dans le domaine des questions sociales et politiques, en traçant au pouvoir maçonnique un nouveau chemin conduisant directement au but de l'institution, le Grand Orient instruisit contre ladite loge, et l'interdit pour trois mois.

— (22 juin.) Congrès à Toulouse convoqué par les loges réu-

nies de cet Orient, de concert avec celles de Montpellier, de Montauban, de Castres, d'Alby, de Perpignan, de Condom et autres, pour y traiter des questions fondamentales de l'institution et particulièrement de l'histoire de la franc-maçonnerie 1° avant le christianisme, 2° après le christianisme et 3° parallèlement à la philosophie et à la révolution du dix-huitième siècle.

1847 Un grand nombre de loges dans les provinces de France comprenant que les bases de l'institution maçonnique reposent sur les principes les plus purs de la morale, et qu'elles ne peuvent plus rester étrangères aux idées progressives et généreuses qui cherchent de toutes parts à se faire jour; que c'est manquer aux lois de la maçonnerie, que de regarder, sans y prendre part, ce mouvement général tendant à rendre à la portion la plus nombreuse et la plus déshéritée de la société la place qu'elle s'efforçait de conquérir par son travail et sa patience : ces loges, disons-nous, formèrent des alliances plus intimes entre elles, et résolurent de se réunir tous les ans en congrès pour discuter et résoudre ces graves questions. Le Grand Orient de France, mal instruit, sans doute, sur le véritable motif de ces réunions appelées congrès, conçut de l'ombrage; et voyant dans ce mouvement qui se manifestait partout dans les loges de la province, particulièrement dans celles de son ressort, l'intention de se soustraire à sa direction et à créer des pouvoirs nouveaux, il commença d'abord par dissoudre le conseil central formé à Lyon des vénérables des douze loges de cet Orient, qui avait déjà produit de grands résultats et qui avait fondé une société de patronage pour les enfants pauvres; puis il interdit et frappa la loge Monthyon, à Saintes, qui avait aussi tenu un congrès; ensuite il réprimanda les loges de Toulouse pour avoir aussi convoqué l'assemblée qui eut lieu dans leur Orient, et il défendit aux loges de Bordeaux de se réunir en congrès l'année suivante.

1848 Fondation de la grande loge nationale de France par une

fraction des membres du suprême conseil. (Voir la Chronologie de l'histoire générale.)

1849 Le grand Orient de France promulgue la nouvelle constitution discutée par ses députés.

1850 Les trois autorités maçonniques qui dirigent aujourd'hui les loges en France sont le *Grand Orient*, sous les auspices duquel travaillent, en France, 273 loges symboliques, ayant 165 chapitres et 27 conseils, dans les colonies et pays étrangers 41 loges symboliques et 17 chapitres et conseils; la *grande loge centrale* ou *suprême conseil* pour la France, qui régit 50 loges avec 19 chapitres et conseils appartenant à son obédience; la *grande loge nationale* de France, la plus jeune des grandes loges de l'Europe, compte 8 loges formant son alliance, dont 5 dans Paris et 3 en province. La mère-loge du rite misraïm est une autorité à part, de laquelle relèvent quatre ateliers à Paris n'en formant qu'un seul (1).

Ces quatre autorités maçonniques se distinguent par leurs régimes au point de vue politique, et présentent d'étranges anomalies. Le rite misraïm est la représentation vivante de l'autocratie; un seul gouverne les ateliers et est irresponsable. Le suprême conseil est la personnification du pouvoir oligarchique; ses dignitaires, nommés à vie, sont irrévocables; il dirige et administre suivant sa volonté. Le Grand Orient représente la monarchie constitutionnelle, et la grande loge nationale est la personnification du gouvernement républicain ou du système démocratique. Et cependant les différents rites qu'ils professent reposent tous sur la même doctrine: Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent, et ont pour base les mêmes principes: Liberté, Égalité, Fraternité.

(1) Le rite appelé de Memphis, création nouvelle avec une série de grades de plus que celui de Misraïm, rite d'après lequel on avait déjà fondé une loge à Lyon qui n'a pu se maintenir, compte un atelier en activité à Paris.

BELGIQUE ET HOLLANDE.

1721 Fondation à Mons de la première loge sous le titre de *Parfaite Union*, constituée par la grande loge d'Angleterre par acte du 4 juin; elle s'érige plus tard en grande loge anglaise des Pays-Bas autrichiens et constitue des loges en différents lieux (à Gand, en 1730).

1725 Fondation à la Haye de la première loge; elle est composée de l'élite de la société hollandaise. Mais le clergé hostile aux francs-maçons, ne leur permit pas de se constituer ouvertement.

1731 Époque de la première tenue régulière d'une loge à la Haye présidée par lord Stanhope, comte de Chesterfield, ambassadeur d'Angleterre, et dans laquelle le comte François de Lorraine (plus tard François I[er], empereur d'Autriche) a été initié.

1733 Fondation à la Haye de plusieurs loges dont une prend le titre de *loge du grand maître des Provinces-Unies et du ressort de la généralité*, qui tenait ses séances à l'hôtel du Lion-d'Or et était présidée par Vincent de la Chapelle (loge qui prit en 1749 le nom de *mère-loge de l'Union royale*).

1734 Assemblée générale de maçons à la Haye, où l'on posa les bases d'une organisation régulière de la franc-maçonnerie hollandaise. Elle se constitua en grande loge provinciale. Le comte de Wagenaer y est nommé grand maître provincial.

1735 La grande loge provinciale est régularisée par lettre patente de la grande loge d'Angleterre, et inaugurée dans une assemblée tenue à l'hôtel Niewe-Doelen sous la présidence de Jean Cornélius Rademacher.

— Époque de la première persécution dirigée contre la franc-maçonnerie moderne, en Europe, par suite de mille bruits défavorables répandus par le clergé catholique, qui avait réussi à ameuter contre les francs-maçons les classes igno-

rantes de la population. Le lieu de leurs séances, à Amsterdam, fut envahi par une foule de fanatiques qui brisèrent tout et se livrèrent envers leur personne à des actes de la plus brutale violence. Les états généraux, pour prévenir le retour de pareilles scènes, interdirent les assemblées de francs-maçons. Une loge, qui, au mépris de cette ordonnance, continua de se réunir, fut cernée par ordre du magistrat et tous ses membres furent arrêtés. Ils furent plus tard relâchés sur le rapport d'un magistrat qui s'était fait initier.

1739 Édit de l'empereur Charles VII, qui interdit les assemblées de francs-maçons dans les Pays-Bas autrichiens; se fondant sur la bulle d'excommunication, de l'année précédente, lancée contre eux par le pape Clément XII.

1740 De nouvelles persécutions de la part du clergé catholique ont lieu contre les francs-maçons, et forcent les loges de la Haye, de Nimègue et d'Amsterdam à demander l'intervention des états généraux; elle leur est accordée, et le clergé est obligé de rétracter ses calomnies.

1756 Assemblée générale de maçons à la Haye, où treize loges sont représentées pour reformer l'ancienne grande loge provinciale; elle fonde une nouvelle grande loge sous le titre de *grande loge des Provinces-Unies* sous la constitution de la grande loge d'Angleterre. Le baron Van Aersen-Beyeren est nommé grand maître.

1757 Assemblée générale à la Haye pour la promulgation des statuts généraux en 41 articles discutés et arrêtés l'année précédente. L'impression en est ordonnée et le comte de Bentink est élu grand maître.

— Les six loges dont les noms suivent se fondent cette année sous la constitution de la nouvelle grande loge des Provinces-Unies siégeant à la Haye : à Amsterdam, *la Concordia vincit animos*, *la Paix*, *la Charité*, *la Bien-aimée*; à la Haye, *l'Union royale*; à Leide, *la Vertu*.

1759 Fondation à Middelbourg d'une loge *la Philanthrope*; d'une autre au Bengale, sous le titre *Salomon*.

1760 Assemblée générale dans laquelle le comte de Boetzelaer est élu grand maître.

1761 Fondation à Briel de la loge *l'Aurore*.

1767 Fondation de deux loges, l'une à Surinam, *la Zélée*, et la seconde à Berg-op-Zoom, *l'Inséparable*.

1769 Fondation à Batavia de la loge *la Vertueuse;* à Kampen, celle *le Profond Silence*.

1770 Fondation à Middelbourg de la loge *la Compagnie durable*.

— Fondation à Namur de la loge *la Bonne Amitié*, constituée par le Grand Orient de France. (Confirmée en 1777 par la grande loge des Pays-Bas.)

— Fondation à Tournay de la loge *les Frères réunis*.

— Reconstitution de la loge *la Parfaite Intelligence* à Liége, ville où déjà depuis 1733 il se trouvait des loges sur lesquelles il manque des notions. Cette loge est composée en majeure partie de la classe nobiliaire, comme généralement à cette époque presque toutes les loges belges appelées *jaunes*. Tous les officiers de cette loge sont des dignitaires de l'Église; le prince évêque et tout son chapitre en sont membres.

— La grande loge des Provinces réunies, siégeant à la Haye, se déclare indépendante en vertu d'un concordat avec la grande loge d'Angleterre, et notifie cet événement à toutes les grandes loges de l'Europe. Elle constitue une grande loge provinciale des Pays-Bas autrichiens à Bruxelles, de laquelle le marquis de Gages est nommé grand maître provincial par suite du privilége à lui cédé par lord Stanhope, que celui-ci avait exercé jusqu'alors.

1771 Fondation de trois loges aux Indes: *la Fidélité* à Colombo, île Ceylan; *Saint-Jean la Réunion* à Demerary; *la fidèle Sincérité* à Batavia.

1772 Fondation de trois loges : *l'Union provinciale* à Groningue; *la Bonne-Espérance* au cap de Bonne-Espérance, et *la Sincérité* à Punto-Gale à Ceylan.

1773 Fondation au Bengale de la loge *la Persévérance ;* à Surinam de celles *la Concorde* et *l'Union*.

1774 Fondation à Curaçao de la loge *l'Union;* à Negapatam de *la Désirée.*

1776 Fondation à Surinam de deux loges, *la Cura et Vigilantia* et *la Solitaire;* à Surate de celle de *Saint-Jean de la Concorde.*

1778 Fondation à Surinam de la loge *la Persévérance.*

1781 Fondation à Rotterdam de la loge *l'Union.*

1782 Fondation à Bruxelles de la loge *les Vrais Amis de l'Union*, constituée par la grande loge provinciale des Pays-Bas; de celle à Leeuwarden *la Fidélité frisonne* par la grande loge de Hollande.

1783 Fondation à Rotterdam de la loge *les Trois Colonnes.*

1784 Fondation des loges *le Préjugé vaincu* à Deventer, et de *l'Amitié sans fin* à l'Écluse.

1785 Édit de l'empereur Joseph II, qui supprime une grande partie des loges des Pays-Bas autrichiens et limite le nombre à trois dans certaines localités.

1786 Nouvel édit qui supprime toutes les loges, à l'exception de trois à Bruxelles.

— Convention générale des maçons des Pays-Bas autrichiens à Bruxelles.

— Fondation à Rotterdam de la loge *Royal Frédéric*, et à Arnheim de *la Fraternité gueldroise.*

1787 Fondation à Curaçao de la loge *le Bonheur.*

1788 Fondation de deux loges, *la Persévérance* à Maestricht, et de *Vicit vim virtus* à Harlem.

1789 Fondation des loges *la Parfaite Union* à Dordrecht, *la Bonne Conscience* à Breda, et *l'Enfant de la Vertu* à Veere.

— Troisième édit de l'empereur Joseph II, qui interdit sans exception, sous des peines sévères, toutes les réunions maçonniques dans l'étendue de ses États, et par conséquent aussi dans les Pays-Bas autrichiens, par suite duquel toutes les loges sont dissoutes ou cessent leurs travaux.

1790 Fondation d'une loge militaire ambulante dans l'Inde, sous le titre *la Réunion Neuchâteloise.*

1793 Fondation à Saint-Eustache (Indes occidentales) de la loge

la Concorde, et à Flessingen de celle de *l'Astre de l'Orient.*

1794 Fondation à Colombo (île de Ceylan) de la loge *la Réunion.*

1797 Fondation à la Haye de la loge *l'Union fait la force* ou *les vrais Bataves*, et de celle, à Harlingen, de *Vertu et courage*

1798 Fondation de la loge *l'Union durable* à Dordt.

— Reprise des travaux, après un sommeil de dix ans, de plusieurs loges supprimées par les édits de 1786 et 89, et fondation de plusieurs nouvelles loges, *les Amis philanthropes* à Bruxelles, constituées par le Grand Orient de France.

— La grande loge de Hollande décréta, le 27 mai, un nouveau code administratif, selon lequel elle régit seulement les trois grades symboliques; les quatre supérieurs dont se compose son rite sont soumis et conférés par un grand chapitre, dirigés par le chef suprême de l'Ordre, dont le siége est à la Haye. Le baron van Teylingen est élu grand maître.

1799 Fondation de deux loges, l'une à Berbice, sous le titre *Cœlum non mutat genus;* l'autre, une ancienne loge militaire française à l'Orient de la 40e demi-brigade, sous le titre *l'Union militaire.*

1800 Fondation de six loges : *l'Étoile du Nord* à Alkmaar, *l'Union* à Saint-Martin, *la Réunion* à Saint-Eustache, *l'Étoile de l'Orient* à Zierickzee, *la Charité* à Saint-Martin, *le Lever du Soleil* à Schiedam.

1802 Fondation des loges *la Silencieuse* à Delft, *la Constante et fidèle* à Samarang, *l'Étoile naissante* à Goes, *la Fidélité fraternelle* à Gonda, *la Fides mutua* à Zwol, *la Fidélité* au cap de Bonne-Espérance.

1804 Élection de C.-G. Byleveld à la dignité de grand maître national de la grande loge de Hollande

1805 Fondation à Utrecht de la loge *les Frères réunis.*

1807 Fondation à Nivelles de la loge *les Amis discrets*, constituée par le Grand Orient de France; (après un long

sommeil elle reprend ses travaux en 1839, et se range sous le Grand Orient belge.)

1807 Fondation de la loge *l'Union zélandaise* à Tholen.

1808 Fondation des loges *la Générosité* à Bois-le-Duc, et de *la Candeur* à Kuilenbourg.

— Fondation de la loge *la Constance* à Louvain, constituée par le Grand Orient de France.

— Fondation de *l'Institut des Aveugles* à Amsterdam, du produit d'une souscription des loges hollandaises.

1810 Élection de G. Bousquet à la dignité de grand maître de Hollande.

— Fondation de trois loges : de *l'Amitié* à Surabaja, des *Aigles des trois Rois* à Aurich, de *Fidelitas*, loge militaire dans l'Inde.

1811 Fondation à Audenarde de la loge *l'Aurore*, constituée par le Grand Orient de France; (après avoir suspendu ses travaux, elle les reprend en 1838.)

1812 Après la réunion de la Hollande à l'empire français, l'indépendance, l'existence même du Grand Orient de Hollande est attaquée et compromise, vu que le Grand Orient de France prétend étendre sa juridiction exclusive sur tous les maçons, comme sur toutes les institutions maçonniques existant dans toute l'étendue de l'empire, et cela en vertu de règles posées par lui-même. Au décret que le Grand Orient publia à ce sujet, le 3ᵉ jour du 9ᵉ mois 5812, le Grand Orient de Hollande répondit, le 21 mars 5812, d'une manière si digne, que le Grand Orient de France renonça à ses projets. La grande loge de Hollande et les loges du pays, à l'exception de quelques-unes, continuent leurs assemblées et leurs élections comme par le passé, restent calmes et irréprochables au milieu des bouleversements politiques.

— Election de S.-W. Barnaart à la dignité de grand maître du Grand Orient de Hollande.

1813 Fondation de la loge *la Fidélité* à Naarden.

1814 A cette époque, le Grand Orient de Hollande comptait sous sa juridiction 71 loges, siégeant tant en Europe que dans

les colonies (dont les noms se trouvent mentionnés aux époques de leur fondation); mais en outre du nombre qui vient d'être indiqué, il constitua encore 51 ateliers tant en Europe que dans l'Inde. De ces 51 ateliers, 45 avaient cessé leurs travaux à cette époque, et les 6 autres, en pays étrangers, hors du ressort du Grand Orient de Hollande, avaient passé sous d'autres obédiences. Pendant la domination française, de 1810 à 1814, le Grand Orient de France avait constitué les neuf loges dont les noms suivent: *la Saint-Napoléon* à Amsterdam, *la Sainte Marie-Louise* à Amsterdam, *le Berceau du roi de Rome* à la Haye, *la Flamboyante* à Dordrecht, *l'Aigle français* à Amsterdam, *l'Union maçonnique* à Groningue, *Union et force* à Zwol, *les Élèves de Mars et de Neptune* au Helder, *les Amis français réunis* à Flessingue : trois de ces loges, la 1re, la 4e et la 6e ont été ratifiées plus tard par le Grand Orient de Hollande, la première en changeant son titre en celui de *Wilhelm Frederic*; les six autres ont cessé leurs travaux.

1817 La grande loge des Pays-Bas compte à cette époque 77 loges qui travaillent sous sa direction, tant en Hollande que dans les deux Indes.

— Fondation à Bruxelles du suprême Conseil pour la Belgique; le général Rouyer en est élu grand maître.

— Initiation du frère Guillaume, prince d'Orange, à la loge de l'Espérance à Bruxelles.

— Traité d'union de toutes les loges septentrionales et méridionales du royaume des Pays-Bas, pour la fondation d'un Grand Orient indépendant, ensuite duquel la grande loge de Hollande se subdivise en trois sections : un conseil supérieur et deux grandes loges administratives; le premier connaissant de toutes les affaires qui touchent aux grands principes de la franc-maçonnerie en général, et les deux grandes loges régissant les loges symboliques, ayant chacune leur administration et leur juridiction particulière; l'une comprenant dans son ressort toutes les loges septentrionales avec celles établies aux Indes

orientales siégeant à la Haye; l'autre, celles des provinces méridionales avec les Indes occidentales siégeant à Bruxelles. A la dignité de grand maître de ces trois grandes loges indépendantes, est élu le prince Frédéric des Pays-Bas, et comme ses représentants auprès la grande loge d'administration à la Haye, le frère Falk, ministre d'État, et auprès de celle de Bruxelles, le frère prince de Gavre.

1818 Fondation à Anvers de la loge *la Persévérance* par la grande loge des provinces méridionales.

1819 Le prince Frédéric de Nassau, grand maître de Hollande, envoie à toutes les loges d'Europe copie de deux documents trouvés dans les papiers du défunt grand maître Botzelaar. Le premier de ces documents est une espèce de Charte, datée de Cologne du 24 juin 1535 et signée de 19 personnages portant des noms illustres et qui y sont présentés comme délégués de dix-neuf loges maçonniques de différents pays. Le second est le registre des procès-verbaux d'une loge qui aurait existé à la Haye en 1637, et son acte d'installation daté du 8 mai 1519 (voy. charte de Cologne).

1820 Le Grand Orient des Pays-Bas compte à cette époque 105 loges qui reconnaissent son autorité : de ce nombre sont régies par la grande loge des provinces septentrionales : 45 loges en Hollande et 14 dans les colonies des Indes orientales; — par celle des provinces méridionales, 32 loges en Hollande et 14 dans les colonies des Indes occidentales.

1828 Le Grand Orient des Pays-Bas a vu depuis huit ans s'augmenter le nombre de ses ateliers, qui s'élève à cette époque à 136, dont 80 en Hollande et 8 aux Indes orientales sont régis par la grande loge d'administration à la Haye; 35 en Hollande et 13 aux Indes occidentales, par celle siégeant à Bruxelles.

1830 Les événements politiques ont renversé l'organisation maçonnique telle qu'elle fut établie en 1818, et le Grand Orient de Hollande a repris seul la direction des loges du nouveau territoire de Hollande, et de celles des colonies des deux Indes.

1832 Fondation du Grand Orient belge à Bruxelles. — Après de violentes secousses politiques, les membres de l'ancienne grande loge d'administration des provinces méridionales provoquent une assemblée générale à laquelle sont convoquées les 25 loges du nouveau royaume de Belgique; il est constitué par les 14 loges y représentées. Des 11 non représentées, 6 ne purent encore y envoyer des délégués, s'étant mis en sommeil; 3 autres se sont abstenues de répondre, et 2 déclarent ne vouloir reconnaître d'autre suprématie que celle du Grand Orient néerlandais.

1833 Assemblée générale à Bruxelles des représentants des loges de la Belgique pour discuter et sanctionner la nouvelle constitution dont les bases avaient été empruntées à celle de 1832. D'après ces statuts, le Grand Orient est composé de trois députés de chaque loge qui nomment leurs officiers, de manière que cette autorité n'est désormais que la représentation nationale de la maçonnerie, où toutes les loges du pays peuvent apporter leur tribut de lumières.

1835 Le Grand Orient belge appelle à la dignité de grand maître le frère baron de Stassart, président du Sénat, gouverneur de la province de Brabant.

— Fondation à Malines de la loge *la Régénération*, et à Mons de celle des *Frères réunis*, constituée par le Grand Orient belge (en sommeil).

1837 Fondation de la loge *l'Avenir et l'Industrie* à Charleroi, et de celle de *l'Industrie* à Lodelinsart (aujourd'hui réunies en un seul atelier) ; de deux autres ateliers sous le titre de *la Fidélité* à Gand, et des *Amis du Progrès* à Bruxelles, tous les quatre constitués par le Grand Orient belge.

— Sentence d'excommunication lancée contre tous les francs-maçons belges par l'archevêque de Malines; fait étrange, insensé, monstrueux pour notre époque, et qui prouve que partout où il y a un homme ami de la vérité et désireux de la voir se répandre, partout où se trouve un homme ennemi de la superstition et du fanatisme, là est une persécution à accomplir par les prêtres.

1838 Reconstitution de la loge *la Parfaite Union* à Mons: fondée en 1800, sous le titre distinctif *la Concorde*, et constituée par le Grand Orient de France, elle changea son titre pour prendre celui de *la Parfaite Union*, sous les auspices du Grand Orient belge.

— Fondation de la loge *les Enfants de la bonne Amitié* à Dinant; une autre loge sous le titre de *Amicitia*, à Ypres.

1839 Le clergé catholique continue ses persécutions contre les francs-maçons; s'appuyant sur le souvenir de la révolution de 1830, à laquelle il a puissamment contribué, il a la prétention de dominer le pays; il montre l'intolérance qu'il a d'ordinaire dans tous les lieux où sa prépondérance est établie. Les adeptes belges sont poursuivis, opprimés, attaqués dans leurs intérêts matériels et leurs positions sociales, jusqu'au foyer de la famille, par ces ennemis implacables. On destitue le président du Sénat, le gouverneur de Bruxelles, comme francs-maçons, et cependant le roi lui-même est franc-maçon (1)! Mais ces persécutions ne font que fortifier et rallier les vrais enfants de la lumière. Le Grand Orient prend une attitude pleine de dignité, qui sait allier la modération à la force; les francs-maçons combattent avec ardeur; ils opposent l'université libre à l'université catholique; des publications franches, loyales, aux anathèmes, et la prédication des vérités éternelles de leur foi à l'intolérance et à l'ambition de cette théocratie.

— Fondation de la loge *la Renaissance* à Ath.

1840 Fondation de la loge *le Travail* à Bruxelles; (cet atelier s'est réformé et a changé son titre primitif pour prendre celui de *l'Espérance*.)

1841 Fondation à Bouillon de la loge *la Réconciliation*; à

---

(1) Le roi des Belges (alors prince de Cobourg) a été initié dans une loge d'Allemagne; il fut promu au grade de maître dans la mère loge de l'auteur, à *l'Espérance*, Orient de Berne, en Suisse, et il figure encore aujourd'hui comme membre honoraire sur la liste des membres de cet atelier.

Durbuy (Luxembourg), de celle qui a pour titre : *l'Étoile des Ardennes.*

1842 Élection du frère E. Defacqz à la dignité de grand maître du Grand Orient belge.

1850 Le Grand Orient de Hollande, séant à la Haye, est le régulateur de toute la maçonnerie hollandaise. Outre les loges qui se trouvent dans le royaume, au nombre de 70 environ, il en régit une quarantaine dans les colonies des deux Indes. En Belgique, deux pouvoirs se partagent la direction des loges : le Grand Orient belge, qui compte une vingtaine d'ateliers appartenant à son alliance, et le Suprême Conseil, tous deux à Bruxelles, qui en administre une dizaine. Ensuite il y a à Liége l'ancienne loge *la Parfaite Intelligence*, qui a toujours occupé un rang distingué, qui s'est déclarée indépendante et ne reconnaît aucune suprématie (1).

SUISSE.

1737 Fondation de la première loge à Genève par Georges Hamilton, grand maître provincial d'Angleterre, qui en cette qualité en constitua plusieurs autres à Genève et aux environs.

1738 Interdiction des réunions francs-maçonniques par le magistrat de Genève.

1739 Fondation à Lausanne de la loge *la Parfaite union des étrangers* par ledit Hamilton, qui en vertu de ses lettres patentes du 2 février 1739, du grand maître de la grande

---

(1) Le frère Théodore Juge, ancien vénérable de la loge *la Clémente Amitié*, qui a dirigé dans le temps *le Globe*, un des recueils les plus riches et les mieux rédigés que nous ayons, a eu l'obligeance de mettre sa riche bibliothèque à notre disposition. Nous lui en témoignons ici notre vive reconnaissance, et nous devons dire que cette chronologie de la franc-maçonnerie belge aurait été bien plus incomplète encore sans les renseignements que nous devons à cet estimable frère ; néanmoins elle est incomplète en ce qui concerne les loges de Hollande depuis 1830, n'ayant pu obtenir les notices demandées au secrétariat de sa grande loge.

loge d'Angleterre, en constitue plusieurs nouvelles à Berne et les localités environnantes (les noms en sont restés inconnus).

1740 Fondation à Lausanne d'une autorité maçonnique supérieure, sous le titre de *Directoire helvétique roman*.

1743 Fondation de plusieurs loges constituées par les grandes loges de l'Angleterre et de l'Allemagne, dont il manque des notions précises.

1745 Ordonnance du gouvernement bernois qui interdit, dans toute l'étendue de son territoire, la pratique de la franc-maçonnerie, sous des peines sévères, par suite de laquelle tous les ateliers se ferment.

1750 Fondation à Genève de la loge *la Prudence*. (Cette loge travailla activement sous la constitution du Grand Orient de France jusqu'en 1808 où elle cessa ses travaux, qui ne reprirent vigueur qu'en 1834, époque à laquelle cet atelier entra, avec la loge de la Triple union des quatre nations, fondée en 1823, dans l'alliance de la grande loge nationale suisse, prenant le titre distinctif de *la Prudence*) (en activité).

1764 Reprise des travaux de la loge *la Parfaite union des étrangers*, qui sort de son long sommeil et donne le signal du réveil à toutes les autres.

1766 Fondation à Bâle de la loge *Libertas*, au rite de la stricte observance (dissoute en 1785).

1769 Renouvellement de l'ordonnance rendue contre les francs-maçons par le gouvernement de Berne.

1770 Fondation à Locle de la loge *les Vrais Frères unis* constituée par le Grand Orient de France. (Elle passa successivement à plusieurs obédiences, et entra en 1830 dans l'alliance de la grande loge nationale suisse (en activité).

1772 Fondation à Zurich de la loge *la Discrétion* (éteinte).

1775 Fondation à Bâle d'une grande loge provinciale, sous le titre de *Directoire écossais helvétique*, par des supérieurs du régime de la stricte observance, avec droit de constitution.

1778 Fondation à Lausanne de la loge *la Parfaite Amitié* (fermée par le magistrat en 1782).

1779 Fondation à Bâle d'une loge sous le titre de *l'Amitié parfaite* (dissoute en 1785).

1780 Fondation à Neuchâtel de la loge *Frédéric-Guillaume*, *la bonne Harmonie*, par la grande loge aux Trois Globes de Berlin.

1782 Renouvellement de l'interdiction des réunions maçonniques par le gouvernement de Berne, par suite de laquelle toutes les loges sont dissoutes; le directoire écossais helvétique nomme trois frères pour continuer les relations hors de la domination du gouvernement.

— Fondation à Zurich de la loge *Modestia* par Diethelm Lavater (éteinte en 1786).

1785 Le magistrat de Bâle fait fermer les deux loges *Libertas* et *l'Amitié.*

1786 Fondation du Grand Orient de Genève par les sept loges dont les noms suivent : la Franche Amitié, l'Union des cœurs, la Parfaite Égalité, la Triple Union et l'Amitié, les Amis sincères, l'Heureuse Rencontre, la Bienfaisance, loges constituées par le Grand Orient de France à différentes époques, et reconstituées plus tard après leur dissolution : tels sont les Amis sincères en 1796.

1789 Fondation à Genève de la loge *les Amis unis* par le Grand Orient de Genève (cessa ses travaux en 1803, adopta en 1821 le rite Misraïm et prit le titre des *Amis de la vraie lumière*, passa en 1823 à la grande loge nationale suisse (est en activité).

1790 Fondation à Carouge de la loge *e s Trois Temples*, constituée par le Grand Orient de France (dissoute en 1802, reconstituée en 1839 par la grande loge nationale suisse (en activité.)

1791 Fondation à Nyon de la loge *la Vraie Union helvétique*, par le Grand Orient de France (en sommeil.)

— Le Grand Orient de Genève recueille sous sa bannière les loges des États Sardes, que le gouvernement du pays a

privées de la direction de leur grande loge, en interdisant ses travaux.

1792 Les accusations contre la société des francs-maçons, formulées dans le fameux procès de Cagliostro, sont réfutées par des frères de la Suisse romane, dans un imprimé répandu dans toute l'Italie, d'une manière si victorieuse, que la cour de Rome ne trouve rien de mieux à faire que d'acheter tous les exemplaires qu'elle peut saisir pour les détruire.

1796 Fondation à Genève de la loge *les Amis sincères*, par le Grand Orient de France (a cessé ses travaux).

1797 Fondation à Genève de la loge *l'Amitié*, par le Grand Orient de Genève. (Se mit en sommeil en 1804, passa au Grand Orient de France, ensuite au directoire helvétique roman en 1816, et enfin se rallia à la grande loge nationale suisse en 1822 (en activité).

1798 Fondation à Genève de la loge *la Fraternité*, constituée par le Grand Orient de France.

1803 Toutes les loges de la Suisse, celles de Genève exceptées, restèrent fermées depuis 1793. La première loge qui se fonde après un sommeil de dix ans est celle de *l'Espérance* à Berne, constituée par le Grand Orient de France, à laquelle se réunissent en 1805 les débris de celle qui eut pour titre *la Discrétion*.

1805 Fondation à Lausanne de la loge *Amitié et Persévérance*, installée par la loge de Berne au nom du Grand Orient de France

1807 Fondation à Genève de la loge *les Anciens réunis*, installée par une députation de la loge de Berne, au nom du Grand Orient de France (éteinte en 1822).

— Fondation à Bâle de la loge *Amitié et Constance*, installée par une députation de la loge de Berne, au nom du Grand Orient de France. (Elle passa en 1811 au directoire écossais helvétique dont le siége était à Bâle.)

— Fondation à Genève de la loge *l'Étoile du Léman*, par le Grand Orient de France.

— Reconstitution de la loge *la Réunion* à Bex, par le Grand

Orient de France. Cette loge, déjà fondée en 1760, parcourut les diverses phases qui marquèrent l'histoire de la maçonnerie dans la Suisse romane; elle perdit ses archives dans l'incendie de 1806. (Passée sous l'obédience du Grand Orient helvétique roman en 1810, elle se rangea sous celle de la grande loge nationale suisse, après la fusion de ces deux autorités maçonniques en une seule en 1822 (en activité).

1807 Reconstitution à Vevay de la loge *la Constante*, par le Grand Orient de France. (Cet ancien atelier, affilié dans l'origine à la grande loge aux Trois Globes à Berlin, se plaça en 1812 sous le protectorat du Grand Orient helvétique roman; elle resta en sommeil de 1817 à 1836, et après la reprise de ses travaux en 1837, reçut une patente constitutionnelle de la grande loge nationale suisse, et fait aujourd'hui partie de son alliance (en activité).

1808 Fondation à Lausanne de la loge *l'Espérance*, installée de même par la loge de Berne au nom du Grand Orient de France (éteinte).

1809 Fondation à Soleure de la loge *la Concorde*, installée par la loge de l'Espérance à Berne au nom du Grand Orient de France (éteinte).

1810 Réveil du Grand Orient helvétique roman à Lausanne, sous la présidence du chevalier de Glaire.

1811 Reprise des travaux du directoire écossais helvétique à Bâle, dissous à Zurich en 1793, et dont le siége retourna de nouveau à Zurich après la mort du frère Burkardt (24 avril 1818).

— Fondation à Zurich de la loge *Modestia cum libertate.*

1815 Fondation à Arau de la loge *la Fidélité fraternelle*, constituée par le directoire écossais helvétique de Bâle, atelier issu de la loge fondée, en 1811, sous le titre de Guillaume Tell.

1817 Fondation à Coire de la loge *Liberté et Concorde*, constituée par le directoire écossais helvétique (éteinte).

1818 Fondation à Saint-Gall de la loge *la Concorde*, constituée par le directoire écossais helvétique (éteinte).

1818 La loge *l'Espérance* à Berne est élevée au rang de grande loge provinciale d'Angleterre, par lettres patentes du duc de Sussex, grand maître des grandes loges unies d'Angleterre; elle est installée par le grand maître provincial L. de Tavelde Kruyningen, le 24 juin 1819.

1819 Fondation à la Chaux-de-Font de la loge *l'Amitié*, par la grande loge provinciale de Berne. (Elle cessa ses travaux en 1831, et ne put les reprendre qu'en 1839 (en activité).

1821 Fondation à Lausanne d'une loge au rite Misraïm, sous le titre des *Médiateurs de la Nature* (éteinte).

1822 Fondation à Berne d'une grande loge indépendante, sous le titre de *Grande loge nationale suisse*, formée par la réunion de la grande loge provinciale d'Angleterre séant à Berne, et le Grand Orient helvétique roman séant à Lausanne, conformément au concordat de dissolution arrêté entre ces deux autorités maçonniques. Cette grande loge est composée des députés des loges de l'alliance (au nombre de huit à cette époque), et ses arrêtés exécutés par le grand maître et les officiers élus par elle, qui forment le grand conseil d'administration.

1823 Constitution de la loge *la Chrétienne des Alpes* à Vevay, par la grande loge nationale suisse. (Elle transféra son siége à Aigle, en 1828 (en activité).

— Fondation à Genève de la loge *la Triple Union des Quatre Nations*, constituée par la grande loge nationale suisse. (Cet atelier s'est réuni en 1834 avec l'ancienne loge la Prudence, pour n'en former qu'un, conservant le titre de cette dernière). (Dissoute.)

— Constitution de la loge *la Parfaite Unité* à Genève, par la grande loge nationale suisse (dissoute en 1828).

— Constitution de la loge *la Silencieuse* à Vevay, par la grande loge nationale suisse (dissoute en 1825).

— Constitution de la loge *l'Espérance et Cordialité* à Lausanne, par la grande loge nationale suisse. (Entrée dans l'alliance de la grande loge en 1832 (en activité).

— Constitution de la loge *la Réunion des Cœurs sincères*

à Aigle, par la grande loge nationale suisse. (Cet atelier fut affilié dans l'origine au Grand Orient helvétique roman ; il suspendit ses travaux en 1835.)

1834 Fondation à Vevay de la loge *la Sincérité*, constituée par la grande loge nationale suisse (en activité).

1844 Fondation de la grande loge *Alpina*, par la réunion du directoire écossais helvétique séant à Zurich, et la grande loge nationale suisse séant à Berne : résultat des assemblées des maçons suisses qui eurent lieu à Berne, à Zurich et à Bâle dans les années 1836, 1838 et 1840. — La nouvelle grande loge, dont la constitution est fondée sur les mêmes principes de représentation que celle de l'ancienne grande loge nationale, s'est constituée selon sa nouvelle charte, acceptée et signée par les députés des quatorze loges de l'alliance, le 22 juin 1844.

1850 Toutes les loges de la Suisse, à l'exception de 4 à Genève et Carouge, dont 3 se trouvent sous l'obédience du Grand Orient, et une sous celle du Suprême Conseil, sont régies par un conseil d'administration élu par la grande loge nationale *Alpina*, siégeant à Zurich, qui elle-même est composée des députés de toutes les loges de l'alliance.

Les loges faisant partie de cette alliance sont : Modestia cum libertate, à Zurich ; l'Espérance, à Berne ; l'Amitié et Constance, à Bâle ; Frédéric la bonne Harmonie, à Neuchâtel ; la Fidélité fraternelle, à Arau ; l'Acacia, à Winterthur ; Espérance et Cordialité, à Lausanne ; l'Amitié, à la Chaux-de-font ; les Vrais Frères unis, au Locle ; l'Amitié, à Genève ; la Réunion, à Bex ; la Constante, à Vevay ; la Constance, à Aubonne ; la Prudence, à Genève.

ÉDIT

DU PAPE PIE VII CONTRE LES FRANCS-MAÇONS,

DATÉ DU 15 AOUT 1814.

Hercule de Sainte-Agathe à la Suburra, diacre de la sainte Eglise romaine, cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, notre souverain le pape Pie VII.

Si l'ancienne législation des États-Romains a interdit, sous des peines rigoureuses, toutes les réunions secrètes et cachées, par la raison que leur jalouse clandestinité suffisait pour faire croire que dans de telles assemblées on conjurait contre l'État et la tranquillité publique, et que l'on y formait des écoles de dépravation; de leur côté, les souverains pontifes ont dû concevoir et conserver constamment la même opinion sur les agrégations connues sous le nom de Francs-maçons, Illuminés, Égyptiens ou autres semblables, qui environnent leurs opérations ténébreuses de formes, cérémonies et serments de garder des secrets qu'on peut considérer au moins comme suspects; et comme elles se composent particulièrement de personnes de toutes nations, conditions, culte et moralité quelconque, admises indistinctement, on ne peut s'empêcher de les soupçonner, en effet, de vouloir renverser non-seulement les trônes, mais encore les religions, et particulièrement la seule véritable religion de Jésus-Christ, dont le pontife de Rome fut constitué chef, maître et gardien par le fondateur et le législateur divin lui-même.

Instruits de ces faits, et animés par leur zèle évangélique, quoiqu'alors ils n'eussent point prévu, comme tout le monde a pu le remarquer, le développement meurtrier et les desseins cachés de ces réunions secrètes et de ces infernaux conventicules, lesquels se sont depuis montrés au grand jour, les pontifes Clément XII et Benoît XIV, de glorieuse mémoire, opposèrent toute la force de leur ministère apostolique au débordement de ce torrent qui menaçait de se répandre partout. Le premier, par sa Constitution qui commence par *In eminenti apostolatûs speculâ*, publiée le 27 avril 1738, non-seulement défendit, mais condamna dans toute leur étendue les réunions ou agrégations des susdits francs-maçons, ou autres pareilles, quelle que fût leur dénomination; mais il lança encore *les foudres*

de l'excommunication à encourir ipso facto, sans qu'il soit besoin d'aucune déclaration, et de laquelle le Pontife romain pourrait seul absoudre, excepté à l'article de la mort, contre tous individus inscrits, initiés à quelque degré que ce soit, même contre leurs fauteurs, ainsi que contre ceux qui exciteraient les autres à se faire recevoir. Son successeur immédiat, *Benoît XIV*, connaissant le grand intérêt et la nécessité de cette disposition, particulièrement pour le bien de la *religion catholique* et pour la sûreté publique, a, par une nouvelle Constitution qui commence par ces mots : *Providias romanorum Pontificum*, publiée le 18 mai 1751, confirmé dans son entier celle de son prédécesseur, non-seulement en l'insérant mot à mot dans sa propre Constitution, mais encore en exposant et détaillant avec sa sagesse ordinaire (§ 7) les motifs très-graves qui devaient déterminer toutes les puissances de la terre à prohiber la franc-maçonnerie, motifs inutiles à déduire, dont la justesse est démontrée par l'expérience, et qui sont à la portée des personnes du peuple les moins éclairées. La prévoyance de ces deux pontifes ne se borna pas à cette mesure. Ils n'ignoraient pas que l'horreur du crime et les foudres ecclésiastiques suffisent ordinairement pour convaincre et secouer salutairement la conscience des bons, mais que ces moyens n'agissent sur les méchants qu'autant que l'on y ajoute des châtiments et des peines afflictives : c'est pour cela que le susdit pontife, *Clément XII*, par son édit publié par le cardinal Joseph *Firraro*, son secrétaire d'État, le 14 janvier 1739, infligea les *peines temporelles* les plus sévères contre les contrevenants, et ordonna même d'autres dispositions pour en assurer l'exécution; et que S. S. *Benoît XIV*, par sa Constitution publiée pour donner une nouvelle force au susdit décret, chargea les magistrats d'employer, pour le faire exécuter, toute la surveillance et l'énergie possible.

Cependant, dans le renversement général de l'ordre des choses qui s'est accompli pendant les malheurs du Saint-Siége et de l'Église, on a impunément méprisé ces dispositions, quoique justes, salutaires et indispensables, et les réunions et agrégations susdites ont eu toutes sortes de facilités pour s'établir non-seulement à Rome, mais encore dans tous les lieux de l'État pontifical.

Sa Sainteté, notre souverain le *Pape Pie VII*, voulant apporter un remède prompt et efficace à un mal qu'il est nécessaire d'extirper immédiatement, et s'opposer à ce que cette gangrène pernicieuse ne gagne tous les membres de l'État, nous enjoint et ordonne de faire connaître à tous, par le présent édit, ses volontés suprêmes, lesquelles auront force de loi, et serviront de règle aux tribunaux,

ainsi qu'aux juges civils et spirituels, dans tous les pays, villes, terres et provinces qui appartiennent au domaine temporel du Saint-Siége Apostolique.

Par ces dispositions, on entend dire que, pour ce qui regarde le for intérieur et les peines ecclésiastiques encourues par ces malheureux qui, pendant le laps de temps qui vient de s'écouler, ou par la suite (plût à Dieu qu'il ne soit pas ici question de nos sujets bien-aimés!) auraient eu, ou auraient à l'avenir le malheur de faire partie, en quelque manière que ce soit, des agrégations ou réunions maçonniques sus-désignées, Sa Sainteté les soumet entièrement et sans exception aux peines et dispositions prononcées par les constitutions susdites de ses prédécesseurs, de glorieuse mémoire; les rappelant ici, et les confirmant dans leur force et teneur, s'il en est besoin. Le Saint-Père, mu par les sentiments énergiques de son zèle pontifical et par les affections d'un cœur paternel, avertit tous les fidèles qui seraient tombés dans cette erreur déplorable de considérer sérieusement l'état de damnation dans lequel ils ont plongé leur âme en la chargeant d'un si énorme forfait, ainsi que l'excommunication majeure dont ils sont frappés, laquelle les prive de tous les avantages de la communion de l'Église, et les accompagnera à ce tribunal redoutable où rien n'est caché, et devant lequel s'évanouissent les vains appuis que l'on cherche à se procurer dans le monde. Qu'ils se remettent donc, par une sincère pénitence, dans les bras de la sainte Église, leur mère compatissante, qui les appelle, et qui est prête à les recueillir tendrement, comme à les réconcilier avec le Père de toute miséricorde qu'ils ont abandonné avec ingratitude.

A l'égard du for extérieur et pour ce qui, dans des circonstances aussi impérieuses, doit intéresser la police générale d'un État bien ordonné, Sa Sainteté veut aussi étendre sur cette partie les mesures de clémence qu'elle a adoptées pour les temps de désordre et d'impiété qui ont précédé son heureux retour et la promulgation du présent édit. Auparavant, cette peste détestable n'avait que peu, ou même point du tout, infecté de ses poisons le territoire et les sujets de l'État pontifical, mais beaucoup d'individus se sont depuis laissé entraîner par les circonstances. Le Saint-Père déplore leur funeste aveuglement et voudrait pouvoir l'oublier à jamais; c'est à eux à s'en rendre dignes par un retour prompt et durable, au moins pour ce qui concerne les actes extérieurs, dont il n'est pas de citoyen qui ne soit comptable envers la société. Au surplus, qu'ils se tiennent bien pour avertis et ne perdent pas de vue que le gouvernement les connaît tous, ainsi que les lieux où ils se rassemblent,

qu'il aura les regards fixés sur eux; et que, pour prévenir le retour de semblables délits, les noms des principaux d'entre eux ont été communiqués aux chefs des tribunaux, afin qu'en cas de récidive les anciens délits soient cumulés avec les nouveaux. Personne ne pourra donc plus aujourd'hui, comme autrefois, alléguer pour prétexte qu'il n'a trouvé aucun mal dans cette suite de scènes préparatoires, tantôt indifférentes et tantôt ridicules, par lesquelles on tient artificieusement en suspens la curiosité des initiés pour les disposer à des mystères d'une aussi grande scélératesse. En conséquence, nous arrêtons, ainsi qu'il suit, les mesures que nous croyons nécessaires et justes pour prévenir de tels délits à l'avenir.

Conformément aux dispositions de l'édit du 14 janvier 1739, il est défendu, en premier lieu, à toutes personnes, tant à Rome que dans les autres parties du domaine pontifical, de continuer, répandre, renouveler ou établir les réunions dites de *francs-maçons et autres semblables, instituées sous des dénominations soit anciennes, soit modernes, soit sous le titre nouvellement imaginé de Charbonniers*, lesquels ont répandu un prétendu bref pontifical d'approbation, qui porte en lui-même des caractères évidents de fausseté. Il est encore défendu de se faire inscrire dans ces sociétés et d'y assister, même une seule fois, pour quelque motif, raison ou prétexte que ce soit; d'inviter, exciter et solliciter personne à se trouver dans de semblables réunions; comme aussi, de les recevoir dans sa maison ou en tout autre lieu, à titre de bail et prêt, ou par quelque contrat que ce soit, enfin de leur donner conseil et appui, et de les favoriser en aucune manière.

2° Les dispositions du présent édit s'étendent sur ceux des sujets qui y contreviendraient en entretenant des relations directes ou indirectes, médiates ou immédiates avec les associations susdites, établies, ou qui seraient établies par la suite hors de l'État pontifical.

3° Il est défendu à toute personne d'avoir en sa possession ou de garder chez elle ou ailleurs les instruments, armoiries, emblèmes, statuts, mémoires, patentes, ou toutes autres choses propres à l'exercice effectif desdites agrégations.

4° Quiconque aura connaissance de l'existence de semblables réunions secrètes et clandestines, aura été engagé à y intervenir, à y adhérer ou s'y faire inscrire, sera tenu d'en donner avis, pour ce qui concerne la capitale, au gouverneur de Rome, et, pour les autres pays, soit aux commandants des provinces, soit aux délégués apostoliques. Ceux qui, en vertu du présent article, seront obligés à faire une dénonciation peuvent être certains qu'elle sera tenue in-

violablement secrète; qu'ils seront affranchis de la peine qu'ils auraient pu encourir comme fauteurs ou complices, et qu'ils recevront, aux frais des délinquants, une récompense proportionnée, toutefois en administrant des preuves suffisantes à l'appui de leur dénonciation; et sur ce sujet, Sa Sainteté veut que tous soient avertis qu'il ne peut y avoir rien d'inconvenant ou de déshonorant dans cette obligation imposée à tout individu, comme citoyen et comme chrétien, de révéler à celui qui peut en prévenir les conséquences une conspiration qui menace l'ordre de la république et de la religion; et que tout serment, en opposition à ce principe, devient un lien d'iniquité, qui ne produit aucune obligation, et laisse subsister tout entier le devoir contraire.

5° Les peines contre tous contrevenants aux dispositions du présent édit *seront corporelles et afflictives*, et même *très-graves*, selon l'importance, la malignité ou les circonstances de la transgression, et il y sera joint une *confiscation partielle ou entière des biens du condamné, ou des amendes pécuniaires*, desquelles les juges et agents des tribunaux pourront obtenir une partie en proportion de l'utilité et de l'efficacité de leurs soins pour découvrir et provoquer la punition des délinquants qui seront convaincus aux termes de la loi.

6° Entend et ordonne spécialement *Sa Sainteté* que tous édifices, tels que palais, maisons de ville ou de campagne, et tous autres endroits murés ou fermés dans lesquels se seraient réunis ces conventicules ou loges, ainsi qu'on les appelle, soient immédiatement, et sans attendre la preuve du délit, déclarés acquis au fisc, sauf au propriétaire du fonds, si la chose a eu lieu à son insu et s'il n'est point coupable, à obtenir des indemnités à la charge solidaire du patrimoine des complices.

7° Finalement, il est enjoint à tous chefs des tribunaux, ainsi qu'aux autorités judiciaires locales, de n'omettre ni soins ni surveillance pour l'accomplissement des présentes dispositions, et s'il leur survenait quelque doute, ils s'adresseront sans retard à la secrétairerie d'État, laquelle provoquera la décision du souverain Pontife.

Donné à la secrétairerie d'État, le 15 août 1814.

P. card. Pacca,
Camerlingue de la sainte Église
et prosecrétaire d'État.

LOIS

ET

CHARTES MAÇONNIQUES PRIMITIVES.

Esprit des anciennes chartes. — Texte de la charte d'York. — Lois romaines. — Chartes : de Saint-Alban ; — d'Édouard III ; — d'Écosse, 1439 ; — de Strasbourg ; — de Cologne ; — d'Écosse, 1630 ; — de Londres.

En examinant au fond la Charte d'York, qui, bien qu'elle fût présentée aux loges maçonniques comme émanant du roi, n'a pu être rédigée que par les chefs des loges, on la trouve pénétrée de l'esprit des premières communautés chrétiennes qui reçurent également des membres avec des directions d'esprit des plus différentes, pourvu que le véritable esprit les eût rendus capables de recevoir la pure doctrine de la nouvelle foi. Les principes fraternels et égalitaires des anciennes lois des colléges romains avaient des rapports très-intimes avec ceux que prêchait la doctrine chrétienne. L'assemblée générale des francs-maçons réunis à York, à laquelle prirent aussi part comme membres actifs ou honoraires des ecclésiastiques de l'école des Couldéens, les trouva tellement identiques avec les principes professés depuis quinze siècles par les maçons, qu'elle crut ne devoir les modifier ni envelopper de formes nouvelles, d'autant moins que déjà alors il existait une grande divergence dans les croyances religieuses, et que l'esprit d'investigation, de recherches et de doute, qui conduisit plus tard à la réformation religieuse, s'était fait jour. L'assemblée conserva donc pour base de sa nouvelle constitution ses antiques principes humanitaires en harmonie avec la morale universelle, principes qui se trouvèrent d'ailleurs conformes à la doctrine chrétienne primitive.

L'indépendance de l'influence catholique romaine des loges maçonniques de cette époque se montre d'une manière frappante dans ladite Charte, d'abord dans la prière d'introduction qui commence ainsi : « *La toute-puissance de l'éternel Dieu, du*

père et créateur du ciel et de la terre, » etc. On voit qu'il n'y est point question de la Trinité ; on y recommande seulement l'observation des lois noachides, c'est-à-dire de lois purement humanitaires, qui convenaient à toutes les *confessions.*

Les troisième et quatrième statuts de cette constitution supposent en effet, avec une tolérance tout humaine, que la véritable religion innée dans tout homme ne peut manquer de réduire en un tout harmonique les caractères les plus divers, pourvu que cette religion s'y trouve et y agisse réellement. Les autres statuts, considérant la vie de l'état et celle de l'art, s'étendent avec simplicité et avec dignité sur les affaires maçonniques proprement dites, mais toujours empreints du même esprit et embrassant l'humanité entière comme *un* grand tout.

La constitution d'York est non-seulement la base des corporations maçonniques britanniques jusqu'à la séparation des loges des francs-maçons de celle des maçons ordinaires (qui eut lieu, comme on sait, en 1717), car les différentes ordonnances publiées sous différents rois relativement à ces corporations le prouvent ; mais elle devint le modèle des corporations maçonniques qui existaient ou se formèrent peu à peu sur le continent. Les anciennes corporations de la Lombardie, dont le principal siége se trouvait à Côme et à Pavie, qui avaient conservé les anciennes lois des colléges romains, l'adoptèrent aussi bien que celles de l'Allemagne et de la France, car nous la retrouvons dans la constitution des maçons libres de Strasbourg de l'an 1459, où elle en forme la base ; seulement celle-ci s'est ressentie de l'influence prédominante du rite catholique romain en ce qu'elle commence : « *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et de la digne mère Marie,* » etc. Cette influence était inévitable, car les maçons allemands s'étaient formés, en partie, d'après les corporations maçonniques des couvents, et puis ils avaient obtenu des papes, à différentes époques, la confirmation des priviléges exclusifs accordés dans le principe aux corporations de la Lombardie, ils avaient en plus été favorisés par eux de diplômes spéciaux qui les affranchissaient de tous les édits royaux, etc., et leur concédaient le droit de relever directement et uniquement des papes. Cependant cette influence ne les empêchait pas de protester d'une

manière énergique et hardie contre leurs tendances et leurs vices, et de faire connaître leur jugement à la postérité par des marques nombreuses qu'ils apposaient aux monuments religieux, marques tantôt symboliques, tantôt satiriques, qui exprimaient ou leurs propres doctrines, ou des critiques sévères contre les abus du clergé.

C'est encore la Charte d'York qui a servi de base à la constitution de la franc-maçonnerie moderne, telle qu'elle fut adoptée à Londres en 1717, et on n'y a apporté que les changements et développements qui, d'un côté, répondaient au nouveau but de la société, et qui, de l'autre, devaient surtout contribuer à l'autorité prédominante de la loge de Londres. Cette tendance de prédomination, bien regrettable sans doute, prouve que les auteurs n'étaient pas animés et pénétrés du véritable esprit et des principes de la Charte d'York.

Cette constitution de Londres a été à son tour prise pour modèle par toutes les grandes loges qui se sont formées depuis 1717 sur notre globe, et il est seulement à regretter que parmi ce grand nombre de loges, il s'en soit trouvé si peu qui aient eu le courage et l'esprit maçonnique, pour réformer cette dernière partie de la constitution de Londres, et la remplacer par des formes plus en harmonie avec les principes fondamentaux de notre belle institution.

Observation.

Le peu de documents que la société maçonnique possède à côté de ses chartes, dont les plus anciennes ont été détruites, s'explique facilement par le silence absolu qu'elle imposait à chacun de ses membres, par un serment des plus solennels de ne jamais, en aucune manière, communiquer ou buriner les secrets qui leur seraient confiés, ce qui était religieusement observé. La société, s'imposant les mêmes devoirs, ne retraçait rien matériellement, elle gravait son existence au fronton des monuments dans leur style, leurs ornements, dans les signes symboliques reproduits sur la pierre. La véritable franc-maçonnerie n'a jamais eu d'autres secrets que ceux qui avaient rapport à son art, à ses doctrines humanitaires et à ses signes de reconnaissance.

CHARTE D'YORK

DE 926.

Lois fondamentales de la confraternité des maçons basées sur les anciens écrits, concernant les lois et priviléges des anciennes corporations de constructeurs romains, telles qu'elles furent confirmées l'an 290 *par l'empereur Carausius en sa résidence à Verulam* (*Saint-Alban*), *renouvelées, discutées et acceptées par les loges d'Angleterre, convoquées à ce but en assemblée générale à York, l'an* 926, *par le prince Edwin, fils du roi Athelstan.*

La toute-puissance de l'éternel Dieu, du père et créateur du ciel et de la terre, la sagesse de sa parole divine et la coopération de son Esprit envoyé parmi nous soient avec notre commencement (ouverture de la loge), et nous donnent la grâce de nous gouverner dans cette vie de manière à obtenir maintenant son approbation, et, après notre mort, la vie éternelle.

Après cette introduction ou prière, suit une longue histoire en deux parties de l'architecture dans la Grande-Bretagne et en dehors de ce pays; un abrégé historique de l'art de bâtir, depuis les plus anciens temps mythiques jusqu'à Athelstan; puis les règlements particuliers servant de lois fondamentales aux corporations maçonniques. Cette histoire est terminée de la manière suivante :

Enfin la paix revint, et l'évêque de Rome fit convertir à la croyance chrétienne les Angles et les Saxons, parmi lesquels se formaient de plus en plus des *compagnons habiles dans la Bretagne*, *instruits par ce qui restait des anciens maîtres vigilants dans ce pays.* Alors on éleva les églises de Canterbury (600) et de Rochester (602), et on répara les anciennes maisons de Dieu. Le roi Charles-Martel envoya plus tard beaucoup de maçons au delà de la mer, sur la demande des rois saxons, et c'est ainsi que l'architecture florissait de nouveau *sous la direction des anciens maîtres maçons de la Bretagne.* Il est à regretter que plusieurs édifices romains aient été dévastés à l'occasion des incursions des Danois et que beaucoup de documents et de renseignements sur les loges, qui, déjà dans ce temps-là, se tenaient dans les couvents, aient été brûlés dans les mêmes circonstances. Mais le pieux roi Athelstan (925), qui a tant d'estime pour

l'art et qui a fait établir tant d'édifices superbes depuis la paix conclue avec les Danois, a voulu suppléer à cet inconvénient. Il a ordonné que l'institution fondée au temps des Romains par Saint-Alban fut de nouveau rétablie et confirmée. C'est dans cette intention qu'il a remis à son fils cadet *Edwin* (membre de l'association) un édit par lequel les *maçons peuvent se gouverner entre eux et établir tous les règlements propres à faire prospérer leur art*. Il a aussi fait venir des maçons gallois et il en a fait également des chefs. Ensuite il a fait examiner les institutions grecques, romaines et gauloises, qu'ils avaient apportées par écrit avec eux, à côté de celles de Saint-Alban, *et c'est d'après cela que toutes les corporations maçonniques doivent être organisées*.

Voyez donc dans le pieux prince Edwin votre protecteur, qui exécutera les ordres du roi, qui vous encouragera et qui vous exhortera à ne plus retomber dans les fautes passées.

Ainsi, chaque année, les maîtres et les chefs de toutes les loges devront se rassembler et lui faire un rapport sur toutes les constructions et les améliorations qu'il y aurait à faire. Il vous a fait convoquer ici, à *York*, et les chefs doivent vous *proclamer les lois qui se sont trouvées dans les anciens écrits*, et qu'on a trouvé bon et utile d'observer. Ce sont les obligations suivantes que vous devez accepter, et que, lorsque vous les aurez acceptées, vous devez promettre d'observer en posant la main sur le livre saint de l'Évangile, que le chef vous présentera. Chaque maître aussi doit les faire lire dans sa loge et procéder au même acte. *Il doit aussi les faire lire à la réception d'un nouveau frère*, comme celui-ci doit s'engager sur l'autorité de l'Évangile à les observer.

Lois fondamentales des frères maçons.

Article 1er.

Votre premier devoir est que vous vénériez Dieu avec sincérité et suiviez les lois des Noachides, parce que ce sont des lois divines auxquelles tout le monde doit se soumettre. Par cette raison, vous devez aussi éviter de suivre les fausses doctrines et ne pas pécher par là envers Dieu.

Art. 2.

Vous devez être fidèles à votre roi sans trahison et obéir à l'autorité sans fausseté, partout où vous pouvez vous trouver. Que la haute

trahison reste loin de vous, et si vous en appreniez quelque chose, que vous en avertissiez le roi.

ART. 3.

Vous devez être serviables envers tous les hommes, et vous lier d'amitié fidèle avec eux autant que vous pourrez, *sans vous inquiéter à quelle religion ou opinion ils pourraient appartenir.*

ART. 4.

Vous devez surtout être fidèles entre vous, vous instruire les uns les autres, vous aider dans l'art, ne pas vous calomnier, mais vous faire comme vous voudriez que les autres vous fissent. Lors donc qu'un frère aurait manqué envers son confrère, envers quelque autre, *tous doivent lui aider à réparer sa faute, afin qu'il se corrige.*

ART. 5.

Vous devez assister avec assiduité aux discussions et aux travaux de vos frères en chaque loge, et *garder le secret des signes envers tout autre qui n'est pas frère.*

ART. 6.

Chacun doit se garder de l'infidélité, puisque la confrérie ne pourrait exister sans fidélité et sans probité, et puisque une bonne réputation est un grand bien. Vous devez aussi constamment tenir aux intérêts du maître que vous servez, et terminer honnêtement vos travaux.

ART. 7.

Vous devez toujours payer honorablement ce que vous devez, et, en général, ne rien vous attirer qui puisse nuire à la bonne réputation de la confrérie.

ART. 8.

De plus, aucun maître ne doit se charger d'un ouvrage s'il n'est pas habile à le faire, car il ne ferait que honte à l'architecture et à la confrérie. Les maîtres ne doivent demander qu'un salaire équitable, cependant suffisant pour qu'ils puissent vivre et payer leurs compagnons.

ART. 9.

De plus, personne ne doit supplanter un autre, mais plutôt lui laisser l'ouvrage qu'il a trouvé, à moins qu'il n'en soit pas capable.

ART. 10.

De plus, aucun maître ne doit accepter un apprenti autrement que pour sept ans, et ce n'est qu'après ce temps qu'il doit le faire maçon, d'après le conseil et le consentement de ses confrères.

ART. 11.

De plus, aucun maître ou compagnon ne doit accepter d'indemnités pour recevoir quelqu'un maçon, si celui-ci n'est pas né libre, d'une bonne réputation, de bonne capacité et sain de membres.

ART. 12.

De plus, aucun compagnon ne doit blâmer l'autre s'il ne sait pas mieux faire que celui qu'il reprend.

ART. 13.

De plus, chaque maître, lorsqu'il est repris par l'architecte (chef de la loge), ou chaque compagnon, lorsqu'il est repris du maître, doit écouter celui-ci, corriger son travail et se conformer selon cela.

ART. 14.

De plus, tous les maçons doivent obéir aux chefs et exécuter avec bonne volonté ce qui leur est ordonné.

ART. 15.

De plus, tous les maçons doivent recevoir les compagnons venant du dehors et qui leur donneront les signes; ils doivent en avoir soin, comme il leur est enseigné. Ils doivent aussi venir au secours des frères qui en ont besoin lorsqu'ils en ont connaissance, et comme il leur est enseigné, serait-ce à distance d'une demi-lieue.

ART. 16.

De plus, aucun maître ou compagnon ne doit admettre en loge un autre qui n'a pas été reçu maçon, pour voir l'art de tailler la pierre ou pour lui en faire tailler; il ne doit pas non plus lui faire d'*équerre* ni de niveau, ni lui en montrer l'usage.

Ce sont les devoirs qu'il est bon et utile d'observer. *Ce qui sera encore trouvé bon et utile dans l'avenir doit toujours être inscrit et publié par les chefs des loges, pour que tous les frères puissent être également assermentés là-dessus.*

PRÉCIS

DES ANCIENNES CHARTES MAÇONNIQUES.

Charte Romaine, 715 avant J.-C.

Lois relatives aux colléges des constructeurs, fondés par Numa-Pompilius. Elles se trouvent renfermées dans la VIIIe des Tables romaines créées en l'an 451 avant J.-C.

Charte de Saint-Alban, 290 après J.-C.

Basée sur les anciennes Lois des colléges romains, rassemblées par Albanus, architecte, et sanctionnée par l'empereur Carausius.

Nota. La charte, les lois, les règlements et tous les documents de la confrérie se trouvant à cette époque déposés dans les archives des couvents, ils furent détruits par les flammes lors de l'invasion des Danois.

Charte d'York, 926.

Lois fondamentales de la confraternité des maçons.

(Voir l'introduction et le texte qui précèdent.)

Nota. L'original de cette constitution, conservé pendant des siècles dans les archives de la grande loge d'York, a probablement été détruit du temps des guerres internationales dont York fut le théâtre. Son contenu n'est venu à nous que par la constitution d'Édouard III, qui en était simplement une répétition avec quelques articles additionnels concernant les droits et priviléges des grands maîtres et leurs devoirs particuliers vis-à-vis de l'État. Des copies authentiques de cette constitution se trouvaient dans les archives de l'ancienne loge de Saint-Paul à Londres en 1717, époque à laquelle le nouveau grand maître Payne avait incorporé le contenu dans le recueil qu'il avait été chargé de présenter à la nouvelle grande loge. Ces copies originales et beaucoup d'autres documents anglo-saxons furent livrés plus tard aux flammes (en 1720) par des membres de ladite loge de Saint-Paul, alarmés de la publicité qu'on voulait en donner.

Charte d'Édouard III de 1350.

Lois fondamentales de la charte d'York, revisées avec de très-légers

changements, et l'addition de quelques articles concernant les droits des grands maîtres et les émoluments à percevoir par eux.

Nota. Cette charte fut livrée aux flammes avec un grand nombre de documents anglo-saxons en 1720 par des frères exaltés. (Voir la charte d'York.)

Charte d'Écosse, 1439.

Ce document, qui est plutôt un diplôme qu'une charte proprement dite, repose sur les priviléges et les devoirs attachés à la dignité de grand maître, que Jacques II concéda en 1430 à William Sinclair, baron de Roslin, et à ses héritiers; dignités et priviléges que les loges d'Écosse reconnaissaient par ce document audit William Sinclair et à ses descendants par leurs délégués qui signèrent cet acte. Ce document se trouve à la bibliothèque des avocats d'Édimbourg dans un manuscrit de l'an 1700.

Les Chartes de Strasbourg de 1459, 1563.

Elles ont pour titre : Statuts et règlements de la confraternité des tailleurs de pierre, fondés sur ceux de 1275 revisés, et leur impression ordonnée par le congrès maçonnique de Ratisbonne en 1464 et par celui de Bâle en 1563. La charte d'York leur a servi de base.

Nota. Plusieurs loges d'Allemagne en possèdent des exemplaires originaires imprimés en 1464.

Charte de Cologne, 1535.

Lois et doctrines de la franc-maçonnerie philosophique, ou profession de principes rédigés par des maçons assemblés à Cologne.

Nota. La grande loge de Hollande, à La Haye, est en possession d'un exemplaire; il est sur parchemin, rédigé en langue latine du moyen âge et en caractères maçonniques. L'authenticité de ce document, trouvé dans l'ancienne loge het Vredendal (vallée de la Paix), à La Haye, qui existait de 1519 à 1601 à Amsterdam et qui a repris ses travaux en 1637, a été constatée et a rencontré autant de défenseurs que de contradicteurs. Les examens les plus approfondis n'ont pu jusqu'ici la mettre entièrement hors de doute.

Charte d'Écosse de 1630.

Cette charte ne contient que la confirmation des anciens priviléges énumérés dans celle de 1439, donnés à William Sinclair, baron de

Roslin, par les loges d'Écosse, confirmation qui fut réclamée auxdites loges par les héritiers dudit Sinclair, vu que le document primitif avait été dévoré par les flammes dans un incendie du château de Roslin.

Nota. Ce document se trouve également à la bibliothèque des avocats à Édimbourg, dans le même recueil de manuscrits de 1700.

Charte de Londres, 1717.

Constitution de la franc-maçonnerie moderne et symbolique, ou résumé des doctrines philosophiques de la confraternité franc-maçonnique.

Nota. Cette charte, décrétée en 1717 et publiée en 1723, appelée communément, d'après son auteur, charte d'Anderson, fut approuvée par la grande loge d'Angleterre le 25 mars 1722, et son impression ordonnée sous le titre : *The Boock of constitution of the Freemassons, containning the History, charges, regulations of that most ancient and reight coorschipful fraternity.*

NOTICE

SUR

LES PRINCIPAUX CONGRÈS ET CONVENTS MAÇONNIQUES

QUI ONT EU LIEU DEPUIS CELUI D'YORK EN 926,
JUSQU'A CELUI DE PARIS EN 1787.

D'York, en 926.

Convoqué par Edwin, fils du roi Athelstan, pour la reconstitution des corporations maçonniques. Une nouvelle constitution, basée sur les anciennes lois, y est promulguée.

De Strasbourg, en 1275.

Convoqué par Erwin de Steinbach pour la continuation des travaux de la cathédrale de Strasbourg; un grand nombre d'architectes et d'ouvriers de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Lombardie s'y étaient réunis; ils se constituèrent, à l'instar des loges d'Angleterre, sous la dénomination de maçons libres, et chacun prêta le serment d'observer fidèlement les anciennes lois et règlements.

De Ratisbonne, en 1459.

Convoqué par Jobs Dotzinger, maître de l'œuvre de la cathédrale de Strasbourg; but : 1° affaires générales concernant l'architecture et la confrérie; 2° discuter et sanctionner les nouvelles lois et règlements dont les bases furent jetées dans une réunion préparatoire qui eut lieu à Strasbourg en 1452.

De Ratisbonne, en 1464.

Convoqué par la grande loge de Strasbourg; but : 1° affaires générales : rapports sur les édifices en construction et des difficultés qu'elle rencontre pour l'achèvement; 2° définir plus précisément les droits et les attributions des quatre grandes loges : Cologne, Strasbourg, Vienne et Berne; 3° divers; 4° nomination de Conrad Kuyn, maître de l'œuvre, à la grande maîtrise de Cologne.

De Spire, en 1469.

Convoqué par la grande loge de Strasbourg; but : 1° communications sur l'état de tous les édifices religieux terminés ou en cours de construction, et de ceux dont l'achèvement est arrêté; 2° sur la si-

tuation de la confrérie en Angleterre, dans les Gaules, en Lombardie et en Allemagne; 3° sur les rapports des loges entre elles et leurs attributions.

De Cologne, en 1535.

Convoqué par Hermann, évêque de Cologne, pour se concerter sur les mesures à prendre vis-à-vis des accusations et des dangers qui menaçaient les francs-maçons. Résultat : la charte de Cologne, dont l'authenticité est contestée.

De Bâle, en 1563.

Convoqué par la grande loge de Strasbourg; but : 1° le rapport général sur l'état de l'architecture et de la confrérie; 2° discuter et terminer fraternellement les différends, concernant les droits réciproques qui se sont élevés entre une partie des vingt-deux loges subordonnées à la grande loge de Strasbourg; 3° sanction des statuts revisée par une commission de la grande loge de Strasbourg datée de la Saint-Michel 1563.

De Strasbourg, en 1564.

Convoqué par la grande loge de Strasbourg, par extraordinaire, pour 1° aplanir définitivement toutes les contestations entre les loges et décider que les difficultés qui surgiraient à l'avenir seraient soumises directement à la grande loge de Strasbourg et jugées par elle sans appel; 2° continuation des rapports usités; 3° divers.

De Londres, en 1717.

Convoqué par les quatre loges existantes à cette époque à Londres, à la tête desquelles se trouvait l'ancienne loge de Saint-Paul. Approuvant une décision prise par celle-ci en 1703 : « que les priviléges de la maçonnerie ne seraient désormais plus le partage exclusif des maçons constructeurs, et que tous les hommes seraient appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés, » elles se constituèrent, d'après ces principes, en grande loge d'Angleterre, des maçons libres et acceptés du rite des trois grades primitifs, dits symboliques.

De Dublin, en 1729.

Convoqué par les loges de Dublin dans le but d'organiser la franc-maçonnerie sur les mêmes bases qu'elle l'avait été en Angleterre en

1717, et de constituer une grande loge pour l'Irlande. Lord vicomte Kingston fut élu grand maître.

D'Édimbourg, en 1736.

Convoqué par le baron Sinclair de Rosslyn, grand maître des maçons d'Écosse, dont la mère-loge était à Kilwinning, dans le but d'abdiquer sa dignité de grand maître héréditaire, avec tous les priviléges accordés, en 1430, par le roi Jacques II, à la famille de Rosslyn, et ensuite d'organiser la maçonnerie sur de nouvelles bases. Les membres de trente-deux loges, réunies à cette fin, constituèrent la nouvelle grande loge d'Écosse, nommant Rosslyn grand maître pour 1737.

De La Haye, en 1756.

Convoqué par la mère-loge de l'Union royale de La Haye, dans le but de constituer une grande loge nationale des Provinces-Unies, sous les auspices de la grande loge d'Angleterre. Elle fut décrétée par les treize loges qui s'y trouvaient assemblées, et le baron d'Aersen-Beyeren, élu grand-maître.

D'Iéna et d'Altenberg, en 1763, 1764 et 1765.

Dans le premier congrès, le nommé Johnson, se disant plénipotentiaire des Supérieurs inconnus résidant en Écosse, réunit, le 25 octobre, à Iéna, les loges établies d'après le système de la stricte observance, pour s'y faire reconnaître en sa qualité de supérieur. Un second convent fut convoqué par lui à Iéna pour y faire prévaloir son système; le baron de Hund y fut invité, ainsi que les loges fondées par lui d'après le même rite; mais Hund, qui croit d'abord à la mission de Johnson, finit par le faire passer pour un imposteur. A un troisième convent tenu à Altenberg, près d'Iéna, l'année suivante, le baron de Hund y est proclamé grand maître de toutes les loges de ce système.

De Kohlo, en 1772.

Convoqué par des loges de la stricte observance dans un but d'union et de fusion, notamment pour s'opposer au nouveau système établi par Zinnendorf : tentative restée sans résultat. Le duc Ferdinand de Brunswick fut élu grand maître.

De Brunswick, en 1775.

Convoqué par Ferdinand, duc de Brunswick, dans le but d'opérer une réforme et la fusion de différents rites dont chacun prétendait posséder seul la vraie science maçonnique. Le baron de Hund et vingt-trois loges du système qu'il avait fondé au convent d'Altenberg y assistaient; on y discuta du 22 mai au 6 juillet sans aucun résultat.

De Lyon, en 1778.

Convoqué par la loge des Chevaliers bienfaisants à Lyon, sous prétexte de réformer la franc-maçonnerie, d'éclaircir quelques points obscurs et de corriger les rituels; mais le but était de faire prévaloir le système des martinistes sur celui des templiers, car un seul des objets qu'on devait y traiter fut abordé : on y changea les rituels.

De Wolfenbuttel, en 1778.

Convoqué par Ferdinand, duc de Brunswick, dans le même but que celui réuni par lui à Brunswick en 1775. Il dura du 15 juillet au 22 août; et l'assemblée, ne voyant plus jour de sortir du chaos dans lequel tous ces systèmes mystiques avaient plongé la franc-maçonnerie, décida qu'il serait fait un appel général à toutes les lumières et de convoquer en congrès, à Wilhelmsbad, tous les maçons d'Europe.

De Wilhelmsbad, en 1782.

(Fixé d'abord pour le 15 octobre 1781, puis pour Pâques 1782, et enfin pour le 16 juillet.)

Convoqué par Ferdinand, duc de Brunswick. But : 1° réforme générale de la franc-maçonnerie; 2° discuter et éclaircir ses systèmes, ses doctrines, et, surtout, résoudre les questions suivantes : La franc-maçonnerie est-elle une société récente? Dérive-t-elle, au contraire, d'une société plus ancienne? Dans ce cas, quelle est la société dont elle forme la continuation? La maçonnerie a-t-elle des supérieurs généraux? Quels sont-ils? Quelles sont leurs attributions? Consistent-elles à commander ou à instruire? Toutes ces questions soumises à l'assemblée pendant ses trente séances restèrent sans solution. Le congrès eut cependant pour résultat le changement d'un certain nombre de systèmes mystiques, celui de la stricte observance en rite rectifié, et la création du rite éclectique.

De Paris, en 1785. — Premier congrès.

Convoqué par les Philélètes de la loge des Amis réunis de Paris, faisant appel à toutes les lumières pour débrouiller l'inextricable chaos produit par les nombreux systèmes introduits dans la franc-maçonnerie, pour discuter et éclaircir les points les plus essentiels de la doctrine, de l'origine et de l'affiliation historique, ainsi que l'état actuel de la vraie science maçonnique. Il dura du 15 février au 26 mai et n'eut aucun résultat.

De Paris, en 1787. — Deuxième congrès.

Convoqué également par les Philélètes pour reprendre et continuer les discussions ouvertes au premier congrès sur plusieurs points dogmatiques et historiques déjà soulevés à celui de Wilhelmsbad; mais aucune des questions qui avaient motivé la réunion ne fut résolue, et *l'origine, la nature et le but de la maçonnerie continuèrent de rester un problème insoluble pour la plus grande partie des maçons du continent.*

Nota. Nous ne citons pas ici les congrès maçonniques qui ont eu lieu dans le courant de ce siècle, tant en Amérique qu'en Europe, comme, par exemple, ceux qui se tiennent tous les deux ans en Suisse, ceux qui se sont tenus, de 1844 à 1847, à La Rochelle, à Rochefort, à Strasbourg, à Saintes et à Toulouse, celui de Paris en 1848, parce que tous ces petits congrès ne présentent plus aujourd'hui l'importance historique de ceux du siècle passé, et que d'ailleurs il en est fait mention à leurs dates dans la Chronologie de l'histoire.

NOTICE

SUR

L'ORIGINE DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES MAÇONNIQUES,

PARTICULIÈREMENT

CELUI DES TEMPLIERS (STRICTE OBSERVANCE).

Les lords et les jésuites, qui partageaient l'exil de Jacques II, réfugiés à Rome et en France à la suite du prétendant, conservèrent l'espérance de ramener la famille Stuart sur le trône anglais. Cette espérance, ils comptaient pouvoir le mieux la réaliser par une association secrète. Les jésuites, en hommes habiles, profitèrent de l'occasion favorable pour s'assurer une plus grande influence dans les pays protestants par la fondation même d'une nouvelle branche de la maçonnerie. En profitant des archives de quelques couvents de l'Italie, en y ajoutant toute sorte de contes du temps des croisades et complétant le reste par leur imagination tout en exploitant les rêveries des alchimistes du moyen âge, ils parvinrent à forger le système du *cléricat* des templiers. Connaissant le cœur et l'esprit de l'homme, les jésuites imaginèrent une série de grades inférieurs pour entretenir la curiosité des adeptes et pour s'assurer de leur obéissance illimitée. C'est surtout cette dernière condition qu'ils exigèrent avant de donner de l'avancement, promettant, du reste, de nouvelles révélations dans chaque degré supérieur. De cette manière ils parvinrent à détourner l'âme de la doctrine simple, pure et humanitaire de la maçonnerie anglaise, et conduisirent enfin l'homme à coopérer à la construction du temple et du culte jésuitique, en le faisant passer par dix degrés pleins d'exaltation et féconds en égarements. Afin que la foi aux mystères et le désir de les approfondir fussent solidement éta-

blis dans l'esprit de tous, on ajouta aux systèmes la *doctrine de l'obéissance à des supérieurs inconnus;* chefs qui se servaient de l'ordre pour leurs vastes plans, et qui ne les communiquaient qu'au dernier degré et cela même seulement en partie. Pour le reste ils se trouvaient constamment mélangés incognito parmi les membres des degrés inférieurs, qui crurent voir en eux des frères tout comme eux-mêmes.

Comme les institutions monacales et les tendances ecclésiastiques de ce système ne pouvaient convenir à tous les esprits, l'influence des jésuites en fit naître un autre, qui fut surtout goûté en France, où des souvenirs historiques et un penchant prédominant à la chevalerie du moyen âge venaient à leur aide : le système des templiers séculiers ou celui de la stricte observance, dont le principal foyer fut le collége des jésuites, dit de Clermont, à Paris, d'où il fut transporté et propagé en Allemagne par le baron de Hund, instrument des jésuites. La pensée fondamentale de ce système est celle-ci : « La confrérie franc-maçonnique n'est autre chose qu'une continuation de l'ordre des templiers, qui a été propagé par plusieurs de ses membres réfugiés en Écosse pour leur sûreté personnelle. »

Pour répondre le plus possible aux intentions hiérarchiques du système mentionné, on divisa le pays sur lequel il régnait en neuf provinces, savoir : 1° la Basse-Allemagne, la Pologne et la Prusse ; 2° l'Auvergne ; 3° l'Occitanie (la France de l'est) ; 4° l'Italie et la Grèce ; 5° la Bourgogne et la Suisse ; 6° la Haute-Allemagne ; 7° l'Autriche et la Lombardie ; 8° la Russie ; 9° la Suède.

La *grande loge directoriale* de la stricte observance était à Brunswick, sous les yeux du grand maître le duc *Ferdinand de Brunswick*. Après lui ce fut le prince Charles de Hesse. Chaque province avait son *général* (Heermeister), un *chapitre provincial*, plusieurs *prieurés*, *préfectures* et *commanderies*, institutions et désignations propres à l'ancien ordre des templiers. Les trois degrés de Saint-Jean composèrent ensemble les loges *franc-maçonniques* proprement dites. Elles avaient leur *maître-président* (vénérable, meister vom Stuhl) et six officiers.

Le système de la stricte observance, appelé ainsi à cause de la subordination sévère et monacale qui y régnait (en opposition avec



les systèmes libéraux d'origine anglaise nommés de l'observance large), cacha pendant longtemps les intentions secrètes des chefs inconnus, sous le non-sens remarquable de l'alchimie, du mysticisme et des mystères des rose-croix qui y étaient cultivés. Cependant en Allemagne même, le système clérical n'exista que cinq ans dans toute sa rigueur : savoir de 1767 jusqu'en 1772; et lorsqu'enfin l'extravagance et l'enthousiasme outrés s'évanouirent, lorsque la méfiance s'éveilla contre les chefs inconnus et leurs misérables délégués (baron de Hund, Johnson et autres), qui furent souvent honteusement démasqués, alors on commença dans ce pays un rapprochement du système de la stricte observance avec l'esprit plus pur et plus maçonnique des loges anglaises. On choisit le duc Ferdinand de Brunswick (1772) pour grand maître général de toutes les loges de la stricte observance.

En France, l'attention publique s'éveilla aussi sur l'étude et l'essence de ce système; on voulait savoir s'il renfermait une science abstraite ou bien la doctrine d'une morale pure, ou bien s'il contenait des connaissances secrètes de l'art, de l'histoire ou de la science en général. Les loges françaises des templiers se réunirent à Lyon (1778) dans un convent particulier et l'on entreprit la révision totale de leur système, qui fit naître un nouveau projet de constitution. Cette démarche donna aussi l'impulsion aux loges allemandes de la stricte observance et elles examinèrent de leur côté le système entier des templiers, afin de retourner à la simplicité de l'ancienne maçonnerie anglaise dans le cas où l'on remarquerait dans les systèmes hiérarchiques de fausses tendances. Le duc de Brunswick, sérieusement préoccupé de reconnaître l'origine, l'idée fondamentale et le but de la franc-maçonnerie, et accédant aux vœux exprimés par les loges, convoqua un *congrès général de tous les francs-maçons* à Wilhelmsbad. La première assemblée eut lieu le 16 juillet 1782. Toutes les loges et tous les grands officiers de toutes les provinces s'y trouvèrent, ainsi que beaucoup de députés, le duc lui-même, et beaucoup de députations des loges françaises appartenant à ce système.

Après trente séances, pendant lesquelles aucune des questions sur l'origine, la doctrine, etc., de la société, n'avait pu être résolue d'une manière satisfaisante, on se réunit enfin sur la pro-

position des députés français de la province de Bourgogne, et on formula les vues du congrès dans une déclaration ainsi conçue :

« Que les francs-maçons modernes *n'étaient nullement* les
» véritables et simples successeurs des templiers, et qu'ils ne pou-
» vaient l'être comme *dignes francs-maçons des trois grades*
» *symboliques*. Malgré cela l'assemblée décide qu'un enseigne-
» ment historique sur l'ordre des templiers sera ajouté et incor-
» poré au dernier grade de son système. »

Voilà donc les bases du *nouveau système rectifié de la franc-maçonnerie écossaise*, dont le but est la charité.

L'organisation extérieure de la stricte observance qui établit l'union et l'ensemble des parties de ce système est travaillée avec soin et conformément à un vaste plan. La liaison intérieure, fondée sur la position des employés et les prérogatives des chapitres, prouve une grande habileté. Le tout ressemble à un système de nerfs dont les ramifications délicates s'étendent depuis l'organe central de la vie, le convent général, jusqu'à la périphérie la plus éloignée de l'organisme, pour communiquer le mouvement à toutes les parties du corps et pour ramener à une conscience générale et commune les impressions reçues et les observations faites par une partie quelconque placée en dehors du centre.

Le nouveau système rectifié de la franc-maçonnerie écossaise ne fut d'abord adopté que par les loges de la province de Bourgogne, et il ne se répandit que plus tard en Suisse. Un certain nombre de loges en Allemagne l'abandonnèrent complétement et retournèrent à la simplicité des formes de la maçonnerie anglaise : telles que les grandes loges provinciales de Francfort et de Wezlar, qui créèrent le rite éclectique (3 grades). Le système de la stricte observance ou des templiers réformé en *rite écossais rectifié*, s'est cependant maintenu en Allemagne et en France sous le nom de maçonnerie écossaise avec plus ou moins de grades. Elle existe encore de nos jours sous treize noms différents, professant et conférant des grades depuis cinq jusqu'à trente-trois. Les loges qui furent instituées dans le principe par la grande loge d'Angleterre, aux trois grades symboliques, avaient également subi peu à peu l'influence des hauts grades, qui s'infiltrèrent partout.

Le rite écossais primitif, composé de sept grades, dont deux

avaient été ajoutés aux trois grades primitifs (de 1650 à 1660) par les partisans des Stuarts après la décapitation de Charles Ier, et qui furent ensuite augmentés, toujours par le même parti (de 1680 à 1700), encore de deux autres grades, doit être envisagé comme la source commune de tous les systèmes à hauts grades. Ce rite fut propagé (1728 à 1740) par le D^r^ baron de Ramsay, Écossais, partisan du prétendant et probablement agent secret des jésuites. Il est cependant vrai de dire que c'est le *système* de la stricte observance ou maçonnerie templière (dont le chevalier de Bonneville, le baron de Hund, Johnson, Schroeder et le pasteur Stark furent les plus zélés propagateurs sous des formes différentes) qui a servi de modèle à tous les inventeurs et fondateurs de rites maçonniques, proposé ensuite par eux comme contenant la seule et vraie science.

Aujourd'hui la plus grande partie des loges du globe ont complétement abandonné ces systèmes à hauts grades introduits dans l'institution de la franc-maçonnerie pendant le dernier siècle, et elles ne professent plus que les trois grades symboliques qui résument toute la science maçonnique.

TABLEAU ARCHITECTONIQUE

INDIQUANT

LES MONUMENTS ET LES ÉDIFICES LES PLUS REMARQUABLES

ÉLEVÉS AU MOYEN AGE

PAR LES CORPORATIONS DES FRANCS-MAÇONS.

AVEC UNE NOTICE ARCHÉOLOGIQUE.

ANGLETERRE.

Cathédrale de Rochester.	1100 à 1200
Eglise Saint-Bartholomée à Schmithfeld.	1175 à 1225
— de Barfreston	—
— de Castor.	—
Château de Rochester.	—
La tour de Clifford à York.	—
Le château de Norwick.	—
Eglise de Saint-Alban	—
Cathédrale de Durham	—
— de Lincoln.	—
Eglise abbatiale de Malmesbury	—
— de Sainte-Croix de Winchester	—
Métropole de Cantorbery.	—
Eglise abbatiale de Shoreham (Sussex).	—
Cathédrale de Salisbury.	1220 à 1260
— de Lichtfield.	1225
L'abbaye de Westminster à Londres.	1270
Cathédrale d'York.	1361 à 1405
» d'Exeter	1280 à 1370
Kings' College à Cambridge	1345

FRANCE.

Eglise d'Aix-la-Chapelle.	1000 à 1100
Basilique de Saint-Martin à Tours.	—
— de Saint-Bénigne à Dijon.	—
— de Cluny.	—
Eglise de Saint-Pierre à Sauvigny.	—
— de Saint-Cernin à Toulouse.	—
— de Saint-Julien à Brioude.	—
— de Saint-Georges à Bocherville	—
Cathédrale de Trèves.	—
Eglise de Saint-Etienne à Caen.	1025 à 1050
Abbaye de Moissac	1100 à 1200
— de Saint-Georges à Bocherville.	—
— de Saint-Trophine à Arles	—
— de Saint-Sauveur à Aix.	—
Hôtel-de-Ville à Fontenay.	—
— à Douai	—
— à Dreux.	—
— à Evreux.	—
Eglise de Semur..	1125 à 1175
— d'Arles	—
— Notre-Dame à Beaune	—
— de Saint-Vincent à Châlons-sur-Saône. . .	—
Cathédrale de Langres.	—
— de Paris	1175 à 1225
— de Reims.	—
— de Chartres	—
— de Rouen	—
— d'Amiens.	—
— de Clermont-Ferrand	—
— de Bourges.	—
— de Beauvais.	—
Eglise et Abbaye de Saint-Denis.	—
La Sainte-Chapelle à Paris	—
Cathédrale de Strasbourg.	1276
— de Perpignan.	1300 à 1400
— de Meaux.	—
Eglise de Saint-Ouen à Rouen.	—
— de Saint-Jacques à Dieppe.	—
Église de Saint-Urbain à Troyes.	—

Cathédrale d'Auxerre.	1300 à 1400
— de Toul	—
— de Tours.	—
— de Metz	—
Eglise de Saint-Remi à Reims	1400 à 1500
— de Saint-Gervais à Paris.	—
— de Saint-Méry —	—
Cathédrale d'Evreux.	—
— d'Aix	—
Eglise Notre-Dame de Saint-Lo.	—
— Saint-Jacques d'Orléans.	—
Cathédrale d'Alby.	—
— de Limoges	—
— de Moulins	—
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.	—
— de Saint-Maclou à Rouen	—
— de Saint-Vincent —	—
— de Than.	—
— de Saint-Antoine à Compiègne.	—
— de Saint-Jean à Caen.	—
— de Saint-Pierre à Senlis.	—
— de Saint-Wulfran à Abbeville.	—

BELGIQUE.

Cathédrale de Tournai.	1110 à 1242
Eglise de Saint-Piat id.	1000 à 1100
— de la Madeleine id.	—
— de Saint-Jacques à Gand.	1120
— de Saint-Nicolas id.	1122
— de Saint-Jean à Tournai.	1200 à 1300
— des Dominicains à Gand.	1250
— de Saint-Michel id.	1440 à 1486
Le Beffroi id.	1334
L'Hôtel-de-Ville id.	1480 à 1481
Eglise de Notre-Dame à Bruges.	1185
— de Saint-Sauveur id.	1127
Le Beffroi id.	1291
La Halle aux Draps id.	1364
L'Hôtel-de-Ville id.	1377
L'Académie des Beaux-Arts à Bruges.	14e siècle.
Eglise Sainte-Gudule à Bruxelles.	1226

Eglise Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.	13e siècle.
— de Saint-Jean au Marais id.	1431
L'Hôtel-de-Ville. id.	1401
Eglise des Dominicains à Louvain.	1230 à 1376
La Halle des Drapiers id.	1317
Eglise de Saint-Pierre id.	1400 à 1500
L'Hôtel-de-Ville. id.	1448 à 1463
Eglise de Saint-Martin à Ypres.	1221 à 1270
La Halle id.	1342
Cathédrale à Malines.	1366 à 1463
Eglise de Saint-Wandru à Mons.	1460
L'Hôtel-de-Ville id.	1440 à 1443
Eglise de Saint-Michel à Anvers	1440 à 1500
— de Notre-Dame id.	—
— de Saint-Jacques id.	1079 à 1507
— des Dominicains id.	1591
— de Saint-Paul à Liége	1200 à 1300
— de Sainte-Croix id.	—
Le Palais Episcopal id.	1508 à 1540
Eglise de Saint-Jacques id.	1522 à 1558
Hôtel-de-Ville à Courtrai.	1400 à 1500
Eglise de Sainte-Walburge à Audenarde.	1200 à 1300
L'Hôtel-de-Ville id.	1525 à 1530
Eglise Notre-Dame id.	1525

ALLEMAGNE.

Le Dôme de Bamberg.	1010 à 1019
— de Mayence.	1025
Eglise des Apôtres à Cologne	1020
— de Saint-Géréon id.	1097
Cathédrale de Bonn	1050 à 1100
— d'Andernach.	—
— de Spire	1030 à 1061
Le Dôme de Worms	996 à 1020
— de Wurzbourg.	1042
— de Wezlar	1000 à 1100
— de Mersebourg.	—
— de Meissen	—
— de Dantzig	?
— de Breslau	?

Le Dôme de Constance	1000 à 1100
La Rotonde d'Aix-la-Chapelle, reconstruite en	983
Cathédrale de Marienbourg	13e siècle.
Eglise de Mersfeld	1000 à 1100
— de Saint-Michel à Fulde	—
— de Bacharach	—
— de Sinzing	—
— Saint-Gaston à Coblentz	1157 à 1208
— de Bospard	1100 à 1200
— de Heimersheim	—
Le Dôme de Ratzbourg	—
— de Schwerin	—
Eglise de Gozlar	1108
— de Wechselbourg	1144
— Saint-Michel à Bamberg	1121
— Saint-Jacob à Ratisbonne	1109 à 1120
Le Dôme d'Augsbourg	1125 à 1150
Eglise Saint-Godard à Hildsheim	1135
— de Moosburg	1146
Le Dôme Saint-Basile à Brunswick	1171
Cathédrale de Cologne	1248
Dôme de Magdebourg	1208 à 1520
— de Notre-Dame de Trèves	1227 à 1244
Eglise Notre-Dame à Cologne	1221
— Sainte-Elisabeth à Marbourg	1235 à 1283
— Sainte-Catherine à Oppenheim	1262 à 1317
Cathédrale de Fribourg (Brisgau)	1200 à 1300
Dôme de Halberstadt	—
— d'Erfurth	1349 à 1365
— de Prague	1343 à 1385
— d'Ulm	1377 à 1587
Eglise Notre-Dame à Nuremberg	1355 à 1377
— Saint-Nicolas à Stralsund	1311
Dôme de Francfort	1415 à 1512
— de Saint-Martin à Cassel	1443
Eglise de Notre-Dame à Munich	1468 à 1494
La tour de Saint-Etienne à Vienne	1433
Eglise Saint-Martin à Landshuth	1432 à 1478
— Saint-Marc à Zwickau	1453 à 1536
Cathédrale de Konigsberg	?

ITALIE.

Eglise de Saint-Michel à Pavie.	8e siècle.
Basilique de Saint-Eustonge à Milan.	9e »
Eglise de San-Pietro à Grado.	—
— de San-Pietro à Florence.	—
— de San-Miniato. id.	1013
— de Saint-Sauveur id.	11e siècle.
Dôme de Pise.	1063
Eglise Saint-Michel à Borgo.	1018
— Saint-Pierre à Vincoli.	1072
— Saint-Matthieu à Pise.	1027
— Saint-Michel à Lucques.	1070
Le Palais de la Scala à Venise.	11e siècle.
La Basilique Byzantine id.	—
Le Dôme de Saint-Marc. id.	—
— Saint-Antoine à Brescia	—
Eglise San-Spirito à Rome	1198
— San-Giovanni id.	12e siècle.
— de San-Antonio id.	1130
Cathédrale de Saint-Lo.	1175
— de Ferrare.	12e siècle.
La Tour de Carisondi à Bologne	1100
Cathédrale de Sienne.	1193
Eglise Saint-Salvator. id.	1150
— Saint André id.	1166
— Saint-André à Pise	1100
La Tour penchée id.	1174
Cathédrale de Gênes.	1199
— de Plaisance.	1177
— de Crémone.	1107
Eglise Sainte-Bernardine à Milan.	1135
— Sainte-Marie à Bergame.	1134
— de Saint-François à Assise.	1228
Cathédrale de Vicence.	1260
La Loge du Palais public à Padoue	1270
Eglise Saint-Antoine id.	1231
— Campo-Santo à Pise.	1277
— Santa-Maria della Spina id.	1230
Cathédrale de Naples.	1280

Le Dôme d'Arezzo.	1256
Eglise Sainte-Marguerite à Cortone.	1297
— Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.	1229
— Sainte-Croix id.	1285
— Sainte-Marie id.	1298
Le Palais-Vieux id.	—
Eglise Saint-Jean et Saint-Paul à Venise	1246
— Saint-François à Bologne	1245
Le Dôme à Orviète.	1290
Eglise Sainte-Anastasie à Vérone.	1275
— San-Pietro id.	—
— Saint-Etienne à Venise	1325
Le Palais Ducal id	1350
Cathédrale de Lucques.	1308
— de Côme.	1369
— de Milan.	1385
Église Sainte-Marie S. L. M. à Rome	1375
Le Palais à Bologne	1344

ESPAGNE.

Cathédrale de Burgos.	1221
— de Tolède.	1258
— de Barcelone.	1299
Monastère de Pobelt	1249
— las Huelgas.	1190
— de Benevivenne	12ᵉ siècle.
— de Zamora.	—
— de Toro.	—
Eglise de Saint-Thomé à Tolède	1270
— de Santa-Maria-Bianca id.	1295
Cathédrale de Séville.	1401
Monastère de Minaflores.	1454
Cathédrale de Saragosse.	1400
Eglise de Saint-Ildefonse à Alcala de Hénarès. . .	1500
— de Saint-Etienne à Burgos.	—
Monastère de Saint-Salvador à Ona.	—
— — — à Huerta	—
Palais de l'Infantado à Guadalafaro.	—
Collége de Saint-Grégoire à Valladolid.	—

SUISSE.

Cathédrale	de Bâle	1010 à 1019
—	de Zurich	14e siècle.
—	de Fribourg	—
—	de Berne	—
—	de Lausanne	—

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES.

Les monuments du moyen âge, ces dernières créations d'une architecture sublime, dus à ces maçons philosophes, n'ont heureusement rien eu à souffrir, grâce à la civilisation chrétienne, de ce vandalisme dont les siècles antérieurs furent témoins, et on n'a guères eu de dégradation à déplorer à leur égard que celle que le temps y a nécessairement dû opérer, dégradation que presque partout on a soin de réparer afin de conserver ces modèles sublimes, ces produits de la foi chrétienne, à la postérité la plus reculée. Si nous portons par contre nos regards sur les monuments antérieurs au moyen âge, nous ne rencontrons que des vestiges.

Les monuments de l'Inde ancienne sont ruinés ou abandonnés dans des déserts presque inabordables. Les monuments babyloniens sont enfouis sous des montagnes de décombres. Les édifices sacrés des Égyptiens sont spoliés et délaissés. Le riche et brillant temple de Salomon n'existe plus que dans les textes de la Bible. Les palais gigantesques de Persépolis sont gisants par terre ; on ne les reconnaît que dans des chapiteaux et des tronçons de colonnes éparpillés çà et là sur la surface du sol ; à peine à de longs intervalles sont-ils visités par des hommes. Les temples des Grecs et des Romains n'entendent plus retentir sous leurs portiques l'écho de la voix puissante de leurs prêtres. Partout dans l'antiquité où la civilisation avait brillé, les monuments d'architecture sont morts ; ils sont abandonnés à la dévastation de l'homme et à la destruction du temps.

Revenant aux monuments du moyen âge, à ces sublimes conceptions du génie chrétien, dont on ne saurait trop vanter l'ensemble grandiose et gigantesque, la plupart cependant sont demeurés imparfaits, vu qu'aucun d'eux n'a été entièrement achevé, et qu'ils sont composés de parties hétérogènes qui appartiennent à des plans de différentes époques.

Presque tous les monuments religieux depuis le douzième jusqu'au quinzième siècle portent un plus ou moins grand nombre de marques, les unes symboliques, les autres satiriques, apposées par leurs constructeurs; les premières exprimaient la pureté de leurs idées religieuses; les autres, la critique la plus sévère des abus, de l'ignorance et de l'hypocrisie du clergé de leurs époques. C'est dans ces magnifiques portiques que ces maçons philosophes placèrent le plus souvent leurs images symboliques. Les statues, par exemple, de Moïse, d'Aaron, de Josué, de Daniel y indiquaient clairement qu'ils considéraient le porche d'une église comme l'emblème de la religion judaïque, qui nous conduit à la religion du Christ, qui en est la suite et le complément. C'est de la même manière qu'ils exprimaient aussi leurs jugements sur le clergé et les papes; en coiffant, par exemple, les vierges folles de la tiare, des chapeaux de cardinaux, d'évêques, et d'autres autorités ecclésiastiques. C'est surtout depuis le quinzième siècle que ces marques devinrent plus significatives, plus expressives. Dans les représentations du dernier jugement entre autres, on trouvera toujours parmi les damnés nombre de figures qui sont coiffées de la tiare et d'insignes ecclésiastiques. Dans presque toutes les églises, à peu d'exceptions près, on rencontrera, dans les sculptures en bois notamment, des figures de prêtres qui symbolisent ou caractérisent d'une manière plus ou moins frappante quelque vice ou passion dont ils étaient accusés.

Les églises bâties pendant la première époque du moyen âge (375 à 1000) ne portent point de marques de ce genre; le nombre de celles qui sont encore debout, ou desquelles il reste des parties entières, est fort peu nombreux. En Italie, on compte une vingtaine d'églises qui datent du cinquième au huitième siècle. En France, une partie des églises d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Pierre à Sauvigny, de Saint-Cernin à Toulouse, de Saint-Julien à Brioude, de

Saint-Georges à Bocherville, des basiliques de Saint-Martin à Tours, de Saint-Bénigne à Dijon, de celles de Cluny, sont également des cinquième et sixième siècles. En Angleterre, il ne reste de monuments anglo-saxons que la tour de Earls Barton dans le Northamptonshire, celle de Barton dans le Lincolnshire, ensuite, partie des églises de Brixworth, de Brigstock, de Barnock, dans le Northamptonshire. Les églises, avant le dixième et le onzième siècle, étant presque toutes exécutées en bois ou plafonnées en charpente, il n'en existe de ces époques que celles que nous venons de citer; toutes les autres ou ont été incendiées, ou sont tombées de vétusté, ou, devenues trop petites, ont été réédifiées après les stériles frayeurs de l'an mil. Quant aux monuments érigés par les colléges d'architectes romains, avant et dans les quatre premiers siècles de notre ère, il n'en reste que des ruines. Les plus remarquables de ces vestiges sont : en Asie, les temples du Soleil à Héliopolis (Bal-Beck), et les temples du Soleil à Palmyre; en Grèce, le Panthéon, les temples de Jupiter Olympien et de Jupiter Panhellénien ; à Rome, le pont Ælius (Saint-Ange), la Cloacca maxima, les aqueducs, Aqua Marcia, Aqua Vinga, Aqua Paobi, le Collosée, (Colysée), le Cirque, le Panthéon, les restes du théâtre Marcellus, les thermes de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, les arcs de triomphe de Constantin, de Septime-Sévère, les colonnes Antonine, Trajane et Duillienne, les obélisques, le mausolée d'Adrien (château Saint-Ange), ceux d'Auguste, de Métella, de C. Cestius, etc., etc.

Lorsque, avec l'extension de la puissance romaine, l'antiquité eut fini, ses monuments aussi restèrent sans vie et sans âme; mais alors se leva, sur les limites du monde oriental et occidental, la civilisation chrétienne, qui raviva le genre humain et entraîna l'Occident dans une voie nouvelle de progrès. Les éléments si opposés des civilisations grecque, romaine, chrétienne, germaine et asiatique même, agissant activement ensemble, sans pouvoir se vaincre les uns les autres, finirent au onzième siècle par constituer un nouvel état social.

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE

CONTENANT

LES NOMS DE TOUTES LES GRANDES LOGES

ET

LE NOMBRE DE CELLES QUI EN DÉPENDENT,

Indiquant de plus, dans les cinq parties du monde, les pays et les lieux où se trouvent des loges, soit isolées ou dépendantes desdites grandes loges.

Nota. Dans le nombre des loges ne sont point compris les chapitres, les tribunaux, les conseils, etc., qui confèrent les hauts grades.

ÉTATS, ILES OU CONTRÉES.	NOMS DES GRANDES LOGES.	A L'ORIENT DE	ANNÉE de la FONDATION.	NOMBRE des LOGES.
	Europe.			
Angleterre.	G. L. unies d'Angleterre (1).	Londres.	1813	820
Ecosse.	Id. de Saint-Jean d'Ecosse (2).	Edimbourg.	1736	730
Irlande.	Id. d'Irlande.	Dublin.	1729	632
France.	G. O. de France.	Paris. (1736, 1743, 1756,)	1772	314
Id.	G. L. ou suprême cons. pour la France.	Id.	1804	50
Id.	C. L. ou mère-loge du rite Misraïm.	Id.	1816	4
Id.	G. L. nationale de France.	Id.	1848	8
Prusse.	Id. aux Trois-Globes.	Berlin.	1740	111
Id.	Id. Royal-York à l'Amitié.	Id. (1762, 1765,)	1798	31
Id.	Id. nationale d'Allemagne.	Id.	1773	69
Saxe.	Id. de Saxe.	Dresde. (1741,)	1755	13
Hambourg	Id. de Hambourg.	Hembourg.	1737	19
Hollande.	Id. de Hollande.	La Haye. 1735, 1749, 1756,	1770	83
Suède.	Id. de Suède.	Stockholm.	1754	25
Danemark.	Id. nationale de Danemark.	Copenhague.	1747	15
Belgique.	G. O. belge.	Bruxelles.	1832	25
Id.	G. L. ou suprême conseil.	Id.	1817	11
Suisse.	Id. Alpine. (Issue de la fusion des 2 anc. G. L.)	Zurich.	1844	14
Bavière.	G. L. au Soleil.	Bayreuth.	1742	9
Hesse-Darmstadt.	Id. de l'Union.	Darmstadt.		3
Francfort-sur-Mein.	Id. de l'Union éclectique.	Francfort.	1783	14
Hanovre.	Id. de Hanovre.	Hanovre.	1741	16
Portugal.	G. O. Lusitanien.	Lisbonne.	1805	
Id.	Id. de Passos Manuel.	Id.		
Grèce.	G. L. de Corfou.	Corfou.		
Turquie.	L. indépendantes.	Belgrade.		

(1) Issue de la réunion des deux grandes loges : celle d'York, qui prit le titre de grande loge de toute l'Angleterre (anciens maçons), fondée en 926, et celle de la grande loge d'Angleterre des maçons libres et acceptés (moderne), fondée en 1717.

(2) A laquelle s'est jointe en 1807, avec toutes les loges qui relevaient d'elle, l'ancienne mère-loge d'Hérodom de Kilwinning, fondée en 1150, dont le siége fut transporté à Édimbourg en 1744.

ÉTATS, ILES OU CONTRÉES.	NOMS DES GRANDES LOGES.	A L'ORIENT DE	ANNÉE de la FONDATION.	NOMBRE des LOGES.
	Amérique du Nord.			
Etats-Unis.	G. L. de New-York. (Avec un supr. cons. fondé en 1832.)	New-York.	1787	130
Id.	G. L. de la Louisiane. (Avec un supr. cons. fondé en 1835.)	Nouvelle-Orléans.	1812	24
Id.	G. L. de Massachusetts. (Issue de la fusion des 2 anc. G. L.)	Boston. 1733, 1756,	1777	32
Id.	G. L. de Pennsylvanie.	Philadelphie.	1786	49
Id.	Id. de la Virginie.	Richemond.	1778	77
Id.	Id. de Maryland.	Baltimore.	1783	28
Id.	Id. de la Caroline du Nord.	Raleigh.	1778	46
Id.	Id. de la Caroline du Sud. (Avec un supr. cons. fondé en 1800.)	Charlestown.	1787	17
Id.	G. L. du Kentucky.	Louisville.	1810	123
Id.	Id. de Colomble.	Washington.		22
Id.	Id. de Missouri.	Saint-Louis.		23
Id.	Id. de l'Ohio.	Lancastre.		170
Id.	Id. du Maine.	Augusta.		65
Id.	Id. du Mississipi.	Natchez.		35
Id.	Id. de Conecticut.	New-Hawen.	1792	38
Id.	Id. de Georgie.	Milledgeville.	1786	77
Id.	Id. des Florides.	Tallehassa.		13
Id.	Id. de New-Hampshire.	Concord.	1790	26
Id.	Id. de Rhode-Island.	Providence.	1791	18
Id.	Id. de New-Jersey.	Trenton.	1786	10
Id.	Id. d'Indiana.	Indianapolis.		18
Id.	Id. de Tennesée.	Nashville.		100
Id.	Id. de Delaware.	Douvres.	1806	4
Id.	Id. d'Allabama.	Tascalovsa.		42
Id.	Id. d'Illinois.	Rushville.		10
Id.	Id. de Jowa.	Bloomington.	1842	10
Id.	Id. de Vermont.	Montpellier.	1774	34
Id.	Id. de Wisconsin.	Maréral-Point.		25
Id.	Id. d'Urkansas.	Little Rock.		22
Id.	Id. de Michigan.	Détroit.		8
Id.	Id. provinciale du Haut-Canada.	Kingston.		31
Id.	Id. Id. du Bas-Canada.	Québec et Montréal.	1792	14
Mexique.	Id. du Mexique.	Mexico.	1825	
Texas.	Id. du Texas.	Austin (Houston).	1837	45
New-Brunswick.	Id. de New-Brunswick.	Friedrichstown.		9
Acadie.	Id. de la Nouvelle-Ecosse.	Yarmouth.		20
Californie.	Id. de la Californie.	San-Francisco.		3
Terreneuve.	L. de S.-Jean isolées dép. d'Angleterre.	Saint-John.		3
Cap d'Ulon.	Id. Id. Id.	Sydney.		1
	Amérique méridionale.			
Brésil.	Grande Loge du Brésil.	Rio-Janeiro.	1822	22
Venezuela (républ. de).	Id. de Caracas (supréme conseil).	Caracas.		7
Pérou (république du).	L. de S.-Jean dép. de différents G. O.	Lima.		
Bolivie (républiq. de).	Id. Id. Id.	La Plata.		
Guyane anglaise.	Id. Id. Id.	Strabock.		
Id. française.	Id. Id. Id.	Cayenne.		1
Id. hollandaise.	Id. Id. Id.	Paramaribo.		
La Plata (Prov. Réunies).	Id. Id. Id.	Buenos-Ayres.		
Guatimala (républ. de).	Id. Id. Id.	Caracas.		
Colombie (républ. de).	Id. Id. Id.	Panama, Carthagène. Maracaibo, Guayaquil.		
Uruguay (républ. de).	Id. Id. Id.	Montevideo.		
Paraguay (républ. du).	Id. Id. Id.	Assomption.		
	Amérique (Grandes Antilles).			
Haïti.	G. L. d'Haïti, avec un supréme conseil.	Port-au-Prince.	1823	15
Dominicaine (républiq.).	L. de S.-Jean, dép. des G. O. d'Amériq.	San Domingo.		6
Cuba.	Id. Id. Id.	Havanna.		1
Porto-Ricco.	Id. Id. Id.	Saint-Juan de Porto-Ricco.		2
Jamaïque.	Id. Id. Id.	Kingston.		12

ÉTATS, ILES OU CONTRÉES.	NOMS DES GRANDES LOGES.	A L'ORIENT DE	ANNÉE de la FONDATION.	NOMBRE des LOGES.
	Amérique (Petites Antilles.)			
Martinique.	L. de S.-Jean dép. de différents G. O.	Fort-Royal et Saint-Pierre.		5
Guadeloupe.	Id. Id. Id.	Basseterre, Marie-Galante, Pointe-à-Pitre.		4
Dominique.	Id. Id. Id.	Roseau.		
Barbade.	Id. Id. Id.	Bridgetown.		3
Bermude.	Id. Id. Id.	Bermuda.		3
Caraçao.	Id. Id. Id.	Willemstadt.		2
Saint-Barthélemy.	Id. Id. Id.	Le Carenage.		
Sainte-Croix.	Id. Id. Id.	Christianstadt.		
Saint-Thomas.	Id. Id. Id.	Saint-Thomas.		1
Saint-Eustache.	Id. Id. Id.	Saint-Eustache.		
Saint-Martin.	Id. Id. Id.	Philisbourg.		1
La Trinité.	Id. Id. Id.	Port-Espagne.		1
Saint-Christophe.	Id. Id. Id.	Basse-Terre.		2
Saint-Vincent.	Id. Id. Id.	Kingston.		1
Antigoa.	Id. Id. Id.	Saint-Jean.		1
Grenade.	Id. Id. Id.	Saint-George.		
Demerara.	Id. Id. Id.	Demerari.		2
Bahama (iles Lucayes)	Id. Id. Id.	Saint-Salvador.		
	Afrique.			
Algérie.	L. de S.-Jean dép. du G. O. de France	Alger, Constantine, Bone,		
Id.	Id. Id. Id.	Mostaganem, Philippeville,		
Id.	Id. Id. Id.	Cherchell, Ghelma, Bougie,		14
Id.	Id. Id. Id.	Tenez, Blida, Djigelli, Oran		
Canaries (iles).	Id. de S.-Jean dép. de différents G. O.	Ténériffe.		1
Guinée supérieure.	Id. Id. Id.	Sierra-Leone, Cap. Corse et Saint-George.		3
Sénégambie.	Id. Id. Id.	Bathurst.	1735	2
Cap de Bonne-Espérance.	Id. Id. Id.	Le Cap.	1736	6
Sainte-Hélène (ile de).	Id. Id. Id.	Jamestown.		1
Bourbon (ile de).	Id. Id. Id.	Saint-Denis et Saint-André.		4
Maurice (ile de).	Id. Id. Id.	Port-Louis.		3
Marquises (iles).	Id. Id. Id.	San-Pedro.		1
Sénégal.	Id. Id. Id.	Saint-Louis.		4
Mozambique.	Id. Id. Id.	Mozambique.		
	Asie.			
Hindoustan.	G. Orient du Bengale.	Agrah.		6
Id.	L. de S.-Jean dép. de différents G. O.	Pondichéry, Allahabad.		
Id.	Id. Id. Id.	Goa, Bombay, Carnate.		
Id.	Id. Id. Id.	Barrely, Concan, Dejapour.		57
Id.	Id. Id. Id.	Chazepaor, Futtehgar.		
Id.	Id. Id. Id.	Torres di Vedas.		
Chine.	Id. de S.-Jean dép. du G. O. d'Anglet.	Canton.		2
Id.	Id. Id. Id.	Hong Kong.		1
Ceylan (ile de).	Id. Id. Id.	Colombo.		2
Princes de Galles (ile).	Id. Id. Id.	Georgetown.		3
Turquie.	Id. Id. Id.	Pera (Constantinople).		
Id.	Id. Id. Id.	Smyrne.	1738	
	Océanie (Australie).			
Sumatra (ile de).	L. de S.-Jean dép. de différents G. O.	Palembang, Bencoulen.		
Java (ile de).	Id. Id. Id.	Batavia.	1730	3
Nouvelle-Hollande.	Id. Id. Id.	Port-Jackson.		2
Nouvelle-Galles du Sud.	Id. Id. Id.	Sidney, Paramotta.	1828	8
Nouvelle-Zélande.	Id. Id. Id.	Baie des Iles.	1840	
Diemen (ile de).	Id. Id. Id.	Hobart-town.		

FRANCS-MAÇONS ILLUSTRES

PAR LEURS VERTUS, LEURS SCIENCES, LEURS POSITIONS CIVILE, POLITIQUE ET MAÇONNIQUE.

Première époque.

	Après J.-C.
Vitrivius Pollio, architecte romain, auteur, en 10 à	30
Severus, Celler, Cossatius, Caïus, Marcus Stallius, Ciprus, Menalippus, Clautius, Crysippe, Corumbus, architectes romains, vivant au premier siècle de notre ère. 20 à	100
Fulfisius, Varron, Publius, Septimus, architectes romains et auteurs du premier siècle. 20 à	100
Mutius, architecte romain, en	110
Apollodore, architecte romain.	100
Hermodore de Salamine, architecte romain.	125
Amfiabulus, architecte romain, en Bretagne.	290
Albanus, prêtre et architecte, premier inspecteur des maçons.	292
Cléodamas, architecte byzantin à Rome.	300
Athanéus, architecte byzantin à Rome.	310
Anthémesius de Tralles, architecte de Sainte-Sophie à Constantinople.	535
Isidore de Milet, architecte de Sainte-Sophie.	535
Austin (saint Austin), prêtre bénédictin, grand inspecteur des maçons, dans la Grande-Bretagne, mort en	610
Bennet, abbé de Wéral, grand inspecteur des maçons, en	611
Éloi (saint Éloi), évêque de Noyon, architecte, en	660
Férol (saint Férol), évêque de Limoges, architecte, en	680
Kenred, roi de Murci, protecteur des francs-maçons, en Bretagne.	680
Dalmac, évêque de Rodez, architecte, en	690
Agricola, évêque de Châlon, architecte, en	700
Swithin (saint Swithin), prêtre, architecte, en Bretagne.	876
Alfred-le-Grand, roi des Anglo-Saxons, protecteur des francs-maçons.	872
J. Scott Érigène, philosophe de l'Université d'Oxford, vénérable maître d'une corporation franc-maçonnique, en	890
Éthred, beau-frère d'Édouard roi des Anglo-Saxons, inspecteur des francs-maçons.	900
Éthelward, fils du roi Édouard, grand inspecteur des francs-macons.	910
Athelstan, roi des Anglo-Saxons, réorganisateur des corporations francs-maçonniques, en	926
Prince Edwin, fils du roi Athelstan, premier grand intendant des francs-maçons dans la Grande-Bretagne.	926
Makenbrie, architecte écossais.	940
Dunstan (saint Dunstan), archevêque de Cantorbéry, grand maître.	959

Deuxième époque.

Edward-le-Confesseur, roi d'Angleterre, protecteur des maçons.	1041
Buchette, architecte de la cathédrale de Pise, mort en	1066
Léofriik, comte de Conventry, surintendant des francs-maçons, en	1063
Plébel, architecte hollandais, fit le plan de l'église d'Utrecht.	1067
Gondulphe, évêque de Rochester, prêtre et architecte.	1068
Roger, comte de Shrewsbury, grand maître des maçons, en	1070
Mansérius, architecte, prêtre français.	1070
Lanfranc, architecte prêtre.	1080
Rémi de Fécamp, architecte prêtre.	id.
Henri Ier, roi d'Angleterre, protecteur des francs-maçons.	1100
Henri de Blois, prêtre, architecte de l'église Sainte-Croix près Winchester.	1125
Édouard, roi d'Angleterre, protecteur.	1135
Gilbert Clare, marquis de Pembrok, grand-maître d'Angleterre en	1136
Alexandre III, roi d'Écosse, protecteur.	1150
Djotti Salvi, architecte de Pise, mort en	1152
Henri II, roi d'Angleterre, protecteur.	1155
Richard Cœur-de-Lion, grand maître des templiers et des francs-maçons.	1160
Guillaume de Sens, architecte français, bâtit la cathédrale de Cantorbéry.	1175
Pierre de Montereau, architecte de la Chapelle-Sainte, à Paris.	1180
Pierre de Colechurch, grand maître en	1199
Guillaume Allemain, architecte anglais, mort en	1196
Pierre de Rupibus, évêque de Westminster, grand maître, en	1219
Robert de Coucy, architecte de la cathédrale de Reims, commencée en 1211, achevée en	1241
Geoffroy Fitz-Peter, grand maître en	1234
Robert de Luzarchés, architecte du dôme d'Amiens, commencé en	1220
Thomas de Cormond, architecte. id. continué jusqu'en	1228
Gérard, architecte de la cathédrale de Reims (incendiée en 1248, la nouvelle commencée en)	1248
Eudes de Montreuil, architecte français, éleva six églises	1250
Gauthier Giffard, archevêque d'York, grand maître en	1272
Gilbert de Clare, comte de Glocester, vice-grand maître en	id.
Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg, continuée depuis (mort 1318).	1275
Renaud de Cormond fils, arch. de la cath. d'Amiens, qui la termina en	1288
Jean de Chelles, arch. français, bâtit une partie de la cath. de Paris.	1290
Arnolph di Lappo, architecte de la cathédrale de Florence, mort en	1300
Gauthier de Stapleton, évêque d'Exester, grand maître en	1307
Robert Bruce, roi d'Écosse, fond. de la grande loge de Kilwinning en	1314
Jean de Pise, architecte de Campo-Santo, mort en	1320
Jean de Steinbach fils, architecte, continua les travaux de la cath. de Strasbourg, de 1318 à 1338, mort en	1338
Édouard III, roi d'Angleterre, grand maître en	1327

Giotto, arch. de Pise, bâtit une partie de la cath. de Florence, mort en 1328
Enguerrand, architecte de la cath. de Beauvais, commencée en 1338
David II, roi d'Écosse, grand maître en 1329
Jean de Spoulé, grand maître en 1350
Calendarius, architecte du palais Ducal, à Venise. 1352
Guillaume Wykeham, évêque de Winchester, grand maître en 1357
Robert II, roi d'Écosse et d'Anglet., grand maître des maçons d'Écosse en 1371
Robert de Barnham, grand maître des maçons d'Angleterre en 1375
Henri Yevelé, grand-maître d'Angleterre en 1380
Jean Hulz, arch. de la cath. de Strasbourg, depuis 1339 à sa mort. 1365
Marc de Campione, architecte du dôme de Milan, mort en 1386
(Depuis sa fondation jusqu'à 1832, 79 architectes y ont travaillé, dont les 20 premiers seulement furent francs-maçons.)
Simon Langham, grand maître des maçons d'Angleterre en 1387
Robert III, roi d'Écosse, grand maître des maçons d'Écosse en 1390
Henri VI, roi d'Angleterre, protecteur. 1398
Thomas Fitzallen, comte de Surrey, grand maître, en 1399
Henri V, roi d'Angleterre, protecteur. 1412
Henri Chicheley, archevêque de Cantorbery, grand maître en 1413
Jean Hus, réformateur (légua sa bibliothèque à la Société du *compas* et de l'*équerre*, à Prague), brûlé en 1415
Jacques Ier, roi d'Écosse, protecteur. 1424
Jacques II, roi d'Écosse, grand maître des loges d'Écosse, en 1437
Mathias Heintz, de Strasbourg, archit. de la cathéd. de Berne, comm. en 1421
William Shaw, maître d'œuvre, signataire de la charte d'Écosse de 1439

Thomas Weir,	id.	id.	id.	id.
Thomas Robertson,	id.	id.	id.	id.
David Skougall,	id.	id.	id.	id.
Alexandre Gilbert,	id.	id.	id.	id.
David Spens,	id.	id.	id.	id.
Andrew Alisone,	id.	id.	id.	id.
Archibald Angone,	id.	id.	id.	id.
Robert Baillie,	id.	id.	id.	id.

Brunelschi, architecte de Saint-Marc, à Florence, mort en 1444
Jean de Cologne et son fils, architectes de la cathédrale de Burgos. 1442
Nicolas de Buren, archit. de la cathéd. de Cologne, depuis 1437, mort en 1445
Guillaume Wanefleet, évêque de Winchester, grand maître en 1445
Jacques Hulz, de Cologne, petit-fils de Jean, architecte de la cathédrale de Strasbourg, mort en 1449
Jobs Dotzinger, archit., term. en partie la cath. de Strasbourg, mort en 1452
Florintin Michellozza, architecte du palais Médicis, mort en 1458
Jacques III, roi d'Écosse, grand maître de l'Écosse en 1458
Petter, de Basle, maître architecte, signat. de la charte de Strasbourg, en 1459

Wernher Meylan, de Basle, maître archit.,		id.	id.
Pierre Knobel, de Basle,	id.	id.	id.
Stephan Hurter, de Berne,	id.	id.	id.

Jean de Soleure, maître archit. signat. de la charte de Strasbourg, en 1459
Konrad Kuyn, maître de l'œuvre de la cathédrale de Cologne depuis 1445, mort en 1469
Édouard III, roi d'Angleterre, protecteur de la confraternité. 1470
Mathias Oesinger, maître de l'œuvre de la cathédrale de Berne, mort en 1470
Richard de Beauchamp, évêque de Sarum, grand maître en 1473
Jean de Frankenberg, architecte, de Cologne, depuis 1469, mort en 1478
Erhard Konig, architecte de la cathédrale de Berne. 1484
Henri VII, roi d'Angleterre, grand maître en 1485
D'Aubusson, grand maître de Malte et maçon. 1485
Jacques IV, roi d'Écosse, grand maître en 1488
J.-B. Alberti, architecte, de Florence, mort en 1490
Jean Islip, abbé de Westminster, grand maître en 1492
Stephan Rulzislorfer, archit., maître en chef de la gr. loge à Zurich, en 1522
Vincent Oesinger fils, architecte, termina la cathédrale de Berne en 1502
Jean Waast, de Beauvais, architecte de la cathédrale de Beauvais. 1500
Fl. Cronaca, architecte, du palais Strozzi à Florence, mort en 1509
Maître Henry, archit. de la cathéd. de Cologne, de 1478 à 1509, mort en 1510
Cardinal Wolsey, grand maître d'Angleterre, en 1509
Jacques V, roi d'Écosse, grand maître en 1513
Bramante, architecte de Saint-Pierre in Monterio, à Rome, mort en 1514
Porta (J.-B.), philos. hermétique, de Rome, fonda l'académie des secrets. 1515
Pierre Valence, architecte de la cathédrale de Tours, mort en 1508
Raphael Sanzio, peintre et architecte italien. 1520
Ulric de Hutten, réformateur, initié à Wittenberg. 1523
Thomas Cromwell, comte d'Essex, grand maître d'Angleterre en 1539
Hermann V, évêque de Cologne, présida le sénat maçonn. à Cologne. 1535
Balthazar Perruzzi, architecte romain, mort en 1535
Cornelius Danning, bourgmestre d'Amsterdam, en 1535
Jacobus Prepositus, philosophe d'Anvers. 1535
Érasme, de Rotterdam, philosophe hollandais, 1533
A. Nobel, magistrat de Rotterdam. 1535
Nicolas van Noock, ecclésiastique de Bruxelles. 1535
Philippus Melanchton, réformateur, de Middelbourg. 1535
Lord Audley, grand maître d'Angleterre en 1540
Antoine San-Gallo, architecte du palais Farnèse et autres à Rome, mort en 1546
Édouard Seymour, duc de Sommerset, grand maître en 1549
Jules Romain, de Mantoue, architecte du palais Pompéï à Vérone, mort en 1549
Jean de Lépine, architecte de la cathédrale d'Angers, mort en 1550
San-Michel, architecte, de Vérone. 1550
Jean Poynet, évêque de Westminster, grand maître en 1551
Jean Waast fils et Franç. Maréchal, archit., term. la cath. de Beauvais. 1555
Théoph. Paracelsus, philos. suisse, méd. cél., chef de la cabale, mort en 1541
Thomas Sackville, grand maître d'Angleterre en 1561
Jean de Médicis, gr. maître des frères pontifes (arch. des ponts et chaus.) 1562

Jacques Noeggi, maît. arch., de Zurich, sign. de la 2e const. de Strasbourg, 1563
Jean Lacher, id. de Bâle, id. id.
Mathias Gerber, id. id. id. id.
Jean Meyer, id. de Berne, id. id.
Wolf Vögeli, id. de Saint-Gall, id. id.
Melch. Scherzinger, id. de Schaffhouse, id. id.
Michel Wummen, id. de Bienne, id. id.
Valentin Gessler, id. de Bâle, id. id.
Albrecht Geiss, id. de Bruck, id. id.
Jean Ruch, id. de Freiberg, id. id.
Jean Schwerter, id. de Zurich, id. id.
Wolf Geiger, maçon compagnon, de Schaffhouse, id. id.
Pierre Brack, id. de Genève, id. id.
Nicolas Hussler, id. d'Arau, id. id.
Claude Jackonne, id. de Lausanne, id. id.
Jacques VI, roi d'Écosse, grand maître d'Écosse, en 1567
Franç. Ruffel, comte de Bedfort, gr. maît. d'Angleterre id.
Michel-Ange Buonarotti, triple génie de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. 1564
Sansovina, architecte d'un grand nombre de monuments à Venise et à Rome, mort en 1570
Galéas Allezzi, architecte du palais Sauli, à Gênes, mort en 1572
J. Vignola, architecte, successeur de Michel Angelo au dôme de Saint-Pierre, mort en 1573
Charles Howard, comte d'Effingham, grand maître d'Angleterre, mort en 1579
Cardan, philosophe anglais, mort en 1576
Piero Ligorio, architecte romain, mort en 1580
André Palladio, architecte de la basilique de Vicence, mort en id.
George Hastings, comte de Huntington, grand maître d'Angleterre en 1588
Balth. Ammarati, architecte du palais Pitti, à Florence, mort en 1592
Dom. Fontana, architecte du palais Saint-Jean-de-Latran à Rome, mort en 1600
Thomas Boswel de Auchinle, architecte anglais, mort en id.
Jacques Ier, roi d'Angleterre, protecteur, mort en 1605
Inigo Jones, architecte, grand maître en (et 1636) 1607
Vincent Scamozzi, architecte, auteur d'ouvrages sur l'architecture, mort en 1616
Comte de Pembroke, grand maître d'Angleterre en 1618
Bacon, philosophe anglais, mort en 1629
Charles Ier, roi d'Écosse et d'Angleterre, grand maître (décap. en 1649). id.
Charles Maderne, un des trois fameux architectes de Saint-Pierre de Rome, mort en id.
Henri d'Anvers, comte de Darby, grand maître d'Angleterre en 1630
Robert Strachane, André Warte, David Whit, Robert Johnston, David Massone, William Wallace, John Boyd, Robert Boyd, Hew Duack, Georges Lydell, John Thomisone, James Ryve, J. John, Robert Alisone, John Burnock, David Robertson, Andrew Masson, Thomas Par-

sonne, tous maîtres d'œuvre et signataires de la charte d'Écosse de 1630
J. Howard, comte d'Arundel, grand-maître d'Angleterre, en 1633
Robert Moray, général anglais. . 1641
Guillaume Lilly, astronome anglais, initié en 1646
Guillaume Oughtred, mathématicien anglais, initié en id.
Jean Hévit, Dr en théologie, anglais, id. id.
J. Pearson, Dr en théologie. id. id.
Élias Ashmole, antiquaire, auteur de nouv. rituels maçonn., mort en id.
Jean Wilkins, beau-frère d'Olivier Cromwell, le plus savant de son siècle. id.
Andréa (J. Valentin), prêtre luthérien, célèbre théologien wurtembergeois, fondateur de la société des frères de Rose-Croix, mort en 1654
Général Monk, commandant de l'armée écossaise, en 1660
Charles II, roi d'Angleterre et d'Écosse, protecteur. id.
Henri Jermyn, comte de Saint-Allan, grand maître en 1663
Thomas Savage, comte de Rivers, grand maître en 1666
Duc de Buckingham, grand maître, en 1674
Hobbes, philosophe anglais. 1679
Henri Bennet, comte d'Arlington, grand maître en id.
Jacques II, roi d'Angleterre et d'Écosse, grand maître (mort à Saint-Germain en 1701), en 1685
Guillaume III, roi d'Angleterre et d'Écosse, protecteur. 1695
Charles Lenox, duc de Richemont, grand maître en 1697
Jean Locke, philosophe anglais, mort en 1704
Georges Ier, roi d'Angl., grand maître de la grande loge de Kilwinning en 1714
Christophe Wreen, grand maître d'Angleterre ; élu déjà en 1663, puis de nouveau en 1685 jusqu'à sa mort, en 1716

Troisième époque.

Antoine Sayer, premier grand maître de la grande loge d'Angleterre, après sa transformation en franc-maçonnerie symbolique. 1717
G. Payne, grand maître de la grande loge d'Angleterre en 1720 et en 1718
Désangules, Dr médecin, grand maître d'Angleterre en 1719
Duc de Montague, grand maître d'Angleterre en 1721
Duc de Wharton, grand maître d'Angleterre en 1722
Duc de Buccleugh, grand maître d'Angleterre en 1723
Duc de Richemont, grand maître d'Angleterre en 1724
Lord Paisley, comte d'Aberdeen, grand maître en 1725
Mylord Derentwater, fondateur de la première loge à Paris, premier grand-maître en France. id.
Guillaume O'Brien, comte d'Inchiquin, grand maître d'Angleterre en 1726
Lord Coleraine, grand maître d'Angleterre en 1727
Lord Kingston, grand maître d'Angleterre en 1728
Georges Pomfreet, grand maître provincial au Bengale en id.
Vicomte de Kingston, premier grand maître des loges de l'Irlande en 1729
Samuel Clarke, philosophe anglais, mort en id.

Priesley Joseph, philosophe anglais, mort en 1730
François Ier, grand duc de Toscane, initié à La Haye en 1731
Duc de Norfolk, grand maître d'Angleterre en 1730
Comte de Leicester, grand maître d'Angleterre en 1731
Comte de Chesterfield, vénérable de la première loge à La Haye en id.
François, duc de Lorraine (empereur d'Allemagne), initié à La Haye. id.
Vicomte de Montague, grand maître d'Angleterre en 1732
Comte de Streethmore, grand maître d'Angleterre en 1733
H. Price, grand maître provincial d'Amérique en id.
Comte de Crawford, grand maître d'Angleterre en 1734
Duc de Middlesex, fondateur de la première loge à Florence en 1733
Vincent de La Chapelle, comte de Wagenaer, premier grand maître de Hollande en 1734
Lord vicomte de Waymouth, grand maître d'Angleterre en 1735
Corneli Rademacher, grand maître de Hollande en id.
Kuenen, député grand maître d'Hollande. 1736
Comte de London, grand maître d'Angleterre en id.
Lord d'Harnouestre, deuxième grand maître en France en id.
Wil. Saint-Clair de Roslin, grand maître d'Écosse en id.
Comte de Darley, grand maître d'Angleterre en id.
Prince Frédéric de Galles, initié en 1737
Georges Hamillon, grand maître provincial de Genève en id.
H. G. prince de Prusse, grand maître provincial de la Basse-Saxe en id.
Richard Riggs, grand maître provincial d'Afrique et de New-York en id.
Comte de Cromarty, grand maître d'Écosse en id.
Duc de Chandos, grand maître d'Angleterre en 1738
Duc d'Antin, grand maître de France en 1738
Comte de Kintore, grand maître d'Écosse en id.
Frédéric Guillaume, prince royal de Prusse (Frédéric le Grand), grand-maître des loges prussiennes, depuis 1740 à 1747, initié en 1738
Lord Raymond, grand maître d'Angleterre en 1739
Comte de Kintore, grand maître d'Angleterre en 1740
Comte de Strathmore, grand maître d'Écosse en id.
Prichard Samuel, auteur maçonnique anglais. id.
Baron de Ramsay, fondateur des hauts grades de l'écossisme en 1740
Prince de Prusse, Frédéric Henri Louis, initié par son beau-frère Frédéric le Grand en id.
Margrave de Brandenbourg, initié par le même. id.
Comte de Lever, grand-maître d'Écosse en (et en 1759) id.
Vicomte de Dudley, grand maître d'Angleterre en 1742
Comte de Kilmarnock, grand maître d'Écosse en 1742
Comte de Wemyssé, grand maître d'Écosse en 1743
Le prince souverain de Bayreuth, initié en id.
Louis de Bourbon, comte de Clermont, grand maître perpétuel des loges de France. id.

Comte de Moray, grand maître d'Écosse en			1744
Lord Cranstour, grand maître d'Angleterre en			1745
Lord Beyron, grand maître d'Angleterre en			1746
L'écuyer G. Nisbot, grand maître d'Écosse en			1746
Muratori, savant italien, auteur maçonnique.			1746
Anderson, past. anglic., aut. du Livre des constitutions de 1723, mort en			1746
François Charter d'Amisfiel, grand maître d'Écosse en			1747
Charles-Édouard Stuart, prétendant, fonda le chapitre d'Arras, en			id.
Duc de Holstein-Beck, grand maître de la grande loge aux Trois Globes, (de 1747 à 1754).			1747
L'écuyer de Touch, grand maître d'Angleterre en			1748
Lord Erskine,	id.	d'Écosse en	1749
Comte d'Eglington,	id.	id.	1750
Lord Boyd,	id.	id.	1751
Lord Carisford,	id.	d'Angleterre en	1752
L'écuyer Drummond,	id.	d'Écosse en	id.
L'éc. Hamilton Cordon,	id.	id.	1753
L'écuyer Jacq. Forbes,	id.	id.	1754
Le chevalier de Bonneville, fondateur du chapitre de Clermont (les hauts grades de l'écossisme).			id.
Duc de Chandos, grand maître d'Angleterre en			id.
Lord Aberdour,	id.	d'Écosse en 1755 et en	1756
Lord Sholto-Douglas,	id.	d'Angleterre en	1757
Comte de Galloway,	id.	d'Écosse en	1757
Le baron de Bielefeld,	id.	de la gr. loge aux 3 Globes de 1754 à	1757
Le baron van Aersen-Beyeren, grand maître de Hollande en			1756
Comte de Blessinton, grand maît. de la loge du rite ancien et accepté en			1757
Rosa, pasteur luthérien allemand.			1758
Comte de Bintinck, grand maître de Hollande en			1758
Prince Fré. de Brandenbourg-Onolzbach, gr. maître des 3 Globes à Berlin.			1757
H.-G. de Marschal, maréchal de Thuringe, mort en			1759
Baron de Boetzelaer, grand maître de Hollande en			1759
Georges III, roi d'Angleterre, grand maître d'Écosse en			1760
Comte de Kellie, Théod., grand maît. du rite anc. et accepté en Angleterre en			1761
Comte d'Eglin,	id.	d'Écosse en 1761 et	1762
Comte de Ferrers,	id.	d'Angleterre en	id.
Jean comte de Kellie,	id.	d'Écosse en 1763 et	1764
Lord Blancy,	id.	d'Angleterre en	id.
Jean Stewart, lord prevôt d'Edimbourg, gr. maître d'Écosse en 1765 et			1766
Duc de Gloucester, frère du roi Georges III,			id.
Duc de Cumberland.			id.
Duc de Beaufort, grand maître d'Angleterre en			1767
Jacques III, fils du Prétendant (mort à Rome), en			1766
Comte de Dalhousie, grand maître d'Angleterre en 1767 et			1768
Duc d'York, E.-A., frère du roi Georges III, initié à Berlin,			id.

Général Oughton, grand maître d'Angleterre en 1769
Baron de Tschudi, auteur maçonnique, mort en 1769
Margrave d'Anspach Beyreuth. 1770
Duc de Chartres (duc d'Orléans), gr. maître du Gr. Orient de France en 1772
Marq. de Gages, gr. mait. de la G. L. provinc. des Pays-Bas autrich. en 1772
Ferdinand, duc de Brunswick, grand maître de la grande loge aux Trois Globes, (de 1772 à 1797). 1772
Preston, Guillaume, auteur des Illustrations of masonry. id.
Helvetius, philosophe anglais, initié en France, mort en 1771
Lord Petre, grand maître d'Angleterre en 1772
Comte de Dumfrees, grand maître d'Écosse, de 1771 à id.
Emmanuel de Swedenborg, savant et théologien suédois, mort en id.
Lord vicomte de Dunlun, grand maître d'Irlande, en id.
Lavater, théologien, à Zurich. 1773
Georg. A., prince de Mecklenbourg-Strelitz (frère du grand-duc). id.
Le prince de Hesse-Darmstadt, grand maître d'Allemagne de 1773 à 1774
Comte de Velbruck, prince-évêq., vén. de la loge la Parfaite intelligence. 1774
L'écuyer Dalrymple, grand maître d'Écosse en 1774 et 1775
J. Warren, grand maître de la grande loge à Boston en 1774 et id.
L'abbé Robins, curé de Saint-Pierre d'Angers. 1776
Hume, philosophe et historien écossais. 1776
Tissot, célèbre médecin français. 1776
Baron de Hund, fondat. du rite de la stricte observance en Allemagne. id.
Duc Ernest de Saxe-Gotha, gr. mait. de la G. L. nation. d'Allemagne en 1775
Le baronnet Guillaume Forbes, grand maître d'Écosse de 1776 à 1777
Le duc de Manchester, id. d'Angleterre en id.
Marquis de La Rochefoucauld, id. du rite écossais philos. en id.
Court de Gebelin, président du musée, à Paris, mort en 1777
Lavater, doct.-médecin, gr. maître du direct. helvét. allem., à Zurich. en 1777
De Voltaire, philosophe français, initié à l'âge de 83 ans, mort en 1778
De Villermoz, président du congrès des Gaules, à Lyon, en 1778
Le prince Omdit-ul-Omrah-Bahander, fils du nabad de Carnatic, initié en 1779
Le prince Omur-ul-Omrah-Bahander, id. id.
Le prince Frédéric de Hesse-Cassel, protecteur des loges des Pays-Bas en 1780
Marquis de Starck, doct. en théol., fondateur du rite des clercs de la stricte observance (mort en 1816). 1780
Paschalis Martinès, auteur du système du martinisme, mort en 1780
Duc de Balcarras, grand maître d'Écosse en 1780 et 1781
G.-E. Lessing, bibliothécaire, auteur maçonnique allemand, mort en 1781
Duc de Cumberland, grand maître d'Angleterre en 1782
Comte de Buchan, grand maître d'Écosse en 1745-1782 et en 1783
De Zinnendorf, méd. général, gr. mait. de la gr. loge nat. d'Allem., m. en 1782
D'Alembert, membre de l'Académie française, mort en 1783
De Bley, comte de Milly, de l'Académie des sciences, mort en 1784
Duc de Luxembourg, grand maître du rite égyptien en 1784

D'Héricourt, président du Parlement de Paris. 1785
Baron de Gleichen, commandeur des ordres de Danbrog, en 1785
Savalettes de Langes, président du congrès des Philalèthes, àParis, en 1785
De Beyerlé, conseiller au parlement de Nancy, en 1785
Lord Haddo, grand maître d'Écosse, en id.
Comte d'Antrim, id. du rite ancien et accepté en Angleterre, en id.
Comte de Strogonof, ambassadeur de Russie à Paris. 1786
Le prince Repnin, fondateur de loges à Saint-Pétersbourg et Moscou. id.

A l'époque où Joseph II rendit l'édit du 9 janvier 1786, la Belgique comptait beaucoup de maçons illustres, entre autres :

Le marquis de Gages, grand maître ; Maréchal, prince de Ligne ; le prince Charles de Hesse ; le prince de Gavre et ses deux fils ; le duc d'Arenberg ; le duc d'Ursel ; le duc de Beaufort ; le général marquis de Chasteler ; le marquis de Chasteler de Moulbaix ; les marquis de Preudhommes, d'Ailly et de Wemmel ; le général comte de Ferrari ; les comtes de Lannoy, Vander Noot, de Duras, de Grunne, d'Adhemar, d'Hohenzollern, d'Outremont, d'Hinnisdael, de Thiennes de Lombise, de Lichtervelde, de Gand, de Saint-Rémy, de Coloma de Leeuw, de Wonsheim, de Gages, Cruyckembourg, de Pestre de Seneffe ; les vicomtes d'Ollignies, de Vilain XIII , de Culins de Ham, de Propper de Hun, de Walkeers ; les barons Vandere Linden d'Hooghvorst, Vander Haeghen, Snoy d'Oppuers, d'Aublux ; de Genini-Molay, de Roest d'Alkémaede, de Malingreau d'Hombyse, Van Volden de Lombeeck, de Charvet, de Cazier, de Beelen, le chevalier Duval, les ff.·. de Mann de Termeren, de Mann d'Hoobruge, Obert de Quevy, Huysmann de Belle, de Paepe de Wyneghem, de Condé, de la Roche, Charliers d'Hodomont, Pallart de Warnifossé, Grart de Florenpré, de Cossée de Maulde, de Moreau, Dieriex de Meester, d'Ysembart, de Lattre, de Ressey, d'Autour, de Variola, de Berenbroeck, de Sandberg, de Lédérer, de Reuil ; André Lens, le restaurat. de la peinture, Leroy, sculpteur, etc.

Comte Schowalof, fondateur de loges à Pétersbourg et à Moscou en 1786
Marquis de Gand, grand maître du rite écossais philosophique en id.
Lord Elcho, grand maitre d'Écosse en 1787
Lord Napier, grand maitre d'Écosse en 1789
Claude Jos. Vernet, célèbre peintre français, mort en id.
Joseph Balsamo (Cagliostro), fondateur du rite égyptien, mort en 1791
Comte de Morton, grand-maître d'Écosse en id.
Benjamin Franklin, homme d'État, savant et physicien, mort en 1790
Berquin, littérateur français, mort en 1791
Duc d'Athol, grand maître du rite ancien, et accepté en 1772, 78, 79, 85 et 1792
Georges, prince de Galles (Georges IV), grand maître d'Angleterre et d'Écosse en id.
Gustave III, roi de Suède, grand maître de Suède depuis 1780 assassiné en id.

Bahrt (C. F.), Dr en théologie, écrivain écossais, mort en 1792
Burkart, landammann, grand maître des loges de la Suisse en 1793
Bode (J. J. C.), conseiller aulique, auteur maçon allemand, mort en id.
Gustave IV, roi de Suède, initié mineur en id.
Paul Jones, commodore des États-Unis d'Amérique, mort en id.
Marquis de Huntly, grand maître d'Écosse en 1792 1793
D'Éprémémil, conseiller au parlement, mort en 1794
Le prince de Glocester. 1795
Roucher, poëte, mort en 1794
Comte d'Ancrin, grand maître d'Écosse en 1794 1795
S. R. N. Champfort, homme de lettres, mort en id.
Prince Charles de Hesse, grand maître du Danemark et d'Holstein en id.
Alex. Roettiers de Montaleau, grand maître du Grand Orient de France en id.
(son représentant en 1814).
Baron de Knigge, auteur maçon allemand, mort en 1796
Reid, philosophe écossais, mort en 1796
Prince Emmanuel de Salm-Salm. id.
Duc de Curlande. id.
L'abbé Pingré, astronome, géographe français. id.
Vicomte Downe, grand maître d'Écosse en 1796 1797
Léopold Maximilien Jules, duc de Brunswick. id.
Fréd. Auguste, duc de Brunswick, grand maître des loges prussiennes de 1772 à 1797
G. M. Fessler, professeur, grand maître de la grande loge royale York à Berlin, fondateur de rite. 1798
Frédéric Guillaume II, roi de Prusse, mort en 1797
Van Teilingen, grand maître de Hollande en id.
Margrave Charles de Brandenbourg. 1798
G. Washington, fondateur de l'indépendance américaine, grand maître de la Pennsylvanie, mort en 1799
Jean de Wölner, grand maître de la grande loge aux Trois Globes en id.
Baronet Jacques Stierling, grand maître d'Écosse en 1798 1799
Comte de Dalkeith, grand maître d'Écosse en 1800 1801
Fabroni, célèbre géographe, mort en 1803
Alexandre, empereur de Russie, initié en id.
Comte d'Aboyne, grand maître d'Écosse en 1802 1803
Saint Martin, philosophe français (mystique), fondateur de rite, mort en id.
Zollner (S. F.), Dr en théologie, grand maître de la grande loge aux Trois Globes, à Berlin, mort en 1804
Duc de Pignatelli, grand maître des loges du royaume de Naples. 1814
Lawrie (Alexandre), libraire et littérateur anglais, mort en 1804
De Gruonneau, général, grand maître de la grande loge aux Trois Globes, à Berlin, en 1804 1806
Comte de Dalhousie, grand maître d'Écosse en 1805
De Lalande, astronome français, mort en 1807

Le prince Joseph Bonaparte (roi de Naples et d'Espagne), grand maître du Grand Orient en (mort en 1844) 1805
Égaz-Moniz, grand maître du Grand Orient de Portugal en id.
Prince Eugène Beauharnais (vice-roi d'Italie), grand maître des loges d'Italie en id.
Greuze (S. M.), peintre français. id.
D'Alton, négociant de Londres, mort en 1805
Le comte Grasse de Tilly, gr. maît. du supr. conseil de France, de 1804 et 1806
M. Beyleveld, grand maître de Hollande, en 1804 et 1806
Baron de Thalberg, mort en 1806
De Neufchâteau, président du sénat, mort en 1806
Prince d'Yssenbourg, gr. maître du Grand Orient de Baden (jusqu'à 1820). 1807
Le prince Cambacérès, id. du suprême conseil de France en 1807
François de Lalande, membre de l'Institut, mort en 1807
Langer (S.-G.), docteur et profes. en théologie, auteur allemand, mort en 1808
Askeri Khan, ambassad., oncle de l'empereur de Perse, initié à Paris en 1808
Alexandre, grand-duc de Wurtemberg, initié à Paris en 1808
Le prince héréditaire de Hohenlohe, grand maître des loges en Silésie, en 1809
Comte de Lacépède, naturaliste français, mort en 1809
Baron van Horn, fondateur de l'Académie à Cassel et à Crotone, mort en 1809
Comte de Lasalle, général français, mort en 1809
Thomas Payne, auteur maçonnique anglais, en 1809
Chev. de Glayre, gr. maît. des loges de la Suisse franç., (mort en 1819), 1810
Charles XIII, roi de Suède, grand maître de Suède de 1780 à 1810
Heldmann, profes. de philosophie aux acad. de Berne et Arau; mort en 1810
Gravel (M. C. F. G.), savant et littérateur allemand, mort en 1811
Charles-Jean Bernadotte, roi de Suède, grand maître de Suède en 1811
Charles-Frédéric, grand-duc de Bade, mort en 1811
Duc de Kent, frère du roi Georges IV, gr. maît. des anc. maç. d'Anglet. 1811
Jean Bousquet, grand maître de Hollande en 1811
Louis de Gutakowski, grand maître des loges de la Pologne, mort en 1811
Jérôme, roi de Westphalie, grand maître des loges de Westphalie en 1811
Ch.-F. Nicolay, docteur en philosophie, littérateur allemand, mort en 1811
Martin Wieland, poète et littérateur allemand, mort en 1813
Delille Jacques, poëte français, mort en 1813
M. Baernart, grand maître de Hollande en 1812
Adam Weisshaupt, professeur de théologie, fondateur de rite, mort en 1811
Lenoir Alexandre, administ. du musée des monuments à Paris, mort en 1812
Bronner, sénateur, gr. maît. de la grande loge éclectique à Francfort en 1812
Boyer Jean-Pierre, présid. de la républ. de Haïti, grand maître en 1812
Le prince de Saxe-Weimar, en 1813
L'abbé Delille, poëte français, mort en 1813
Léopold, prince de Saxe-Cobourg, (roi des Belges), initié à Berne en 1813
Chevalier de Parny, poëte, membre de l'Institut, mort en 1814
Beckmann, grand maître de la grande loge de Hambourg, de 1799 à 1814

Fichte J.-G., philosophe allemand, mort en 1814
Alava, général, aide de camp du duc de Wellington, en 1814
Général de Zeschau, grand mait. de la grande loge nation. de Berlin, en 1815
Le prince de Latour-d'Auvergue, mort en 1815
Comte de Mussin-Puschkin-Bruce, grand maître des loges en Russie en 1815
A.-F. Mesmer, docteur-médecin, professeur du magnétisme, mort en 1815
Quiroga, député au congrès d'Espagne en 1815
De Riego, id. id. 1815
Grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, grand maître des loges de la Saxe en 1786, mort en 1816
J.-A. Schneider, historien et littérateur allemand, mort en 1816
Maréchal Augereau, duc de Castiglione, mort en 1816
F.-Louis Schrœder, grand mait. de la grande loge de Hambourg, fondateur de rite, mort en 1816
Vicomte de Racknitz, gr. mait. de la grande loge nationale de Saxe, en 1818
Maréchal Masséna, duc de Rivoli, mort en 1817
J.-H. Campe, docteur en théologie, littérateur allemand, mort en 1818
Maréchal comte Serrurier, mort en 1819
Comte de Potocki, grand maître des loges de la Pologne en 1818
Marquis de Fontanes, président du corps législatif, mort en 1821
Krause C.-C.-F., docteur en philosophie, histor. et littérateur allemand, auteur des trois plus anciens documents de la franc-maçonnerie.
Don Pedro Ier, empereur du Brésil, grand maître des loges du Brésil en 1822
Maréchal comte de Beurnonville, gr. mait. du Gr. Or. de France, mort en 1821
De Beseler, grand maître de la grande loge de Hambourg, de 1816 à 1825
Marquis de Condorcet, philosophe français, mort en 1825
Dupaty, avocat général, mort en 1825
Mossdorf, Frédéric, littérateur allemand, mort en 1824
Comte de Saint-Simon, philosophe français, fondateur d'école, mort en 1825
Charles-Antoine Thory, avocat, auteur de l'*Acta latomorum*, mort en 1827
Frédéric, duc d'York, mort en 1827
Le duc de Choiseul-Stainville, grand maître du suprême conseil, mort en 1827
Deseze, avocat, défenseur de Louis XVI, mort en 1828
Le baron Henrion de Pansey, président à la cour de cassation, mort en 1829
G. de Wedekind, auteur maçonnique allemand, mort en 1830
G.-G. Hegel, philosophe allemand, mort en 1831
Marquis Delort, doyen des officiers de la marine royale, mort en 1833
Maréchal Mortier, duc de Trévise, mort en 1835
Maréchal Kellermann, duc de Valmy, mort en 1835
Comte Muraire, ancien président à la cour de cassation, mort en 1835
Zade Meerzo, fils du roi de Perse, initié à Londres en 1835
Marquis de Pastoret, ancien ministre d'État, mort en 1840
Maréchal duc de Tarente, mort en 1840
Général Guilleminot, mort en 1840
Comte Maison, mort en 1840

Maréchal Moncey, mort en 1842
Duc de Sussex, gr. maît. de la gr. loge d'Angleterre, élu en 1813, mort en 1843
Bouilly, représent. particulier du gr. maît. du Gr. Or. de France, mort en 184.
J. Walter, inspecteur général, gr. maître du Grand Orient belge, mort en 1845
J.-C. Roschi, préfet de Berne. Dép. gr. maît. de la gr. loge nation. suisse, mort en 1847
Général comte Fernig, lieutenant général, gr. com. du supr. cons. pour la France, mort en 1847
Maréchal duc de Reggio, mort en 1848
Lindner, docteur et professeur de philosophie, allemand, mort en
Zschokke, savant littérateur suisse, mort en

NOMENCLATURE DE TOUS LES GRANDS MAITRES DU GLOBE

A L'ÉPOQUE DE 1850.

Comte de Zetland.	gr. maître de la	G. L. Unies d'Angleterre à Londres.
Lord Glenlyon.	id.	Id. de S.-Jean d'Écosse à Édimbourg.
Duc de Leinster.	id.	Id. d'Irlande à Dublin.
M. Fournell.	id.	Id. prov. de Munster. Nord Irlande.
W. A. Chatterson.	id.	Id. prov. de Munster. Sud Irlande.
Sir James Stewart.	id.	Id. prov. de Derry à Derry.
Vacant.	id.	G. Orient de France à Paris.
Bertrand, 2e gr. maît. adjoint.		
Desanlis, represt. part. du gr. maît.		
Duc de Cazes.	id.	G. L. ou suprême conseil pour la France.
L. Du Planty.	id.	Id. nationale de France à Paris ([1]).
Frédéric Guill. Louis, prince de Prusse.		Id. aux Trois Globes à Berlin.
H. F. Link.	id.	Id. royale York à l'amitié, à Berlin.
V. H. de Dannersmarck.	id.	Id. nationale d'Allemagne à Berlin.
C. G. F. Winckler.	id.	Id. de Saxe à Dresde.
D. A. Cords.	id.	Id. d'Hambourg à Hambourg.
Prince Guillaume de Nassau.		Id. d'Hollande à La Haye.
Le roi Oscar Ier.	id.	Id. de Suède à Stockholm.
Le roi Christian VIII.	id.	Id. nat. de Danemark à Copenhague.
E. de Facqz d'Ath.	id.	G. Orient belge à Bruxelles.

([1]) La mère-loge du rite misraïme, à Paris, est présidée par le fr. Bedarride, sous le titre de gr. conserv. de l'ordre.

P. A. J. Stevens. grand maître de la	G. L. ou supr. conseil de la Belgique,	
Hottinger J. J.	id.	Id. Alpina à Zurich.
N.	id.	Id. au Soleil à Bayreuth.
Georges Kloss.	id.	G. L. de l'Union éclectique à Francfort.
Lotheisen.	id.	Id. de Hesse-Darmstadt à Darmstadt.
Le roi régnant.	id.	Id. de Hanovre à Hanovre.
José da Silva.	id.	G. Orient Lusitanien à Lisbonne.
Manuel da Silva.	id.	Id. de Sassos Manuel à Oporto.
Dolabellas.	id.	Id. Hespérique.
N.	id.	G. L. de Corfou à Corfou.
H. A. Robertson.	id.	Id. de New-York (S.-C.) à New-York.
Lucien Herrmann.	id.	Id. de Louisiana à la Nouvelle-Orléans.
S. W. Robinson.	id.	Id. Massachusetts à Boston.
N.	id.	Id. de Pennsylvanie à Philadelphie.
S. S. Baxter.	id.	Id. de la Virginie à Richmond.
Chas. Gilmann.	id.	Id. de Maryland à Baltimore.
P. W. Fanning.	id.	Id. de la Caroline du Nord à Raleigh.
Ch. M. Furmann.	id.	Id. de la Carol. du Sud à Charlestown.
J. H. Daviess.	id.	Id. de Kentucky à Louisville.
W. B. Magruder.	id.	Id. de Colombie à Washington.
John Ralls.	id.	Id. de Missouri à Saint-Louis.
W. B. Thrall.	id.	Id. de l'Ohio, à Lancaster.
A. H. Puttney.	id.	Id. du Maine à Augusta.
N.	id.	Id. du Mississipi à Natchez.
H. Godwin.	id.	Id. de Connecticut à New-Haven.
W. C. Dawson.	id.	Id. de Georgie à Milledgeville.
Jesse Coé.	id.	Id. des Florides à Tallehessée.
John Christie.	id.	Id. de New-Hampshire à Concord.
N.	id.	Id. de Rhode-Island à Providence.
W. S. Bown.	id.	Id. de New Jersey à Trenton.
Élizur Demming.	id.	Id. d'Indiana à Indianapoli.
W. L. Martin.	id.	Id. de Tennessée à Nashville.
N.	id.	Id. de Delaware à Douvres.
Félix G. Normann.	id.	Id. d'Alabama à Tascalovsa.
Nelson D. Morsé.	id.	Id. d'Illinois à Rushville.
Olivier Cock.	id.	Id. de Jowa à Bloomington.
Ph. T. Tucker.	id.	Id. de Vermont à Montpellier.
A. D. Schmith.	id.	Id. de Wisconsin à Minéral-Point.
N.	id.	Id. d'Arkansas à Little-Rock.
E. Schmith Lee.	id.	Id. de Michigan à Détroit.
N. Magnub.	id.	Id. prov. du Canada à Kingston.
F. J. Sanavria.	id.	Id. de Vénézuéla à Caracas.
H. C. de Albuquerque.	id.	Id. du Brésil à Rio-Janeiro.
F. G. Chancel.	id.	Id. ou supr. conseil du Brésil, id.
Boyer, ex-présid. de la république.	G. Orient de Haïti à Port-au-Prince.	

PRÉCIS

DES

CULTES ET DES MYSTÈRES[1] DE L'ANTIQUE ORIENT.

> Le sage ramène tout au tribunal de la raison, jusqu'à la raison elle-même.
>
> KANT.

INTRODUCTION.

Les cultes. — Leur origine. — Des croyances et systèmes théologiques. — Origine du culte des éléments et des puissances de la nature, du culte des astres. — Origine de l'idée de Dieu et de religion.

D'épaisses ténèbres couvrent la nature, l'origine, l'histoire des dogmes que nous ont enseignés les docteurs et instituteurs des peuples, et qui, imposés par la force et l'autorité, inculqués par l'éducation, entretenus par l'exemple, se perpétuent d'âge en âge, et affermissent leur empire par l'habitude et l'inattention. Mais si l'homme, éclairé par la réflexion et l'expérience, rappelle à un mûr examen les préjugés de son enfance, il y trouve bientôt une foule de disparates et de contradictions qui éveillent sa sagacité et provoquent son raisonnement.

D'abord, remarquant la diversité et l'opposition des croyances qui partagent les nations, il s'enhardit contre l'infaillibilité que toutes s'arrogent; et s'armant de leurs prétentions réciproques, il conçoit que les *sens* et la *raison*, *émanés immédiatement de Dieu*, ne sont pas une *loi moins sainte*, un guide moins sûr que les *codes médiats* et *contradictoires* des prophètes.

S'il examine ensuite le tissu de ces *codes* eux-mêmes, il observe que leurs *lois* prétendues *divines*, c'est-à-dire *immuables* et *éternelles*, sont nées par circonstances de temps, de lieux et de personnes; qu'elles dérivent les unes des autres dans une espèce d'ordre généalogique, puisqu'elles s'empruntent mutuellement

un fonds commun et ressemblant d'idées, que chacun modifie à son gré.

Que s'il remonte à la source de ces idées, il trouve qu'elles se perdent dans la nuit des temps, dans l'enfance des peuples, jusqu'à l'origine du monde même, à laquelle elles se disent liées; et là, placées dans l'obscurité du chaos et dans l'empire fabuleux des traditions, elles se présentent accompagnées d'un état de choses si prodigieux, qu'il semble interdire tout accès au jugement; mais cet état même suscite un premier raisonnement qui en résout la difficulté : car si les faits prodigieux que nous présentent les systèmes théologiques ont réellement existé; si, par exemple, les métamorphoses, les apparitions, les conversations d'un seul ou de plusieurs dieux, tracées dans les *livres sacrés* des Indiens, des Hébreux, des Parsis, sont des événements historiques, il faut convenir que la *nature* d'alors différait entièrement de celle qui subsiste; que les hommes actuels n'ont rien de commun avec ceux de ces siècles-là, et qu'ils ne doivent plus s'en occuper.

Si au contraire ces faits prodigieux n'ont pas réellement existé dans l'ordre physique, dès lors on conçoit qu'ils sont du genre des créations de l'entendement; et sa nature, capable encore aujourd'hui des compositions les plus fantastiques, rend d'abord raison des apparitions de ces monstres dans l'histoire; il ne s'agit plus que de savoir comment et pourquoi ils se sont formés dans l'imagination : or, en examinant avec attention les sujets de leurs tableaux, en analysant les idées qu'ils combinent et qu'ils associent, et pesant avec soin toutes les circonstances qu'ils allèguent, l'on parvient à découvrir, à ce premier état incroyable, une solution conforme aux lois de la nature; on s'aperçoit que ces récits d'un genre fabuleux ont un sens figuré autre que le sens apparent; que ces prétendus faits merveilleux sont des faits simples et physiques, mais qui, mal conçus ou mal peints, ont été dénaturés par des causes accidentelles dépendantes de l'esprit humain, par la confusion des signes qu'il a employés pour peindre les objets; par l'équivoque des mots, le vice du langage, l'imperfection de l'écriture. On trouve que ces dieux, par exemple, qui jouent des rôles si singuliers dans tous les systèmes, ne sont que les *puissances physiques* de la nature, les *éléments*, les *vents*, les *astres* et

les *météores* qui ont été *personnifiés* par le mécanisme nécessaire du langage et de l'entendement; que leur *vie*, leurs *mœurs*, leurs *actions* ne sont que le jeu de leurs *opérations*, de leurs *rapports;* et que toute leur prétendue histoire n'est que la description de leurs phénomènes, tracée par les premiers physiciens qui les observaient, et prise à contre-sens par le vulgaire qui ne l'entendit pas, ou par les générations suivantes qui l'oublièrent. On reconnaît, en un mot, que tous les dogmes théologiques sur l'*origine du monde*, sur la *nature de Dieu*, la *révélation* de ses lois, l'*apparition* de sa personne, ne sont que des récits de faits astronomiques, que des *narrations figurées* et *emblématiques du jeu* des constellations. On se convaincra que l'idée même de la *Divinité*, cette idée aujourd'hui si obscure, n'est, dans son modèle primitif, que celle des *puissances physiques de l'univers*, considérées tantôt comme multiples, à raison de leurs *agents* et de leurs *phénomènes*, et tantôt comme un être *unique* et *simple* par l'*ensemble* et le rapport de toutes leurs parties; en sorte que l'être appelé Dieu a été tantôt le soleil, tantôt les astres, les planètes et leurs influences; tantôt la matière du *monde visible*, la *totalité* de l'univers; tantôt les qualités abstraites et métaphysiques, telles que l'*espace*, la *durée*, le *mouvement* et l'*intelligence;* et toujours avec ce résultat, que l'*idée de la Divinité* n'a point été une *révélation miraculeuse d'êtres invisibles*, mais une *production naturelle de l'entendement*, une opération de l'esprit humain, dont elle a suivi les progrès et subi les révolutions dans la connaissance du monde physique et de ses agents.

Ainsi donc les idées de *Dieu* et de *religion*, à l'égal de toutes les autres, ont pris leur origine dans les objets physiques, et ont été dans l'entendement de l'homme le produit de ses sensations, de ses besoins, des circonstances de sa vie, et de l'état progressif de ses connaissances.

Or, de ce que les *idées* de la *Divinité* eurent pour premiers *modèles* les êtres physiques, il résulta que la *Divinité* fut d'abord variée et *multiple*, comme les formes sous lesquelles elle parut agir : chaque être fut une *puissance*, un *génie*; et l'univers pour les premiers hommes fut rempli de dieux innombrables.

Et de ce que les *idées* de la *Divinité* eurent pour *moteurs* les *affections* du cœur humain, elles subirent un ordre de division calqué sur ses sensations de *douleur* et de *plaisir*, d'*amour* ou de *haine:* les *puissances* de la *nature*, les dieux, les génies furent partagés en *bienfaisants* et en *malfaisants*, en *bons* et en *mauvais;* et de là l'universalité de ces deux caractères dans tous les systèmes de religion.

Culte solaire (sabéisme), ses légendes.

Il résulte de ce qui précède, que les théologies (2) de tous les peuples, depuis celles des Indiens, des Perses, jusqu'à celles des Égyptiens et des Grecs, telles que nous les trouvons dans leurs livres sacrés (3), leurs cosmogonies (4), ne furent autre chose qu'un *système de physique*, qu'un *tableau des opérations de la nature*, enveloppés d'allégories mystérieuses et de symboles (5) énigmatiques. Aussi trouvons-nous le culte du soleil être la base primordiale de tous les cultes et mystères de l'antiquité. Cet astre est en effet celui qui devait le plus attirer l'attention des habitants de la terre et les intéresser. Le soleil les rappelait sans cesse à l'admiration de la magnificence des cieux ; il est le feu inné des corps, le feu de la nature ; auteur de la lumière, de la chaleur et de l'ignition, il est la cause efficiente de toute génération, car sans lui point de mouvement, point d'existence, point de forme. Il est immense, indivisible, impérissable et présent partout. C'est ce besoin de la lumière, c'est son énergie créatrice qui a été sentie par tous les hommes ; ils n'ont rien vu de plus affreux que son absence. Ce fut aussi leur première divinité. La reconnaissance pour l'heureuse influence de l'astre vivifiant forme donc, comme il vient d'être dit, la base des cultes anciens et modernes, soit directement, soit indirectement, sous des formes symboliques, et le Brahma des Indiens, le Mithra des Perses, l'Osiris des Égyptiens, l'Adon des Phéniciens, l'Adonis et l'Apollon des Grecs ne sont que les représentants du soleil, principe générateur, image de la fécondité qui perpétue et rajeunit le monde. Le soleil est également l'image sensible de l'Être suprême, que les Indiens nommèrent Baghavan ; les Perses, Zerouané-Akéréné ; les Juifs,

Jéhovah ; les Égyptiens, Ammon et You-piter ; les Grecs, Zeus ; les Chrétiens, Seigneur et Dieu ; les Mahométans, Allah.

Les légendes sur lesquelles reposent les cultes des anciens peuples sont, comme celle de Hiram (6) chez les francs-maçons, fondées sur la marche apparente du soleil, qui, s'abaissant vers l'hémisphère austral, pour parler un langage figuré, est vaincu et mis à mort par les ténèbres, représentées, par suite de la même allégorie, comme génie du mal ; mais revenant vers notre hémisphère, il paraît vaincre et ressusciter. Cette mort et cette résurrection figurent aussi les vicissitudes du jour et de la nuit, de la mort qui est une nécessité de la vie, de la vie qui naît de la mort, enfin le combat des deux principes que l'on trouve partout sous des noms différents : de Typhon contre Osiris, de Junon contre Hercule, des Titans contre Jupiter, d'Ormuzd contre Ahrimane, des Anges rebelles (7) contre Dieu, des mauvais génies opposés aux bons par les Indiens, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Péruviens, et chez tous les peuples plus ou moins avancés en civilisation.

MYSTÈRES DE L'INDE.

(Prêtres boudhistes, brahmanes ou gymnosophistes.)

C'est par l'Inde, berceau du genre humain, que commence l'histoire du monde ; c'est là qu'ont dû se réunir et vivre les premières familles humaines : car nulle part la nature n'offre à l'homme un séjour aussi riche et aussi délicieux. Dans ces régions, les plus élevées du globe, se trouvent la végétation la plus luxuriante, les produits du sol les plus variés et les plus utiles.

Les Indous adoraient Bhagavan, être éternel qui renferme en lui tous les mondes, toutes les formes et tous les principes de l'existence des créatures, et qui agit par *Brahma*, *Vichnou* et *Shiva*, triple manifestation de lui-même. *Menou*, législateur indien, est le fondateur de la doctrine des trois principes ou dieux : le premier nommé Brahma, auteur de toute production (soleil du printemps) ; le second nommé Chiven, dieu de toute destruction (soleil d'hiver) ; et le troisième, Vichnou, dieu conservateur de l'état

stationnaire (le soleil solsticial) : tous trois distincts, et cependant ne formant qu'un seul Dieu ou pouvoir.

Les dogmes de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses futures, celui de la métempsycose, faisaient la matière de l'enseignement secret des prêtres. C'est à eux que les autres peuples empruntèrent ces dogmes et l'idée d'un Dieu unique, éternel et tout-puissant. Après Menou, le plus ancien réformateur de la religion des Hindous (culte solaire) dont le nom nous soit parvenu, fut *Boudha Chaucasam*, médiateur et expiateur des crimes des hommes (3600 av. J.-C.), auquel ont succédé trois autres du même nom, dont *Boudha Gautama* fut le plus célèbre (557 av. J.-C.). Ces quatre réformateurs moralistes ont diversement modifié les principes de Menou et en ont déduit des doctrines mystiques. Ces quatre hommes de génie furent envisagés par les Indiens comme des incarnations de la raison suprême et divinisés en cette qualité. Les autres peuples suivirent également leur exemple en élevant au rang des dieux leurs grands civilisateurs.

Dans l'Inde, comme plus tard dans la Perse, l'Éthiopie et l'Égypte, les prêtres étaient les seuls dépositaires de la science et exerçaient un pouvoir sans bornes, car tout était basé sur la religion. Les monuments grandioses des Indiens (8) sont d'une antiquité incommensurable. Les immenses grottes, considérées comme les temples indous les plus anciens, les cavernes d'*Éléphanta*, d'*Élora*, de *Salcette* et de *Carli*, le temple *Kailaca*, monument le plus prodigieux qui ait été sculpté à ciel ouvert au sein des montagnes, panthéon des *divinités indiennes*, supposent dans le peuple qui les a construits une plus grande connaissance de l'art et un plus haut degré de civilisation que tous les travaux des anciens Égyptiens, et sont le produit de la magnificence d'un peuple éclairé. Tout ce que l'intelligence et le cœur peuvent imaginer de grand et de beau, noblesse et élévation de conception, élégance dans le dessein, perfection accomplie dans l'exécution, se trouve réuni dans ces groupes de sanctuaires. Ces œuvres nous rappellent une longue période, pendant laquelle un immense développement intellectuel s'opéra graduellement et sans trouble, époque qui se fond dans la nuit des temps et dans

l'histoire primitive du peuple indien. Les bas-reliefs, les figures et les milliers de colonnes qui ornent les temples indous mentionnés, creusés au ciseau dans le même rocher, indiquent au moins 3000 ans d'un travail consécutif, et les dégradations du temps en désignent au moins 3,000 d'existence.

La doctrine de Boudha (9) ou Brahma passa dans l'Asie-Mineure et devint la base du culte des Perses et plus tard de celui des Éthiopiens. Le boudhisme pénétra en Chine ; Boudha y fut appelé *Fot* (Bood) et ses prêtres *bonzes*. Son culte est répandu surtout au Thibet, où il prend la dénomination de *Lamisme*, en raison du nom dé *Dalaï-Lama* donné au pontife suprême du culte, résidant à Lahsa. Les classes élevées de la Chine ont généralement adopté la doctrine de *Confucius* (Kong-Tsée), réformateur du boudhisme dégénéré (lamisme) qui est, de nos jours, dans une partie de la Chine et du Japon rempli des superstitions les plus ridicules et les plus révoltantes.

MYSTÈRES DES PERSES.

Culte du Feu, culte des Mages, culte de Mithra, culte de Zoroastre. (Assyrie, Babylone, Chaldée.)

Les anciens Perses adoraient un être non révélé, en qui tout se consume, s'absorbe, perd son individualité, sous le nom de Zerouané-Akéréné. Le culte du feu précéda, chez les Perses, le culte du soleil. Hom, leur premier prophète, en fut le fondateur. Après lui vint Djemschid, qui leur apporta le culte des Indous, fondé sur les trois principes ou dieux personnifiés par Brahma, Vichnou et Shiva, se manifestant par la génération, la conservation et la destruction. Mais la doctrine astrologique des mages se développa avec le temps, et lorsqu'ils furent arrivés à la connaissance générale des phénomènes du globe, ils embrassèrent sous un seul point de vue les opérations de la nature végétante et animée ; ils imaginèrent l'hypothèse de la division : en un principe de *vie* qui fut le *soleil*, et un principe de *mort* qui fut le *froid* et les *ténèbres ;* les prêtres abandonnèrent alors le système

des Indiens et n'admirent plus qu'un bon et un mauvais principe, ou la lutte de la lumière et des ténèbres, de la vie et de la mort, appliqué par l'imagination au bien et au mal moral. Le bon principe reçut le nom d'*Oromaze*, le mauvais celui d'*Ahrimane.* Les prêtres de ce culte, appelés *mages* (10) étaient célèbres dans toute l'antiquité par leurs connaissances mathématiques et astronomiques, qu'ils avaient puisées chez leurs voisins les Indous ; toutes les sciences occultes étaient pratiquées par eux, ce qui leur fit attribuer une puissance surnaturelle ; ils étaient tout-puissants auprès des peuples et des rois. Le plus ancien et le plus célèbre de leurs temples fut celui consacré à *Belus*, dieu lumière, à *Babylone.* Ce temple, appelé *Tour de Babel* (11), élevé par eux, comme grand nombre d'autres monuments à *Persépolis*, à *Ecbatane* et à Babylone (12), sont ensevelis sous une végétation vigoureuse ; mais les mausolées existent encore et rappellent aux générations actuelles leur science, leur morale et leur respect pour les morts.

Un réformateur, du nom de *Mithra* (2250 av. J.-C.), né dans la Médo-Perse, rajeunit et moralisa chez les Mèdes le système des mages et y fonda un culte plus austère. Mithra divinisé était considéré par les Mèdes comme personnification d'Oromaze et d'Ahrimane, dualité divine des Perses, et devint lui-même par la suite l'objet d'un culte spécial ; les mystères de ce culte étaient célébrés dans des temples souterrains, comme chez les anciens Indous, et furent appelés : Antres de Mithra (13).

Les aspirants y étaient soumis à des épreuves si terribles que beaucoup y succombèrent. Il y avait sept grades distincts dans l'initiation. Mithra, considéré comme dieu-soleil, est représenté sous la forme d'un jeune homme avec un bonnet phrygien, armé d'un glaive qu'il plonge dans le cou d'un taureau (14).

Un autre législateur religieux, *Zoroastre* (1220-1200 av. J.-C.), vint après Mithra rajeunir son culte. Zoroastre (15) ayant dû quitter sa patrie, subjuguée alors, se retira avec quelques disciples dans une caverne des montagnes voisines de la Perse, qu'il consacra à Mithra (soleil), créateur de toutes choses. Cet antre, partagé en divisions géométriques, figurait les climats, les éléments, les astres, en un mot imitait l'univers ; il y étudiait avec

ses disciples le mouvement des astres, le mécanisme du monde. Sa théologie fut celle des Indiens : l'étude de la nature et de ses principes moteurs dans les corps célestes et terrestres.

Zoroastre, après avoir passé vingt ans dans cet antre, retourna dans sa patrie et commença à répandre sa doctrine à Bactre, capitale du royaume des Bactriens; il devint leur prophète et le grand maître de la caste des prêtres mages, qui fut alors plus puissante que jamais. Zoroastre rassembla les débris des anciennes lois des mages, qui remontent à la plus haute antiquité, et en forma avec sa théologie un nouveau corps de doctrines, contenu dans le *Zend Avesta* (16), dont il est l'auteur, et qui devint le code religieux des Mèdes et des Bactriens et, plus tard aussi, celui des Perses, des Chaldéens et des Parthes.

Les grandes institutions des races primitives, les corporations savantes dont elle s'enorgueillissait ont disparu, et on a peine à reconnaître dans quelques malheureux Parsis avilis et persécutés, les débris épars d'un ancien peuple détruit, les derniers héritiers de tant de gloire. Toutefois, des cérémonies simples dans leur grandeur, des cérémonies symboliques auxquelles les Parsis se sont d'autant plus attachés qu'on a mis plus de zèle à les proscrire, laissent encore deviner que ce sont les successeurs des Mithriaques. Leurs réunions, imitées de celles de l'antre de Mithra, les a fait accuser, suivant l'usage, de forfaits atroces, et leur a fait donner le nom de *Guèbres*, qui désigne une turpitude attribuée de tout temps, par l'ignorance, aux membres des sociétés secrètes.

MYSTÈRES D'ISIS ET D'OSIRIS.

Éthiopie, Égypte.

Le culte des anciens Éthiopiens et Égyptiens est une sorte de panthéisme dans lequel toutes les forces de la nature sont personnifiées et divinisées. Au-dessus de tous les dieux se place un Dieu éternel, infini, qui est la source de toutes choses.

La plus ancienne trinité des Éthiopiens et des peuples de l'Abyssinie, voisins de l'Arabie-Heureuse et de la Chaldée, fut *Cneph-*

Ammon (*You-piter*), dieu créateur, dont l'emblème était le bélier; *Phtha* (*Brama-Théos*), la matière, limon primitif, sous la forme d'une sphère ou d'un œuf; *Neith*, la pensée, lumière qui renferme le germe de toute chose, triple manifestation d'un seul et même Dieu (Iehov), considéré sous trois rapports, la puissance créatrice, la bonté et la sagesse (trinité indienne avec d'autres noms).

Le nombre des dieux super-célestes s'augmenta par la suite de ceux de *Fta*, le dieu du feu et de la vie, représentant le principe fécondateur; de *Pan-Mendès*, principe mâle, et *Athor*, principe femelle, qui sont les auxiliaires de *Fta*, générateur; de Frée ou Osiris, le soleil; de Pi-Joh ou Isis, la lune. Mais, outre les trois dieux démiurgues ou créateurs par excellence et les quatre qui viennent d'être cités, ils avaient encore douze dieux célestes et trois dieux terrestres; les premiers, désignés sous le nom de *Cabires*, sont : *Zéous* (Jupiter), *Rempha* (Saturne), *Artès* (Mars), *Surot* (Vénus), *Pi-Hermès* (Mercure), *Imuthes* (le ciel des étoiles). Après ces six dieux mâles, viennent six dieux femelles: *Rhéa* (la terre), *la lune*, *l'éther*, *le feu*, *l'air*, *l'eau;* puis, au troisième rang, se placent les dieux terrestres : *Osiris*, génie du bien, qui a pour frère *Typhon*, génie du mal; *Isis*, épouse d'Osiris, et *Horus*, leur fils, dieu du travail Cette trinité devint, par la suite, l'objet principal du culte des Égyptiens. *Isis*, *divinité génératrice*, *était sœur et femme d'Osiris*, *dieu-soleil*, et figurait la lune et la terre : c'est en effet le soleil qui la féconde.

Des prêtres *gymnosophistes*, venus des rives de l'Euphrate dans l'Éthiopie, y apportèrent leurs sciences et leurs doctrines en les appropriant au culte de ce peuple.

Le principal collége de ces prêtres avait son siége à *Méroé*, capitale de l'Éthiopie, et les mystères de leur culte se célébraient dans le temple d'*Ammon* (17) (*You-piter*), renommé par son oracle. L'Éthiopie, alors un État puissant (18), qui a précédé l'Égypte (19) dans la civilisation, avait un gouvernement théocratique. Au-dessus du roi s'élevait le prêtre, qui pouvait le mettre à mort au nom de la divinité. La magnificence des ruines d'Axum avec ses obélisques et ses hiéroglyphes, les temples, les vastes tom-

beaux et les pyramides aux environs de l'ancien Méroé, comme une centaine d'autres pyramides de l'Éthiopie, sont évidemment d'une époque bien antérieure à celle des huit pyramides de Ghizzé (20), pres de l'ancien Memphis, qui sont du seizième au onzième siècle av. J.-C. Il est donc bien certain que les prêtres de la Thébaïde sont sortis des colléges d'Éthiopie. Hermès (21), prêtre-roi, l'auteur divinisé des castes, et comme tel, lié aux légendes d'*Osiris* et *d'Isis*, enseigna aux prêtres égyptiens les sciences occultes Les prêtres consignaient dans des livres (les seuls qui existassent dans ces premiers temps) les sciences appelées aujourd'hui hermétiques, y joignant leurs propres découvertes et les révélations que leur faisaient les sibylles (22). Ils s'occupaient particulièrement des sciences les plus abstraites, découvraient les fameux théorèmes géométriques que Pythagore vint leur emprunter, calculaient les éclipses et réglaient, treize siècles avant César, l'année que nous appelons Julienne; tantôt ils descendaient à des recherches pratiques sur les besoins de la vie, et livraient à leurs compatriotes le fruit de leurs découvertes; tantôt, cultivant les beaux-arts, ils inspiraient l'enthousiasme à ce peuple, qui construisit les avenues de *Thèbes* (23), le *Labyrinthe*, les admirables temples de *Karnac*, de *Denderah*, d'*Edfou*, de *Philæ;* à ce peuple qui dressa tant d'obélisques monolithes, qui creusa sous le nom de lac *Mœris* un océan, gage de la fertilité du pays, qui construisit des villes souterraines (24), autres merveilles qui égalent les chefs-d'œuvre éclairés par le soleil; qui, prodigue de ses travaux, et soignant la demeure de ses morts autant que celle des vivants, enfouit le coloris des plus belles peintures dans les hypogées de ses ancêtres; à ce peuple enfin, dont les monuments ne plaisent sous des proportions colossales que parce que l'idée en est grande.

La sagesse des initiés, les hautes sciences et la haute morale qu'ils enseignèrent, leur savoir immense excitaient l'émulation des hommes les plus éminents, quels que fussent leur rang et leur fortune, et les portait, malgré les épreuves compliquées et terribles qu'ils avaient à subir, à chercher l'admission aux mystères d'Isis et d'Osiris.

Le culte et les mystères des Égyptiens passèrent d'abord par

Moïse chez les Juifs, où le Dieu primitif des Éthiopiens, *Jehov*, reçut le nom de *Jou* (*Jehova*) (25), et Typhon, le génie du mal, y fut appelé Satan, et représenté sous la forme d'un serpent; puis en Phénicie, où ils étaient célébrés à Tyr (26). Osiris y changea de nom, et reçut celui d'Adonaï ou de Dionysus, qui signifiaient également le soleil; puis ces mystères furent successivement introduits dans l'Assyrie, la Babylonie, la Perse, la Grèce, la Sicile et l'Italie. En Grèce et en Sicile, Osiris prit le nom de Bacchus, et Isis ceux de Cérès, de Cybèle, de Rhéa, de Vénus ; à Rome, elle fut appelée la bonne déesse.

MYSTÈRES DES JUIFS.

Culte fondé par *Moïse*, fils de la tribu israélite de Lévi, élevé en Égypte, et initié à Héliopolis aux mystères d'Isis et d'Osiris dont il devint un des prêtres. Informé de son origine, il quitta la cour de Pharaon à l'âge de quarante ans, et passa, dit-on, quarante ans dans l'exil, pour aller ensuite vivre avec les Hébreux. Chassés de l'Égypte (27) sous le règne d'Aménophis parce qu'ils étaient infectés de la lèpre, les Juifs élirent Moïse pour leur chef. Il devint leur législateur et appropria aux idées de son peuple les sciences et la philosophie qu'il avait puisées dans les mystères égyptiens : on les retrouve dans les symboles, dans l'initiation, dans ses préceptes et les commandements. Moïse passe pour être l'auteur des cinq premiers livres de l'Ancien Testament (le Pentateuque) (28). Les prodiges que Moïse (29) raconte à l'occasion de la remise des Tables de la loi sur le Sinaï, sont en partie une relation déguisée de l'initiation des Hébreux. Moïse forma de ses prêtres une caste à part, possédant seuls les sciences et dérobant la connaissance de leurs livres sacrés aux gentils, au peuple hébreu lui-même, ne laissant pénétrer aucun profane dans leurs demeures, et punissant de mort les lévites chargés de la garde des lieux saints, lorsqu'ils négligeaient de veiller nuit et jour, et le téméraire, étranger à leur ordre, qui se serait seulement approché de l'entrée du tabernacle. Moïse voulut séparer sa nation de toute autre, et se former un empire isolé et distinct ; il conçut le des-

sein d'en asseoir les bases sur les préjugés religieux, et d'élever autour de lui un rempart sacré d'opinions et de rites. Mais vainement prescrivait-il le culte des symboles; le dogme d'un *Dieu unique* (30) qu'il enseignait n'en fut pas moins un *dieu égyptien* de l'invention de ces prêtres dont il avait été le disciple. Moïse avait observé, d'après un usage des prêtres égyptiens, dans la construction du tabernacle, les proportions et les mesures qui démontrent que c'était une imitation du système du monde. Le temple était divisé en trois parties : le saint des saints, le saint et le parvis des prêtres. Le grand prêtre seul pouvait pénétrer dans le saint des saints, et encore n'y entrait-il qu'une fois chaque année. Le saint et le parvis des prêtres n'étaient accessibles qu'aux lévites. Le peuple restait confiné dans une enceinte extérieure qu'on appelait le *parvis d'Israël*. Moïse, qui avait, non-seulement dans la construction du tabernacle, mais en bien d'autres choses, imité le symbolisme des prêtres égyptiens, cherchait cependant à effacer de sa religion tout ce qui rappelait le culte des astres (31), mais en vain, car une foule de traits restèrent malgré lui pour le retracer. Les douze signes du *zodiaque* représentés sur chacun des drapeaux des *douze tribus*, les *sept lumières* ou planètes du grand chandelier, les *douze pierres* de l'urim du grand prêtre, la fête des deux équinoxes, ouvertures et portes de deux *hémisphères*, la cérémonie de l'*agneau* ou *bélier céleste*, enfin le nom d'Osiris lui-même conservé dans son cantique, et l'*arche* ou coffre imité du tombeau où ce dieu fut enfermé, demeurent pour servir de témoins à la filiation de ses idées et à leur extraction de la source commune. Nous retrouvons dans la construction du temple à Jérusalem (dont il ne reste plus pierre sur pierre), sur une échelle plus grande, naturellement, les mêmes allégories, les mêmes dimensions de l'édifice religieux que s'étaient fait les Israélites errants dans le désert.

Toute la doctrine des Juifs n'était pas écrite ; ils avaient une tradition orale, qui n'était le partage que d'un petit nombre d'entre eux. Ces traditions s'étaient conservées dans l'asile secret de diverses associations hébraïques, chez les *Kasédéens*, les *Thérapeutes* et les *Esséens* (32). C'est dans cette dernière secte philosophique que *Jésus-Christ*, le formulateur du christianisme (33),

a été élevé, et où il a puisé la doctrine sublime qu'il a révélée au monde. Dans l'origine, l'initiation aux mystères du christianisme (34), qui avait trois degrés, fut semblable à celle des païens, et les rapports entre la légende chrétienne et toutes celles par lesquelles les prêtres représentaient allégoriquement la révolution annuelle du soleil, sont tellement frappants, qu'on ne peut s'empêcher de penser que les disciples du Christ ont défiguré sa naissance, sa vie et sa mort sous des apparences solaires.

Parmi les sociétés qui résistèrent le mieux à la tendance universelle, et se transmirent la succession non interrompue des mystères, depuis le siége de Jérusalem, il faut placer en première ligne, après les Esséniens, celle des *Kabbalistes,* qui n'a jamais cessé d'exister, et dont les membres sont encore fort nombreux parmi les Juifs de l'Orient, de l'Allemagne et de la Pologne.

MYSTÈRES D'ÉLEUSIS.

Le culte de Cérès, déesse de l'agriculture (l'Isis des Égyptiens) fut établi à Éleusis, près Athènes (35), par *Triptolème,* fils du roi, après son initiation en Égypte, vers le xve siècle av. J.-C. Ce culte étant basé sur celui d'Isis et d'Osiris et des dieux égyptiens, il devint chez le peuple grec, si riche en imagination, le principe des erreurs du polythéisme. Par l'abus du langage figuré, les phénomènes du ciel et de la terre devinrent, dans ce système, des événements humains : naissances, mariages, adultères, combats, fuites, meurtres ; en un mot, des mythes ou fables dont plus tard on perdit de vue l'origine.

L'initiation aux mystères de Cérès se divisait en grands et petits mystères, les derniers célébrés à l'équinoxe du printemps, et les premiers à celui d'automne. Les petits mystères étaient une préparation aux grands mystères, par des jeûnes, des purifications et des expiations, ensuite dans une interprétation historique des fables. On y purgeait seulement le polythéisme de ses principales bizarreries et des immoralités. Dans les grands mystères commençait l'explication allégorique des mystères les plus disparates. C'est là que le polythéisme était sapé dans sa base et que la

doctrine de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'âme était enseignée. On y révélait des vérités philosophiques plus étendues, plus profondes et plus mystérieuses que dans les autres cultes. Ces mystères furent par la suite altérés et corrompus comme tous les autres.

MYSTÈRES DE SAMOTHRACE.

Le culte et les mystères des Cabires (dieux égyptiens) établis dans l'île de Samothrace, par Orphée (en 1330 av. J.-C.), sont originaires de l'Égypte, d'où ils avaient d'abord passé en Phénicie en y prenant d'autres noms. Les quatre grands dieux y étaient appelés Axiéros, Axiokersa, Axiokersos et Cadmilus. L'initiation reposait sur une légende solaire, comme celle d'Osiris et Typhon, d'Adonis et de Vénus. Plus tard, les noms des dieux Cabires furent encore changés et prirent ceux de Cérès, de Proserpine, de Pluton et de Mercure (Hermès).

MYSTÈRES DES PHRYGIENS ET PHÉNICIENS.

Le culte mystérieux des Phrygiens en l'honneur de Cybèle (la nature féconde) et de son fils Atys avait deux temples, l'un sur le mont Ida et l'autre dans la ville de Pessinunte. Atys est un prêtre divinisé qui apprit aux Phrygiens les mystères de la nature; il représente le soleil, et subit, dans la légende qui forme la base de l'initiation, le même sort qu'Osiris et qu'Adonis: c'est toujours la mort fictive du soleil et sa résurrection.

Le culte et les mystères d'Adonaï, chez les Phéniciens et chez les Syriens, est identiquement le même. Cybèle y prit le nom d'Adonaï (dont les Grecs firent Adonis): c'est toujours la nature qui, veuve de celui dont elle tenait sa joie et sa fécondité, hâte de ses vœux le moment où, vainqueur des ténèbres, il doit renaître avec la chaleur et l'éclat qu'il avait perdus.

Les fêtes qu'on y célébrait avaient lieu, comme dans presque tous les autres mystères, à l'équinoxe du printemps, époque du triomphe que remporte le dieu Soleil sur les ténèbres et les lon-

gues nuits. Les temples les plus célèbres se trouvaient à Balbek (36) et à Tadmor (aujourd'hui Palmire) (37).

MYSTÈRES DES ROMAINS.

Le plus ancien dieu du Latium, apporté cependant de l'Orient et non point autochthone, fut Janus (38) ou Saturne, qui prend plusieurs noms et plusieurs attributs, sans cesser d'être reconnaissable. Il préside aux révolutions, aux cycles, principalement au plus remarquable de tous, qui est l'année. Il est quelquefois le temps, d'autres fois l'astronomie, plus souvent le soleil lui-même, ce grand régulateur des saisons et des siècles. Janus, avec sa double face, avec les clefs qui lui servent aussi de marque distinctive, représente la fin et le commencement d'une période: il ouvre et ferme l'année, qui commençait à l'équinoxe du printemps. L'aigle donné pour compagnon à Janus (le saint Jean des francs-maçons) est le fameux coq des Guèbres.

Le mythe sur lequel reposait le culte de Janus ou Saturne était des plus mystérieux et il ne s'expliquait complétement qu'aux grands initiés. Les fêtes (saturnales) se célébraient au solstice d'hiver.

Le culte de la bonne déesse, qui suivit le culte de Janus-Saturne, fut apporté en Italie par une colonie de Phrygiens. Les mystères d'Éleusis y furent importés par des Romains initiés en Grèce. Ce culte, adopté et propagé par le grand législateur Numa Pompilius, devint la base de l'initiation et des cérémonies religieuses des *colléges de constructeurs* fondés par lui.

Les mystères dits de Mithra et d'Isis, qui s'établirent dans la capitale du monde sous le règne des empereurs, étaient entachés de corruption dès le principe, et plusieurs fois leurs abus les firent proscrire; ils ressemblaient mal aux vieilles cérémonies égyptiennes ou persanes, dont ils empruntaient le nom.

Rome, qui avait reçu des peuples de l'Orient des dieux, des légendes et des coutumes religieuses, devenue conquérante, leur rendit à son tour plus d'une divinité avec un nom nouveau et des formes nouvelles de culte.

SIBYLLES ET ORACLES.

Lucides et somnambules extatiques de nos jours.

L'on donnait le nom de sibylles aux prêtresses douées de clairvoyance acquise naturellement ou au moyen de magnétisation et qui révélaient aux prêtres une partie des secrets de la nature ; le nom d'oracle était donné à celles qui, plongées dans l'extase, prédisaient l'avenir. Généralement on compte dix des premières : la Cuméenne, la Libyenne, la Chaldéenne, la Delphique, l'Érythréenne, la Samienne, la Lucanienne, la Phrygienne, l'Hellespontine, la Tiburtine. Les plus fameux oracles étaient : ceux de Fta, à Memphis; de Frée, à Héliopolis; d'Isis, à Bubaste; de Trophonius, en Béotie; d'Amphiaraüs, à Orope; de la Fortune, à Antium; de Serapis, à Alexandrie; d'Hercule, à Athènes et Gadès; d'Esculape, à Épidaure et Rome; de Pan, en Arcadie; de Diane, à Éphèse; de Minerve, à Mycène; de Vénus, à Paphos; de Mercure, à Patras; de Mars, en Thrace; d'Apollon, à Delphes, à Claros, à Delos, à Milet; de Minerve, à Saïs. Les Juifs eurent aussi leurs sibylles, dont Holdah (du temps du roi Josias) fut la plus célèbre.

LÉGISLATEURS, RÉFORMATEURS ET FONDATEURS

DES CULTES ET MYSTÈRES.

Inde.

Boudha (hommes célestes), les trois plus anciens réformateurs auxquels les Indiens donnent ce nom, et dont ils révèrent le souvenir, appartiennent à des époques qui reposent sur des astres ou constellations personnifiés, par suite de figures hiéroglyphiques. Les Indiens ont dû être arrivés à un haut degré de civilisation longtemps avant l'époque de Menou (leurs monuments le prouvent); et bien des siècles avant lui, ils ont dû avoir communiqué leurs sciences et leurs connaissances astronomiques aux Perses et aux Egyptiens, attendu que l'établissement du zodiaque indien appartient aux époques de 4700 à 4600. Les trois premiers Boudha devront donc être classés aux époques de. . . . 5500 à 5000

Menou, législateur indien, fondateur de la doctrine des trois principes ou dieu (le soleil du printemps, celui de l'été et celui d'hiver), tous trois distincts et ne formant qu'un seul; personnifié plus tard par Brahma, Vichnou et Chiven, (le soleil aux trois formes d'actions est la source de tout système trinitaire). La doctrine de Menou est contenue dans le livre Mana-Dharma-Sasha dont un second Menou est l'auteur. Il vécut vers. . . . . . 4000 à 3800

Boudha-Chaucasam, réformateur et fondateur de la doctrine contenue dans le Bahgout-Goutta, le plus ancien livre des Indiens, qui remonte de 3200 à 3100 avant J.-C. Ce réformateur est considéré comme première incarnation de l'Etre suprême et en même temps comme médiateur et expiateur des crimes de l'homme; il vécut vers. . . . . 3600 à 3500

Boudha-Gonagom, réformateur, également divinisé comme seconde incarnation de l'Être suprême . . 1366

Boudha-Gaspa, réformateur divinisé comme troisième incarnation de l'Être suprême. 1027

Boudha-Somana-Gautama, philosophe profond, auteur du Gandsour (Khghiour) qui contient ses doctrines et préceptes, divinisé comme quatrième incarnation de l'Être suprême, né l'an 607, mort 557

Perse.

Hom, fondateur du culte du feu . . . . 3800 à 4000
Djemschid, fondateur du culte du soleil 3700
Prêtres mages, réformateurs du culte du soleil . . 3600
Mithra, réformateur du culte dégénéré de la Médie, divinisé comme représentant du soleil. 2550
Zoroastre, prophète des Perses, grand maître des prêtres mages, fondateur d'un culte austère. 1400 à 1300

Éthiopie.

Osiris, guerrier et civilisateur, réformateur du culte de Eneph-Amman de Fhtha et Neith, la plus ancienne trinité des Abyssiniens, au-dessus de laquelle est placé un dieu (Ichov) éternel, infini, qui est la source de toute chose 5000
Prêtres de Méroé, fondateur du culte des douze dieux célestes (puissance de la nature, les planètes et les éléments personnifiés). Le taureau céleste qui ouvre l'équinoxe du printemps (depuis l'an 4580 à 2428) est l'objet d'un culte spécial (le zodiaque du temple d'Esneh est de 4600 à 4500) . . . . 4700 à 4600

Égypte.

Prêtres de l'Égypte, réformateurs du culte des douze dieux célestes, les subordonnant, à l'exception de You-Piter, dieu suprême, à la trinité d'Osiris (dieu soleil), d'Isis (la lune) et à Horus leur fils (la terre), qui devint le culte principal des Égyptiens. A côté du culte du taureau (bœuf Apis) se célèbre aussi celui du bélier céleste, ouvrant à son tour l'équinoxe du printemps à l'époque de 2540 (jusqu'à l'an 388 avant J.-C.). . . . . 4200 à 4000
Hermès, prêtre roi, réformateur, auteur des cartes et des sciences occultes, qu'il enseigne et introduit

dans les mystères. Sa doctrine et sa science sont consignées dans les livres qui portent son nom. . . 3370

Moïse, prêtre d'Héliopolis, chef et législateur des Hébreux, fondateur de leur culte, et dont la doctrine est consignée dans les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, né en 1725 . . . . 1645 à 1600

Grèce.

Orphée, philosophe et législateur, initié en Égypte, fonde les mystères dans l'île de Samothrace. . . 1530

Triptolème, fils du roi d'Eleusis, initié en Egypte, fonda les mystères d'Eleusis. 1500

Pythagore, philosophe célèbre, initié aux mystères de l'Egypte et de la Perse, fonda à Crotone son école mystérieuse qui porta le caractère de culte et d'initiation. Sa doctrine embrassa toutes les sciences connues de son temps. 540

Rome.

Numa Pompilius, grand législateur et civilisateur, introduisit dans Rome les mystères de la Grèce; il fonda les colléges de constructeurs (berceau de la franc-maçonnerie). 715

Chine.

Confucius (Kong-Tsée), philosophe célèbre et réformateur de l'ancien culte dégénéré. Sa doctrine philosophico-religieuse est contenue dans le Chou-King, dont la morale est une des plus belles. Mort en 551. 600 à 550

Lao-Tseu, réformateur, prêcha une doctrine mystique qui se trouve dans le Tao-te-King (la raison primordiale), considéré par les Chinois comme incarnation de l'Être suprême. 600

Judée.

Jésus-Christ, fondateur du christianisme, auteur de la morale évangélique, toute de paix et de charité, la plus simple et la plus sublime qui ait jamais été enseignée aux hommes; elle se trouve renfermée dans le Nouveau Testament. 1

LÉGISLATEURS ET PHILOSOPHES

DE L'ANTIQUE ORIENT.

	Avant J.-C.
Boudha, les trois plus anciens civilisateurs de ce nom dans l'Inde appartiennent à l'époque de	5500 à 5000
Osiris, guerrier et civilisateur des Ethiopiens, divinisé vers.	5000
Prêtres Boudhistes, culte de Bhagavan, civilisateurs de l'Inde, de la Perse et de la Chaldée, vers. . . .	4900
Prêtres de la Perse et de la Chaldée, vers	4800
Prêtres de l'Ethiopie, collége de Méroé, vers . . .	4700
— *de l'Egypte*, id., à Thèbes et Desneh, vers. .	4600
Menès, prêtre, premier roi de la première dynastie, fondateur de Memphis, vers.	4200
Menou, législateur indien, vers.	4000
Hom, civilisateur et réformateur des Perses, vers. .	3800 à 4000
Djemschid, civilisateur et fondateur de culte, vers. .	3700
Prêtres Mages de la Perse et de la Chaldée, vers. .	3600
Boudha Chaucasam, réformateur indien, vers. . .	3600 à 3500
Hermès, prêtre roi, fondateur des castes, vers. . .	3380 à 3350
Prêtres Brahmanes dans l'Inde (Boudhistes), vers .	3200
Mithra, réformateur des Mèdes (Perse), divinisé vers	2550
Prêtres de Mithra, culte solaire, vers	2500
Amonophis-Thouthmosis, chef de la 18e dynastie égyptienne, vers.	2100 à 2000
Esculape, prêtre roi à Memphis, vers	2000 à 1900
Moïse, prêtre d'Héliopolis, législateur des Hébreux, vers.	1650
Boudha-Gonagom, réformateur indien, vers. . . .	1366
Zoroastre, réformateur du culte des Mages, grand-prêtre, vers.	1400 à 1350
Orphée, législateur et théologien de la Thrace, vers. .	1330
Chéops, prêtre roi à Memphis (la 1re des grandes pyramides fut élevée par lui), vers	1325
Chephren, prêtre roi à Memphis (fit bâtir la 2e des grandes pyramides), vers.	1240

Mycèrinus, prêtre roi (fit bâtir la 3ᵉ pyramide), vers	1150
Asychis, prêtre roi, célèbre par son code de lois, vers	1040
Boudha-Gaspa, 3ᵉ réformateur des Hindous, divinisé vers.	1037
Prêtres et architectes dionysiens.	1025
Salomon, roi des Hébreux, bâtit le temple de Jérusalem, vers	1020
Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, initié en Egypte, vers.	898
Prêtres d'Eleusis, en Grèce, de	1000 à 800
Numa Pompilius, législateur romain, fondateur des colléges d'architectes (berceau de la franc-maçonnerie).	715

	Né.	Mort.
Séthos, prêtre roi à Memphis	650	600
Lac-Tseu, réformateur chinois.	—	—
Confucius, réformateur du culte des Chinois		551
Boudha Gantama, quatrième réformateur de la religion des brahmanes	607	552
Thalès, philosophe de Phénicie, initié à Memphis, fondateur d'école.	639	548
Solon, philosophe de la Grèce (un des sept sages). . .	640	559
Pittacus, philosophe de Mytilène (un des sept sages). .	649	579
Xénophane, philosophe grec, fondateur d'école. . . .	647	540
Dias, philosophe grec (un des sept sages), vers. . . .	570	
Chilon, philosophe de Lacédémone (un des sept sages), vers.	600	
Cléobule, philosophe grec (un des sept sages), vers. . .		500
Esope, philosophe et célèbre fabuliste de Phrygie. . .	590	498
Epiménide, philosophe grec.	592	
Phérécide de Scyros, maître de Pythagore.		
Anacharsis, philosophe scythe.	592	548
Pythagore, philosophe grec, initié à Thèbes, fondateur d'école.	584	504
Myson, philosophe de Lacédémone.	591	
Héraclite, philosophe grec, florissant vers.	444	464
Zénon d'Elée, philosophe grec.	504	468
Empédocle, philosophe d'Agrigente, florissant vers. .	444	
Socrate, philosophe d'Athènes (un des sept sages). . .	470	400
Anaxagore, philosophe de l'école de Thalès.	500	428
Démocrite, philosophe grec, initié à Memphis. . . .	490	391

Leucippe, philosophe grec, fondateur d'école, vers. . .	500	
Périandre, un des sept sages.		
Hippocrate, philosophe médecin, initié à Athènes. . .	460	
Eudoxe, philosophe et astronome grec, initié à Saïs . .		370
Platon, philosophe grec, initié à Héliopolis, fondateur d'école.	429	348
Hérodote, philosophe et historien, initié à Memphis . .	484	
Antisthène, philosophe grec, fondateur d'école. . . .	424	340
Aristippe, philosophe grec, fondateur d'école	435	
Aristote, philosophe grec, le génie le plus vaste de l'antiquité, fondateur d'école.	384	322
Xénocrate, philosophe grec.	406	314
Diogène, philosophe cynique.	413	323
Xénophon, philosophe, historien et général.	445	
Cratès, philosophe grec, florissant vers	324	
Pyrrhon, philosophe grec, fondateur d'école.		376
Galanus, philosophe de l'Inde.		330
Epicure, philosophe grec, initié à Saïs	341	270
Zénon (J.-C.), philosophe grec, fondateur d'école. . .	340	260
Aristarque, philosophe et astronome, florissant vers. .	280	
Manéthon, philosophe, prêtre d'Héliopolis		263
Dion, philosophe scythe.		241
Prêtres Esséniens et Thérapeutes, vers.	200	
Potamon, philosophe d'Alexandrie, fondateur d'école, vers	180	
Epictète, philosophe phrygien, vers	90	
Cicéron, philosophe et célèbre orateur romain, initié. .	106	64
Caton d'Utique, philosophe romain.		46
Zarmonachagas, philosophe de l'Inde.		50
Plutarque, philosophe et biographe.	48	
Philon d'Alexandrie, philosophe, prêtre juif.	30	
Jésus-Christ, le formulateur du christianisme. . . .	1	
Ère nouvelle.		33

Prophètes des Juifs.

Daniel, *Isaïe*, *Jérémie*, appelés les trois grands prophètes; *Joel*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*, *Nahum*, *Habacuc*, *Sophonie*, prophétisant de 1080 à 536 avant J.-C.; *Aggée*, *Zacharie*, *Malachie*, prophétisant après le retour de Babylone.

NOTES

SERVANT D'ÉCLAIRCISSEMENTS ET D'AUTORITÉ
A DIVERSES PASSAGES DU TEXTE

SUR LES MYSTÈRES DE L'ANTIQUITÉ [1].

---

1. **Cultes et Mystères.**—Mystère signifie proprement ce qu'une religion a de plus caché et plus particulièrement les dogmes dont la raison, abandonnée à elle seule, ne parvient pas à se rendre compte, et qui s'adressent spécialement à la foi. Ainsi la vie du Christ offre d'après l'Évangile divers mystères, comme son incarnation, sa nativité, sa passion, sa résurrection; et dans les premiers siècles on nommait *saints mystères*, le baptême, l'eucharistie et les autres sacrements. Dans les mystères de l'Égypte et des autres peuples, le *culte extérieur*, les processions, les théories, tout ce qui se passait hors des temples et de leur enceinte constituait les fêtes; tout le monde, jusqu'aux esclaves, pouvait y assister; les initiés seuls étaient admis aux mystères.

---

(1) Une partie de ces notes, celles qui traitent de questions philosophiques, sont extraites des ouvrages de nos plus profonds penseurs. Ceux de savants historiens et d'archéologues nous ont fourni celles qui ont rapport à ces sciences. Comme ces auteurs citent à leur tour, à l'appui de leurs opinions, celles d'anciens auteurs, nous avons cru, pour l'intelligence de nos jeunes maçons, devoir les rassembler chronologiquement, afin de les mettre à même de mieux pouvoir s'orienter lorsqu'ils les trouveront cités. Les noms de ceux qui ont existé avant notre ère sont :

Orphée, vers l'an 1350; Sanchoniathon, entre 1200 et 1300; Homère, vers 1000; Hésiode, 950; Hérodote, 480 à 440; Bérose, historien chaldéen, prêtre de Bélus, 400 à 350; Ctésias Assyrien, contemporain d'Hérodote, 444; Manéthon, prêtre égyptien, 263; Diodore de Sicile, 60; Strabon, 25.

Ceux après notre ère sont : Plutarque, vers l'an 10; Josèphe, prêtre juif, 37; Pline l'ancien, 75; Pline le jeune, 103; Celse, 1er siècle; Tacite, 100 à 130; Julien l'Africain, prêtre, 209; Porphyre ou Flavius, 233; Eusèbe Pamphyle, évêque, 300 à 315; Julien, 330; George-le-Syncelle, 640.

2. Théologie des anciens.— Tous les anciens peuples avaient leurs colléges de prêtres astronomes et astrologues livrés aux mêmes travaux, par conséquent soumis aux mêmes révolutions de découvertes, de disputes, d'erreurs, de perfectionnement, que nous voyons dans tous les siècles agiter les corps savants et même ignorants.

Plus on a pénétré, depuis trente à quarante ans, dans les sciences secrètes, et spécialement dans l'astronomie et la cosmogonie des asiatiques modernes, les Hindous, les Chinois, les Birmans, etc. ; plus on s'est convaincu de l'affinité de leur doctrine avec celle des anciens peuples nommés ci-dessus, l'on peut dire même qu'elle s'y est transmise plus complète, à certains égards, et plus pure que chez nous, parce qu'elle n'a pas aussi été altérée par des innovations anthropomorphiques qui ont tout dénaturé... Cette comparaison du moderne à l'ancien est une mine féconde, qui n'attend que des esprits droits et dégagés de préjugés pour fournir une foule d'idées également neuves et justes en histoire ; mais pour les apprécier et les accueillir, il faudra aussi des lecteurs affranchis de ces mêmes préjugés.

Lorsque les prêtres chaldéens furent parvenus à la connaissance générale des phénomènes du globe, tant par leurs propres recherches que par les relations des Indiens ; alors, embrassant d'un seul point de vue les opérations de la nature végétante et animée, ils imaginèrent l'hypothèse de la diviser en un principe de vie qui fut le soleil, et en un principe de mort qui fut le froid et les ténèbres, et c'est sur cette base, vraie à bien des égards, que se sont échafaudées des fictions qui ont tout défiguré !

3. Livres sacrés de tous les peuples. — Les Védas ou Védams sont les livres sacrés des Hindous comme la Bible chez nous ; on en compte trois : le Rig-Véda, le Yadjour-Véda et le Sama-Véda ; ils sont très-rares dans l'Inde. Ceux qui comptent quatre Védas y comprennent l'Attar-Véda qui traite des cérémonies. Il y a ensuite des commentaires nommés *Oupanishada*, dont l'un a été publié par Anquetil Duperron, sous le titre de *Oupnekhat*, livre curieux en ce qu'il donne une idée de tous les autres. La date de ces livres passe vingt-cinq et trente siècles au-dessus de notre ère ; leur contenu prouve que toutes les rêveries des métaphysiciens grecs viennent de l'Inde. Après les Védas, viennent les *Chastras*, au nombre de six ; ils traitent de théologie et de sciences. Puis, au nombre de dix-huit, les *Pouranas* qui traitent de mythologie et d'histoire. (Voy. Baghavat-Guita, datant de 3100 ans avant notre ère ; le Baga-Védam et l'Ézour-Védam, traduits en français.) Le livre intitulé Manava-Dharma-Sastra contient les lois de leur premier réformateur Menou. Après les livres sacrés des Hindous,

viennent ceux des Perses, le Sadder et le Zend-Avesta, code religieux des Bactriens, Assyriens, Chaldéens et des Mèdes ; il contient la doctrine de Zoroastre. Le Boun-Dehesch, livre de la Genèse des Parsis, successeurs des anciens Perses, est une compilation des anciennes lois des mages. Viennent ensuite les cinq livres d'Hermès (Égypte), puis le *Taote-King* et le *Chou-King* des Chinois, dont le premier contient la doctrine métaphysique de Lao-Tseu, et le second celle de la morale sublime de Kong-Tseu, appelé par les Européens Confucius; puis vient la *Bible*, livre sacré des Juifs, dont les cinq premiers livres contiennent la doctrine de Moïse et l'histoire de ce peuple depuis la création du monde jusqu'à l'entrée des Hébreux dans la terre promise ; et enfin le Nouveau Testament, qui contient la morale évangélique toute de paix et de charité de Jésus-Christ. Nous devons encore signaler ici, pour que le nombre des livres sacrés soit complet, le *Coran* contenant la doctrine de Mahomet.

L'Égypte est le seul pays qui possède un corps complet de doctrines dès la plus haute antiquité. Clément d'Alexandrie nous a transmis le détail curieux de quarante-deux volumes que l'on portait dans la procession d'Isis. « Le chef, dit-il, ou *chantre*, porte un des instruments, symbole de la musique, et deux livres de Mercure, contenant l'un des hymnes aux dieux, l'autre la liste des rois. Après lui l'*horoscope* (observateur du temps) porte une palme et une horloge, symbole de l'astrologie ; il doit savoir par cœur les quatre livres de Mercure qui traitent de l'astrologie, le premier sur l'ordre des planètes, le second sur les levers du soleil et de la lune, et les deux autres sur le lever et l'aspect des astres. L'*écrivain sacré* vient ensuite ayant des plumes sur la tète et en main un livre, de l'encre et un *roseau* pour écrire (ainsi que le pratiquent encore les Arabes) ; il doit connaître les hiéroglyphes, la description de l'univers, le cours du soleil, de la lune, des planètes, la division de l'Égypte (en trente-six nomes), le cours du Nil, les instruments, les ornements sacrés, les lieux saints, les mesures, etc. Puis vient le *porte-étole*, qui porte la coudée de justice ou mesure du Nil, et un calice pour les libations ; dix volumes concernant les sacrifices, les hymnes, les prières, les offrandes, les cérémonies, les fêtes. Enfin arrive le *prophète*, qui porte dans son sein et ouvert une cruche ; il est suivi par ceux qui portent les pains (comme aux noces de Cana). Ce prophète, en sa qualité de président des mystères, doit savoir par cœur les dix volumes qui traitent des lois, des dieux et de toute la discipline des prêtres, etc., qui sont hors de ces quarante-deux volumes. Trente-six sont appris par ces personnages, et les six autres, traitant de la médecine, de la

construction du corps humain (anatomie), des maladies, des médicaments, des instruments, sont du ressort des *pastophores*.

4. **Cosmogonies.**—Le récit de la création du monde tel qu'il est fait dans la Genèse se retrouve presque littéralement exprimé dans les cosmogonies anciennes, et toujours spécialement dans celles des Chaldéens et des Perses, et prouve que les Juifs l'ont emprunté à ces peuples. Pour en juger, nous allons en donner une traduction fidèle, beaucoup plus fidèle que celles que nous avons du grec et du latin.

« Au commencement, les dieux (Elohim) créa (*bara*) les cieux et » la terre... Et la terre était (une masse) confuse et déserte, et l'obs- » curité (était) sur la face de la terre... Et le vent (ou l'esprit) des » dieux s'agitait sur la face des eaux. Et les dieux dit : Que la lu- » mière soit ! et la lumière fut ; et il vit que la lumière était bonne, » et il la *sépara* de l'obscurité. Et il appela *jour* la lumière, et *nuit* » l'obscurité ; et le soir et le matin furent un premier jour.

» Et les dieux dit : Que le vide (*ragia*) soit (fait) au milieu des » eaux et qu'il sépare les eaux des eaux ; et les dieux fit le vide, sé- » parant les eaux qui sont sous le vide, et il donna au vide le nom de » cieux, et le soir et le matin furent un second jour. Et les dieux dit : » Que les eaux sous les cieux se rassemblent en un seul lieu, et que » la terre sèche se montre. Cela fut ainsi, et il donna le nom de terre » à la sèche, et le nom de mer à l'amas d'eaux, et il dit : Que la terre » produise les végétaux avec leurs semences ; et le soir et le matin » furent un troisième jour, etc.

» Et le quatrième jour il fit les corps lumineux (le soleil et la lune) » pour *séparer le jour de la nuit*, et pour servir de signes aux temps, » aux jours et aux années. Au cinquième jour, il fit les reptiles d'eau, » les oiseaux et les poissons. Au sixième jour, les dieux fit les reptiles » terrestres, les animaux quadrupèdes et sauvages, et il dit : *Faisons* » *l'homme à notre image* et à *notre* ressemblance ; et il créa (*bara*) » l'homme à son image, et il le créa à son image, et il les créa (*bara*) » mâle et femelle ; et il se reposa au septième jour.

» Or, il ne pleuvait point sur la terre, mais une source (abondante) » s'élevait de la terre et arrosait toute sa surface.

» Et il avait planté le jardin d'Éden (antérieurement ou à l'Orient) ; » il y plaça l'homme. Au milieu du jardin était l'*arbre de vie* et l'arbre » de la *science du bien et du mal*. Et du jardin d'Éden sortait un » *fleuve* qui se divisait en quatre têtes appelées le Phison, le Gihoun, » le Tigre et l'Euphrate.

» Et *Jehouh les dieux* dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul,

» et il lui envoya un sommeil pendant lequel il lui retira une côte
» de laquelle il bâtit la femme, » etc., etc.

Si un tel récit nous était présenté par les brahmanes ou par les lamas, il serait curieux d'entendre nos docteurs contrôler ces anomalies. Quelle étrange physique ! diraient-ils. Supposer que la lumière existe avant le soleil, avant les astres et indépendamment d'eux, et, ce qui est plus choquant même dans le langage, dire qu'il y a un soir et un matin, quand le soir et le matin ne sont que l'apparition ou la disparition de l'astre qui fait le jour.

Nous sommes d'accord avec nos docteurs à ce sujet, et nous ne pousserons pas plus loin le contrôle de ces anomalies; mais parce que de ce côté la question est jugée par tout esprit de sens rassis et non imbu des préjugés de l'enfance, nous allons nous borner à considérer le côté allégorique et à en développer le sens. Tout lecteur aura été choqué de cette traduction les *dieux créa;* néanmoins telle est la valeur du texte, de l'aveu de tous les grammairiens. Pourquoi ce pluriel gouvernant un singulier? Parce que le rédacteur juif, pressé par deux autorités contradictoires, n'a vu que ce moyen de sortir d'embarras. D'une part, la loi de Moïse proscrivait la pluralité des dieux ; d'autre part, les cosmogonies sacrées, non-seulement des Chaldéens, mais de presque tous les peuples, attribuaient *aux dieux secondaires*, et non à ce grand Dieu unique, l'organisation du monde. Le rédacteur n'a osé chasser un mot consacré par l'usage. Ces Élohim étaient les *décans* des Égyptiens, les génies des mois et des planètes chez les Perses et les Chaldéens, génies dieux cités sous leur propre nom par l'auteur phénicien Sanchoniathon.

Voilà maintenant comment les Védas, livres sacrés des Hindous, s'expriment sur la création du monde.

« Au commencement il fut un Dieu unique, existant par lui-même ;
» après avoir passé une éternité absorbé dans la contemplation de son
» être, il voulut manifester ses perfections hors de lui-même, et créa la
» matière du *monde;* que les quatre éléments étant produits, mais
» encore confus, il souffla sur les eaux qui s'enflèrent comme une bulle
» immense de la forme d'un œuf, laquelle en se développant devint la
» *voûte* et l'*orbe du ciel qui enceint le monde;* qu'ayant fait la terre
» et les *corps des êtres*, *ce Dieu, essence de mouvement*, leur départit,
» pour les animer, une portion de son être; qu'à ce titre, l'*âme* de
» tout ce qui respire étant une fraction de l'âme universelle, aucune
» *ne périt*, mais que seulement elle change de moule et de forme en
» *passant* successivement *en des corps divers;* que de toutes les for-
» mes, celle qui plaît le plus à l'Être divin est celle de l'homme, comme

» approchant le plus de ses perfections; que quand un homme, par » un dégagement absolu des sens, s'absorbe dans la contemplation » de lui-même, il parvient à découvrir la divinité, et il la devient en » effet; que parmi les incarnations de cette espèce que Dieu a déjà » revêtues, l'une des plus saintes et des plus solennelles fut celle dans » laquelle il parut, il y a vingt-huit siècles, dans le Kachemire, sous » le nom de Boudh, pour enseigner la doctrine de l'anéantissement, » du renoncement à soi-même. » Et le livre, retraçant ensuite l'histoire de Boudha, continue en disant : « qu'il *était né du côté droit d'une* » *vierge de sang royal*, qui *n'avait pas cessé d'être vierge en devenant* » *mère;* que le *roi du pays*, inquiet de sa naissance, *voulut le faire pé-* » *rir*, et qu'il *fit massacrer tous les mâles nés à son époque;* que, sauvé » par des pâtres, Boudha emmené vécut *dans le désert* jusqu'à *l'âge* » *de trente ans*, où il *commença sa mission* d'éclairer les hommes et » de les *délivrer des démons;* qu'il fit une foule de *miracles* les plus » étonnants; qu'il vécut dans le *jeûne* et dans les pénitences les plus » rudes, et qu'il laissa en mourant un livre à ses disciples où était » contenue sa doctrine, doctrine qui se résume en ce qui suit :

» Celui qui abandonne son père et sa mère pour me suivre, dit » Boudha, devient un parfait samanéen (homme céleste).

» Celui qui pratique mes préceptes jusqu'au quatrième degré de » perfection acquiert la faculté de voler en l'air, de faire mouvoir le » ciel et la terre, de prolonger ou de diminuer la vie (de ressusciter).

» Le samanéen rejette les richesses, n'use que du plus étroit néces- » saire; il mortifie son corps; ses passions sont muettes; il ne désire » rien; il ne s'attache à rien; il médite sans cesse ma doctrine; il » souffre patiemment les injures; il n'a point de haine contre son pro- » chain.

» Le *ciel* et la *terre périront*, dit Boudha; méprisez donc votre » corps, composé de quatre éléments périssables, et ne songez qu'à » votre âme *immortelle*.

» *N'écoutez pas la chair :* les passions produisent la crainte et le » chagrin; étouffez les passions, vous détruisez la crainte et le cha- » grin.

» Celui qui meurt sans avoir embrassé ma religion, dit Boudha, » revient parmi les hommes jusqu'à ce qu'il la pratique. »

Voilà ce que nous trouvons sur le commencement du monde dans les Védas des Hindous (qui remontent à trente siècles au-dessus de notre ère), et en même temps sur la doctrine de Boudha. Cette doctrine, qui a une analogie frappante avec celle du Christ, était répandue dans tout l'Orient plus de mille ans avant le christianisme.

5. **Symboles**. — Dès l'instant où le peuple agricole eut porté un regard observateur sur les astres, il sentit le besoin d'en distinguer les individus ou les groupes, et de les dénommer chacun proprement, afin de s'entendre dans leur désignation ; or, une grande difficulté se présenta pour cet objet ; car, d'un côté, les corps célestes, semblables en forme, n'offraient aucun caractère spécial pour être dénommés ; de l'autre, le langage, pauvre dans sa naissance, n'avait point d'expressions pour tant d'idées neuves et métaphysiques. Le mobile ordinaire du génie, le besoin, sut tout surmonter. Ayant remarqué que dans la révolution annuelle, le renouvellement et l'apparition périodique des productions terrestres étaient constamment associés au lever ou au coucher de certaines étoiles, et à leur position relativement au soleil, forme fondamentale de toute comparaison, l'esprit, par un mécanisme naturel, lia dans sa pensée les objets terrestres et célestes qui étaient liés dans le fait ; et leur appliquant un même signe, il donna aux étoiles ou aux groupes qu'il en formait les noms mêmes des objets terrestres qui leur répondaient.

Ainsi, l'Éthiopien de Thèbes appela *astres de l'inondation* ou de *verse-eau* ceux sous lesquels le fleuve commençait son débordement ; *astres* du bœuf ou du taureau, ceux sous lesquels il convenait d'appliquer la charrue à la terre ; *astres* du lion, ceux où cet animal, chassé des déserts par la soif, se montrait sur les bords du fleuve ; *astres* de l'épi ou de la *vierge moissonneuse*, ceux où se recueillait la moisson ; *astres* des *chevreaux*, ceux où naissent ces animaux précieux : et ce premier moyen résolut une première partie des difficultés.

D'autre part, l'homme avait remarqué dans les êtres qui l'environnent des qualités distinctives et propres à chaque espèce ; et, par une première opération, il en avait retiré ce nom pour les désigner ; par une seconde, il y trouva un moyen ingénieux de généraliser ses idées ; et transportant le nom déjà inventé à tout ce qui présentait une propriété, une action analogue ou semblable, il enrichit son langage d'une métaphore perpétuelle.

Ainsi, le même Éthiopien ayant observé que le retour de l'inondation répondait constamment à l'apparition d'une très-belle étoile, qui, à cette époque, se montrait vers la source du Nil et semblait *avertir* le laboureur de se garder de la surprise des eaux ; il compara cette action à celle de l'animal, qui, par son aboiement, avertit d'un danger ; et il appela cet astre le chien, l'aboyeur (Sirius) ; de même, il nomma astres du *crabe* ceux où le soleil, parvenu à la

borne du tropique, revenait sur ses pas en marchant à reculons et de côté, comme le crabe ou cancer; *astres* du *bouc sauvage*, ceux où, parvenus au point le plus *culminant* du ciel, au faîte du *gnomon* horaire, le soleil imitait l'action de l'animal qui se plaît à *grimper* aux faîtes des *rochers*; *astres* de la balance, ceux où les jours et les nuits *égaux* semblaient en équilibre comme cet instrument; *astres* du *scorpion*, ceux où certains vents réguliers apportaient une vapeur brûlante comme le venin du scorpion. Ainsi encore, il appela anneaux ou serpents la trace figurée des orbites des astres et des planètes; et tel fut le moyen général d'appellation de toutes les étoiles et même des planètes prises par groupes ou par individus, selon leurs rapports aux opérations champêtres et terrestres et selon les analogies que chaque nation y trouva avec les travaux agricoles et avec les objets de son climat et de son sol. De ce procédé, il résulta que des êtres abjects et terrestres entrèrent en *association* avec les *êtres supérieurs* et puissants des cieux; et cette association se resserra chaque jour par la constitution même du langage et le mécanisme de l'esprit. On disait par une métaphore naturelle : le taureau répand sur la terre les germes de la fécondité (au printemps); il ramène l'abondance et la création des plantes (qui nourrissent). L'agneau (ou bélier) délivre les cieux des génies malfaisants de l'hiver; il sauve le monde du serpent (emblème de l'humide saison), et il ramène le règne du bien (de l'été, saison de toute jouissance). Le scorpion verse son venin sur la terre et répand les maladies, la mort, etc., et ainsi de tous les effets semblables.

Ce langage, compris de tout le monde, subsista d'abord sans inconvénient; mais par le laps de temps, lorsque le calendrier eut été réglé, le peuple, qui n'eut plus besoin de l'observation du ciel, perdit de vue le motif de ces expressions; et leur allégorie restée dans l'usage de la vie, y devint un écueil fatal à l'entendement et à la raison. Habitué à joindre aux *symboles* les idées de leurs *modèles*, l'esprit finit par les confondre : alors ces mêmes animaux que la pensée avait transportés aux cieux, en redescendirent sur la terre; mais dans ce retour, vêtus de la livrée des astres, ils s'en arrogèrent les attributs et ils en imposèrent à leurs propres auteurs. Alors le peuple, croyant voir près de lui ses dieux, leur adressa plus facilement sa prière; il demanda au bélier de son troupeau les influences qu'il attendait du *bélier céleste*; il pria le *scorpion* de ne point répandre son venin sur la nature; il révéra le *crabe* de la mer, le *scarabée* du limon, le *poisson* du fleuve; et, par une série

d'analogies vicieuses, mais enchaînées, il se perdit dans un labyrinthe d'absurdités *conséquentes*.

Voilà quelle fut l'origine de ce culte antique bizarre des *animaux;* voilà par quelle marche d'idées le caractère de la divinité passa aux plus viles des brutes et comment se forma le système théologique très-vaste, très-compliqué, très-savant, qui des bords du Nil, porté de contrée en contrée par le commerce, la guerre et les conquêtes, envahit tout l'ancien monde ; et qui, modifié par les temps, par les circonstances, par les préjugés, se montre encore à découvert chez cent peuples, et subsiste comme base intime et secrète de la théologie de ceux-là mêmes qui le méprisent et le rejettent.

Dans la projection de la sphère céleste que traçaient les prêtres astronomes, le zodiaque et les constellations, disposés circulairement, présentaient leurs moitiés en opposition diamétrale ; l'hémisphère d'hiver, *antipode* de celui d'été, lui était *adverse*, *opposé*, *contraire*. Par la métaphore perpétuelle, ces mots passèrent au sens moral ; et les anges, les génies adverses, devinrent des révoltés, des ennemis. Dès lors toute l'histoire astronomique des constellations changea en histoire politique ; le ciel fut un État *humain* où tout se passa ainsi que sur la terre : or, comme les États, la plupart despotiques, avaient leur monarque, et que déjà le soleil en était un apparent des cieux, l'*hémisphère d'été*, *empire de lumière*, et ses *constellations*, peuplées *d'anges blancs*, eurent pour roi un dieu *éclairé*, *intelligent*, *créateur* et *bon*. Et comme toute faction *rebelle* doit avoir son *chef*, le *ciel d'hiver*, empire souterrain de ténèbres et de tristesse, et *ses astres*, peuplés d'anges noirs, géants ou démons, eurent pour chef un *génie* malfaisant, dont le rôle fut attribué à la constellation la plus remarquée de chaque peuple. En Égypte, ce fut d'abord le scorpion, premier signe zodiacal après la balance, et longtemps chef des signes de l'hiver ; puis ce fut l'*ours*, ou l'*âne* polaire, appelé Typhon, c'est-à-dire déluge, à raison des *pluies* qui *inondent* la terre pendant que cet astre domine. Dans la Perse, en un temps postérieur, ce fut le *serpent*, qui, sous le nom d'Ahriman, forma la base du système de Zoroastre ; c'est ce serpent, qui, chez les Juifs et les chrétiens, est devenu le serpent d'Ève (la vierge céleste) et celui de la croix, qui dans les deux cas, est l'emblème de Satan.

6. **Hiram des francs-maçons.** — La longue histoire d'Hiram, l'architecte du temple de Salomon, qui forme la base de l'initiation au grade de maître, est représentée par la majeure partie des auteurs français et dans tous les rituels en usage dans les loges de France

comme un fait et non comme une fiction allégorique, bien que les grades supérieurs la reconnaissent positivement comme telle. Il faut posséder bien peu l'histoire des institutions primitives pour ne pas reconnaître dans le maître des maçons l'Osiris des Égyptiens, le Mithra des Perses, le Bacchus des Grecs, l'Atys des Phrygiens, dont ces peuples célébraient la passion, la mort et la résurrection, comme les chrétiens célèbrent aujourd'hui celle de Jésus-Christ. C'est d'ailleurs le type éternel de toutes les religions qui se sont succédé sur la terre.

Hiram est sous le rapport astronomique l'emblème du soleil, le symbole de sa marche apparente, qui, s'abaissant vers l'hémisphère austral, pour parler au figuré, est vaincu et mis à mort par les ténèbres, représentées par suite de la même allégorie comme génies du mal; mais revenant vers notre hémisphère, devient vainqueur et ressuscite.

7. **Les Anges.** — Les noms des anges et des mois, tels que Gabriel et Michel, de Yar et Nisan (mars et avril), etc., vinrent de Babylone avec les Juifs, dit en propres termes le Talmud de Jérusalem. Voyez Beausobre, *Hist. du Mànich.*, t. II, p. 624, où il prouve que les saints du calendrier sont imités des 365 anges des Perses; et Jamblique, dans ses *Mystères égyptiens*, sect. 2, chap. 3, parle des anges, archanges, séraphins, etc., comme un vrai chrétien catholique.

8. **Monuments grandioses des Indiens.** — Les temples les plus célèbres taillés au sein des rochers se voient aux environs de Bombay et dans l'île de Ceylan. Celui d'Élora passe pour le plus curieux. On ne peut voir sans étonnement toute une montagne de porphyre métamorphosée ainsi en demeure mystérieuse dans l'espace de près de deux lieues. Le grand temple d'Élora est exécuté dans le granit et a 500 pieds de circonférence; ses galeries latérales sont supportées par des piliers sculptés; les murs sont polis et percés de quarante-deux niches dans lesquelles on remarque autant de statues gigantesques de diverses divinités. Mais le monument le plus prodigieux est le temple de Kailaca, sculpté à ciel ouvert, d'un immense rocher au sein des montagnes. Dans les environs de ce temple, il y a dix ou douze sanctuaires à peu près semblables. A D'houmar, dans la province de Malva, on en compte septante dont l'ensemble forme pour ainsi dire une ville troglodyte. Sur la côte de Coromandel, non loin de Madras, il y a une série de travaux du même genre non moins remarquables.

9. **Boudha (Bood, Boudd).** — C'est le nom que les Indiens donnent aux sept législateurs religieux qui ont successivement rajeuni et réformé les lois et doctrines de leur premier civilisateur du nom de Boudha dont l'existence remonte aux temps fabuleux. De ces sept

réformateurs, les quatre derniers seulement nous sont connus par leurs doctrines qui se trouvent renfermées dans les livres sacrés (Védas) des Indiens. Ce sont Boudha Chaucasam dont la doctrine se trouve dans le Baghavat-Guita (de 3100 à 3200), Boudha-Gonagom (1366 av. J.-C.), Boudha-Gaspa (1027 av. J.-C.) et Boudha-Somona-Gautama (557 av. J.-C.). Un dernier Boudha doit paraître 5000 ans après la mort du dernier. Tous ces réformateurs sont envisagés comme incarnations de l'Être suprême, et, comme tels, adorés par les nations de l'Orient sous différents noms, chez les Chinois, par exemple, sous celui de Fot; ce peuple n'ayant pas de B ni de D dans sa langue ne peut le prononcer autrement. Au Pégu, Fot fut changé en Fota.

10. **Les Mages.** — Le mot asiatique de mages ou plutôt *mag* signifiait proprement homme consacré, dévoué au culte de Dieu, précisément comme le mot hébreu nazaréen; par conséquent, le mot magie fut d'abord la science ou la pratique de ce culte.

11. **Temple de Bel ou Tour de Babel.** — De l'assentiment des meilleurs auteurs, du géographe Strabon et de Bérose, il existait une Babel ou Babylone, c'est-à-dire un palais ou temple consacré à Bel (soleil), dieu titulaire de ce pays, de qui il avait formé son nom de Babylonia, et dont le temple, selon l'usage de l'ancienne Asie, était le lieu de ralliement, le pèlerinage, la métropole de toute la population soumise à ses lois, en même temps que ce temple était l'asile, la forteresse des prêtres de la nation et le séminaire antique et sans doute originel de ces études astronomiques, de cette astrologie judiciaire, qui rendirent ces prêtres si célèbres sous le nom de Chaldéens, à une époque dont on ne saurait plus mesurer l'antiquité. D'après le Phénicien Philon, cité par Josèphe, la fondation de ce temple ou tour de Babel (Belus) remonte vers l'an 3190 à 3195 avant Jésus-Christ. Le nom oriental de Babel pour Babylone signifie porte, c'ést-à-dire palais de Bel ou Belus, et il devait exister dès lors une Babel primitive que Sémiramis, cette femme prodigieuse, engloba dans ses vastes constructions, lorsqu'elle conçut le projet d'y construire une grande cité commerciale et militaire; cette Babylone qu'elle entoura de murs et fortifications immenses, et qu'elle orna de châteaux, de palais, de temples, de ponts, etc., et y fit élever pour les prêtres cette fameuse tour ou pyramide appelée tour de Babel.

Cette opinion est appuyée par Ktesias qui dit à cet égard : « Lors» que Ninus attaqua la Babylonie, la ville de Babylone *qui existe* » *aujourd'hui* n'était pas encore bâtie. » Le même historien raconte « que Sémiramis, passionnée pour tout ce qui respirait la grandeur, » et jalouse de surpasser la gloire des rois qui l'avait précédée, con-

» çut le projet de bâtir une ville extraordinaire dans la Babylonie » (1195-1180.) Pour cet effet, elle appela de toutes parts une multi- » tude d'architectes et d'artistes en tous genres, et elle prépara de » grandes sommes d'argent et tous les matériaux nécessaires; puis » ayant fait dans l'étendue de son empire une levée de 2,000,000 » d'hommes, elle employa leurs bras à former l'enceinte de la ville » par un mur de 360 stades de longueur flanqué de beaucoup de » tours, en observant de laisser le cours de l'Euphrate dans le milieu » du terrain. »

Cette réunion d'hommes levés par corvée, divers de couleur de peau, de formes de vêtements, d'habitudes, d'actions, de culte et surtout de langage, devait présenter un spectacle étrange. Plus de quatre-vingts dialectes ont dû se parler dans le vaste empire de Sémiramis. L'Asie retentit de ce fait romanesque brodé par l'imagination arabe, et a engendré le conte de la confusion des langues survenue aux constructeurs de la tour de Babel, et qui est probablement aussi la source de l'origine vicieuse que les juifs donnent au mot Babylone. Dans le récit que fait Hérodote de la guerre de Kyrus contre Babylone, il dit : « qu'après la subversion de Ninive elle devint la capitale de » l'Assyrie, » et il donne ensuite, comme témoin oculaire, la description de cette immense cité, de l'étendue et des dimensions de ses murs et fortifications, de la direction des rues, du palais du roi et du grand temple de Bel, et à l'égard de celui-ci, il dit : « Le centre de » la ville est remarquable par le temple de Jupiter-Belus qui subsiste » encore actuellement : c'est un carré régulier fermé par des portes » d'airain, lequel a deux stades (200 mètres) d'étendue en tous sens. » Au milieu de cette enceinte on voit une tour massive qui a, sur un » stade de long et de large par sa base, un stade d'élévation (100 » mètres. » Ainsi donc le temple de Belus à Babylone était un lieu fort, une sorte de citadelle semblable au temple du Soleil à Balbek et à la plupart des temples anciens qui, pour le respect du dieu et surtout pour la sûreté des prêtres et des trésors que la piété y entassait, étaient munis d'un haut et fort mur extérieur. Sur cette tour, continue Hérodote, « s'en élève une deuxième; sur la deuxième une troi- » sième, et ainsi de suite jusqu'au nombre de huit, dont l'épaisseur » diminue à chaque étage, en sorte que le profil de cette tour était » celui d'une pyramide. Dans la dernière et la plus haute tour est » une grande chapelle; dans cette chapelle est un grand lit bien » garni, et près de ce lit une table d'or. » Quel fut donc l'objet de cet édifice singulier? Un observatoire astronomique. Cette chapelle dans la plus haute tour (307 pieds d'élévation) servait aux prêtres

astronomes à observer les astres et à connaître exactement leur lever et leur coucher, et le lit pour se reposer. C'est là le mystère important qu'ils gardaient, puisqu'il était la base et le mobile théocratique de la puissance religieuse et politique des prêtres qui, par les prédictions des éclipses du soleil et de la lune, frappaient d'étonnement et d'admiration les peuples et même les rois, alors très-ignorants des causes et très-effrayés de l'apparition de ces phénomènes. Par ces prédictions les prêtres se firent considérer comme initiés aux secrets, comme associés à la science des dieux.

Les observations journalières se faisaient, dit Ktésias, « dans la quatrième tour, à la hauteur de 150 pieds, dans la loge appelée au » milieu, où étaient des siéges de repos. » Voilà donc quelle a été le but de cette fameuse tour de Babel, le foyer de cette science chaldéenne vantée par les plus anciens Grecs comme étant de leur temps une chose très-antique. Ce monument grandiose et simple a donné lieu dans les temps modernes aussi bien que dans l'antiquité aux contes les plus singuliers, les plus extraordinaires, et enfin aux erreurs les plus grossières.

12. **Ecbatane, Babylone, Persépolis.**— De l'immense citadelle du palais du roi des Mèdes, Ecbatane qui avait 700 mètres de tour, il ne reste que de vastes décombres qui indiquent l'emplacement de la capitale de la Médie; de *Babylone*, ce n'est qu'à l'effroyable confusion et à l'énorme quantité de ruines amoncelées que l'on reconnaît où elle fut. Des chaînes de collines, séparées par des ravins étroits, indiquent les rues, de même que des masses énormes de décombres annoncent l'emplacement de grands édifices. Dans la plaine où fut la ville de *Persépolis*, et qui s'étend devant *Tschil-Minar*, on ne trouve de loin en loin que des débris de colonnes et des ruines qui toutes annoncent de grandes conceptions architecturales. Les ruines les plus importantes sont sur la plate-forme de la montagne de Rachmed, sur l'emplacement du palais des rois de Perse et sur le flanc de cette montagne, à une hauteur de 550 pieds, plusieurs monuments funéraires de plusieurs rois perses, de Darius, fils d'Hystaspe, et de Xerxès. Sous les terrasses qui supportent les palais de Persépolis, s'étendent de vastes souterrains dont on n'a jusqu'ici pu vérifier, ni la destination, ni l'étendue; qui cependant, dans l'opinion des Arabes, conduisaient à six lieues de là et jusqu'à la montagne des sépultures, où se trouvent les quatre tombeaux taillés dans le rocher à 100 pieds de hauteur, que l'on croit être ceux de Darius Nothus, d'Artaxerxès Longue-Main, d'Ochus et d'Artaxerxès-Memnon.

13. **Mithra (antre de).**—Zoroastre composa, d'après les rapports de Justin, dans la grotte de Mithra qu'il avait habitée pendant vingt ans, une grande sphère armillaire en relief, pour mieux étudier les mouvements des astres. « Ce fut d'après ce modèle que les Perses, au » rapport de Celse, représentaient, dans les cérémonies de Mithra, » le double mouvement des étoiles fixes et des planètes, avec le pas- » sage des âmes dans les cercles ou sphères célestes... Pour figurer » les propriétés ou attributs des planètes, ils montraient une échelle » le long de laquelle il y avait sept portes, puis une huitième à l'ex- » trémité supérieure : la première, en plomb, marquait Saturne; » la deuxième, en étain, Vénus; la troisième, en cuivre, Jupiter; » la quatrième, en fer, Mars; la cinquième, en métaux divers, Mer- » cure; la sixième, en argent, la lune; la septième, en or, le soleil; » puis le ciel empyrée. » Sans doute voilà l'échelle du songe de Jacob; et toutes ces idées et allégories égyptiennes et chaldéennes ont existé bien des siècles avant Abraham et Jacob. De là vient l'usage de consacrer les antres à la célébration des mystères, usage que nous retrouvons chez les chrétiens des premiers siècles; et de là l'idée de Pythagore et de Platon d'appeler le monde un antre, une caverne.

Dans les mystères des cérémonies de Mithra, tels qu'ils se développèrent par la suite, nous trouvons tous les sacrements des chrétiens, même le soufflet de la confirmation. Le prêtre de Mithra promettait à l'initié la *délivrance du péché par l'aveu et par le baptême*, la vie future dans des lieux de délices ou de peines; il célèbre l'oblation du pain, l'image de la résurrection. Enfin le baptême des enfants nouveau-nés, les onctions des morts, la confession des péchés, la messe (célébration de ces mystères) et tant de choses analogues à la religion chrétienne nous prouvent la filiation, l'enchaînement continu des opinions et des pratiques religieuses.

14. **Dans le cou d'un taureau.**— C'est le taureau du zodiaque qui occupait autrefois par la précession des équinoxes la place du bélier; c'est le taureau qu'on trouve représenté dans l'Inde, ouvrant un œuf avec sa corne, qui jadis ouvrait l'âge de la création, c'est-à-dire l'équinoxe du printemps; c'est le bœuf Apis qu'adorait l'Égypte, de même que les juifs dans l'idole du veau d'or; le bœuf de l'Apocalypse des chrétiens avec ses ailes, symbole de l'air, n'a pas une autre origine; l'agneau de Dieu immolé comme le taureau de Mithra, pour le salut du monde, n'est encore que ce même soleil au signe du bélier céleste, lequel dans un âge postérieur, ouvrant à son tour l'équinoxe, fut censé délivrer le monde du règne du mal, c'est-à-

dire, de la constellation du serpent, de cette grande couleuvre, mère de l'hiver et emblème d'Ahriman, du mauvais génie ou Satan des Perses. Remarquez que le culte du signe taureau joue un rôle principal chez les Égyptiens, les Perses, les Japonais, qui indique à cette époque une marche commune d'idées chez ces divers peuples, dont nous est resté seulement la cérémonie du bœuf gras.

15. **Zoroastre.** — Le législateur religieux appelé Zoroastre par les Grecs, et Zerdast ou Zerdust par les Orientaux, naquit, selon Hérodote, vers 1250 (selon d'autres, vers 1300 ou 1400 av. J. C.), dans l'Aderbidjan (ancienne Médie). Il commença à répandre sa doctrine à Bactre (Balk), capitale du royaume des Bactriens, vers 1220, après une retraite (de 20 ans selon Pline). Zoroastre mit au jour un nouveau système de théologie, qu'il prétend, selon l'usage de ses pareils, être *le seul véritable*, *le seul révélé de Dieu*. Zoroastre périt, selon le récit des Parsis, avec beaucoup de mages dans la dernière bataille que le roi Keshtasp, un de ses nombreux disciples, qui voulait convertir ses sujets et les rois ses voisins, livrait à Ardjasp de Tour-ân (Ninus). D'après Kephelion, Zoroastre aurait perdu la vie dans la bataille que Semiramis lui aurait livrée après son retour de l'Inde, où elle-même succomba.

Selon Anquetil du Perron, le recueil principal des traditions des Parsis sur Zoroastre est le livre intitulé : Zerdust-Namah, qui, dit-on, fut traduit de l'ancien idiome pehlevi, en persan moderne par Zerdust-Behram, écrivain et prêtre parsi, vers l'an 1175.

Théodore de Mopsueste explique dans son livre sur la magie perse, le dogme de Zoroastre, dont le passage suivant est surtout remarquable.

« Il est des hommes qui croient qu'il existe deux dieux, dont le » caractère opposé se plaît à faire l'un le bien et l'autre le mal. Zo- » roastre les a nommés Oromaze et Ahriman. Il a dit que la lumière » est ce qui représente le mieux l'un, comme les ténèbres et l'igno- » rance représentent le mieux l'autre. Les Perses disent qu'Oromaze » fut formé de la lumière la plus pure ; Ahriman, au contraire, des » ténèbres les plus épaisses. Oromaze fit six dieux bons comme lui, » et Ahriman en opposa six méchants : Oromaze en fit encore vingt- » quatre autres, qu'il plaça dans un œuf ; mais Ahriman en créa » autant qui forcèrent l'œuf, ce qui produit dans le monde le mé- » lange des biens et des maux.

» Théopompe ajoute, d'après les livres des mages, que tour à tour » un de ces dieux *domine* (est supérieur) trois mille ans, pendant que » l'autre est inférieur ; qu'ensuite ils combattent avec égalité pen-

» dant trois autres mille ans... mais enfin le mauvais génie doit suc-
» comber. »

En réduisant ces allégories à leur sens naturel et simple, il en résulte que Zoroastre, d'après ses méditations physico-astronomiques, considérait le monde ou l'univers comme régi par deux principes ou pouvoirs, l'un de production et l'autre de destruction ; que le premier gouvernait pendant les six mille, c'est-à-dire pendant les six mois d'été depuis l'équinoxe du bélier jusqu'à celui de la balance, et le second pendant les six mille ou six mois d'hiver, depuis la balance jusqu'au bélier. Cette division de chaque signe du zodiaque en mille parties se retrouve chez les Chaldéens ; et Anquetil, qui a bien saisi l'allégorie, parle en plus d'un endroit des douze mille de Zoroastre, comme des douze mois de l'année.

L'œuf est, comme l'on sait, l'emblème du monde chez les Égyptiens ; les vingt-quatre dieux bons sont les douze mois divisés par *quinzaines*, de l'une croissante et de l'autre décroissante, dont l'usage se retrouve chez les Indiens, comme chez les Romains, ainsi décrite : c'est-à-dire que tout le système zoroastrien ne fut que de l'astronomie et de l'astrologie, comme tous les systèmes anciens ; et qu'ensuite défiguré par ses sectateurs, qui ne l'entendirent pas, il reçut un sens mystique moral et des applications politiques qui ont eu en plusieurs occasions, et spécialement chez les juifs, des conséquences singulières, puisqu'un nouveau système en naquit.

16. **Zend-Avesta** — Ce livre sacré des Perses était écrit dans le principe en gros caractères très-compliqués et remplissait douze mille peaux de bœufs.

17. **Temple d'Ammon.** — La construction de ce temple célèbre remonte, selon Hérodote, à l'époque de 2300 à 2400 avant J.-C. Il se trouvait au milieu des sables de la Libye. Alexandre visita ce temple et se fit proclamer par l'oracle fils de Jupiter Memnon.

18. **L'Éthiopie, alors un État puissant.** — L'Égypte fut, pendant un grand nombre de siècles, gouvernée par la caste sacerdotale éthiopienne (race d'origine arabe), qui a été remplacée par la classe des guerriers. Cette révolution fut opérée par Ménès Ier, roi de la première dynastie pharaonique, et remonte, selon quelques auteurs, à 5867. Ménès passe pour avoir bâti l'ancienne Thèbes, alors capitale du pays.

Aux époques les plus reculées de l'histoire, l'Égypte ne se composait que de la Thébaïde ; alors l'Égypte moyenne et le Delta n'étaient qu'un vaste golfe de la Méditerranée. Le Nil, charriant dans ses crues une énorme quantité de limon, parvint avec le temps à

combler le golfe dans lequel il avait son embouchure : ces atterrissements successifs en firent d'abord un immense marais; et enfin, par la main de l'homme secondant la nature, ce marais fut desséché et forma la basse Égypte.

19. **L'Égypte dans la civilisation**. — Voici, d'après Diodore, Manéthon et Hérodote, dont le dernier a visité l'Égypte l'an 460 avant J.-C., les *époques et dates principales de la chronologie de l'Égypte :*

1° Règne des dieux, c'est-à-dire des astres et des constellations personnifiés par suite de l'emploi de figures hiéroglyphiques qui servirent à exprimer leurs attributs, leurs influences, leurs rapports avec les êtres terrestres. Leurs prétendus âges ne sont que des périodes vraies ou fictives, simples ou composées.

2° Première époque historique, où l'Égypte fut habitée par des peuplades diverses à la manière des sauvages. Durée indéfinie. Le Delta put alors être dans l'état de golfe dont parle Hérodote.

3° Deuxième époque historique, où commencèrent à se former de petits États ou royaumes, dont il put y avoir trente, quarante ou davantage. L'astronomie fit des progrès par l'établissement des colléges de prêtres; l'invention du zodiaque a pu avoir lieu à cette époque, conformément à l'indication de Pomponius Méla. . . . . Av. J.-C. 13300

4° Troisième époque, où les petits États furent peu à peu fondus en trois grands; savoir : la haute Égypte ou la Thébaïde; la basse Égypte ou Delta, et l'Égypte moyenne ou Heptanomis.

A cette époque appartient le temple d'Esneh, dont le zodiaque date de l'an. 4600

Et l'établissement du culte du taureau ou bœuf Apis, symbole du Taureau céleste ou le Soleil, qui commença de marquer l'équinoxe du printemps (1).

Série de rois obscurs, dont dix-huit furent Éthiopiens. . .

Observation de l'étoile Aldebaram par Hermès, cité à cette époque. 3362

Entrée du Soleil au Bélier. 2428

Commencement du culte du Bélier. . . . .

---

(1) On estime le changement des signes du zodiaque par la précession des équinoxes à 2130 ans, à raison de 71 ans pour chaque degré, et de 50 secondes par an. Le Taureau commença à marquer l'équinoxe du printemps l'an 4580 jusqu'à 2423; le Bélier depuis l'an 2540 jusqu'à 338 avant J.-C.

Fondation du temple d'Ammon dans l'Oasis. 2400
Construction des monuments de Karnak et l'avenue des Béliers. . . . . 2400 à 2300
Date du zodiaque de Denderah. 2056
Invasion du royaume de Memphis par les pasteurs arabes, présumés être les tribus de Tamoud, Madian, Amalek, etc., vers. 1810
Fondation d'Héliopolis par les pasteurs arabes. 1800
Expulsion des Arabes par Tethmos, vers. 1556
Fondation de Memphis la Neuve, vers. 1500
Réunion de toute l'Égypte en une seule monarchie. . . 1550
Série de trois cent trente rois jusqu'à Mœris. . . . .
Le lac de Mœris, vers. 1430
Construction des villes d'Héroopolis et de Ramessès par les Juifs. 1420
Les Égyptiens, sous le roi Amenoph, chassent d'Égypte les Juifs que Moïse organise en corps de nation. 1410
Règne et conquête de Sésostris. . . . . 1350 à 1390
Rhamsinite, auteur du grand obélisque d'Héliopolis. . . 1080
Chéops a élevé la grande pyramide à Ghizzé, vers. . . . 1050
Sesach, roi d'Égypte, rançonne Jérusalem. 974
Des rois obscurs se succèdent plus ou moins régulièrement et affaiblissent l'Égypte par leur mauvaise administration. .
Les Carthaginois prennent Thèbes, vers. 790
Seva le Kushite ou Éthiopien envahit l'Égypte et règne avec justice et sagesse environ vingt-cinq ans. 750
Trois cent quarante et un rois depuis Ménès jusqu'à Sethon.
Sethon, prêtre du temple de Vulcain, gouverne l'Egypte, tombée dans l'anarchie. 722
(Suit une série de rois connus.)

20. **Pyramides de Ghizzé.** — « Pendant vingt ans, dit Hérodote, cent mille hommes travaillèrent chaque jour à bâtir la grande pyramide ou tombeau du roi Chéops, qui, comme tout Égyptien, attachait une grande importance à bâtir sa demeure éternelle. » Les huit pyramides qui entourent l'ancien Memphis, siége principal des mystères d'Isis et d'Osiris, communiquaient avec les douze temples qui se trouvaient dans l'enceinte de cette vaste cité. De ce groupe de pyramides, trois se distinguent particulièrement, ce sont les plus grandes de l'Égypte et les dernières qui y furent construites. A Méroé, l'antique siége des prêtres de l'Éthiopie, se trouve un groupe de pyramides au nombre de quatre-vingts, dont la magnifique et im-

posante simplicité ont en même temps un degré d'élégance bien supérieur aux immenses pyramides de Ghizzé. L'on trouve encore dans l'Éthiopie, ce berceau de la civilisation égyptienne, à Nouri, un groupe de pyramides au nombre de trente-cinq ; à D'Ibel-el-Barkal, capitale de l'Éthiopie, un autre groupe de dix-sept, et enfin à D'El-Bellal, des restes d'un groupe de quarante pyramides.

21. **Hermès**.— Les prêtres égyptiens racontaient qu'Hermès mourant avait dit : « Jusqu'ici, j'ai vécu exilé de ma véritable patrie, j'y retourne. Ne me pleurez pas; je retourne à la céleste patrie où chacun se rend à son tour : là est Dieu; cette vie n'est qu'une mort. » (Voyez Chalcidius in Timæum) Or, cette doctrine est précisément celle des *Boudhistes anciens*, ou samanéens, qui avaient la foi que de temps à autre le ciel envoie sur terre des Boudha pour *« amender les hommes, les retirer de leurs vices et les remettre en voie » de salut.* » Avec un tel dogme répandu dans l'Inde, dans la Perse, dans l'Égypte, dans la Judée, on sent combien les esprits ont dû être disposés dès longtemps à ce que des siècles postérieurs nous offrent.

22. **Sibylles**.— Ancien mot qui signifie prophétesses, nom donné par les Grecs et les Romains à des femmes auxquelles ils attribuaient la connaissance de l'avenir et l'inspiration divine. Un grand nombre de temples avaient ou une sibylle ou un oracle; car, partout où les prêtres avaient établi des colléges, ils en formèrent dans l'intérêt de leur caste pour affermir leur puissance et augmenter leur influence sur le peuple. La force vitale ou physique à laquelle on donne le nom de magnétisme animal, était mieux connue par les prêtres magés de la Chaldée et ceux de l'Égypte qu'elle ne l'est encore de nos jours. C'est à l'étude et à l'application de cette science occulte que les prêtres ont dû leur immense réputation : car elle enrichit leurs connaissances astronomiques par celles sur la botanique, la médecine, la chimie et l'anatomie, par les révélations que leur en firent les sibylles.

Les prêtres esséniens, qui étaient intimement liés avec une autre secte juive appelée les thérapeutes, habitant l'Égypte, et qui forme le point de jonction entre les Égyptiens et les Juifs, comme les esséniens continuent la filiation entre ces derniers et les chrétiens, avaient sans doute initié Jésus-Christ, élevé par eux dans cette sublime science, et nous pouvons par là nous expliquer une partie des miracles qui lui sont attribués dans les livres saints.

Les sibylles les plus célèbres de l'antiquité étaient celles d'Érythrée (Ionie) et de Cumes (Italie). On rapporte que cette dernière,

à laquelle on donne différents noms, vint à Rome du temps de Tarquin l'ancien, et lui vendit des livres qui renfermaient tout l'avenir de Rome (livres sibyllins), que ce prince les déposa au Capitole, et en confia la garde à deux prêtres nommés *Duumvirs*, dont le nombre fut depuis porté à quinze. On consultait ces livres dans les occasions importantes. L'on y trouvait, dit-on, d'utiles révélations. Les livres sibyllins furent brûlés dans un incendie du Capitole, qui eut lieu un an avant la dictature de Sylla. Le sénat envoya aussitôt dans les villes de l'Italie et de la Grèce pour recueillir les prédictions des sibylles qu'on pouvait y trouver; et on en fit un nouveau recueil; mais cela donna l'occasion d'en fabriquer un grand nombre; et dès lors les livres sibyllins tombèrent dans le discrédit. Ce dernier recueil fut brûlé en 399 par Stilicon, général des Arcadiens.

23. **Les avenues de Thèbes.**—Nous ne pouvons nous arrêter à décrire toutes les ruines des anciens temples égyptiens, et citerons seulement les plus remarquables, ceux de Denderah, d'Edfou et de Philæ; mais plus particulièrement ceux de Karnac, prodigieux amas de constructions, dont l'ensemble embrasse toute la période des Pharaons, à dater du règne d'Osortasen, vers l'an 2100 avant J.-C.

Les monuments les plus complets et les plus imposants se voient à Karnac, village de la rive occidentale du Nil, et bâti sur une partie de l'emplacement de la ville de Thèbes. L'approche de ces monuments, en venant de Luqsor, s'annonce par les restes d'un dromos dallé qui unissait les édifices de Karnac avec ceux de Luqsor. Cette avenue, de deux mille mètres de longueur, était décorée de gauche et de droite de mille deux cents sphinx et cent seize béliers, sculptés en granit, et conduisait à un magnifique temple, d'où deux autres rangées de sphinx aboutissaient au grand et au petit temple du Sud, dont les plafonds étaient soutenus par des centaines de colonnes de soixante-dix pieds de hauteur.

24. **Villes souterraines.** — Dans l'antique Égypte des villes souterraines entières ont été rendues au jour dans nos derniers siècles. D'immenses excavations s'étendent dans tous les sens sous la chaîne calcaire qui borde le Nil, et les merveilles tumulaires enfouies dans les nécropoles de Thèbes et de Memphis égalent les chefs-d'œuvre éclairés par le soleil sur les belles rives de ce fleuve.

Les souterrains de la grande pyramide, non loin de Memphis, communiquaient avec des enceintes immenses, où se trouvaient de vastes et délicieux jardins, la demeure des prêtres et prêtresses et de leurs familles, celle de toute la population nécessaire au service du culte. Ces souterrains et leurs annexes, qui avaient presque deux

lieues de circonférence, communiquaient avec les sept autres pyramides et les douze temples qui environnaient la ville.

25. **Jehovah.**—Le mot Jehovah n'est connu d'aucun indigène arabe, d'aucun juif purement asiatique ; son origine même chez les Européens qui le consacrent, n'est ni claire ni authentique. Lorsque l'on présente aux Arabes, transcrites en leur alphabet, les quatre lettres hébraïques qui le composent, ils lisent iahouah, ou ihwh. Le docteur Robert Walton, l'un des plus savants et des plus sensés biblistes qui aient écrit sur ces matières, blâme expressément la prononciation *Jehovah*, comme inouïe aux anciens. « Il observe que les éditeurs des » Bibles ont eu l'audace de falsifier à cet égard les manuscrits même ; » par exemple, à l'occasion du psaume VIII, lorsque *Jérôme* observe » qu'il faut lire le nom de Dieu de *telle manière*, les éditeurs ont » mis qu'il faut lire *Jehovah*, tandis que le manuscrit compulsé par » Frobénius porte *Jao*. »

Il paraît que ce sont les théologiens allemands qui, les premiers s'étant faits disciples des rabbins, ont donné involontairement lieu à cette lecture par la prononciation du grand J et de leur u.

Le Grec *Philon*, traducteur du Phénicien Sanchoniathon, se joint à Diodore de Sicile, à Strabon et autres autorités, quand il dit que le Dieu des Hébreux s'appelait Jeuo, ainsi que nous l'apprend Eusèbe dans sa *Préparation évangélique.* Il est donc certain que jamais les Hébreux n'ont connu ce prétendu nom, si emphatiquement déclamé Jehovah par nos poëtes et nos théologiens ; et ils ont dû le prononcer comme les Arabes actuels, *iehouh*, signifiant l'*être*, l'essence, l'existence, le principe de la vie. Le mot jehouh équivaut à notre périphrase, *celui qui est lui*, l'*être existant*.

Si de ce mot ihouh l'on ôte les deux h, selon le génie de la langue grecque, il reste *jou*, base de *youpiter*, ou *ju-pater* (*jou*, générateur, l'essence de la vie). Youpiter (Jupiter) était regardé, par les Égyptiens, d'après Manéthon, prêtre de Memphis, comme le père, le générateur des êtres. Le Dieu de Moïse, *Jehouh*, ou *Jehovah*, qu'il appela l'*âme du monde*, n'est donc autre que le Jupiter des Égyptiens.

26. **Tyr.** — D'après la chronologie d'Hérodote, il y avait un temple de l'Hercule (soleil) phénicien fondé en 2760, à l'ancienne Tyr, sur le rocher en face de l'île. Tyr l'insulaire fut fondé en 1365 selon les uns, vers 1900 av. J.-C. selon d'autres; détruite en 572 par Nabuchodonosor, la nouvelle Tyr fut rebâtie par les restes des Tyriens peu d'années après.

27. **Juifs chassés de l'Égypte.**— Selon Manéthon, prêtre égyptien, « les ancêtres du peuple juif furent un mélange d'hommes de diverses

» castes, même de celle des prêtres égyptiens qui, pour causes d'im» pureté, de souillures canoniques et spécialement pour la lèpre, fu» rent, sur l'ordre d'un oracle, expulsés d'Égypte par un roi nommé » Amenophis. »

Les livres juifs confirment ce fait en disant (dans l'Exode) « que » beaucoup de menu peuple et d'étrangers suivirent la maison » d'Israël. »

Nous citerons une exagération palpable dans le nombre de 600,000 hommes portant les armes qui, selon le texte, sortirent d'Égypte avec Moïse. Ce nombre suppose un nombre proportionné d'enfants, de femmes, de vieillards invalides; il est même ajouté qu'une populace innombrable suivit avec des troupeaux. Cette quantité ne peut pas être évaluée à moins de trois têtes pour chaque homme armé ; ainsi ce serait une masse de 2,400,000 âmes, sans les troupeaux. Pour qui connaît l'Égypte et le désert cela est une pure absurdité, et cette absurdité est décelée par plusieurs circonstances. 1° Dieu est censé dire (Exode, chap. XXIV, v. 26) : « Je n'exterminerai point les Kana» néens devant votre face en une seule année, de peur que le pays ne » soit réduit en un désert, et que les bêtes féroces ne se multiplient » contre vous... » Nous remarquons que le pays de Kanaan n'a pas plus de 30 lieues de long sur autant de large, faisant 900 lieues carrées environ, dont beaucoup en terres rocailleuses et désertes; ce serait près de 3,000 âmes par lieue carrée, ce qui ne se voit dans aucun pays. Toute l'Égypte, toute la Syrie, qui ont plus de 3,000 lieues carrées chacune, ne contiennent pas plus de 2,000,000 d'âmes chacune. Il est donc plus vraisemblable d'admettre que les Hébreux sortis de l'Égypte étaient au nombre de 60,000 hommes, et d'autant plus que dans les livres juifs les nombres sont généralement enflés à un degré hors de croyance, et presque toujours en nombres ronds par décimales.

28. **Pentateuque.**— Une foule de circonstances prouvent que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, comme on appelle les cinq premiers livres de l'Ancien Testament tel qu'il est en nos mains. Le grand prêtre Helqiah qui, sous le règne du roi Josiah, âgé de 8 ans, fit croire au roi et au peuple qu'il avait trouvé ce livre de la loi dans le temple du Seigneur, en est l'auteur, en ce sens qu'il a recueilli et rassemblé les matériaux dont quelques-uns paraissent venir directement de Moïse, mais qu'il les a fondus, rédigés et mis dans l'ordre qu'il lui a convenu et que nous voyons aujourd'hui. Les Juifs abandonnant souvent le culte du vrai Dieu pour adorer les idoles, notamment Baal, le dieu Soleil (le Belus des Chaldéens), le grand prêtre

Helqiah conçut le projet de ranimer la ferveur des Juifs, de retremper leur esprit national en ressuscitant la loi de Moïse, et il put croire que son dessein ne serait pas assez rempli s'il ne publiait que le code des rites et ordonnances des quatre livres qui contiennent les préceptes, commandements et prohibitions qui constituent la loi de Moïse. C'était la mode alors d'avoir des cosmogonies et d'expliquer l'origine de toute chose, celle des nations et celle du monde ; chaque peuple avait son livre sacré commençant par une cosmogonie : les Grecs avaient la cosmogonie d'Hésiode, les Perses celle de Zoroastre, les Phéniciens celle de Sanchoniathon, les Indiens avaient les Védas et les Pouranas, les Égyptiens avaient les cinq livres d'Hermès. Helqiah, voulant donner aux Juifs un livre qui leur servît d'étendard, et pour ainsi dire de cocarde nationale, trouva nécessaire d'y joindre une cosmogonie. L'inventer de son chef eût compromis tout l'ouvrage ; son peuple d'origine chaldéenne avait conservé plusieurs traditions maternelles. Helqiah, qui comme Jérémie, son agent, penchait politiquement pour la Chaldée de préférence à l'Égypte, adopta avec quelques modifications la cosmogonie babylonienne. Voilà la source vraie et radicale de la ressemblance extrême que l'historien juif Josèphe et les anciens chrétiens ont remarquée entre les onze premiers chapitres de la Genèse et les Antiquités chaldaïques de Bérose. Une autre partie des livres des Juifs ne mérite pas plus de foi, ce sont ceux qu'on nomme les Juges (1554-1080) et le livre de Josué, qui pour cette période de temps sont si vagues et si contradictoires avec le résumé des livres des Rois, que l'on peut dire qu'au delà du temps du grand prêtre Héli l'histoire et le système des Juifs est brisé et dissous, que tout y est vague, incertain, confus, que leurs annales ne remontent réellement d'un fil continu que jusqu'à l'an 1131 ; enfin qu'il est impossible par cette raison d'assigner à vingt et trente ans près le temps où Moïse a vécu, et qu'il est seulement permis par un calcul raisonnable de probabilités de le placer entre les années 1420 et 1450.

Il résulte de ce qui précède que si les Juifs n'ont pu conserver des notions exactes du temps écoulé entre le grand prêtre Héli et Moïse, ni du temps que dura le séjour de leurs pères en Égypte (car rien n'est clair à cet égard), comment peuvent-ils prétendre avoir mieux connu les temps antérieurs où n'existait pas encore la nation, et, qui plus est, les temps où n'existait aucune nation, c'est-à-dire l'époque de l'origine du monde, à laquelle aucun témoin n'assista et dont leur Genèse nous fait cependant le récit comme si l'écrivain en eût eu sous les yeux un procès-verbal ? Les Juifs nous disent que c'est une

révélation faite par Dieu à leur prophète. Nous répondrons que beaucoup de peuples ont tenu le même langage. Les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens, les Perses ont eu comme le peuple juif leurs histoires de la création également révélées à leurs prophètes Hermès, Zoroastre, etc. De nos jours les Hindous ont présenté à nos missionnaires les Védas et les Pouranas avec des prétentions d'une antiquité plus reculée que la Genèse même et que les autres livres attribués à Moïse. Il est vrai que nos savants biblistes rejettent ou du moins contestent l'authenticité de ces livres, mais les brahmes nous rétorquent nos propres arguments en leur présentant notre Bible.

La preuve la plus convaincante que l'auteur de la Genèse des Juifs l'a puisée dans les monuments des Chaldéens nous est donnée par le récit et les détails que nous y trouvons du déluge en les comparant avec le texte de deux fragments, l'un d'Alexandre Polyhistor, savant compilateur du temps de Sylla, et l'autre d'Abydène, autre compilateur qu'Eusèbe nous représente comme ayant consulté les monuments des Mèdes et des Assyriens. Ce que la Genèse raconte de Nouh ou Noé, ces auteurs le racontent de Xisuthrus, et il en résulte que l'histoire du premier, du déluge et de l'arche est une histoire purement chaldéenne, c'est-à-dire que les chapitres VI, VII, VIII, IX, X et XI sont tirés des légendes sacrées des prêtres de cette nation à une époque infiniment reculée.

Ces textes sur le déluge seraient la matière d'un volume de commentaires; bornons-nous aux remarques les plus nécessaires pour tout homme sensé. Les trois récits mentionnés sont un tissu d'impossibilités physiques et morales; mais ici le simple bon sens ne suffit pas, il faut être initié à la doctrine astrologique des anciens pour deviner ce genre de logogriphe et pour savoir qu'en général tous les déluges mentionnés par les Juifs, les Chaldéens, les Grecs, les Indiens, comme ayant détruit le monde sous Ogygès, Inachus, Deucalion, Xisuthrus, Satyavrata, sont un seul et même événement physico-astronomique qui se répète encore tous les ans, et dont le principal merveilleux consiste dans le langage métaphorique qui servit à l'exprimer.

Dans ce langage le grand cercle des cieux s'appelait *mundus*, dont l'analogue *mondala* signifie encore *cercle* en sanscrit; l'*orbis* des Latins en est le synonyme. La révolution de ce cercle par le soleil composant l'année de douze mois fut appelée *orbis*, le *monde*, le cercle céleste. Par conséquent à chaque douze mois le *monde* finissait et le *monde* recommençait : le *monde* était détruit et le *monde* se renou-

velait. L'époque de cet événement remarquable variait selon les peuples et selon leur usage de commencer l'année à l'un des solstices ou des équinoxes; en Égypte, c'était au solstice d'été. A cette époque le Nil donnait les premiers symptômes de son débordement, et, dans quarante jours, les eaux couvraient toute la terre d'Égypte à quinze coudées de hauteur. C'était et c'est encore un océan, un déluge. C'était un déluge destructeur dans les premiers temps, avant que la population civilisée et nombreuse eût desséché les marais, creusé des canaux, élevé des digues, et avant que l'expérience eût appris l'époque du débordement. Il fut important de la connaître, de la prévoir : l'on remarqua les étoiles qui alors paraissaient le soir et le matin à l'horizon. Un groupe de celles qui coïncidaient fut appelé le *navire* ou la *barque*, pour indiquer qu'il fallait se tenir prêt à s'embarquer ; un autre groupe fut appelé le chien, qui avertit ; un troisième avait le nom de corbeau ; un quatrième de colombe ; un cinquième s'appelait le laboureur, le vigneron ; non loin de lui était la femme (la vierge céleste). Tous ces personnages qui figurent dans le déluge de Nouh et de Xisuthrus sont encore dans la sphère céleste, c'était un vrai tableau du calendrier dont les deux textes cités donnent une description plus ou moins fidèle.

La différence la plus remarquable entre le récit chaldéen et le récit hébreu est que le premier conserve le caractère astrologico-mythologique, tandis que le second est tourné dans un sens et vers un but moral. En effet, selon l'hébreu, dont nous n'avons pu donner le texte qui a plus de cent versets, le genre humain s'étant perverti, et des *géants*, nés des anges de Dieu et des filles des hommes, exerçant toutes sortes de violences, Dieu se repent d'avoir créé l'espèce, il se parle, il délibère, il se fixe au parti violent d'exterminer tout ce qui a vie. Cependant il aperçoit un homme juste, il en a pitié, il veut le sauver ; il lui fait part de son dessein, il lui annonce le déluge, lui prescrit de bâtir un navire, etc. Quand le déluge a tout détruit, l'homme fait un *sacrifice d'animaux* purs (selon la loi de Moïse). Dieu en est si touché, qu'il promet de ne plus faire de déluge ; il donne des bénédictions, des préceptes, un abrégé de loi ; il fait alliance avec tous les êtres vivants, et, pour signe de cette alliance, *il invente l'arc-en-ciel*, qui se montrera en temps de pluie, etc., tout cela chargé de redites avec quelques contradictions. Par exemple : *la pluie dura quarante jours...* les eaux crûrent cent cinquante jours ; un vent souffla, et la pluie cessa. Le premier jour du dixième mois, l'on vit les cimes des monts ; quarante jours après, la colombe ne trouve pas *où poser le pied*, etc.

Tout ce récit n'est-il pas un drame moral, une leçon de conduite que donne au peuple un législateur religieux, un prêtre?

29. **Prodiges de Moïse.** — Moïse, ou plutôt Moushah, selon la vraie prononciation, conçut le projet d'être roi et législateur en affranchissant ses compatriotes, et il l'exécuta avec des moyens appropriés aux circonstances et une force d'esprit vraiment remarquable. Son peuple, ignorant et superstitieux comme l'ont toujours été et le sont les Arabes errants, croyait à la magie dont est encore infatué tout l'Orient. Moïse exécuta des prodiges, c'est-à-dire qu'il produisit des phénomènes naturels dont les prêtres astronomes et physiciens avaient par de longues études et par d'heureux hasards découvert les moyens d'exécution. On peut ramener à un état naturel tous les miracles dont Moïse sut grossir les apparences, mais il faudrait écarter de leurs récits les circonstances exagérées et faussées dont lui-même ou les écrivains posthumes ont entouré les faits réels. Ainsi l'on verrait le passage de la mer Rouge fait par les Hébreux à gué et à basse marée comme il se fait encore, tandis que les Égyptiens voulant passer au moment du flux en furent surpris comme ils le seraient encore, car à peine le connaissent-ils. On verrait le passage du Jourdain projeté par Moïse, exécuté par Josué, en dérivant cette petite rivière; les murailles de Jéricho renversées par une mine pratiquée et par le feu mis aux étançons dont on les avait étayées. On verrait Coré, Dathan et Abiron engloutis dans une fosse recouverte, où des combustibles cachés prirent feu par leur chute; et enfin l'on verrait que cette voix qui parlait dans le propitiatoire, et que l'on croyait être la voix de Dieu causant avec le prophète, n'était que la voix du jeune Josué, fils de Noun, qui ne sortait point du tabernacle où il servait Moïse (voy. Exode, chap. XXXIII, vers. 10). Quant aux miracles qui doivent avoir accompagné la remise des tables de la loi sur le Sinaï, nous trouvons encore cité (Exode, chap. XXXII, vers. 17) que lorsque Moïse descendit du mont Sinaï, Josué l'accompagnait; preuve qu'il y fut avec lui pendant les quarante jours que Moïse y resta; qu'il y fut l'interlocuteur et le scribe de la loi attribuée à Dieu, et que l'on a le droit de dire qu'il y prépara tout l'appareil de pyrotechnie dont l'Exode nous montre les effets, en même temps qu'il y porta les provisions dont Moïse et lui vécurent pendant les quarante jours du prétendu jeûne, également raconté et cru sans preuves ni témoins.

30. **Dogme d'un Dieu unique.** — Les Juifs, les chrétiens et les musulmans fondent leur croyance sur les mêmes livres, admettant tous un premier homme qui perd tout le genre humain en mangeant une pomme. Le grand point de leur dissension réside surtout en ce qu'a-

près avoir admis un Dieu *un et indivisible,* les chrétiens le divisent ensuite en trois personnes, qu'ils veulent être chacune *un Dieu entier* et *complet*, sans cesser de former entre elles un *tout* identique. Et ils ajoutent que cet *être, qui remplit l'univers*, s'est *réduit* dans le corps d'un *homme*, et qu'il a pris des organes matériels, périssables, circonscrits, sans cesser d'être immatériel, éternel, infini. Les musulmans, qui ne comprennent pas ces *mystères*, quoiqu'ils conçoivent l'éternité du Coran et la mission du prophète, les taxent de folie et les rejettent comme des visions de cerveaux malades. D'autre part, divisés entre eux sur plusieurs points de leur propre croyance, les chrétiens forment des partis non moins divers, et les querelles qui les agitent sont d'autant plus opiniâtres et plus violentes que les objets sur lesquels elles se fondent étant inaccessibles aux sens, et par conséquent d'une démonstration impossible, les opinions de chacun n'ont de règle et de base que dans le caprice et la volonté.

Ainsi, convenant que Dieu est un être *incompréhensible*, inconnu, ils disputent néanmoins sur son essence, sur sa manière d'agir, sur ses attributs; convenant que la transformation qu'ils lui supposent en homme est une énigme au-dessus de l'entendement, ils disputent cependant sur la confusion ou la distinction des *deux volontés* et des *deux natures*, sur le changement de *substance*, sur la présence réelle ou feinte, sur le mode de l'incarnation, etc. Et de là des sectes innombrables, dont deux ou trois cents ont déjà péri, et dont trois ou quatre cents autres subsistent encore. La Bible, leur document à tous, dit : « Que Dieu (après avoir passé une éternité à ne rien faire), prit enfin le dessein, sans motif connu, de produire le monde de rien; qu'ayant créé l'univers entier en six jours, il se trouva fatigué le septième; qu'ayant placé un premier couple d'humains dans un lieu de délices pour les y rendre parfaitement heureux, il leur défendit néanmoins de goûter d'un fruit qu'il leur laissa sous la main; que ces premiers parents ayant cédé à la tentation, toute leur race (qui n'était pas née) avait été condamnée à porter la peine d'une faute qu'elle n'avait pas commise; qu'après avoir laissé le genre humain se damner pendant quatre ou cinq mille ans, ce Dieu de miséricorde avait ordonné à un fils bien-aimé, qu'il avait engendré sans mère et qui était aussi âgé que lui, d'aller se faire mettre à mort sur terre, et cela afin de sauver les hommes, dont cependant, depuis ce temps-là, le très-grand nombre continuait de se perdre; que, pour remédier à ce nouvel inconvénient, ce Dieu, né d'une femme restée vierge, après être mort et ressuscité, renaissait encore chaque

jour, et, sous la forme d'un peu de pain, se multipliait par milliers à la voix du dernier des hommes. »

Or, ne serait-ce pas renverser toute idée de justice et de raison, que d'admettre qu'un Dieu aurait condamné tout le genre humain, parce qu'il y a six mille ans une femme et un homme ont mangé une pomme? Quel tyran rendit jamais les enfants responsables des fautes de leurs pères? Quel homme peut répondre des actions d'autrui?

Le tableau suivant, extrait des livres saints, prouvera que ce n'est point *Dieu qui a fait l'homme à son image*, que c'est au contraire *l'homme qui a figuré Dieu sur la sienne.*

Le Dieu des Israélites, leur Jehouh, ou Jehova, que Moïse créa du You-piter des Égyptiens, est, à juger de la manière qu'il est représenté dans la Bible, un despote, un Dieu vengeur et exterminateur des peuples. Le genre humain s'étant perverti, il se repent d'avoir créé l'espèce, il se parle, il délibère, il se fixe au parti violent d'exterminer tout ce qui a vie; il n'a pitié que d'un seul homme qu'il sauve du déluge. Après le déluge, ce même Dieu, qui fit alors alliance avec tous les êtres vivants, est censé dire au peuple hébreu (voy. *Exode*, chap. XXVI): « Je n'exterminerai point les Kananéens (dont il leur avait promis le pays), devant votre face, en *une seule année, de peur* que le pays ne soit réduit en un désert. » Ce même Dieu ordonne aux Juifs, par son prophète Samuel, d'exterminer tout le peuple d'Amalek, de ne rien épargner, ni hommes, ni femmes, ni enfants, ni bœufs, ni agneaux, ni chameaux, et cela, pourquoi? Parce que quatre cents ans auparavant, ce peuple s'était opposé au passage du peuple hébreu. C'est encore ce Dieu qui frappe de mort (toujours au dire des lévites) cinquante mille paysans, parce que quelques-uns d'entre eux avaient eu la curiosité de regarder dans l'arche sainte. Le Dieu Jehovah, qui ordonna à Moïse les dimensions et indiqua le bois duquel devait être faite l'arche sainte, a aussi de longues entrevues avec les prophètes; il leur donne des ordres, vient leur parler dans leurs chambres, et se repent quelquefois le lendemain du commandement qu'il a donné la veille. Voilà comment nous est représenté le Dieu des Juifs; mais où sont les témoins et les preuves de tous ces faits et de tant d'autres allégués dans les livres saints? Devons-nous les croire sur des traditions, des ouï-dire?

Voyons maintenant quelles sont les qualités du Dieu des chrétiens. Ce Dieu fut d'abord un Dieu de paix, de bonté et de charité. Le Christ nous l'a montré comme l'être le plus saint et le plus parfait, et en même temps comme le père affectueux de tous les hommes;

mais bientôt les prêtres le changèrent et en firent aussi un despote, un vengeur; tout en prêchant la liberté, la tolérance et la paix, ils prétendaient avoir le privilége de le défendre contre les hommes et de le venger. C'est en son nom qu'ils ont suscité les interminables guerres de sectes, et qu'ont eu lieu les persécutions atroces de prétendus hérétiques, les croisades contre l'arianisme, le manichéisme, le protestantisme. C'est encore au nom du Dieu des chrétiens qu'on a exterminé les peuples entiers de l'Amérique, anéanti les empires du Mexique et du Pérou; qu'on a dévasté l'Afrique, dont on vendait les habitants comme des animaux, malgré l'abolition de l'esclavage; c'est encore en son nom que les prêtres de la sainte Inquisition ont fait périr ou incarcérer, dans l'espace de trois siècles, plus de 840,000 individus, dont 32,382 ont été brûlés vifs.

Prenons maintenant le Coran et voyons quel est le Dieu des musulmans. Ce Dieu, créé par Mahomet, son prophète, et appelé Allah, est, d'après les livres saints de l'islamisme, un dieu opposé en bien des choses à celui des Juifs et des chrétiens. « Ce Dieu, y est-il dit, *après avoir envoyé vingt-quatre mille prophètes* aux nations qui s'égaraient dans l'idolâtrie, *en avait enfin envoyé un dernier, le sceau et la perfection de tous, Mahomet, sur qui soit le salut de paix;* puis, continuant ce récit, le Coran dit comment, afin que les infidèles n'altérassent plus la parole divine, *la suprême clémence avait elle-même tracé les feuillets du Coran;* et puis, détaillant les dogmes de l'islamisme, explique comment, *à titre de parole de Dieu,* le Coran était incréé, éternel, ainsi que la source dont il émanait; comment il avait *été envoyé, feuillet par feuillet, en vingt-quatre mille apparitions nocturnes de l'ange Gabriel;* comment l'ange s'annonçait *par un petit cliquetis qui saisissait le prophète d'une sueur froide;* comment, dans la vision d'une nuit, il avait parcouru *quatre-vingt-dix cieux, monté sur l'animal Boraq, moitié cheval, moitié femme;* comment, doué du don des miracles, *il marchait au soleil sans ombre, faisait reverdir d'un seul mot les arbres, remplissait d'eau les puits, les citernes, et avait fendu en deux le disque de la lune; comment,* chargé des ordres du ciel, *Mahomet* avait propagé, le sabre à la main, *la religion la plus digne de Dieu par sa sublimité*, et la plus propre aux hommes par la simplicité de ses pratiques, puisqu'elle ne consistait qu'en huit ou dix points : *Professer l'unité de Dieu; reconnaître Mahomet pour son seul prophète; prier cinq fois par jour; jeûner un mois par an; aller à la Mecque une fois dans sa vie; donner la dîme de ses biens; ne point boire de vin; ne point manger de porc, et faire la guerre aux infidèles;* qu'à ce moyen, tout musulman, devenant

lui-même apôtre et martyr, jouissait dès ce monde d'une foule de biens, et qu'à sa mort, son âme, *pesée dans la balance des œuvres* et absoute par les *deux anges noirs*, traversait par-dessus l'enfer *le pont étroit comme un cheveu et tranchant comme un sabre;* et qu'enfin elle était reçue dans un lieu de délices arrosé de fleuves de lait et de miel, embaumé de tous les parfums indiens et arabes, où des vierges toujours chastes, les célestes *houris*, comblaient de faveurs toujours renaissantes les élus toujours rajeunis.»

Voilà comment s'exprime le Coran, comment les Ismaélites se représentent le paradis et leur dieu Allah, dont le prophète a pratiqué la licence et prêché le scandale, dont le premier précepte est l'homicide et la guerre; c'est par sa doctrine que, depuis douze siècles, ses fanatiques partisans ont répandu le trouble et le carnage chez les nations voisines; c'est l'islamisme qui a plongé l'Asie, jadis florissante, dans la barbarie et l'anéantissement.

C'est ainsi que les soi-disant confidents de Dieu, s'étant érigés en docteurs des peuples, ont ouvert des voies de mensonge et d'iniquité; ils ont attaché des mérites à des pratiques indifférentes ou ridicules; ils ont érigé en vertu de prendre certaine posture, de prononcer certaines paroles, d'articuler certains noms; ils ont transformé en délit de manger de certaines viandes, de boire certaines liqueurs à tels jours plutôt qu'à tels autres. Quelles idées basses les hommes ont-ils conçues du plus élevé des êtres! Il semblerait, à entendre les prêtres de ces différentes religions, que Dieu, bizarre et capricieux, se fâche ou s'apaise comme un homme; que tour à tour il aime ou il hait; qu'il bat ou qu'il caresse; que, faible ou méchant, il couve sa haine; que, contradictoire et perfide, il tend des piéges pour y faire tomber; qu'il punit le mal qu'il permet; qu'il prévoit le crime sans l'empêcher; que, juge partial, on le corrompt par des offrandes; que, despote imprudent, il fait des lois qu'ensuite il révoque; que, tyran farouche, il ôte ou donne ses grâces sans raisons, et ne fléchit qu'à force de bassesses!...

Maintenant que nous connaissons le Dieu des Juifs, des chrétiens et des musulmans, examinons celui que révèrent les francs-maçons. L'idée qu'ils se font de l'Être suprême, la voici : d'abord, ils l'appellent grand architecte de l'univers, considérant l'univers comme le plus beau temple, la plus belle architecture, et, conformément à cette idée, ils comprennent sous cette dénomination une intelligence éternelle et universelle, douée de puissance, de science, d'amour, régissant les mondes et les êtres qui composent l'univers par des lois régulières et conformes au but de leur existence; c'est ce Dieu qu'ils

révèrent comme le maître unique, concevable et visible dans toutes les merveilles dont il l'embellit, comme l'auteur et le père de tous les hommes, comme celui qui nous donne à tous l'intelligence et la vie. D'après cette manière de comprendre l'Être suprême, la religion maçonnique ne peut être que le résumé de la sagesse humaine, de toutes les perfections qui peuvent le plus rapprocher l'homme de la divinité; elle est, en un mot, la morale universelle qui convient à l'habitant de tous les pays, à l'homme de tous les cultes; sa morale est plus étendue et plus universelle que celle des religions natives, toujours exclusives, puisqu'elles classent les individus en idolâtres, schismatiques, sectaires et infidèles, tandis que la maçonnerie ne voit dans ses religionnaires que des frères auxquels elle ouvre son temple pour les affranchir des préjugés de leur pays ou des erreurs de la religion de leurs pères, en les portant à s'aimer et à se secourir les uns les autres. Jamais elle ne s'est servie du flambeau que porte sa main pure pour allumer l'incendie en aucun lieu de la terre, elle ne s'en sert que pour éclairer les hommes, car elle plaint et fuit l'erreur; mais elle ne hait ni ne persécute : son but enfin est de faire de tout le genre humain une seule et même famille de frères, unis par l'amour, la science et le travail.

La doctrine maçonnique ainsi formulée, il faut ajouter que cette maçonnerie, ouvrant son temple à tous les hommes, aux Juifs, aux mahométans, aux adorateurs de Boudha et de Fot, aussi bien qu'aux chrétiens, sans s'identifier avec aucun de ces rites, elle ne peut et ne doit suivre l'étendard d'aucun de leurs prophètes. Elle adopte et pratique de leurs doctrines et de leurs commandements tout ce qu'ils renferment de conforme à la morale universelle.

Le Saint des Saints. — L'arche sainte, qui était une imitation de l'arche ou coffre dans lequel, selon la légende égyptienne, Typhon avait tenu enfermé son frère Osiris, se plaçait dans le tabernacle pendant que les Israélites parcouraient le désert de l'Arabie. Le tabernacle était le petit sanctuaire mobile et portatif que les Hébreux ont construit et gardé avec eux pendant leur long voyage, en quittant l'Égypte pour se rendre dans le pays de Kanaan. Lorsque Salomon eut construit le temple de Jérusalem, l'arche sainte, ce vénérable monument historique, fut déposé dans le lieu très-saint. Quand Nabuchodonosor livra aux flammes le temple de Jehova en 588 avant J.-C., l'arche sainte périt dans cet incendie.

31. Culte des astres.— D'autres signes sont encore empruntés au culte du soleil. La tonsure chez les prêtres juifs, adoptée aussi par ceux de la religion catholique, représente le disque du soleil, dont

l'étole est le zodiaque; les chapelets sont l'emblème des astres et des planètes; la mitre du pontife, la crosse, le manteau sont ceux d'Osiris, et la croix, dont les prêtres chrétiens vantent le mystère sans le comprendre, est la croix de Sérapis, tracée par la main des prêtres égyptiens sur le plan d'un monde figuré, laquelle, passant par les équinoxes et les tropiques, devenait l'emblème de la vie future et de la résurrection.

32. **Esséniens.** — Cette secte religieuse et philosophique, dont le Christ a été membre, était composée de savants juifs qui vivaient dans des relations de société comme les Pythagoriciens. Amour du travail, sobriété, amour de la vérité dans l'absence de tout serment, fidélité, amour de la paix, horreur de toute violence, égalité complète de toutes les conditions sociales, communauté des biens (dont la première commune chrétienne de Jérusalem donna l'exemple), ou, au moins, secours désintéressés donnés aux membres qui en avaient besoin; en général, amour de Dieu et des hommes, se manifestant par une grande probité : voilà les principes par lesquels ils se distinguaient. C'est dans cette célèbre secte philosophique que, parmi nombre d'anciennes traditions, celle d'un sauveur futur, d'un grand médiateur qui devait rétablir la nation dans son ancienne gloire, s'était conservée et fut le plus propagée. Voici sur quoi cette dernière prédiction se fondait:

Depuis que les Assyriens avaient détruit le royaume de *Samarie*, des esprits judicieux, prévoyant la même destinée pour *Jérusalem*, n'avaient cessé de l'*annoncer*, de la *prédire*, et leurs *prédictions* avaient toutes eu ce caractère particulier d'être terminées par des vœux de rétablissement et de régénération énoncés sous la forme de prophéties; les hiérophantes, dans leur enthousiasme, avaient peint un *roi libérateur* qui devait *rétablir la nation dans son ancienne gloire; le peuple hébreu devait redevenir un peuple] puissant*, conquérant, et *Jérusalem* la capitale *d'un empire étendu sur tout l'univers*.

Les événements ayant réalisé la première de ces prédictions, la ruine de Jérusalem, le peuple attacha à la seconde une croyance d'autant plus entière qu'il tomba dans le malheur; et les Juifs affligés attendirent, avec l'impatience du désir et du besoin, le *roi victorieux* et *libérateur* qui *devait* venir sauver la nation de Moïse et relever l'empire de David.

D'autre part, les traditions sacrées ou mythologiques des temps antérieurs avaient répandu dans toute l'Asie un dogme parfaitement analogue. On n'y parlait que d'un *grand médiateur*, d'un *juge final*,

d'un *sauveur futur*, qui, roi, *Dieu conquérant* et *législateur*, devait ramener l'*âge d'or* sur la terre, la délivrer de *l'empire du mal* et rendre aux hommes le règne du bien, *la paix* et *le bonheur*. Ces idées occupaient d'autant plus les peuples qu'ils y trouvaient des consolations de l'état funeste et des maux réels où les avaient plongés les dévastations successives des conquêtes et des conquérants et le barbare despotisme de leurs gouvernements. Cette conformité entre les oracles des nations et ceux des prophètes excita l'attention des Juifs; et sans doute les prophètes avaient eu l'art de calquer leurs tableaux sur le style et le génie des livres sacrés employés aux mystères païens. C'était donc en Judée une attente générale que celle du grand *envoyé*, du *sauveur final*, lorsqu'une circonstance singulière vint déterminer l'époque de sa venue.

Il était écrit dans les livres sacrés des Perses et des Chaldéens que le *monde*, composé d'une révolution totale de *douze mille*, était partagé en deux révolutions partielles, dont l'une, *âge et règne du bien*, se terminait au bout de *six mille*, et l'autre, *âge et règne du mal*, se terminait au bout de *six autres mille*.

Par ces récits, les premiers auteurs avaient entendu la révolution annuelle du grand orbe céleste, appelé le monde (révolution composée de douze mois ou signes, divisés chacun en mille parties), et les deux périodes systématiques de l'hiver et de l'été, composées chacune également de six mille. Ces expressions, tout équivoques, ayant été mal expliquées et ayant reçu un sens absolu et moral, au lieu de leur sens astronomique et astrologique, il arriva que le monde annuel fut pris pour un monde *séculaire*, les *mille* de temps pour des *mille d'années*, et supposant, d'après les faits, que l'on vivait dans *l'âge du malheur*, on en inféra qu'il devait finir au bout des six mille ans prétendus.

Or, dans les calculs admis par les Juifs, on commençait à compter six mille ans depuis la création (fictive) du *monde*. Cette coïncidence produisit de la fermentation dans les esprits; on ne s'occupa plus que d'une fin prochaine; on interrogea les hiérophantes et leurs livres mystiques, qui en assignèrent divers termes; on attendit le réparateur; Jésus-Christ, élevé chez les Esséniens, parut sur la scène du monde et prêcha sa doctrine; après sa mort, ses disciples et ses partisans, privés de leur chef par un incident, vrai sans doute, donnèrent lieu, par leurs récits, à une rumeur graduellement organisée en histoire, et bientôt toutes les circonstances des traditions mythologiques vinrent s'y placer, et il en résulta un système *authentique* et complet dont il ne fut plus permis de douter.

Elles portaient, ces traditions mythologiques : « Que, dans l'*ori-*
» *gine*, une *femme* et un *homme* avaient, par leur *chute*, introduit » dans le monde le mal et le péché. » (Prenez une ancienne sphère céleste et suivez l'explication.)

Et par là elles indiquaient le fait astronomique de la Vierge céleste et de l'homme-bouvier (Bootès), qui, en se couchant héliaquement à l'équinoxe d'automne, livraient le ciel aux constellations de l'hiver et semblaient, en tombant sous l'horizon, *introduire* dans le monde le génie du mal, Ahriman, figuré par la constellation du *serpent*.

Elles portaient, ces traditions : « Que la femme avait entraîné, sé-» duit l'homme. »

Et, en effet, la Vierge, se *couchant* la *première*, semble entraîner à sa suite le Bouvier.

« Que la *femme l'avait tenté en lui présentant des fruits beaux à* » *voir et bons à manger*, qui donnaient la science du bien et du mal. »

Et, en effet, la *Vierge* tient en main une branche de fruits qu'elle semble étendre vers le Bouvier, et le rameau, emblème de l'automne, placé dans le tableau de Mithra sur la frontière de l'hiver et de l'été, semble ouvrir la porte et donner la science, la clef du bien et du mal.

Elles portaient : « Que ce *couple avait été chassé du jardin* cé-» leste, et qu'un chérubin à épée flamboyante avait été placé à la » porte pour le garder. »

Et, en effet, quand la Vierge et le Bouvier tombent sous l'horizon du couchant, Persée monte de l'autre côté, et, l'épée à la main, ce génie semble les chasser du ciel de l'été, jardin et règne des fruits et des fleurs.

Elles portaient : « Que de cette vierge devait naître, sortir un re-» jeton, un enfant qui écraserait la tête du serpent et délivrerait le » monde du péché. »

Et par là elles désignaient le soleil, qui, à l'époque du solstice d'hiver, au moment précis où les Mages des Perses tiraient l'horoscope de la nouvelle année, se trouvait placé dans le sein de la Vierge en lever héliaque à l'horizon oriental, et qui, à ce titre, était figuré dans leurs tableaux astrologiques sous la forme d'un enfant allaité par une vierge chaste, et devenait ensuite, à l'équinoxe du printemps, le bélier ou l'agneau, vainqueur de la constellation du serpent, qui disparaissait des cieux (1).

---

(1) Dans le Tableau de la sphère persique cité par Aben-Ezra, dans le *Cœlum*

Ces traditions mythologiques portaient encore : « Que, dans son » enfance, ce *réparateur* de *nature divine* ou *céleste* vivrait *abaissé*, » *humble*, *obscur*, *indigent*. »

Et cela parce que le soleil d'hiver est abaissé sous l'horizon et que cette période première de ces quatre âges ou saisons est un temps d'obscurité, de disette, de jeûne, de privations.

Elles portaient : « Que, mis à mort par des méchants, il était *res-* » *suscité glorieusement;* qu'il était remonté des *enfers* aux *cieux*, où » il régnerait éternellement. »

Et par cela elles *retraçaient* la vie du *soleil*, qui, terminant sa carrière au solstice d'hiver, lorsque dominaient Typhon et les anges rebelles, semblait être mis à mort par eux, mais qui, bientôt après, renaissant, remontait dans la voûte des cieux, où il est encore.

Enfin, ces traditions, citant jusqu'à des noms astrologiques et mystérieux, disaient qu'il s'appelait tantôt Cris, c'est-à-dire le conservateur, tantôt Iésus. Voyons maintenant quelle analogie nous trouvons avec ce système dans les récits que nous font les livres saints sur la naissance, la vie et la mort du Christ.

Le Christ vint sur la terre (comme Osiris, comme Adonis, comme Mithra) pour racheter de la mort et des ténèbres, et il naquit (comme eux) le 25 décembre; or, c'est aussi l'époque du solstice d'hiver, l'instant où le soleil renaissant va passer des signes inférieurs dans les signes supérieurs; c'est par le signe du Taureau qu'il entrait dans les cosmogonies anciennes; mais en raison de la précession des équinoxes, il y entrera par la porte (signe) de l'Agneau, qui ouvrait effectivement l'année à *l'époque où commence la religion du Christ;* aussi le Christ se dit-il lui-même l'agneau qui vient racheter les péchés du monde.

Voyons donc, la sphère céleste en main (celle de Coronelli), ce qui se passe à l'époque où l'on place sa naissance.

Le 25 décembre, à minuit, le soleil est au *Capricorne*, dans l'*étable d'Augias*, fils du soleil; au haut du méridien est *l'âne* de *Bacchus* et *la crèche;* derrière lui est *le Verseau* ou *chérubin;* devant lui est *l'aigle de saint Jean;* dans l'hémisphère supérieur est le *Taureau* et le *Lion céleste;* à l'orient se lève la *Vierge* céleste, tenant un enfant

---

poeticum de Blaen, page 71. « La case du premier décan de la Vierge, dit cet écrivain, représente cette belle Vierge à longue chevelure assise dans un fauteuil, deux épis dans une main, allaitant un enfant, appelé Jésus par quelques nations, et Christ en grec.

dans ses bras, elle a sous les pieds le *Dragon* et près d'elle *Bootès;* nourricier d'*Horus;* auprès de ce dernier est Janus, porte-clef, monté sur sa barque; Janus, chef des douze mois, sur la même ligne, à l'horizon, est l'étoile *Stéphanon;* l'Agneau est au couchant; au-dessus de lui est la constellation dans la composition de laquelle entrent ces trois belles étoiles que les chrétiens appellent les Mages.

Eh bien! dans la cosmogonie chrétienne, c'est aussi le 25 décembre, à minuit, que le Christ naît d'une vierge, dans une étable, entre un *âne*, une *chèvre* et un *bœuf;* il est couché dans une *crèche* et doit s'appeler *Jésus*, parce qu'il délivrera son peuple; alors un *ange* apparaît, qui annonce la naissance du Christ qu'il appelle *Seigneur;* le huitième jour, on le nomma *Sauveur;* près de Jésus et de sa mère est le *nourricier Joseph*. L'Église célèbre le lendemain la fête de saint Étienne, *sanctus Stephanus*, qui n'est autre que l'étoile Stéphanon, et le surlendemain celle de saint Jean l'Évangéliste, que les livres saints représentent accompagné d'un aigle. Pierre, le chef des douze apôtres (mois) est représenté portant les clefs du ciel, et Jésus se donne plus tard à lui-même, comme nous le disions tout à l'heure, le nom d'agneau de Dieu. L'analogie, nous le voyons, est frappante; nous allons la compléter.

A peine le Christ est-il né que trois *rois Mages*, guidés par l'étoile de l'Orient, viennent le saluer et lui porter trois sortes de présents, qui, de temps immémorial, étaient consacrés au soleil. Trois mois après le solstice d'hiver a lieu l'équinoxe du printemps : il tombe au 25 mars; c'est l'instant où le soleil triomphe des longues nuits. De même les chrétiens célébraient jadis, au même jour, la fête des Pâques ou du passage; c'est à ce moment que Gabriel donnait le salut à Marie, comme Osiris, dans la cosmogonie égyptienne, était réputé donner la fécondité à la lune. Le Christ commença alors sa carrière d'enseignement; mais avant, saint Jean doit le baptiser; saint Jean, dont la fête tombe au 24 juin, époque précisément du solstice d'été; saint Jean, dont le nom latin *Janua* veut dire porte; saint Jean, qui a aussi un homonyme dont la fête tombe au 27 décembre, c'est-à-dire au solstice d'hiver. Saint Jean n'est donc autre chose que ce que les Romains appelaient *Janua inferi* et *Janua cœli*, la porte des lieux inférieurs et la porte des lieux supérieurs. Ce sont effectivement les deux points précis où le soleil, arrivé aux points culminants de ses deux courses ascendante et descendante, passe des signes supérieurs dans les signes inférieurs et de ceux-ci retourne dans les premiers.

Arrive la mort du Christ. Suivant les Évangélistes, elle a lieu au

vendredi saint, et il doit renaître trois jours après ; eh bien! à l'instant où le soleil, qui dès le 25 décembre précédent étant entré déjà dans les signes supérieurs, devenait sensible à notre horizon, c'est-à-dire au 21 mars, on célébrait sa mort; trois jours après, il commençait à s'élever sur l'horizon, et le 25 mars, on célébrait la fête du passage ou la Pâque, car alors la Pâque n'était pas comme aujourd'hui une fête mobile, elle tombait invariablement à l'instant de l'équinoxe du printemps; or, équinoxe signifie nuits égales, car, durant les trois jours qui s'écoulent du 21 au 25 mars, les nuits par toute la terre sont égales aux jours; avant le 21, les nuits étaient plus longues, après le 25 elles deviennent plus courtes; il en est de même à l'équinoxe d'automne : ce sont les deux instants de l'année où l'équateur se trouve perpendiculairement placé sous le soleil.

Que résulterait-il de cet examen? Que les disciples du Christ ont entouré sa naissance, sa vie et sa mort, de miracles qui n'avaient pas eu lieu et les ont défigurés sous des apparences solaires; que la doctrine du Christ, qui a résumé et formulé toutes les vérités acquises à son époque, est la même que celle des Israélites, la même que celle des hiérophantes de l'Égypte, la même enfin que celle des gymnosophistes de l'Inde; en un mot, que la religion chrétienne est sortie des mystères de l'initiation, et que la création, les dieux, les anges, les événements, les dogmes, les cérémonies, telles que nous les retracent les livres saints, ne sont que des réminiscences plus ou moins heureuses des anciens dieux, dogmes et cérémonies des brahmes, des mages et des Égyptiens.

On sait comment, dans le chaos et l'anarchie des trois premiers siècles, ce nouveau système religieux se composa; comment une foule d'opinions bizarres partagèrent les esprits, et les partagèrent avec un enthousiasme et une opiniâtreté réciproques, parce que, fondées également sur des traditions anciennes, elles étaient également sacrées. Après trois cents ans, le gouvernement, s'étant associé à l'une de ces sectes, en fit la religion orthodoxe, c'est-à-dire *dominante*, à l'exclusion des autres, lesquelles, par leur infériorité, devinrent des *hérésies*.

33. **Christianisme**.— Cette religion, sortie du sein du Judaïsme, s'étant répandue sur la terre, d'abord propagée par des sages, dont l'unique but était d'épurer les hommes en les ramenant à un culte simple, dont la morale universelle faisait toute la base, et en les éloignant de ces nombreux et épouvantables sacrifices qui, de toutes parts, inondaient de sang les autels des dieux ; en montrant sous une allégorie solaire une seule victime digne de la divinité, s'immolant

chaque année à la conservation et à la régénération de la nature; religion perpétuée ensuite par des prêtres qui en altérèrent les formes simples et naturelles, pour y substituer des pratiques, des cérémonies, des mystères et surtout un pouvoir sacerdotal que ne connurent jamais les premiers disciples du Christ, et qui leur assurent une puissance sans bornes sur les consciences, et par suite sur l'esprit des hommes. Cette religion nouvelle, prise, non dans son altération moderne, mais à la source et dans sa pureté primitive, forma le complément de l'allégorie maçonnique ou du culte de la nature, dont cette religion n'était au surplus elle-même qu'une grande et belle allégorie.

Dans les premiers temps après la mort du Christ, les prêtres de sa religion restèrent étrangers à toute pensée de domination. Exclusivement animés de sa parole, qui disait que celui-là, parmi eux, serait le premier qui servirait avec plus de dévouement, ils étaient humbles, modestes et charitables, et ils savaient communiquer cet esprit de l'homme intérieur aux églises qu'ils dirigeaient. Celles-ci n'étaient au commencement que des réunions spontanées de tous les chrétiens habitant la même localité. Une moralité pure et sévère dans leur enthousiasme religieux était dans le caractère de chacun d'eux et excitait l'admiration même de leurs persécuteurs. Tout était commun entre eux : les biens, les joies et les douleurs. La nuit silencieuse les réunissait secrètement pour l'enseignement et la prière commune. Les agapes, repas fraternels, terminaient ces réunions dans lesquelles la différence des positions sociales et des rangs s'effaçait en présence d'une divinité paternelle. C'est ainsi que le christianisme préparait deux changements de haute importance, qui s'accomplirent peu à peu dans les mœurs et usages de tous les pays. Les femmes obtinrent le rang et l'influence qui leur sont dus comme mères de famille, et apportant l'ordre dans la vie intérieure, et les esclaves comme participant aux agapes furent peu à peu élevés au-dessus de cette oppression sous laquelle la moitié de l'humanité gémissait avant le christianisme.

34. **Mystères du christianisme.** — Dans l'origine le christianisme fut une initiation semblable à celle des païens. On n'y était admis qu'à des conditions déterminées. On n'arrivait à la connaissance complète de la doctrine qu'en franchissant trois degrés d'instruction. Les initiés étaient en conséquence partagés en trois classes : la première était celle des *auditeurs*, la seconde celle des *catéchumènes* ou compétents, et la troisième celle des *fidèles*. Les auditeurs constituaient une sorte de novices que l'on préparait par certaines pratiques

et par certaines instructions à recevoir les dogmes du christianisme. Une partie de ces dogmes était révélée aux catéchumènes, lesquels, après les purifications ordonnées, recevaient le baptême ou l'initiation de la théogénésie (génération divine) ; mais aux grands mystères de la religion : l'incarnation, la nativité, la passion et la résurrection du Christ, ne furent initiés que les fidèles. On tenait la doctrine et la célébration des saints sacrements, surtout l'Eucharistie, dans un secret inviolable. Ces mystères étaient partagés en deux parties : la première était appelée la messe des catéchumènes; la seconde, la messe des fidèles. Tous les mystères et les cérémonies qui constituent le culte du christianisme se trouvent en usage dans le culte de Mithra (culte solaire), et la célébration de ces mystères fut également appelée la messe.

35. **Eleusis, Athènes.** — De tous les magnifiques monuments qui ornaient la superbe Athènes elle n'a plus que des ruines à produire, dont celles du Panthéon, des temples de Jupiter Olympien, de Thésée, de la Victoire, celui des Vents, le théâtre de Bacchus, celui de Hérode Atticus, la Porte d'Adrien, l'Erechtheum, etc., sont les plus remarquables.

36. **Temple de Balbeck.** — Balbeck signifie ville de Baal ou ville du soleil (Héliopolis). Ce qui a été épargné par le temps, de cette antique cité, ne sont pas, à proprement parler, des ruines d'un temple ou d'un édifice, c'est une colline d'architecture qui apparaît à quelque distance de l'anti-Liban. On remarque cependant principalement deux temples d'une magnificence et de dimensions colossales. Le plus grand est précédé de cours environnées de portiques, accompagné de galeries et bâti avec des pierres énormes, comparables aux monolithes travaillés par les Égyptiens ; partout des chefs-d'œuvre de l'art, d'inexplicables merveilles.

37. **Temple de Tadmor (Palmyre).** — Les édifices de Palmyre surpassent en beauté et en grandeur ceux d'Héliopolis. D'après l'historien Josèphe, cette ville fut fondée par Salomon, qui lui donna le nom de Tadmor, ville des palmiers ; elle est située dans le désert d'Arabie, entre la Syrie et l'Euphrate. Tombée au pouvoir des Romains, elle fut considérablement agrandie par eux. Sous le règne de l'empereur Aurélien (275 après J.-C.), les colléges d'architectes romains y construisirent, entre autres monuments, plusieurs temples d'une beauté et de dimensions si colossales qu'ils surpassent tout ce qui avait été élevé jusqu'alors dans ce genre.

Par ce qui reste du temple d'Hélios on voit qu'il avait quatre cent soixante-quatre colonnes, de 50 pieds d'élévation, qui soutenaient

les longues galeries et les longs portiques d'une vaste enceinte qui avait 700 pieds de chaque côté. D'autres colonnes d'un seul bloc de marbre disposées sur quatre rangs formaient de superbes avenues. A l'occident se trouvait un autre temple qui se rattachait au précédent au moyen d'une fort longue rue de colonnes. On jugera de l'importance de cet édifice quand on saura qu'il présentait un ensemble de 1,450 colonnes, dont près de 130 sont encore debout. Ces magnifiques ruines ne furent connues des Européens qu'en 1691.

38. **Janus.** — Quand tomba le culte des idoles, quand la foi du Christ s'éleva sur ses ruines, plusieurs des divinités païennes passèrent dans le christianisme. Les païens fêtaient plusieurs divinités dont les chrétiens firent des saints : tels que Dionysius, dont on a fait saint Denis; Bacchus, dont on fit saint Démétrius. De Perpetua, Felicitas, les chrétiens firent sainte Perpétue, sainte Félicité. Saint Rogatien, saint Donatien, sainte Flore et sainte Luce, sainte Apollinaire sont aussi d'origine païenne. De Janus avec sa double face et porteur de clefs, signifiant qu'il ouvrait les portes des lieux inférieurs et des lieux supérieurs (représentant par conséquent les deux équinoxes, soit le commencement et la fin de l'année), les chrétiens firent deux saint Jean, qui représentaient les deux solstices, dont les fêtes tombaient l'une au 24 juin et l'autre au 25 décembre. Ce saint fut pris pour patron par les membres et corporations de constructeurs romains convertis au christianisme, parce que les colléges d'architectes ayant de tout temps fêté, comme tous les anciens peuples, le solstice d'été, où le soleil est à son apogée, ils purent sous ce nom continuer à le célébrer sans armer contre eux le clergé. C'est par ce motif que saint Jean-Baptiste fut choisi par les maçons pour patron, et non point, comme on le croit généralement, parce qu'il est envisagé comme le précurseur du Christ.

39. **Nombres sacrés.** — Ils furent consacrés dans toutes les religions et sont les attributs de l'intelligence suprême, des grandes divisions et des opérations de la nature, des principes des sciences, des arts et de la religion naturelle. Voici quelles sont les significations que les anciens donnèrent aux nombres sacrés, et desquels la franc-maçonnerie a adopté les quatre suivants : 3, 5, 7 et 9. — Le *nombre* 1 ou l'unité désignait chez quelques peuples Dieu un et unique (et chez d'autres ce fut le nombre 3). Le *nombre* 3 est, chez les philosophes, le nombre par excellence et de prédilection ; il était révéré dans l'antiquité, et consacré dans les mystères : ce nombre, d'après Pythagore, est l'image de l'harmonie parfaite, il trouve des applications *sans fin* dans la nature et dans toutes les sciences. Le *nombre* 5

désignait la quintessence universelle, symbolisant par sa forme l'essence vitale, l'esprit animateur qui serpente dans toute la nature. Le *nombre* 7, dont se composaient les planètes, fut aussi célébré par les anciens philosophes. Les pythagoriciens représentaient par ce nombre le centre invisible de chaque chose. Le repos du septième jour, le chandelier à sept branches, les sept filets coloriés de la lumière, et tant d'autres phénomènes naturels confirmèrent les anciens sages dans l'emploi de ce symbole. Le *nombre* 9, composé de 3 fois 3, n'a pas eu moins de célébrité, parce que, selon eux, chacun des éléments qui constituent nos corps est ternaire. Ce nombre se reproduit sans cesse lui-même, et entier dans toutes les multiplications, et offre à l'esprit l'emblème bien frappant de la matière qui le compose sans cesse à nos yeux, après avoir subi mille et mille décompositions.

Note qui devait être placée au bas du Tableau géographique.

Nous sommes redevable au frère Blanc de Marconey, secrétaire titulaire de la R. loge la Clémente-Amitié, de beaucoup de renseignements sur la composition des grandes loges des États-Unis d'Amérique, dont il représente un certain nombre auprès dudit atelier. Nous lui en témoignons ici nos sincères remercîments, de même qu'au frère Astier, qui nous a également facilité notre travail par la communication de plusieurs ouvrages de sa riche bibliothèque.

APPENDICE.

Nous touchons au but. L'architecture, le premier de tous les arts, cette partie si remarquable des créations de l'intelligence humaine, est aussi une des branches les plus essentielles et les plus intéressantes de l'histoire générale, non-seulement comme œuvre de sentiment, mais encore comme source riche et féconde en documents historiques, car l'on sait que les monuments de quelques peuples anciens sont leur seule et unique histoire. On comprendra cependant que l'histoire de l'architecture bien qu'intimement liée à celle des corporations maçonniques, surtout depuis les premiers temps de Rome, devait rester en dehors du but que nous nous étions tracé, sans pouvoir toutefois y rester complétement étrangère. Nous nous sommes borné, à l'égard des monuments anciens des Romains, à les citer chronologiquement ; quant à ceux du moyen âge, nous nous sommes permis des appréciations générales, là surtout où elles nous paraissaient indispensables pour juger ou l'époque ou l'état de l'architecture et l'esprit de la société. Si dans l'introduction à l'histoire de la franc-maçonnerie nous sommes remonté aux premiers âges des peuples, à la source de toutes les religions, à l'origine des hiéroglyphes et symboles, à celle des mystères de l'antiquité, c'est non-seulement parce qu'une partie des sciences et des vérités humanitaires cultivées dans ces derniers ont passé aux colléges de constructeurs romains, mais parce qu'ils se rattachent intimement à l'architecture, et que celle-ci se lie à l'histoire universelle du genre humain.

En déroulant devant le lecteur l'histoire de l'institution d'une manière très-succincte, nous nous sommes arrêté dans ce récit particulièrement aux époques de son développement en Angleterre, où les colléges s'étaient établis et consolidés avec un caractère particulier, sinon pur et intact, du moins dans leur but primitif. Dans le récit de la fondation de cette institution et dans

celui de son organisation, de son but, de ses œuvres, de ses vicissitudes et de ses jours de gloire, nous nous sommes efforcé d'écarter tout ce qui n'appartenait pas réellement à son histoire, car nous nous étions imposé le devoir rigoureux de rester religieusement dans cette voie. Nous n'avons donc pas été fouiller, comme tant d'auteurs, dans la nuit des temps chez les Indiens, les Perses ou chez les Égyptiens pour trouver à la société une origine fabuleuse, empruntant comme eux à l'histoire, aux usages, aux mystères de ces peuples tout ce qu'ils présentaient de beau, de sublime pour orner leurs récits et leurs tableaux : en un mot, pour former leurs romans ; car c'est comme tels que nous considérons la plupart des histoires philosophiques qu'on a publiées sur la franc-maçonnerie antique.

Le chemin que nous avons suivi nous était en partie déjà tracé par plusieurs historiens, et en le poursuivant nous sommes arrivé comme eux au berceau de l'institution ; mais jusqu'ici, nous pouvons le dire sans orgueil, aucun auteur avant nous n'avait osé aborder ce vaste sujet en le traitant l'histoire à la main et en le dégageant de tout le prestigieux dont on a constamment cherché à l'envelopper. En citant pour la première fois dans le cours de l'histoire les œuvres de cette association unique, en énumérant les monuments les plus remarquables élevés par elle depuis sa fondation jusqu'au seizième siècle, nous avons constamment suivi les événements. Nous avons accompagné les colléges de constructeurs, les corporations franches et les francs-maçons à travers les siècles, les révolutions, les invasions et les guerres internationales ; en un mot, à travers les décombres des anciens temps, des ruines amoncelées, des débris des trônes et des empires, jusqu'aux temps plus calmes du moyen âge où leur art, cette pensée créatrice de la pensée humaine, jetait entre le ciel et la terre ces cathédrales sublimes qui feront à tout jamais l'admiration de la postérité. Nous avons évoqué de leurs tombeaux non-seulement les philosophes et les civilisateurs des anciens peuples qui ont passé sur cette terre et les sages qui l'ont éclairée, nous avons aussi évoqué à l'appui de notre histoire les hommes industrieux, les génies, les architectes de toutes les époques qui l'ont illustrée par leurs sciences, les amis de l'humanité et les philosophes modernes, les hommes

d'État, les guerriers, les savants qui en ont fait l'orgueil et la gloire; en un mot, tous les hommes qui ont plus ou moins illustré la franc-maçonnerie.

Le précis des cultes et mystères dont nous avons fait suivre l'histoire de la franc-maçonnerie, accompagné du tableau de ses fondateurs et de celui des philosophes et législateurs depuis la plus haute antiquité, nous prouve que l'Inde est le berceau du genre humain, qu'elle est la source de toutes les religions du monde; mais ces cultes et mystères nous présentent en même temps un muséum curieux où l'on trouve rangées pour ainsi dire en ordre chronologique et étiqueté les doctrines, les idées, les institutions des siècles écoulés où nous pouvons puiser sous tant de rapports les enseignements les plus utiles. Dans les notes qui servent à expliquer et à éclaircir ces mystères, nous nous sommes étendu sur certaines formes et idées religieuses qu'ils nous ont transmises pour que nos jeunes adeptes puissent les étudier et les comparer avec celles accréditées de nos jours, et afin qu'ils se rendent bien compte de quelle manière la franc-maçonnerie se trouve liée aux cultes et mystères de l'antiquité. Cet examen, sous ce dernier rapport, ne sera plus difficile pour eux, car ils comprendront que parce que des membres des colléges de constructeurs étant initiés aux mystères soit de la Grèce, soit de l'Égypte, ont introduit dans cette nouvelle institution ou société certaines formes, certaines doctrines empruntées à ces mystères, il ne faut pas en conclure que les colléges de constructeurs aient été les successeurs des hiérophantes de l'Égypte ou des gymnosophistes de l'Inde. Si certaines vérités nous ont été conservées et transmises par les colléges ils n'en ont toutefois pas le mérite seuls, car les philosophes juifs et grecs, ceux de l'école chrétienne primitive, les ont également propagées. Nous le répétons encore une fois, l'initiation ancienne était une école où l'on enseignait la philosophie et toutes les sciences connues alors; tandis que celle pratiquée dans les colléges avait pour but principal les connaissances, l'étude et les secrets de l'architecture dans toutes ses branches.

L'architecture morale ou la franc maçonnerie moderne issue des corporations britanniques, abandonnant le but matériel de l'association pour n'en professer que la partie philosophique, rapprocha par

là en quelque sorte son but de celui des anciennes initiations. Toutefois elle ne pouvait plus être une école spéciale de sciences et de vérités secrètes, vu que ces sciences et ces vérités étaient devenues le bien commun de l'humanité ; mais son but devint plus grand, plus sublime même que celui des anciens mystères, vu qu'il embrassait l'humanité entière. Transformer le genre humain en une seule et même famille de frères unis par l'amour, la science et le travail : tel était le but que la franc-maçonnerie moderne s'était posé et dont elle a désormais à poursuivre la réalisation par tous les moyens en son pouvoir.

Ayant ainsi retracé l'histoire générale de la franc-maçonnerie en la complétant par des histoires partielles, par de nombreux tableaux et par des documents, nous croyons, sous ce rapport, notre tâche remplie. Il nous en reste une autre à compléter : c'est celle de faire connaître à nos jeunes adeptes les commandements des anciens sages et ceux de la franc-maçonnerie moderne, puisqu'ils doivent leur servir de guide dans leur vie maçonnique.

Ces préceptes ayant pour base la morale et la vertu, c'est en étudiant l'une et en pratiquant l'autre que la conduite du maçon devient irréprochable. Le bien de l'humanité étant le but principal de la maçonnerie, le désintéressement est une des premières vertus qu'elle impose à ses membres ; elle est la source de la justice et de la bienfaisance.

Compatir aux malheurs d'autrui ; être humble, mais sans bassesse ; abjurer tout sentiment de haine et de vengeance ; se montrer magnanime et libéral sans ostentation et sans dissipation ; être ennemi du vice ; rendre hommage à la sagesse, à la vertu ; respecter l'innocence ; être constant et patient dans l'adversité, modeste dans la prospérité ; fuir tout dérèglement qui souille l'âme et flétrit le corps : c'est en suivant ces préceptes que tout maçon sera bon citoyen, fidèle époux, tendre père, fils soumis et véritable frère. Il honorera l'amitié et remplira avec plus d'ardeur les devoirs que la vertu et les relations sociales lui imposent.

La communication de ces commandements fait partie, dans certaines loges, de l'instruction donnée aux jeunes adeptes lors de l'initiation, et c'est un usage qui devrait être suivi dans toutes les loges. Nous ajouterons à ces commandements, pour l'instruction

des jeunes frères, la signification des sept principaux symboles, parce qu'elle ne leur est que fort rarement donnée ; et nous terminerons en leur expliquant l'ère des peuples anciens et modernes et celle en usage chez les francs-maçons.

Commandements des anciens sages.

1. Dieu, c'est la sagesse éternelle, toute-puissante, immuable, l'intelligence suprême.
2. Tu l'honoreras par la pratique des vertus.
   Ta religion sera de faire le bien par plaisir et non par devoir.
   Tu deviendras l'ami du sage en observant ses préceptes.
   Ton âme est immortelle, tu ne feras rien qui puisse la dégrader.
   Tu combattras le vice sans relâche.
3. Tu ne feras pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fissent.
   Tu seras soumis à ton sort, tu conserveras la lumière du sage.
4. Tu honoreras tes parents.
   Tu honoreras les vieillards.
   Tu éclaireras la jeunesse.
   Tu protégeras l'enfance.
5. Tu chériras ton épouse et tes enfants.
   Tu aimeras ta patrie et tu obéiras à ses lois.
6. Que ton ami soit un second toi-même.
   Que l'infortune ne t'éloigne pas de lui.
   Tu feras pour sa mémoire ce que tu ferais pour lui s'il était vivant.
7. Tu fuiras les fausses amitiés.
   Tu éviteras les excès en tout.
   Tu craindras de souiller ta mémoire.
8. Tu ne te laisseras dominer par aucune passion.
   Tu utiliseras celles des autres.
   Tu seras indulgent pour l'erreur.
9. Tu écouteras beaucoup.
   Tu parleras peu.
   Tu agiras bien.
10. Tu oublieras l'injure.
    Tu rendras le bien pour le mal.
    Tu n'abuseras ni de ta force ni de ta supériorité.

11. Tu apprendras à connaître les hommes pour apprendre à te connaître toi-même.
12. Tu chercheras la vérité.
Tu seras juste.
Tu fuiras l'oisiveté.

Préceptes de la franc-maçonnerie moderne.

1. Sois juste, parce que l'équité est le soutien du genre humain.

2. Sois bon, parce que la bonté enchaîne tous les cœurs.

3. Sois indulgent, parce que, faible toi-même, tu vis avec des êtres aussi faibles que toi.

4. Sois doux, parce que la douceur attire l'affection.

5. Sois reconnaissant, parce que la reconnaissance alimente et nourrit la bonté.

6. Sois modeste, parce que l'orgueil révolte des êtres épris d'eux-mêmes.

7. Pardonne les injures, parce que la vengeance éternise les haines.

8. Fais du bien à celui qui t'outrage, afin de te montrer plus grand que lui et de t'en faire un ami.

9. Sois retenu, tempéré, chaste, parce que la volupté, l'intempérance, les excès détruisent ton être et te rendront méprisable.

10. Sois citoyen, parce que la patrie est nécessaire à ta sûreté, à tes plaisirs, à ton bien-être.

Sois fidèle et soumis à l'autorité légale.

11. Défends ton pays, parce que c'est lui qui te rend heureux et qui renferme tous les liens, tous les êtres chers à ton cœur, mais n'oublie jamais l'humanité et ses droits.

12. Ne souffre point que la patrie, cette mère commune de toi et de tes concitoyens, soit injustement opprimée, parce que pour lors elle ne serait plus pour toi qu'une *gehenne*. Si ta patrie te refuse le bonheur, si elle souffre qu'on t'opprime, éloigne-toi d'elle en silence, mais ne la trouble jamais; supporte l'adversité avec résignation.

Les sept principaux symboles maçonniques.

Nous commencerons par l'explication du symbole par lequel les maçons représentent le temple moral auquel ils travaillent, et qui, à lui seul, renferme tous les autres, c'est-à-dire du *temple de Salomon*.

Les fondements de ce monument grandiose furent posés par Salomon, roi d'Israël (¹), initié aux mystères de son pays l'an 1012 avant notre ère, et consacré, neuf ans plus tard, à la gloire d'un Dieu vivant et unique. Ce fut la première manifestation publique du dogme d'un seul Dieu. L'existence de ce temple célèbre résulte donc d'une idée initiative, exécutée par des initiés. Ainsi cette sublime idée de l'unité de Dieu, cause de la mort de Socrate, toutes les religions la doivent à l'antique initiation et à la philosophie secrète de l'Égypte, mais non point au judaïsme comme beaucoup d'écrivains ont pensé. Les prêtres initiés enseignèrent, longtemps avant Moïse, qui fut leur disciple, qu'il y avait un Dieu unique et suprême qui avait conçu le monde par son intelligence avant de le former par sa puissance et par sa volonté.

Ce temple, qui passait pour un chef-d'œuvre d'architecture,

(¹) Ce fut le roi David qui avait formé le projet de bâtir à Jérusalem un temple au dieu Jehova, mais il était réservé à son fils Salomon de l'exécuter. Il fut commencé le second mois siv (mai). On employa neuf ans pour le terminer. Nabuchodonosor, après avoir pris Jérusalem trois fois (606, 598, 596), finit par détruire la ville et brûler le temple en 587. Resté cinquante ans dans ses décombres, Cyrus en permit le rétablissement ; et Zorobabel le releva en 536 av. J.-C. Jérusalem prise par Pompée l'an 63 av. J.-C., son temple fut de nouveau détruit en grande partie. Zorobabel le fit relever pour la troisième fois en l'an 35 avant J.-C. (c'est ce temple que Jésus-Christ visita) ; il fut détruit entièrement par Titus en l'an 70 de notre ère, qui ravagea et détruisit presque toute la ville. Rebâtie, elle fut encore prise par Julien Severus. Adrien la fit agrandir, la nomma *Ælia capitolina*, et défendit aux juifs d'y mettre le pied. En 136, Constantin lui rendit son premier nom. Jérusalem a encore été prise par les Persans en 614, par les Sarrasins en 636, et en 640 le calife Omar fit bâtir une mosquée sur l'emplacement du temple de Salomon ; dès lors tous les vestiges de ce magnifique monument ont complétement disparu.

fut, sous ce double rapport, choisi par les maçons de tous les temps comme symbole du temple moral à la construction duquel ils travaillent. Et en effet n'est-ce pas le temple le plus vaste qui fut jamais, puisqu'il ne connaît d'autres bornes que celles de la sphère terrestre, un temple dont les hommes éclairés et vertueux sont les pierres vivantes?

Il est incertain combien de masses de rochers doivent se transformer encore en pierres de construction avant que ce temple soit achevé ; mais, quelles qu'elles soient, elles devront toujours recevoir des formes déterminées, régulières en elles-mêmes, et en même temps combinées pour qu'elles puissent former avec les autres un ensemble qui réponde à la *sagesse*, à la *force* et à la *beauté* de l'édifice que le génie de l'architecte a conçu. C'est ainsi que le suprême architecte des mondes s'est posé son but universel pour l'éternité! Selon sa sagesse, sa toute-puissance, et l'harmonie parfaite qui existe en lui, toute l'humanité doit devenir un immense temple, chaque homme en sera une pierre animée et vivifiée dans son intérieur par l'écho des saintes paroles et des hymnes qu'on y chante. Cependant tel que le sort à placé l'homme au milieu de tout ce qui l'environne, cette pierre n'est pas encore prête à la construction. Elle doit prendre des formes régulières et convenables à la place que le grand architecte lui destine. Mais il dépend de l'homme même, d'après sa liberté et sa force d'esprit, de mettre en œuvre la pierre brute, de lui donner les formes et les proportions nécessaires, lorsqu'il a reconnu sa juste position dans le grand tout de l'édifice. C'est ainsi que le plan de l'architecte doit se trouver dans les ateliers du maçon pour qu'il puisse juger de toute la construction à faire.

Comme l'éternel soleil envoyait sa lumière par les fenêtres de l'*orient*, du *sud* et de l'*occident* pour éclairer ceux qui contemplaient le plan général et le travail des pierres isolées, c'est ainsi que dans les loges de la franc-maçonnerie, dans ces ateliers de la vie maçonnique, la conviction d'appartenir à la *même force spirituelle* qui pénètre l'humanité et l'univers doit également éclairer un chacun. Que ce soit l'aurore des espérances de la jeunesse, ou le grand jour des efforts virils, ou enfin le couchant

du vieillard satisfait de sa carrière accomplie; tous ces rayons tombent toujours sur le grand but universel de l'humanité, tel que la véritable doctrine maçonnique nous le révèle, et ils éclairent le travail que chacun accomplit sur sa propre pierre pour l'édification du grand temple symbolisé chez les francs-maçons par celui de Salomon, qui représentait, dans son ensemble, l'ordre et l'harmonie de l'univers.

Comme il vient d'être dit, ce temple célèbre de Jérusalem offrait l'image symbolique de l'univers et ressemblait dans ses dispositions à tous les temples des anciens peuples qui avaient des mystères. Le système numérique était intimement lié à sa religion et à son culte; les nombres surtout qui paraissaient dominer dans la charpente du monde, dans le temps et l'espace, et qui forment plus ou moins le fondement de cette charpente, étaient regardés comme sacrés, étant l'expression de l'ordre et de l'intelligence, l'expression de la Divinité même. Le lieu très-saint du temple de Salomon formait un cube (1); il correspond au nombre quatre, qui est celui par lequel les anciens représentaient la nature, comme nombre de corporéité, l'univers portant en lui le nombre quatre dans ses deux formes les plus générales, dans le temps et l'espace : il y a quatre éléments, quatre points cardinaux, de la division du temps, des saisons. Ainsi que le nombre trois représentait l'Être suprême, le nombre quatre était celui de la nature. Pour l'intérieur du temple, toutes les dispositions se rattachaient mystiquement et symboliquement au même système. La voûte, étoilée comme le firmament, était soutenue par douze colonnes qui figuraient les douze mois de l'année. La plate-bande qui cou-

---

(1) Le lieu très-saint ou l'arche du temple avait 20 coudées de large, 20 coudées de longueur, 20 coudées de hauteur. La croix grecque qui a servi de base, de type pour les dispositions des temples chrétiens est le produit par le carré de la base du cube et le déploiement horizontal de ses quatre faces perpendiculaires. Par l'adoption de cette forme, les architectes chrétiens ont voulu exprimer d'une manière symbolique les dogmes du culte chrétien; la longueur de l'édifice avait trois unités et sa largeur également trois autres. Voilà d'abord la trinité simple, et en doublant les unités la trinité double; en multipliant ces nombres par eux-mêmes, ils obtenaient la trinité triple. Voilà comment le monument sacré des Hébreux se rattache mystiquement au culte chrétien.

ronnait les colonnes s'appelait zodiaque, et un des douze signes célestes y répondait à chacune des douze colonnes. Enfin toutes les parties du temple correspondaient à celles de la nature et les différents emblèmes peignaient l'harmonie du monde.

C'est ainsi que le temple maçonnique, ou la loge, doit aussi, d'après la même idée, représenter l'univers entier : elle s'étend du levant au couchant, du midi au nord, de la surface de la terre au ciel, et du même point jusqu'au centre du globe. Dans la loge, sont représentés également d'abord le soleil, la lune et les étoiles; ensuite, trois grands flambeaux placés à l'orient, à l'occident et au midi doivent l'éclairer; deux colonnes décorent l'entrée du temple, et différents emblèmes représentent les vertus, les sciences et les arts; à l'orient doit briller le nom du G.·. A.·. de l'univers au milieu du delta ou triangle dont les angles indiquent, par leur égalité mathématique, les belles et harmonieuses proportions qui règnent dans l'ensemble et dans les détails de l'univers, et, par leur nombre de trois, la trinité qui a présidé à ce merveilleux ouvrage, c'est-à-dire la *puissance*, la *sagesse* et la *bonté*.

Les *trois grands luminaires* placés dans le temple de la Nature ont signifié jadis les principes qui régissent l'univers et que les anciens indiquaient sous les noms d'agents, de patients et de produits, de création, de destruction et de régénération, et que tous les cultes ont consacrés par leurs nombreuses trinités. Dans l'Inde, c'est *Brahma*, *Wishnou* et *Iswarra;* en Égypte, c'est *Osiris*, *Typhon* et *Orus;* chez les chrétiens, le *Père*, le *Fils* et le *Saint-Esprit;* chez les philosophes hermétiques enfin, le *sel*, le *soufre* et le *mercure*. C'est cette trinité naturelle que les sages de l'antiquité ont représentée par le delta, le plus simple et par conséquent le plus parfait des polygones réguliers, puisqu'il est essentiellement indécomposable et indestructible.

Sous le rapport architectonique, les trois flambeaux représentent les trois piliers mystérieux de nos temples : la *Sagesse*, la *Force* et la *Beauté;* la première nécessaire pour inventer, la deuxième pour diriger, et la troisième pour orner.

Sous le rapport astronomique, ils représentent le soleil aux trois formes d'action : celles du printemps, de l'été et de l'hiver. Ils indiquent également que, semblable au soleil, qui ne parcourt que

trois points de l'horizon, la loge ne doit également être éclairée que par trois lumières.

Sous le rapport moral, les trois grands luminaires sont les symboles des vertus qui font la base de la doctrine maçonnique : l'*amour de Dieu*, l'*amour de son prochain*, l'*amour de la vertu.*

Ils représentent également les trois vertus base du christianisme : la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité.*

Les *deux colonnes* à l'entrée du temple représentent les deux solstices et les deux hémisphères ; elles marquent le *nec plus ultra* de la marche apparente du soleil pendant les douze mois de l'année symbolisés par les douze travaux d'Hercule, qui, aux limites de ses voyages, avaient aussi les mêmes colonnes. Dans le langage métaphorique, les équinoxes et les solstices ont été appelés les portes des cieux et des saisons. De là les deux fêtes solsticiales ou de saint Jean, qui était représenté chez les Romains par le dieu Janus à double face, portant des clefs qui signifiaient qu'il ouvrait les portes des cieux, c'est-à-dire les deux équinoxes. Ces fêtes, dont la première tombe au 24 juin et la seconde au 27 décembre, furent des plus solennelles dans l'antiquité ; la première surtout, où le soleil est au plus haut degré de sa splendeur, et où la nature est parée de toutes ses richesses, fut célébrée par presque tous les anciens peuples. Ce sont ces mêmes fêtes, particulièrement le solstice d'été, que les maçons ont célébrées à toutes les époques et célèbrent encore de nos jours comme le triomphe de la lumière sur les ténèbres.

Ces deux colonnes ont encore une autre signification : elles représentent celles qui se trouvaient à l'entrée du temple de Salomon, où les apprentis et les compagnons recevaient leur salaire tant que dura la construction de ce temple.

Le *triangle* ou *delta* fut toujours l'emblème sous lequel les anciens sages représentaient la force productrice de la nature et l'harmonie qui règne entre tous les corps. Il était toujours le type de la perfection divine. Le triangle est l'allégorie des trois vérités fondements des premiers mystères rappelant les effets successifs et éternels de la nature : 1° que *tout est formé par la génération ;* 2° que *la destruction suit la génération dans*

toutes ses œuvres, et 3° que *la régénération rétablit, sous d'autres formes, les effets de la destruction.*

Les trois côtés du triangle représentent également :

Le règne minéral,	le règne végétal,	le règne animal.
Le passé,	le présent,	l'avenir.
La naissance,	la vie,	la mort.

Nous ne devons pas laisser ignorer aux jeunes maçons la signification de quelques autres symboles des anciens qu'on ne voit plus figurer dans nos temples, où même ceux que la franc-maçonnerie moderne a adoptés ne se voient plus que fort rarement ; ce sont : la veuve nourrissant ses enfants (1), ou la nature ; la fraternité, ou l'union des peuples ; la vertu, la sagesse, la réflexion, connais-toi ; la persévérance, la liberté, l'égalité, le silence, la bienfaisance, l'espérance, la foi, la charité, les sciences, les arts et les métiers, symboles qui devraient orner chaque loge.

Ces anciens emblèmes sont :

1° le *sphinx*, symbole de la sagesse, qui offrait à l'œil le singulier mélange de la tête et de la poitrine d'une femme et le reste du corps du lion, pour représenter la beauté et la force qui constituent la sagesse, symbole qu'on trouvait placé à l'entrée de tous les temples égyptiens.

2° Un serpent vomissant un œuf, symbole de l'univers renfermant en lui le germe de toutes choses que développe l'astre du jour.

3° Un serpent roulé sur lui-même en ligne circulaire et dévorant sa queue, figure mystique de la révolution éternelle du soleil.

Nous nous arrêterons ici dans l'explication des symboles, n'ayant voulu parler que de ceux dont il n'est que rarement donné un enseignement satisfaisant dans les loges.

L'ère des peuples et l'ère maçonnique.

L'ère des maçons se date de deux manières : la première s'indique par huit zéros, ce qui est en effet la manière la plus philoso-

(1) La signification de ce symbole est bien connue des maîtres.

phique de l'exprimer puisqu'elle est inconnue ; ils la font précéder par l'indication du quantième du mois en se servant du calendrier des Hébreux ; puis ils ajoutent entre parenthèses (ère vulgaire 1850).

La seconde manière consiste dans la désignation des jours et mois selon le calendrier grégorien ; ils ajoutent simplement à l'ère vulgaire le chiffre de 4000, ce qui la porte donc à 5850 (1). Bien que ce chiffre rapproche ou assimile l'ère maçonnique à celle par laquelle l'on a l'habitude de désigner l'an du monde, ce n'est cependant pas ce que les maçons entendent indiquer par là, comme on le croit généralement ; car comme il y a certitude aujourd'hui que ce que les peuples occidentaux appellent le commencement du monde ne se base que sur des narrations astrologiques des Chaldéens ou peut-être sur un renouvellement partiel de notre globe, les maçons en adoptant cette ère n'ont voulu qu'indiquer approximativement l'époque où l'on a commencé à avoir quelques notions historiques sur l'existence des anciens peuples ; or, cette époque peut être évaluée pour les Indiens et les Égyptiens à 4000 ans avant notre ère.

Les peuples de l'Orient, dont l'origine est pour nous dans la nuit des temps, avaient sur leur berceau et sur l'ancienneté du globe une idée bien différente de celle des Européens, puisque les Indiens la faisaient remonter à quatre millions d'années, les Japonais à deux millions (2), les Chaldéens, les mages et les anciens

---

(1) Beaucoup de maçons emploient exclusivement l'ère chrétienne dans leurs actes. Les Américains, les Allemands et les Anglais du système moderne ont une ère commune, celle de la lumière, qui, en 1850, comprend, ainsi qu'il vient d'être expliqué, 5850 années. Dans le rite Misraïm, ils ajoutent aux 4004 ans, âge attribué au monde, les 1850 ans de l'ère vulgaire, de manière qu'ils datent aujourd'hui de 5854 ; enfin les maçons du rite écossais datent en commençant l'année au 1er mars du (premier, second jour) du (premier, second) mois ou de la lune de 5850.

(2) Les 4,320000 ans auxquels les Indiens font remonter la création du monde sont des années d'hommes dont 360 font une année divine. En divisant donc cette somme par ce nombre, l'on obtient pour quotient la période de 12000. Divisez les 150000 années lunaires des Perses par 12, et vous aurez encore à peu près un nombre égal d'années. C'est encore le nombre 12000 que vous obtien-

Perses à cent cinquante mille ans, les Phéniciens à trente-six mille, et les Égyptiens à vingt-quatre mille, tandis que les Juifs ne font remonter la création du monde qu'à l'an 4963 ; les chrétiens, d'après la chronologie vulgaire, à 4004 ans av. J.-C.

Comme la franc-maçonnerie ne suit le rite d'aucun prophète, sa religion et sa morale étant plus universelles qu'aucune des religions natives, elle ne peut et ne doit conséquemment admettre ni l'ère des Juifs ni celle des chrétiens, pas plus que celle des musulmans.

Dans la maçonnerie dite écossaise, fondée sur des mythes d'origine juive, qui admettent la construction du temple de Salomon comme l'origine de la société, on a adopté, conformément à ce système, le calendrier hébreu. Il faut d'ailleurs convenir que ce calendrier est beaucoup plus rationnel que celui des chrétiens, en ce qu'il commence l'année avec l'équinoxe du printemps (pour 1849, elle commençait réellement le 24 mars et a fini le 13 mars 1850), car non-seulement tous les anciens peuples commencèrent l'année avec l'équinoxe du printemps, comme époque du ***réveil de la nature***, et la fêtèrent ainsi que l'équinoxe de l'automne, représentant le ***repos de la nature;*** mais cet usage exista jusqu'au règne de Charles IX, qui par un édit ordonna que l'année 1563 commencerait le 1er janvier.

Alphabet maçonnique.

Le présent ouvrage devant en quelque sorte tenir lieu de bibliothèque aux jeunes maçons, l'alphabet maçonnique et ses différents types anciens et modernes ne doivent par conséquent pas y manquer.

---

drez en divisant la période des Phéniciens par 3 et celle des Égyptiens par 2, et toutes ces périodes, quoique éparses chez divers peuples à différentes époques, s'amalgament si parfaitement bien quand on les rassemble, qu'il est évident qu'elles appartiennent à un seul et même corps de doctrine dont l'origine remonte à une très-haute antiquité.

SYSTÈME ALLEMAND.

Formation.

Type.

a b.	*c d.*	*e f.*
g h.	*i l.*	*m n.*
o p.	*q r.*	*s t.*

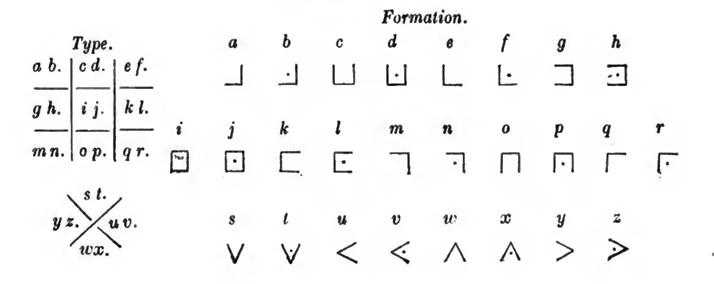
u *x* *y* *z*

a b c d e f g h i l

m n o p q r s t

u x y z

SYSTÈME ANGLAIS.

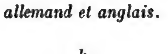


TYPES DU MOYEN AGE.

allemand.

a l. u..	*b m. v..*	*c n. x..*
d o.	*e p.*	*f q.*
g r.	*h s.*	*i t.*

allemand et anglais.



anglais.

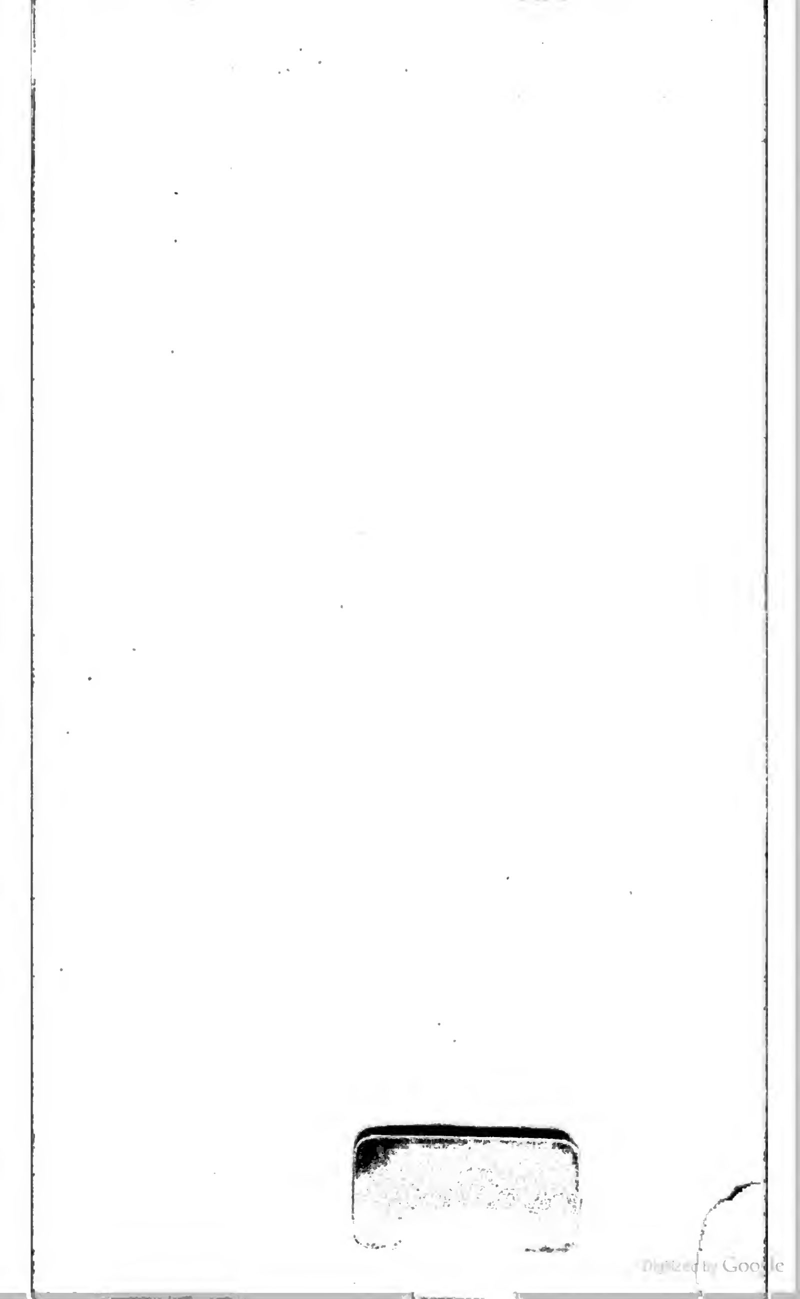
f g.	*a i.*	*o u.*
g p.	*r s. t..*	*d h. z..*
e n.	*e l. x..*	*b m. y..*

Le document appelé Charte de Cologne de 1535 (voir p. 205), écrit en caractères maçonniques, est formé d'après ce dernier type. Les deux alphabets français et anglais qui précèdent sont des modifications de l'alphabet primitif, qui lui-même avait ses variantes. Plusieurs des documents anglo-saxons qui en 1720 furent livrés aux flammes, à Londres, doivent avoir été écrits dans ces caractères. Aujourd'hui, il n'est plus guère en usage de s'en servir, et leur connaissance est devenue presque inutile. Elle sert cependant à déchiffrer ceux des actes du moyen âge qui pourraient encore se trouver par la suite écrits en ces chiffres.

FIN.

CORRECTIONS ET OMISSIONS.

Page 28, ligne 4, ouvrier, lisez : compagnon.
— 84, — 22, à Pompéi, lisez la date de 73 qui est omise; dans le corps de l'article, lisez : 69, au lieu de 79.
— 144, — 26, duc de Chartres, lisez: comte de Clermont.
— 150, — 8, au rite Misraïm, ajoutez : rite Memphis.
— 205, — 30, constatée, lisez : contestée.
— 233, — 2, sont omis les architectes allemands et français.
— 234, — 16, sont omis les architectes allemands.
— 236, — 22, Hamillon, lisez : Hamilton.
— 236, — 36, beau-frère, lisez : frère .
— 263, — 15, Eneph-Amman, lisez : Cneph-Ammon.
— 263, — 33, cartes, lisez : castes.
11, 19, 20, 21, 23, 28, 34, 39, 82, 92, 96, 140, 165, 176, 183, 187, 206, 263, à corriger par le lecteur.



PARIS. TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, 36.